MINISTÈRE DU COMMERCE
DE L'INDUSTRIE & DU TRAVAIL

Exposition Internationale de Milan 1906

GROUPE VIII. - Classe 66

(Arts Décoratifs)

RAPPORTS

DE MM.

BESDEL, Architecture
CORNIL, Industries d'Art
SELMERSHEIM, Arts décoratifs

COMITÉ FRANÇAIS
DES EXPOSITIONS A L'ÉTRANGER
Bourse de Commerce
Rue du Louvre
Paris
1910

M. VERMOT...
... Éditeur ...

Exposition Internationale

de Milan 1906

Digitized by the Internet Archive
in 2019 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/expositionintern00besd

1381

MINISTÈRE DU COMMERCE
DE L'INDUSTRIE & DU TRAVAIL

Exposition Internationale de Milan 1906

SECTION FRANÇAISE

Architecture

Classe 66 A

RAPPORT

PAR

M. ALBERT BESDEL

Architecte

COMITÉ FRANÇAIS
DES EXPOSITIONS A L'ÉTRANGER
Bourse de Commerce
Rue du Louvre
Paris
1910

M. VERMOT...
... Éditeur ...

COMITÉ FRANÇAIS
DES EXPOSITIONS A L'ÉTRANGER
N° 1448
BIBLIOTHÈQUE

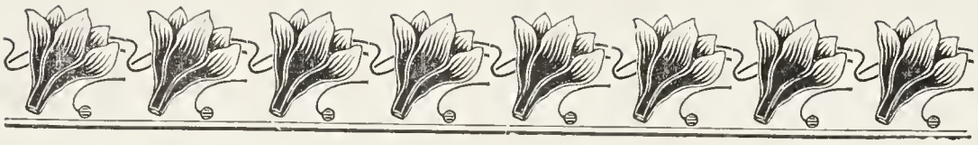

PRÉFACE

Nous avons l'honneur, pour la troisième fois, de présenter le Rapport du Groupe de l'Architecture aux Expositions Internationales, auxquelles veut bien nous convier le Comité français des Expositions à l'Étranger.

Si, à Milan, l'ensemble des Exposants français a été moins nombreux qu'à Saint-Louis et à Liège, notre Groupe a fourni un important contingent. L'Italie avait pour nous, en particulier, un attrait qu'elle empruntait à son rôle dans l'Histoire de l'Art. Nous n'allions pas y chercher une leçon, mais satisfaire une juste curiosité et, surtout, faire preuve de courtoisie vis-à-vis d'hôtes aussi aimables que le furent nos confrères italiens. Et puis, nous voulions — question d'orgueil national — révéler un peu de notre patrimoine artistique à ceux qui l'ignorent de l'autre côté des Alpes.

Les récompenses que notre Groupe a obtenues à cette Exposition de Milan disent assez haut son succès.

Mais il serait injuste de ne pas en faire rejaillir une part sur ceux dont l'appui a contribué à cette belle révélation de l'Art français : à M. Jozon (Marcel), *notre éminent Commis-*

saire général; à M. Roussin (Ernest), *notre Consul de France à Milan et Commissaire général adjoint; à* M. Maguin (Alfred), *Président du Comité d'organisation.*

Tous trois, par leurs efforts incessants auprès du Comité d'organisation italien, ont jalonné notre victoire. Il sera bien permis au Rapporteur de leur exprimer la gratitude de tous ses collègues du Groupe de la Classe 66.

CLASSIFICATION FRANÇAISE

CLASSE 66

DÉCORATION FIXE DES ÉDIFICES PUBLICS ET DES HABITATIONS

I. — Plans, dessins et modèles d'exécution et décoration fixe.

II. — Charpenterie : plans en relief de charpentes, charpentes apparentes des voûtes, pans de bois, etc.

Menuiserie décorée : portes, fenêtres, panneaux, parquets, buffets d'orgues, stalles d'églises, etc.

III. — Décorations fixes en marbre, pierre, plâtre, carton-pâte, carton-pierre, etc.

Sculpture ornementale.

IV. — Ferronnerie et serrurerie appliquées à la décoration fixe : grilles et portes en fonte ou en fer forgé, portes et balustrades en bronze. Décoration des toitures en plomb, cuivre, zinc : lucarnes, épis, poinçons, girouettes, crêtes et faîtages divers.

V. — Peintures, décorations sur pierre, sur bois, sur métal, sur enduis divers, etc.

VI. — Mosaïques de pierre ou marbre en revêtement du sol : mosaïques d'émail pour les murs et les voûtes. Applications diverses de la céramique à la décoration fixe des édifices publics et des habitations.

CLASSIFICATION ITALIENNE

Groupe 45

Catégorie I, Classe III. — Plans d'édifices.
Catégorie I, Classe V. — Mosaïques.
Catégorie II, Classe II. — Décorations extérieures d'édifices, rues, places publiques, etc.

PROGRAMME

de la

SECTION POUR L'ART DÉCORATIF

A côté des produits artistiques — destinés à éveiller la pensée et le sentiment, à côté des produits industriels — destinés, dans leur variété toujours croissante, à satisfaire les besoins de la vie quotidienne, un autre produit de l'activité humaine, dont les origines sont fort anciennes, s'est développé peu à peu. Ce produit, pour la réalisation duquel le désir du beau, du plaisir esthétique s'harmonisent et s'équilibrent avec la satisfaction pratique d'un besoin matériel, c'est l'œuvre d'*Art Décoratif*.

Elle appartient à la fois à l'activité artistique et à l'activité industrielle. L'Art crée le modèle, l'Industrie s'efforce de le multiplier, après l'avoir reproduit avec la plus scrupuleuse fidélité, pour la faire pénétrer dans toutes les couches de la masse sociale. Le caractère essentiel de l'œuvre d'Art Décoratif est donc, en dehors de ce qu'elle répond à un besoin matériel de la vie, d'être destinée à la reproduction : tout objet artistique, destiné à la reproduction et dans la condition d'être reproduit par des moyens mécaniques, est un objet d'Art décoratif. Toutefois, la Commission suivant en cela la leçon donnée par les Expositions les plus impertantes et les plus récentes, et se trouvant d'ailleurs en face de la

production plus qu'abondante des industries artistiques, volontairement asservies à la simple imitation des modèles du passé, a cru devoir fermement adopter un critérium précis de sélection.

« Dans toutes les branches de l'Industrie auxquelles l'Art se peut appliquer dans ses formes variées, les œuvres originales seront seules admises et l'on excluera les imitations serviles des styles du passé ».

Il va sans dire que cette manière d'agir n'a nullement pour but d'empêcher les artistes et les industriels de s'inspirer des trésors de beauté accumulés par les siècles. Des éléments appartenant à tous les styles, à toutes les époques peuvent devenir parties organiques d'une œuvre d'Art Décoratif moderne; mais c'est à la condition que l'artiste et l'industriel réussissent à les transformer, à les faire se pénétrer, à les recueillir en une unité qui réponde, et par le sentiment artistique et par l'utilité pratique, au caractère et aux exigences de notre temps. La marque de l'individualité, de l'originalité est, en effet, d'exclure l'imitation servile, laquelle n'aspire qu'à des fins purement commerciales.

« Un jury d'admission devra donc, se basant sur un règlement spécial, juger si l'objet présenté à l'Exposition d'Art Décoratif répond aux conditions suivantes :

« 1° Avoir les caractères d'une œuvre originale;

« 2° Donner à la fois satisfaction, et dans une juste mesure, aux exigences artistiques et aux nécessités industrielles ».

« Néanmoins, et précisément parce que les éléments de style qui appartiennent au passé, abondent et s'imposent dans la réalisation de l'Art Décoratif moderne, une sorte de comparaison ou, pour mieux dire, de rapprochement entre le passé et le présent devrait être considéré comme d'une indiscutable utilité pour le public et pour les artistes. Les styles du passé vivent dans les meilleurs modèles que conservent les musées et que certains industriels s'ingénient à reproduire avec une conscience d'art à laquelle ils savent allier le soin d'une facture méticuleuse. Ces reproductions sont, elles aussi, des œuvres d'art; elles concourront avec succès à cultiver le goût et à perpétuer le culte du beau.

« Et c'est pour cela que la Commission ouvrira, à côté de l'Exposition moderne, une Exposition Rétrospective de l'Art Industriel, organisée de façon à présenter, au moyen de modèles qui auront un caractère d'authenticité, le développement à travers les siècles des formes artistiques appliquées à certaines branches de la pro-

duction industrielle, et, par exemple, l'histoire de l'assiette, du verre, de la chaise, de l'épée, du vitrail, et ainsi de suite.

« Lorsqu'il sortira de cette Exposition spéciale pour entrer dans des salles destinées à la production moderne, le visiteur trouvera dans celles-ci la dernière floraison printanière de la grande souche antique.

« Il reste encore une chose à dire : la tendance de l'Art Décoratif moderne étant de subordonner toutes les œuvres à un caractère, à une direction industrielle unique, pour les présenter en un ensemble caractéristique, la nécessité d'une Exposition d'intérieurs complets, aussi bien que de la décoration extérieure d'édifices, rues, places publiques, s'est imposée. Et puisque, les premiers, les étrangers nous en ont fourni l'enseignement et donné l'exemple, il était juste et utile de rendre internationale cette branche de notre Exposition.

« Là, les récentes conquêtes de l'Art Décoratif italien moderne pourront se mesurer en champ clos avec les produits étrangers. Et nous avons la foi que la merveilleuse initiative de Turin donnera, sur ce terrain, les premiers résultats utiles.

« Pour satisfaire au développement rapide que l'Art Décoratif moderne acquiert de plus en plus, on a fondé à l'Étranger aussi bien qu'en Italie, de nombreuses Écoles de dessin et Écoles pratiques, dans lesquelles les jeunes ouvriers ont l'occasion de cultiver le sentiment du beau, et où ils apprennent à transmettre ce sentiment qui est une exigence de la vie moderne, aux produits des diverses industries. La Commission qui veut faire voir au public l'activité féconde de ces Écoles, a donc déterminé qu'à côté des produits de l'Art Décoratif, il y aura aussi une Exposition des Écoles de dessin et des Écoles pratiques pour l'Art appliqué aux Industries.

« Il nous semble que du programme de cette Exposition, les industriels devront retirer un encouragement pour la production de nouvelles œuvres, dans un fécond rapprochement de leurs diverses productions avec l'art. Nous avons aussi l'espoir que les artistes y trouveront, de leur côté, une nouvelle occasion d'affirmer cette inépuisable énergie dans la recherche du beau, dont notre pays peut être fier à juste titre.

CLASSE 66

DÉCORATION FIXE DES ÉDIFICES PUBLICS ET DES HABITATIONS

CONSIDÉRATIONS

Si nous nous reportons aux temps les plus reculés, et si nous nous arrêtons sur les intéressantes études faites par notre maître, M. Viollet-le-Duc, sur l'histoire de l'Habitation, nous nous demandons quel chiffre pourraient indiquer les nombreux siècles qui nous séparent des époques primitives.

De tout temps, l'homme s'est efforcé de faire mieux que ce qu'il copiait ou imitait ; sa préoccupation en construisant sa maison a toujours été de la faire plus confortable et plus belle que celle de son voisin. Alors est née une sorte de bienfaisante rivalité qui a amené la décoration fixe au développement artistique que nous admirons aujourd'hui. Pour ce qui nous est particulier au point de vue national, la décoration fixe a atteint en ces derniers siècles l'épanouissement que nous lui connaissons et parfois, les façades de nos Palais et de nos maisons sont des œuvres d'art.

Le règlement italien, pour l'organisation de notre Section, que nous avons reproduit plus haut, prévenait les exposants que les œuvres originales seules seraient admises et que les imitations des styles passés seraient rejetées.

Ce règlement, devant lequel nous devions nous incliner, rendait

cependant la tâche des exposants plus difficile. Ils devaient faire abandon de tout le passé artistique de la France et laisser de côté ces styles qui sont, cependant, un peu de nos gloires nationales.

On nous invitait à participer à une Exposition d'arts décoratifs, où le moderne était seul admis.

Mais, en France, nous acceptons toutes les conditions, surtout lorsqu'il s'agit de se mesurer avec l'Étranger, soit au point de vue artistique, soit au point de vue industriel, et malgré les réserves du règlement, nous descendions encore dans l'arène où allait se livrer cette lutte pacifique pour l'application de l'art nouveau dans les décorations fixes.

Le Comité entreprit donc avec confiance de faire cette Exposition de la Classe 66 et de rechercher des adhésions au programme très étendu, qui, malgré ses conditions, lui faisait espérer de pouvoir grouper un grand nombre d'Exposants.

Les architectes pouvaient adresser leurs plans, toutes leurs études de décorations et les photographies de leurs travaux.

La charpenterie et la menuiserie étaient également bien indiquées pour notre Classe. Les portes, les lambris dont les formes décoratives sont si variées; les bois de charpente apparente, dans les planchers, dans les combles et dans les limons d'escaliers étaient autant de prétextes à la décoration fixe.

La pierre et les marbres dont l'emploi dans la décoration des édifices et des habitations est sans limite, pour l'architecte, pour le marbrier et pour le sculpteur; la production si variée où ces matériaux peuvent être utilisés : facades, cheminées, socles, fontaines, dallages, statues, perrons, monuments funéraires, autels, etc., etc., nous promettaient bien des adhérents.

L'emploi du fer dans les constructions et dans leurs décorations est rendu aujourd'hui si facile par les procédés de fabrication, qu'il pouvait seul donner une Classe dans laquelle auraient été groupées les marquises, les balcons, les vérandas, les jardins d'hiver, etc., etc.

GROUPE VIII

COMPOSITION DU BUREAU

Président : M. Frantz-Jourdain, Architecte, 159 avenue Malakoff.

Secrétaires Généraux : M. Plumet, Architecte, 49, avenue Victor-Hugo.

M. Friésé, Architecte, 48, rue de Pergolèse.

Secrétaire-adjoint : M. Viollet-le-Duc (Georges), 68, rue Condorcet.

En raison de l'importance de l'Exposition des Arts Décoratifs, le Groupe VIII (Classe 66), fut divisé en trois sections. A, B, C.

La Section A formée par les Architectes ;

La Section B par les Industriels ;

La Section C par les Artistes.

Après une réunion des Comités constituant le Groupe VIII, à la Bourse de Commerce, et au cours de laquelle furent formés les bureaux, les Comités du dit Groupe, chaque Section d'abord, les membres de chaque Section ensuite, réunis sous la présidence de M. Maguin, Président de la Section Française à l'Exposition de Milan, assisté de M. Frantz-Jourdain, Président du Groupe, constituèrent leurs bureaux.

Liste des Membres du Comité de la Section A.

MM. Arnaud (Édouard), 2, rue d'Amsterdam, Paris.
Besdel (Albert), 169, rue de Rennes, Paris.
Bertrand (Émile), 22, rue Legendre, Paris.
Bliault (Eugène) 37, rue Davioud, Paris.
Bonnier (Louis) 31, rue de Berlin, Paris.
Delmas (Fernand) 4, rue de Lota, Paris.
Dézermant, 14, rue Fontaine, Paris
Gérald de Faye, 38, rue d'Artois, Paris.
Legros (Georges) 121, avenue de Wagram, Paris.
Lequeux (Jacques) 44, rue du Cherche-Midi, Paris.
Morin-Goustiaux, 169, boulevard Péreire, Paris.
Plumet, 49, avenue Victor-Hugo, Paris.
Redont (Édouard), 61, rue Louis-Blanc, Paris.
Sauvage, 2, square Moncey, Paris.
Vaudremer (Émile) 23, quai Conti, Paris.

Le Bureau du dit Comité fut constitué comme suit :

Président : M. Bonnier (Louis), 31, rue de Berlin.
Vice-Président : M. Besdel (Albert), 169, rue de Rennes.
Secrétaire : M. Sauvage (Henri) 2, square Moncey.
Trésorier : M. Vaillant 181, rue Saint-Honoré.

M. Sauvage, ayant donné sa démission de Secrétaire, M. Legros (Georges), 121, avenue de Wagram, fut appelé par le Comité à le remplacer.

ADMISSION ET INSTALLATION

Les trois Bureaux décidèrent, au cours d'une réunion, de travailler en commun. Ils se réunirent et préparèrent les conditions d'admission pour l'Exposition qui nous occupe.

Toutes les réunions furent présidées par M. Frantz-Jourdain. Les Membres des trois Comités y étaient convoqués pour prendre part aux travaux préparatoires. Les circulaires que nous publions ci-après furent rédigées et adressées aux architectes, industriels et artistes que nous espérions décider à exposer dans notre Groupe. Elles résumaient les décisions de ce Groupe au sujet du programme qu'il était décidé d'imposer à tous ceux qui demanderaient à faire figurer leurs œuvres ou leurs projets dans une de ces trois Sections.

Une question, en particulier, fut l'objet de longues discussions à chacune de nos réunions. Elle préoccupait beaucoup tous les Membres des Bureaux : c'était celle des ensembles qu'ils voulaient nombreux; c'était en somme, l'occasion de faire valoir nos Architectes, nos Industriels et nos Artistes dans tout ce qui se fait en Art moderne.

CIRCULAIRES

PREMIÈRE CIRCULAIRE ADRESSÉE LE 8 NOVEMBRE 1905.

Monsieur,

Par décret en date du 23 Mai 1905, le Comité Français des Expositions à l'Étranger est chargé d'organiser la participation de la France à l'Exposition de Milan qui doit s'ouvrir en avril 1906.

M. Jozon, Inspecteur général des Ponts et Chaussées, représentera le Gouvernement Français, en qualité de Commissaire Général.

Le Comité Français des Expositions à l'Étranger, qui a assumé, vis-à-vis du Gouvernement, la responsabilité pécuniaire et morale de l'entreprise, a bien voulu nous confier le soin de solliciter votre collaboration dans cette œuvre dont vous apprécierez la portée.

Le Groupe auquel vous viendriez vous rattacher serait le Groupe VIII, afférent aux Arts Décoratifs et comprenant trois Classes :

La Classe A, pour les Architectes;

La Classe B, pour les Industriels d'art;

La Classe C, pour les Artistes décorateurs.

Dans le cas où vous consentiriez à être des nôtres, permettez-nous de vous indiquer sur quelles bases nouvelles il nous semble que ce Groupe devrait être organisé.

Jusqu'à présent, dans toutes les Expositions françaises ou étrangères, les Architectes, Industriels d'art et Décorateurs français, faisaient, chacun suivant le genre de ses travaux, des envois que le hasard des emplacements juxtaposait, mais entre lesquels n'existait aucun lien rationnel ni artistique. Chaque catégorie s'isolait, et dans chaque catégorie, chaque exposant se séparait de ses confrères. Si une pareille façon de procéder peut convenir à des produits alimentaires, à des machines ou à des automobiles, elle nous paraît déplorable pour des œuvres ou des objet d'arts qui, pour être mis en pleine valeur, veulent être présentés dans leur cadre véritable, c'est-à-dire dans un ensemble harmonique, conçu par une pensée artistique directrice.

C'est ce qu'ont compris nos concurrents étrangers. Aussi les avons-nous vus, dès 1900, renonçant presque complètement aux expositions particulières dans des stands individuels, se réunir dans des groupements, formant des ensembles décoratifs, où chacun avait une place, et était à sa place.

Le succès répondit à leur tentative. Les dispositions adoptées par eux, loin de nuire aux œuvres et objets d'art exposés, contribuèrent, au contraire, grandement à les rendre plus intéressants aux yeux des visiteurs et à les faire apprécier à la fois par les gens de métier et par le grand public.

C'est à une semblable association que nous vous convions aujourd'hui.

Certes, nous ne méconnaissons pas les difficultés de l'entreprise, mais elles sont surmontables, puisque nos rivaux en sont venus à bout.

Pour réussir, il sera nécessaire et il suffira que chacun de nous consente à mettre les ressources de son art et de sa technique, ses moyens d'action, et en même temps sa bonne volonté au service de l'idée maîtresse qui présidera à chacun des ensembles.

Le nombre et la nature des ensembles seront déterminés par le nombre et la nature des concours qui nous seront offerts.

Nous ne vous demandons pas aujourd'hui un engagement ferme ; nous sollicitons seulement une adhésion de principe à notre programme, pour la réalisation duquel une parfaite communauté de vues s'est établie entre les Architectes, Industriels d'art et Artistes Décorateurs, ayant déjà fait connaître leur intention d'exposer à Milan, dans le Groupe VIII.

Est-il nécessaire d'ajouter qu'à côté de nos trois Classes, le champ reste complètement ouvert pour la formation d'autres groupements, sous la seule condition que ces derniers, comme les premiers, respecteront les prescriptions du règlement général de l'Exposition et notamment celle qui exige que toutes les œuvres, figurant à Milan, soient d'un caractère artistique très nettement moderne, à l'exclusion de toute copie et de toutes réminiscences des styles des siècles passés.

Sous cette seule réserve, toutes les initiatives seront les bienvenues.

Quelle que soit l'importance que nous attachons aux Expositons d'ensemble, issues de la collaboration artistique des Architectes, des Industriels et des Décotateurs, nous comprenons fort bien que beaucoup d'œuvres ne sauraient rentrer dans l'une de ces collectivités.

Nous accueillerons donc avec empressement et installerons de notre mieux, dans les galeries qui leur seront spécialement affectées, les dessins, peintures, sculptures et tous objets relevant de l'Art Décoratif Moderne, présentés isolément.

Vu le peu de temps qui nous sépare de l'ouverture de l'Exposition, nous vous prions instamment de bien vouloir, dans le plus bref délai, remplir et nous retourner la demande d'admission ci-jointe, afin que très prochainement, nous puissions réunir tous les adhérents et, avec leurs conseils, procéder à une organisation définitive.

Le Président du Groupe VIII :
Frantz-Jourdain, 159 Avenue Malakoff.
Les Secrétaires Généraux du Groupe VIII :
Plumet, 49, Avenue Victor-Hugo — Friésé, 48, Rue de Pergolèse.
Le Secrétaire-adjoint :
Georges Viollet-le-Duc, 68, Rue Condorcet.
Le Trésorier du Groupe VIII,
Vaillant, 171, Rue Saint-Honoré.

Pour la Classe A

Le Président :
L. Bonnier, 31, Rue de Berlin.

Le Secrétaire :
Henri Sauvage, 2, Square Moncey.

Pour la Classe B

Le Président :
Ph. Monduit, 31, rue Poncelet.

Les Vice-présidents :
Turck 25, Rue de Solférino, Lille.
Borderel, 6, Boulevard Ornano.

Le Secrétaire :
Vinant, 9, Rue Pauquet.

Pour la Classe C

Le Président :
L. Carrier-Belleuse
15, Rue de la Tour-d'Auvergne.

Le Vice-président :
P. Roche 25, Rue Vaneau.

Le Secrétaire :
L. Bigaux, 18, Rue du Val-de-Grâce.

Après avoir adressé cette circulaire, qui était le résumé de toutes les décisions prises dans les différentes réunions des Membres des Comités, on eût le regret de constater que les adhésions étaient peu nombreuses. Cet échec était dû, c'est bien évident, à ce règlement qui ne tolérait aucun style ancien ; là était l'obstacle, parce que les Architectes qui s'occupent d'Art moderne sont encore certainement la minorité.

Le Comité décida alors d'adresser une nouvelle circulaire à tous les Architectes qui avaient reçu son premier appel. Elle fut envoyée, le 15 janvier 1906.

En voici le texte :

Monsieur,

Nous vous avons déjà fait parvenir le 18 novembre dernier une circulaire dont nous vous adressons un nouvel exemplaire et dans laquelle nous faisions ressortir tout l'intérêt qu'il pouvait y avoir pour vous de participer à l'Exposition de Milan.

La nouveauté de la tentative faite en cette circonstance a provoqué et provoque encore de nombreuses adhésions.

Nous trouvant maintenant en possession de tous les éléments nécessaires pour établir un plan d'ensemble définitif, et d'autre part le court délai qui nous sépare de la date fixée pour l'ouverture de l'Exposition exigeant impérieusement une prompte détermination, l'heure nous paraît venue de faire une dernière fois appel à votre collaboration et de solliciter de vous l'engagement auquel nous faisions allusion.

Quel que soit notre désir de vous laisser jusqu'aux plus extrêmes limites toute latitude pour vous joindre à nous, vous comprendrez sans aucun doute la nécessité pressante d'arrêter au plus tôt le nombre et la nature des concours sur lesquels nous pouvons fermement compter.

En nous permettant d'attirer tout spécialement votre attention sur les motifs qui nécessitent ce nouvel appel, nous vous serions obligés de nous faire parvenir votre réponse avant le 25 janvier.

Le Président du Groupe VIII.
FRANTZ-JOURDAIN, 159, Avenue Malakoff.
Les Secrétaires-Généraux du Groupe VIII :
PLUMET, 49, Avenue Victor-Hugo. FRÉSÉ, 48, Rue de Pergolèse.
Le Secrétaire-adjoint :
GEORGES VIOLLET-LE-DUC, 68, Rue Condorcet.
Le Trésorier du Groupe VIII :
VAILLANT, 171, Rue Saint-Honoré.

Pour la Classe A
Le Président : L. BONNIER, 31, Rue de Berlin.
Le Vice-président : A. BESDEL 169, Rue de Rennes.
Le Secrétaire :
HENRI SAUVAGE, 2 Square Moncey.

Pour la Classe B

Le Président :
Ph. Monduit, 31, Rue Poncelet.

Les Vice-présidents :
Turck, Rue de Solférino. à Lille.
Borderel, 6, Boulevard Ornano.

Le Secrétaire :
G. Vinant, 19, Rue Pauquet.

Pour la Classe C

Le Président :
P. Roche 25, Rue Vaneau.

Le Vice-président :
L. Carrier-Belleuse, 15, Rue La Tour-D'Auvergne.

Le Secrétaire :
Bigaux, 18, Rue du Val-de-Grâce.

Une troisième circulaire suivit le 2 février 1906.

Monsieur,

Heureux de vous voir, à l'occasion de l'Exposition Internationale de Milan, apporter votre précieux concours à l'œuvre à laquelle nous vous avions conviés, nous tenons à appeler de nouveau votre attention sur les termes précis du programme établi par le Comité Italien.

Dans la circulaire que nous vous avons déjà adressée, nous nous sommes efforcés de traduire aussi exactement que possible les vues des organisateurs.

Cependant, afin d'éviter encore toute difficulté auprès du Jury d'admission et de dégager notre responsabilité vis-à-vis de tous les exposants, nous avons jugé indispensable d'examiner, préalablement à tout envoi, les œuvres appelées à figurer dans les différentes Sections du Groupe VIII.

Nous pensons répondre ainsi aux légitimes revendications de ceux qui redouteraient un dérangement aussi coûteux qu'inutile, et nous trouver en même temps mieux armés pour défendre les justes revendications de ceux qui auraient répondu à notre appel.

Nous nous tenons à la disposition des futurs exposants qui résident à Paris, pour examiner dès à présent, avec eux, les projets qu'ils pensent réaliser. Quant à ceux qui se trouvent éloignés de nous, nous leur serions obligés de nous adresser aussitôt que faire se pourra, soit un croquis, soit des photographies des œuvres qu'ils comptent exposer.

Pour les Comités des Classes A, B, C.
Frantz-Jourdain.
Président du Groupe VIII.
Les Secrétaires :
Plumet, Friésé.

Une quatrième circulaire aux adhérents et même à ceux qui n'avaient pas répondu encore à l'appel du Comité fut jugée nécessaire.

Monsieur,

Tant pour répondre aux questions qui nous ont déjà été posées que pour prévenir celles qui pourraient nous être faites dans la suite, sur les dépenses qui incom-

beraient aux adhérents de la Classe A du Groupe VIII, en raison de leur participation à l'Exposition de Milan, nous avons l'honneur de vous informer que le Comité a décidé de demander une somme de cent francs par mètre superficiel du sol occupé par l'exposant.

Sur cette somme seront imputés les frais d'établissement de velums, de cloisons, de parquets jointifs couverts de linoléum (sauf dans les stalles), la mise en place, l'inscription du nom et de la qualité de l'exposant, l'entretien et le gardiennage.

Les frais d'emballage, d'expédition à l'aller et au retour, d'assurance et de douane, essentiellement variables suivant la nature des objets envoyés ne peuvent être déterminés par nous et resteront en outre à la charge des exposants.

L'Artiste, Architecte ou autre, ayant la direction d'un ensemble devra s'engager pour la somme totale correspondant au nombre de mètres occupés, cet engagement étant, s'il le désire, contresigné par ses collaborateurs patentés, avec détail des sommes souscrites par chacun d'eux; ces sommes seront recouvrées directement par le Trésorier du Comité, conformément à la répartition susdite.

L'Architecte, ou plus généralement le Directeur de l'ensemble, ne serait redevable au Comité de la somme souscrite par lui, qu'au cas où ses collaborateurs se refuseraient à payer leur part.

Nous vous adressons ci-joint un plan de l'emplacement qui vous a été réservé et nous espérons que vous voudrez bien nous faire parvenir avant le 10 février, dernier délai, votre acceptation des conditions ci-dessus, ainsi que la feuille de répartition, revêtue de votre signature et de celle de vos collaborateurs.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'assurance de nos sentiments distingués.

FRANTZ-JOURDAIN,
Président du Groupe VIII.

PLUMET, FRIÉSÉ,
Secrétaires Généraux.

A BESDEL,
Vice-président de la Classe A.

L. BONNIER,
Président de la Classe A.

HENRI SAUVAGE, *Secrétaire,*

Le résultat de ces circulaires fut les neuf adhésions ci-après :

MM. BESNARD (Jean), 54, rue des Abbesses, Paris.
BRUNO-PELLISIER, 12, rue Théodore-de-Banville, Paris.
CHOUPAY, Hôtel-de-Ville, Le Havre.
GASTON (Ernest), 72, rue de l'Assomption, Paris.
GUET, 5, place des Ternes, Paris.
HERSCHER, 84, rue Lauriston, Paris.
LAVIROTTE, 3, square Rapp, Paris.
PERRET (Frères), 25 *bis*, rue Franklin, Paris.
TRÉLAT (Gaston), 2 *bis*, avenue des Gobelins, Paris.

Le Groupe comptait donc, au total, vingt-sept Exposants, et réunissait seulement trois ensembles constitués comme suit :

Une devanture d'Art moderne de M. Frantz-Jourdain, Président du Groupe.

Un cabinet d'Art moderne de M. Bigaux (Louis), Président de la Classe des Artistes.

Un atelier d'Artiste de M. Besdel, Vice-président de la Classe des Architectes.

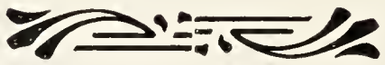

INSTALLATION

La liste des Exposants définitivement arrêtée, il fallut établir un projet d'installation pour placer leurs envois, ensembles et châssis.

Le Comité a fait dresser un devis de dépenses pour fixer les sommes à réclamer à ses Exposants.

Les bases d'évaluation intéressaient deux catégories d'Exposants, selon leur mode d'organisation : les longueurs de cimaise à occuper sur murs et cloisons, et les surfaces à occuper sur le sol par les ensembles.

Le prix à demander pour l'une et l'autre de ces catégories fut fixé par le Comité à cent cinquante francs par mètre linéaire ou par mètre superficiel; les transports, aller et retour, et les installations restant à la charge des Exposants.

LISTE DES EXPOSANTS

MM. Arnaud (Édouard), 2, rue d'Amsterdam, Paris. — Dessins.
Besdel (Albert), 169, rue de Rennes, Paris. — Ensemble.
Besnard (Jean), 54, rue des Abbesses, Paris. — Dessins.
Bertrand (Émile), 22, rue Legendre, Paris. — Dessins.
Bliault (Eugène), 37, rue Davioud, Paris. — Plans.
Bonnier (Louis), 31, rue de Berlin, Paris. — Photographies
Bruno-Pellissier, 12, rue Théodore-de-Banville, Paris. — Dessins.
Choupay, Hôtel-de-Ville, Le Havre. — Dessins.
Delmas (Fernand), 4, rue de Lota, Paris. — Dessins et photogravures.
Dézermaux, 14, rue La Fontaine, Paris. — Dessins.
Ernest (Gaston), 72, rue de l'Assomption, Paris. — Dessins.
Friésé, 48, rue Pergolèse, Paris. — Dessins.
Gérald de Faye, 38, rue d'Artois, Paris. — Dessins.
Guet, 5, place des Termes, Paris. — Dessins.
Jourdain (Frantz), 159, avenue Malakoff, Paris. — Ensemble.
Herscher, 84, rue Lauriston, Paris. — Dessins.
Lavirotte, 3, square Rapp, Paris. — Dessins.
Legros (Georges), 121, avenue de Wagram, Paris. — Perspective.
Lequeux (Jacques), 44, rue du Cherche-Midi, Paris. — Dessins.
Montarnal (De), 213, rue de l'Université, Paris. — Dessins.

Morin-Gonstiaux, 169, boulevard Péreire, Paris. — Photographies.
Perret Frères, 25 *bis*, rue Franklin, Paris. — Dessins.
Plumet, 49, avenue Victor-Hugo, Paris. — Dessins.
Redont (Édouard), à Reims. — Dessins.
Sauvage, 2, square Moncey, Paris. — Dessins.
Trélat (Gaston), 2 *bis*, avenue des Gobelins, Paris. — Dessins.
Vandremer (Émile), 23, quai Conti, Paris. — Photographies.

COMPARAISONS STATISTIQUES

Vingt-sept Architectes avaient répondu à l'appel de cette Exposition d'Art moderne.

Si nous comparons le nombre des adhérents-architectes à cette Exposition avec ceux des Expositions de Saint-Louis et de Liège, nous constatons une grande progression depuis 1904.

Exposition de Saint-Louis :	17	Architectes.
Exposition de Liège :	14	—
Exposition de Milan :	27	—

Pour les surfaces occupées par la même Classe :

A l'Exposition de Saint-Louis :	150 m².	
A l'Exposition de Liège :	470	—
A l'Exposition de Milan :	750	—

Si, comme nous le souhaitons, cette progression continue, nous sommes assurés que la Classe 66 occupera un palais entier à la prochaine Exposition internationale.

OPÉRATIONS DU JURY

LISTE

DES MEMBRES DU JURY

MM. Diégo Brioschi,	Italie.	MM. Horta,	Belgique.
Donghi,	—	Maquet,	—
Cassi,	—	Baumann,	Autriche.
Benvenuto Pesci,	—	Koterd,	—
Angelo Savoldi,	—	Massimiliano,	Hongrie.
Ferrini,	—	Katono,	—
Stacchini,	—	Crako,	Hollande.
Marchesi,	—	Protopopoff,	Russie.
Bazzani,	—	Bagatti,	Bulgarie.
Sommaruga,	—	Gloineff,	Amérique latine.
Friésé,	France.		

Membres suppléants.

MM. Conconi,	Italie.	MM. Taravati,	Italie
Lombardi,	—	Boni,	—
Ravasco,	—	Legros,	France.

Les Membres du Jury se réunirent le 4 octobre 1906, dans les locaux des Comités d'organisation, et procédèrent à l'élection du Bureau.

Furent élus :

Président : M. Savoldi, Architecte, Italie.
Vice-président : M. Baumann, Architecte de Vienne.
Secrétaire : M. Brioschi, Architecte de Milan.

M. Savoldi, en prenant possession de la présidence, prononça une allocution fort aimable. Après avoir souhaité la bienvenue à tous les Jurés étrangers, il rappela l'étendue de leur rôle et témoigna l'assurance de la justesse de leurs jugements, tous les Membres du Jury des Arts Décoratifs étant des artistes dont la valeur était suffisamment établie. Ces paroles furent accueillies par des applaudissements unanimes.

Il fut décidé que les Jurés feraient un travail préparatoire sur les Exposants de leur nation, à seule fin de pouvoir proposer au Jury les récompenses à leur attribuer.

M. Friésé demanda la parole pour faire remarquer que la France qui comptait plus de soixante Exposants, n'était représentée que par un Juré titulaire et un Juré suppléant, tandis que d'autres Nations, avec quelques Exposants seulement, avaient deux Jurés. Nous ne parlerons pas de l'Italie, qui avait quarante-sept Exposants inscrits : sur ce nombre, quarante Exposants seulement figuraient à l'Exposition; ils étaient cependant représentés au Jury par dix Jurés titulaires et cinq Jurés suppléants.

Une demande de titularisation fut faite au Comité de direction pour M. Legros, notre juré suppléant.

Il fut encore convenu que pour les récompenses, lorsque la majorité serait acquise à un exposant, les cotes votées ensuite ne pourraient être inférieures à celles prévues pour la récompense accordée.

Enfin, M. Friésé présenta M. Besdel au Jury comme rapporteur pour la France. Celui-ci fut autorisé immédiatement à suivre toutes les opérations pour qu'il pût prendre les notes qui lui étaient nécessaires pour dresser son rapport.

Les opérations du Jury commencées le 4 octobre furent closes le 12 octobre au soir.

DESCRIPTION DES EXPOSITIONS

FRANCE

L'Exposition de la Classe 66 était installée dans le pavillon des Arts Décoratifs Français, que nous reproduisons ci-après.

Ce pavillon était l'œuvre d'un architecte italien, M. Bongi, de qui nous parlerons dans la Section italienne.

La façade, que le lecteur a sous les yeux, a été traitée conformément au programme qui avait été imposé. Toute cette décoration est riante et réussie dans son exécution.

Tout en regrettant que ce pavillon, spécialement construit pour notre Exposition, n'ait pas été l'œuvre d'un de nos compatriotes, nous constatons que notre confrère italien en a réussi pleinement l'édification. La note décorative et tous les motifs qui la composent, sont en moderne, de bon goût et de proportions bien heureuses.

Les médaillons dont sont décorés les pilastres d'angles sont avec des cours de feuillages et de fleurs qui encadrent harmonieusement les motifs. Tous les détails moulurés sont bien proportionnés ; les fleurs et les têtes qui les agrémentent sont bien décoratives et ont un caractère bien approprié à l'architecture de ce pavillon.

La décoration intérieure a été l'œuvre de notre collègue M. de Montarnal (Joseph), architecte en chef de la Section française. C'est une atténuation aux regrets que nous manifestons plus haut.

Aussitôt entré dans ce vaste bâtiment, où étaient réunies toutes les Expositions classées par le Comité italien dans l'Art Décoratif, nous ressentions ce sentiment bien naturel, qui se traduit par la confiance que nous avons en nos nationaux, et la certitude que la supériorité de nos produits est toujours incontestable.

Notre confrère, M. de Montarnal, dont le talent n'est plus à

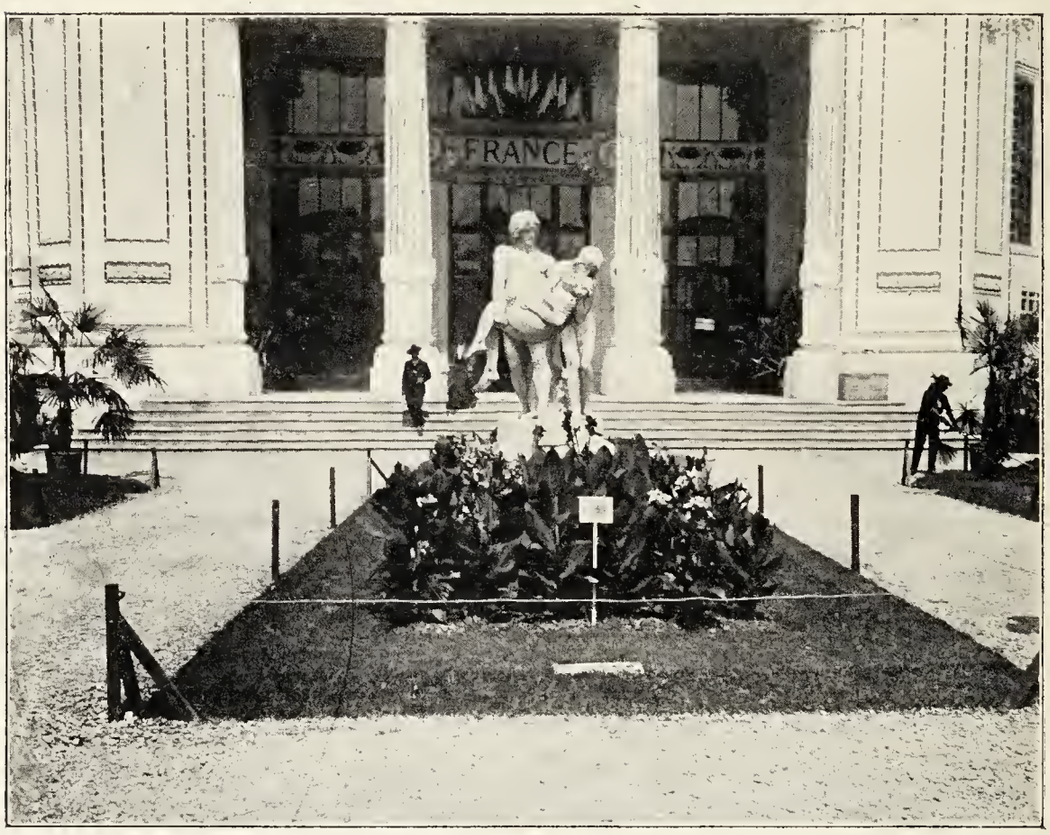

Fig. 1. — Pavillon des Arts Décoratifs Français.

éprouver, nous a montré, comme il l'avait déjà fait dans les précédentes Expositions internationales, notamment à Saint-Louis et à Liège, l'habileté et le savoir dans la conception de ces installations et pour les décorer avec goût et à-propos.

Il sait si bien encadrer nos produits, il leur fait des arrangements si heureux de proportion et si bien compris pour les faire ressortir, qu'on les admire encore davantage.

Nous lui devons aussi la décoration de ce grand hall, qui a été traité en moderne avec cette note gracieuse qui le fait apprécier et aide à le faire accepter de tous. Les plafonds, les soffites, les

Fig. 2. — Salon d'honneur de la Section Française.

baies, les pilastres, les angles, sont autant d'études dessinées et réussies pour le but que l'architecte décorateur a voulu atteindre.

Au centre de ce grand vaisseau, nous avons le Salon d'honneur, autre œuvre de M. de Montarnal.

Après avoir parcouru et admiré la décoration générale de notre installation des Arts Décoratifs, nous éprouvons, devant ce salon, un sentiment de fierté bien nationale.

Certes, les progrès en art nouveau sont incontestables, mais combien faudra-t-il faire encore de chemin et d'efforts pour arriver à un équivalent de notre belle architecture française?

Si ce salon n'a pas été traité en moderne, il a cependant été édifié dans une forme peu commune. Il est composé de quatre piliers et huit colonnes; le sol est surélevé, et toute la décoration architecturale est bien française. La sculpture bien appropriée et surtout bien raisonnée, qui garnissait cette belle architecture, avait un grand caractère malgré le peu de surface murale décorable. Les colonnes et les pilastres, moulurés et ornés avec goût, révélaient l'étude approfondie qui a présidé à l'édification et à la décoration de ce salon, dont les heureuses proportions rendaient l'aspect encore plus agréable.

La corniche extérieure et les motifs sculptés aux armes de France étaient rehaussés d'ornements riches dans les formes et dans l'exécution; les vases qui ornent par couples les dessus des pilastres d'angle méritent une mention spéciale pour leur effet très décoratif.

En résumé, ce spécimen de notre architecture était admirable. La tonalité de la peinture faisait bien ressortir tous les détails de ce salon.

Le Grand-Prix décerné à M. de Montarnal, était la juste récompense des travaux remarquables que nous venons de décrire.

Une Médaille d'or, a été décernée à M. Cartolezzi, sculpteur, pour ses sculptures ornementales de ce salon.

EMPLACEMENTS

OCCUPÉS PAR LES EXPOSANTS

Le plan de l'exposition de notre Classe, que nous reproduisons ci-après, indique l'emplacement réservé à chaque Exposant.

La surface totale occupée était de 750 mètres carrés environ.

La décoration comprenait une cimaise par le bas avec étoffe recouvrant les murs; au-dessus de cette cimaise, les châssis des Exposants garnissaient les murs qui se terminaient par une frise décorative due à M. Jourdain (Francis).

Cet artiste peintre de talent, fils de notre Président, nous a donné un spécimen de ses belles études en art moderne.

Les faces des ensembles étaient encadrées agréablement par des pilastres et des traverses bien en harmonie avec les expositions. Ces cadres et ces traverses étaient également conformes au programme que nous avons respecté aussi bien dans l'installation que dans les expositions.

Nous devons les travaux de décoration de notre emplacement et la répartition bien comprise pour mettre en valeur tous les Exposants de notre Classe à M. Collin, architecte de notre installation, à qui nous adressons toutes nos félicitations.

Ce travail lui valut le Diplôme de ***Bon mérite***, que lui a décerné le Jury.

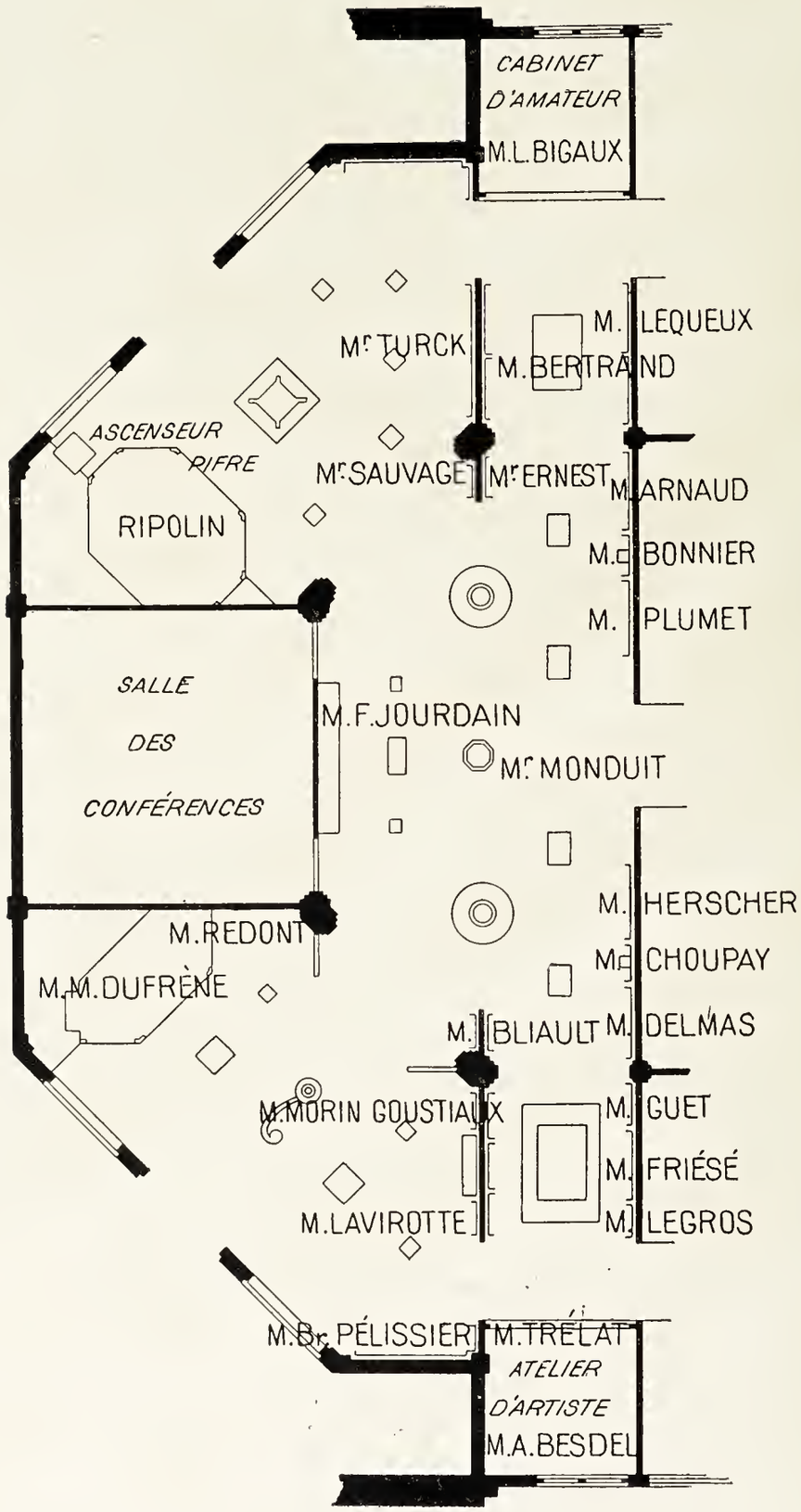

Fig. 3. — Plan du Groupe VIII. — Classe 66.

Hors-Concours.

M. Dervillé, Membre du Jury supérieur, Hors-Concours.

Nous connaissons tous la maison de marbrerie de M. Dervillé; son éloge n'est plus à faire.

Il est certain que si cet Exposant n'était pas Hors-Concours, il aurait pu accepter la lutte avec ses concurrents italiens, qui excellent aussi dans la taille des marbres; la plus haute récompense lui aurait été accordée.

L'exposition des marbres que le Jury a eu à examiner était particulièrement intéressante, par la variété des diverses provenances, par la présentation et aussi par le fini du travail des échantillons figurant dans cette exposition spéciale, depuis le blanc le plus pur jusqu'au coloré le plus vif. Tous ces types étaient exposés avec des tailles différentes que comporte ordinairement ce matériau.

A côté des échantillons travaillés, il y avait des blocs de même marbre, bruts sur certaines faces et polis sur les autres.

M. Friésé, Architecte-Ingénieur, Membre du Jury, Secrétaire du Groupe, exposait cinq cadres représentant quelques-uns des grands travaux très intéressants qu'il a exécutés dans sa belle carrière.

Deux de ces cadres renfermaient les rendus de la façade et de la coupe transversale d'une usine du chemin de fer métropolitain de Paris. Ces rendus sont faits avec tout le talent que l'auteur a révélé dans la conception de cette usine modèle. Dans la coupe, les appareils figurent à leurs emplacements et les rendus de ces appareils sont l'expression absolue de la vérité.

La façade, où la brique a été employée comme matériau principal avec la pierre, présente, dans son ensemble, un grand caractère architectural, avec une décoration bien appropriée à ces travaux, où l'art de l'ingénieur s'allie au talent incontestable de l'Architecte.

Dans les autres cadres, nous voyons des photographies de façades d'autres usines du chemin de fer métropolitain, notamment :

L'usine d'électricité du quai Jemmapes;

L'usine génératrice d'électricité avec sa façade sur la rue de Bercy;

Et une façade sur le quai de la Rapée.

L'Exposant a su tirer parti, dans ces usines, de tout ce qui com-

posait ces grandes façades pour leur donner un aspect agréable et décoratif; les couvertures bien établies les coiffent adroitement et les conduits de fumée qui existent au-dessus de ces combles, concourrent par leur place judicieusement choisie et leur symétrie à décorer l'ensemble de ces bâtiments.

Dans les expositions très variées que les Architectes ont faites à la Classe 66, certaines furent particulièrement intéressantes et très appréciées, notamment celle de M. Legros (Georges), Architecte

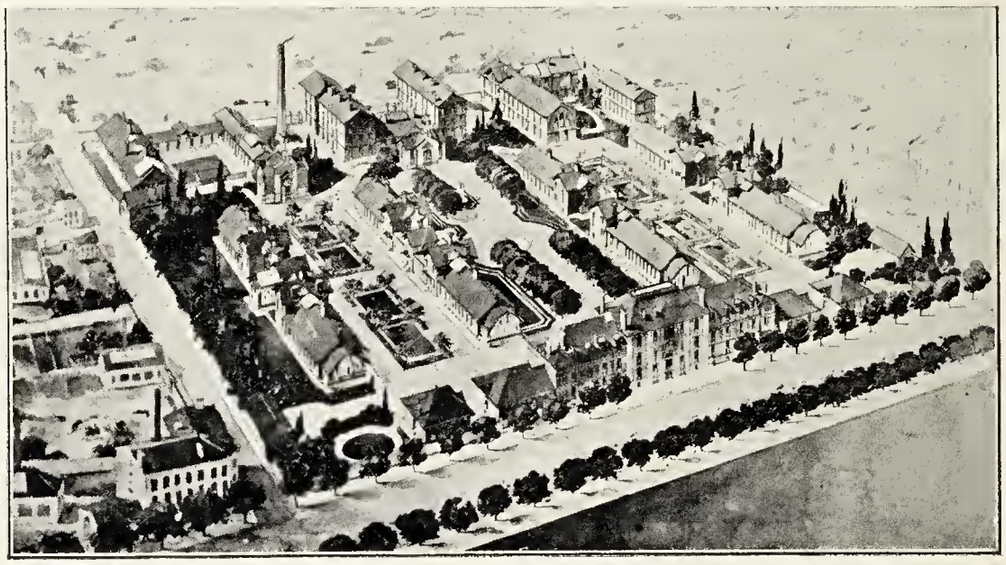

Fig. 4. — Hôpital Boucicaut. — MM. Legros, architectes.

Membre du Jury, constituée par une vue perspective de l'Hôpital Boucicaut, rue de la Convention, à Paris.

Cette fondation de bienfaisance, due à la générosité de Mme Boucicaut, fit l'objet d'un concours public : MM. Legros (A.), architecte-voyer en chef de la ville de Paris et son fils Legros (Georges), architecte de la Ville de Paris y obtinrent un Premier prix.

L'Administration de l'Assistance publique se plaît à donner comme modèle cette construction pour les établissements similaires.

Ce travail a obtenu une Médaille d'or à l'Exposition de 1900, et l'Institut de France, en lui décernant le Prix Bailly, a consacré indiscutablement la haute valeur des architectes, qui le conçurent.

Tous les pavillons d'isolement qu'il comporte sont autant d'études différentes, où MM. Legros, tout en observant d'abord les lois de l'hygiène, ont apporté une variété de lignes et de tons qui modifient heureusement l'aspect de ce nouvel asile de la douleur, en lui donnant un je ne sais quoi de gaîté que nous n'étions pas habitués à trouver à nos hôpitaux.

Tous ces bâtiments, un peu genre châlets, sont construits en matériaux aux tons chauds et riants. Les charpentes des toits, dans leurs avancées, et les lucarnes sont peintes en vert, couleur qui s'harmonise agréablement au rouge vif des tuiles et des briques.

M. Legros, ***Hors Concours***, fut félicité par tous les Membres du Jury.

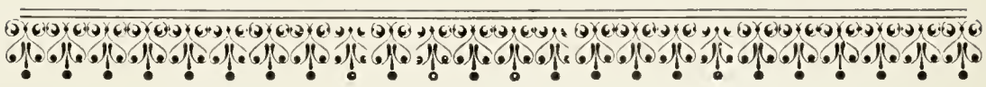

ENSEMBLES

Trois architectes ont pu, conformément à l'invitation qui avait été faite, constituer des ensembles. Ces expositions spéciales ont été traitées exclusivement en moderne. Nous adressons aux collaborateurs qui nous apportèrent leurs talents et leurs exécutions désintéressées nos plus flatteurs compliments et nos sincères remercîments. Il ne s'agissait pas seulement d'établir des projets et de faire des dessins, il fallait de bonnes volontés artistiques et industrielles pour les exécuter.

Ces trois ensembles furent l'œuvre de soixante-seize collaborateurs artistes et industriels, répartis comme il suit :

Ensemble de M. Besdel : 11 collaborateurs.

Ensemble de M. Frantz-Jourdain : 18 collaborateurs.

Ensemble de M. Bigaux : 47 collaborateurs.

S'il revient aux directeurs de ces groupements l'honneur d'avoir réuni et guidé ces exposants spéciaux, les exécutants ont une large part du succès que ces expositions ont remporté et des nombreuses félicitations dont elles furent l'objet de la part des visiteurs.

Grands Prix.

Devanture d'art moderne.

M. Frantz-Jourdain, Président du Groupe, avait exposé une partie de devanture des grands magasins de la Samaritaine, actuellement en construction.

Nous savons avec quel goût architectural et avec quel talent notre distingué Président a étudié et conduit ces remarquables travaux, qui n'ont rien de comparable à tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour dans les grands magasins similaires.

Si ce talent apparaît dans tout son éclat dans cette brillante construction, nous reconnaissons à côté de l'artiste, l'éminent constructeur dont la grande réputation a inspiré la confiance indispensable pour une opération de cette importance.

Notre Président, qui est un ardent dans l'art moderne, avait complété son ensemble par des photographies de ces superbes magasins, que nous sommes heureux de reproduire plus loin.

La menuiserie de cette partie de devanture a été exécutée par la maison Jeanselme, de Paris. Elle comprenait : les grands châssis, les bâtis des caissons et la corniche qui étaient d'une exécution soignée : les assemblages, les moulures et leurs raccordements étaient minutieusement faits. Le bois utilisé était d'un choix bien approprié à sa destination.

Les panneaux des caissons en cuivre repoussé de la maison Schenk, étaient d'un bel effet décoratif et le panneau en mosaïque dorée, de la maison Bichi, formait une base heureuse à ces volets de caissons.

La partie supérieure composée de branchages aux sinuosités bien comprises, terminaient artistement ces panneaux de caissons, surmontés eux-mêmes de consoles gracieuses pour supporter le tableau de cette devanture.

La plinthe et le panneau de soubassement du caisson en grès décoré de Bigot, étaient, non seulement bien appropriés, mais ils complétaient la décoration chatoyante de cette vitrine de boutique.

Le panneau de soubassement en fer forgé, de la maison Schwartz et Meurer, était d'une très belle exécution; sa composition décorative avec feuilles d'églantier méritait, pour sa conception et pour son exécution, une mention spéciale.

La Maison Schwartz et Meurer aurait certainement obtenu une haute récompense pour ses diverses expositions, si M. Meurer n'eût été Membre du Jury : elle était, pour cette cause, Hors-Concours.

La vitrine de cette façade de magasin était garnie intérieurement d'une variété bien artistique de statuettes, de vases et de bustes en bronze, grès, terre cuite, biscuit, etc. Tous ces objets complétaient heureusement cette exposition.

De l'exposition si intéressante de notre Président, nous reproduirons ci-dessous, d'abord une façade de la "Samaritaine".

Le fer y joue le principal rôle décoratif comme matériau unique

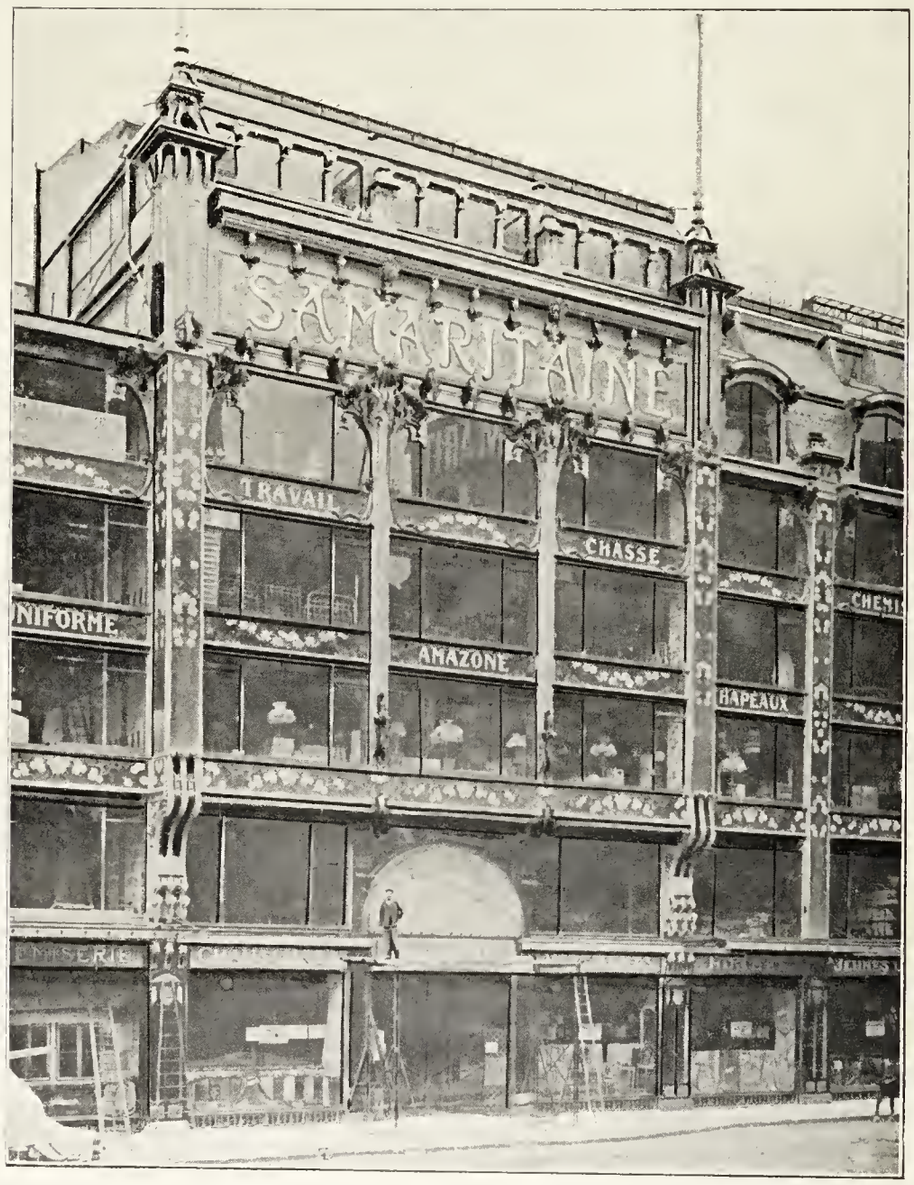

Fig. 5. — Façade de la Samaritaine. — M. Frantz-Jourdain, architecte.

dans la construction. L'architecte lui a fait rendre le maximum de décoration qu'il peut donner.

Les poteaux qui tiennent lieu de piliers, se terminent en épanouissement où des feuilles stylisées de houx avec enroulements gracieux

forment, avec l'agrafe qui embrasse le chêneau, un chapiteau bien décoratif au sommet de ces poteaux.

La lave émaillée est un autre matériau employé dans la décora-

Fig. 6. — Façade de la Samaritaine. — M. Frantz-Jourdain, architecte.

tion de ces intéressantes façades comme remplissages et panneaux-enseignes décorés de fleurs et feuillages avec inscriptions. Ces panneaux ont été dessinés par M. Jourdain (Francis), peintre décora-

teur de grand talent, fils de l'architecte : nous lui adressons tous nos compliments.

Pour terminer l'aperçu, bien trop sommaire que nous avons donné

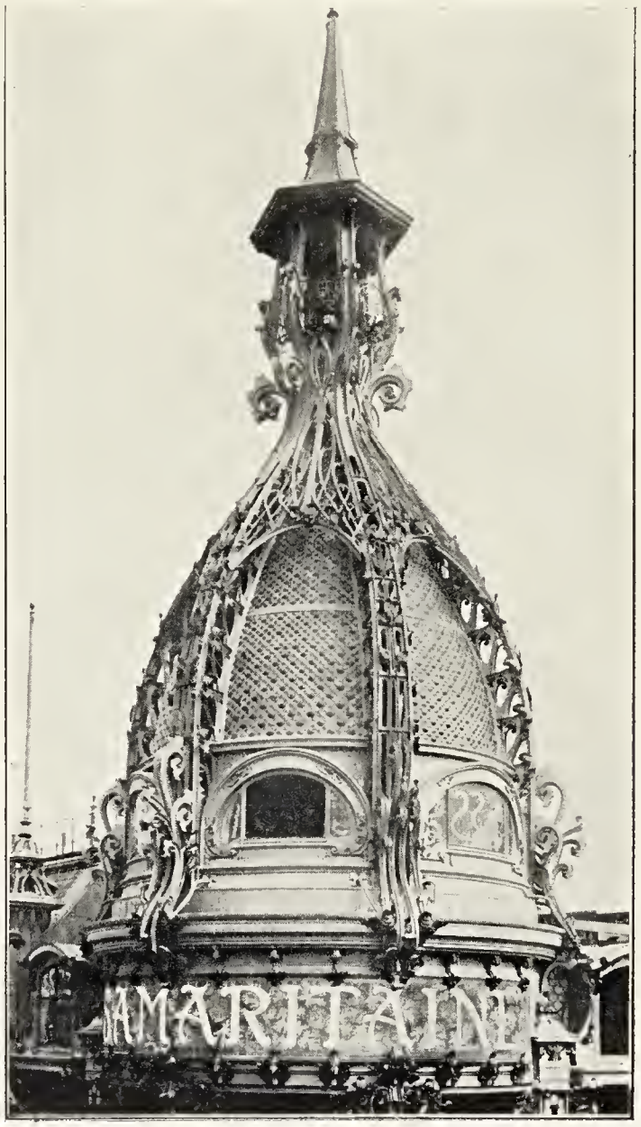

Fig. 7. — La Samaritaine. — Le Campanile.
M. Frantz-Jourdain, architecte.

de l'exposition de M. Frantz-Jourdain, nous reproduisons le campanile ci-dessus.

Nous ne voulons pas entreprendre la description de ce travail remarquable de décoration nouvelle où le fer a été traité avec un

talent au-dessus de tout éloge, et où l'exécution a surpassé tout ce qui avait été fait jusqu'à ce jour en décoration de fer forgé. La reproduction que nous en donnons dira mieux que la plume combien l'œuvre est belle et justifiera l'admiration que nous inspire son auteur et ses précieux collaborateurs, MM. Schwartz et Meurer : nous adressons à tous nos compliments les plus flatteurs.

Atelier d'artiste.

L'exposition de M. Besdel, Vice-président de la Classe, comprenait l'atelier d'artiste dont nous reproduisons ci-après une vue intérieure.

Cet atelier fut édifié sur les projets et les dessins de l'exposant avec la précieuse collaboration d'artistes et industriels dont nous parlerons en décrivant cette exposition d'ensemble.

La façade de cet atelier est formée dans la partie haute d'un imposte en fer forgé exécuté par la maison Schwartz et Meurer, de Paris.

Les feuillages qui garnissent les encadrements des glaces sont d'une exécution tout à fait artistique; les enroulements et les parties de fer sculpté ont l'apparence de la réalité. Chaque assemblage révèle, de la part de ces artistes ferronniers, une sûreté de travail telle que le fer paraît être, entre leurs mains, le matériau le plus malléable et le plus souple.

Les rampes, de chaque côté de la baie d'entrée, qui complètent cette façade sont composées de deux pilastres ornés surmontés de deux statuettes de danseuses qui viennent donner la note gaie à la porte de ce stand. Chaque rampe est formée de panneaux, où le sculpteur, M. Raynaud (Léon), a apporté, avec son talent, l'habileté de l'artiste ornemaniste pour l'exécution de ces staffs qui étaient très décoratifs.

M. Raynaud avait également exposé, dans cet atelier la cheminée bien décorative qui figure dans la reproduction que nous donnons. Cette cheminée monumentale est à deux corps, une glace est ménagée dans la partie supérieure. Toute la décoration est composée de feuillages enlacés de fruits divers, les étagères à droite et à gauche ont chacune une décoration spéciale exécutée dans l'esprit adopté pour cette haute décoration. Sur le couronnement

de cette superbe cheminée, un chat vient rompre la ligne de finission et lui donner une pointe d'originalité qui s'harmonise bien avec la décoration de ce sujet.

La corniche au pourtour du plafond était dans la même note et

Fig. 8. — Atelier d'artiste. — M. Besdel, architecte.

contribuait à rehausser l'éclat, bien artistique, des sculptures présentées par M. Raynaud.

Le foyer en marbre de différents tons avec incrustations avait été très soigneusement exécuté par la maison Cahen (Alphonse), qui exposait une réduction d'édicule en marbres de différentes provenances, orné de bronze ciselé.

L'exécution de cet édicule était très soignée et la réunion des différents marbres, du granit et du bronze était d'un excellent effet.

Le rétrécissement circulaire à double courbure de la cheminée avait été exécuté en cuivre rouge martelé avec une précision de courbe toute particulière par la maison Digard (Sébastien), qui avait aussi fourni le cadre de ce rétrécissement, également en cuivre et d'une mouluration parfaite.

Le plafond de cet ensemble était en verre décoré peint par M. Picard, de Paris. La pureté des tons et l'exécution très artistique de cette peinture sur verre ont été très remarquées. La fleur d'iris était surtout employée,et sa couleur se mariait harmonieusement aux compositions de feuillages de la même plante.

En définitive, ce plafond était réussi et fermait heureusement ce salon. Son auteur a mérité les compliments les plus flatteurs.

La maison Quantin (Charles), avait exécuté les fers des grands châssis.

Cet habile ferronnier avait garni les bandes d'encadrement de branchages avec feuilles martelées; le tout exécuté avec soin complétait artistiquement ce plafond.

Nous devons mentionner spécialement la maison Ausseur et Hipp qui fournit les menuiseries artistiques de cet atelier.

Elles comprenaient les lambris avec tablettes d'appui, cadres au-dessus et la porte à deux vantaux, le tout en bois des Iles, en deux tons, décorés en lithomarquetterie par un système d'application, propriété de cette maison.

La mouluration était profilée avec un art remarquable, les assemblages et les raccordements des bois étaient d'une exécution minutieuse et le système de décoration employé sur les panneaux était aussi artistique que riant, grâce à l'application et aux couleurs variées.

Les champs encadrant les étoffes au-dessus des lambris tranchaient agréablement sur les tons de l'étoffe tout en lui laissant sa valeur.

Les ferrures de luxe, pour la porte, fournies par la maison Fontaine et Vaillant étaient de composition spéciale pour l'exposition; les formes des plaques de propreté et des béquilles, celles des angles de réunion, des cadres des panneaux au-dessus de la cimaise, étaient appropriées à cette ébénisterie qu'elles complétaient dans leur genre nouveau et artistique.

La frise supérieure sous la corniche exécutée par M. Cornil

(Georges), peintre décorateur distingué, couronnait bien agréablement le haut des murs de l'ensemble.

Cette frise, bien moderne dans sa composition, dans les sujets qu'elle représentait et dans les plantes empruntées à la nature, était dessinée avec beaucoup de talent et la peinture était artistiquement faite.

Elle représentait les quatre saisons sous forme d'oiseaux, de fleurs et de fruits.

Tous ces éléments contribuaient à orner cette large bordure décorative. Ils se présentaient avec une exactitude scrupuleuse dans la forme et dans les couleurs, et l'artiste qui a peint ces riants sujets, mérite tous nos compliments pour leur composition et leur exécution à effet aussi agréable qu'artistique.

Nous rappellerons que M. Cornil avait été choisi par le Jury comme Expert, et que, de ce fait, il était Hors-Concours.

Dans les objets exécutés spécialement pour décorer cet ensemble, nous signalerons les chenets avec un jeu de pelle et de pincettes que M. Busson (Achille), avait créés pour garnir l'intérieur de la cheminée que nous avons décrite.

Le travail de forge, de martelage et d'ajustage que nous avons constaté pour l'exécution de ces pièces d'art est au-dessus de tout éloge. Ce n'est plus du martelage, c'est de la sculpture dans une masse de fer pour y incruster des figures humaines à l'expression la plus naturelle : on peut dire que l'artiste sculpteur sur fer a réuni toutes les difficultés de ciselure, d'ajustage et de martelage, pour avoir le plaisir de les vaincre.

Cette garniture de cheminée d'un genre nouveau avait trouvé sa place dans notre exposition où elle complétait avec à-propos la belle cheminée et terminait artistement notre ensemble.

Parmi les objets d'art qui figuraient dans l'atelier d'artiste, nous citerons ceux que M. Kovacs, ferronnier d'art de grand talent, avait exposés.

Le travail admirable de fer martelé comprenait un vase avec fleurs et feuilles en même métal, un cadre de photographies, un cadre de glace et une grande feuille.

L'exécution artistique de ces divers objets peut être considérée comme la plus parfaite dans les travaux de ce genre; les fleurs, les feuilles et les tiges qui les soutiennent, sont la copie scrupuleuse de la nature.

Parmi les objets exposés par M. Kovacs figurait un masque qui

réunissait toutes les difficultés que le ferronnier peut rencontrer dans des travaux de ce genre; elles ont été toutes aplanies, et ce masque a fait l'admiration des connaisseurs.

En résumé, l'atelier d'artiste méritait, pour son exécution, le nom qui lui a été donné, d'autant plus que ceux qui ont contribué à son édification y ont apporté une note artistique bien appropriée à l'ensemble.

Cabinet d'art moderne.

M. Bigaux (Louis), Artiste décorateur, Président de la Classe 66 C, avait fait exécuter, sur ses dessins, le Cabinet d'Art moderne dont nous reproduisons ci-après une vue d'ensemble.

Ce Cabinet d'Art moderne constituait une œuvre bien remarquable, tout à fait conforme au programme italien.

Les détails, dessinés par le Président de la Section C de notre Classe, sont empreints d'un sentiment artistique approprié pour tous les éléments qui concouraient à cet ensemble. Ils ont fait l'objet d'études parfaites au point de vue de l'Art et de l'Industrie.

On y admirait notamment une porte en bois naturel, avec traverses et montants de formes très gracieuses, avec panneaux sculptés avec soin et talent. Les ferrures étaient ciselées avec art et ornaient agréablement cette porte.

Les lambris se remarquaient grâce au choix du bois employé et par leur exécution irréprochable et tout à fait soignée.

Nous avons apprécié des panneaux de lambris en broderies d'un effet peut-être original, mais bien artistique et d'un emploi nouveau.

Les portes en fer forgé étaient à mentionner tout particulièrement au point de vue de l'art, de l'étude et de l'exécution, et l'Exposant qui les a exécutées mérite des éloges pour le fini du travail et la minutie des ajustages. Les parties en fer martelé et repoussé donnaient à ces portes le cachet artistique que l'auteur sait si bien rendre dans tous ses détails.

Les vitraux ornés d'émaux, qui garnissaient ces ferronneries, étaient aussi de belle composition et de très bonne exécution; les tons employés faisaient bien ressortir les formes des remplissages des portes.

Pour terminer la description sommaire de l'ensemble de l'expo-

sition de M. Bigaux, nous signalerons la frise décorative qui garnissait agréablement le haut des murs.

Des meubles et de nombreux objets d'Art complétaient ce cabinet.

Fig. 9. — Cabinet d'art moderne, d'après les dessins de M. Bigaux.

Le Rapporteur manquerait à son devoir s'il n'affirmait que cet ensemble a eu, dans l'Exposition des Arts Décoratifs, un succès bien mérité : la haute récompense obtenue par M. Bigaux confirme cette assertion.

M. Bonnier (Louis), Président de la Classe 66 A, Architecte-conservateur du Palais de l'Élysée, Architecte-voyer en chef de la

Ville de Paris, exposait les photographies d'un Hôtel qu'il a construit dans la banlieue de Paris.

La décoration des façades de ce grand châlet est formé de

Fig. 10. — Vue d'un hôtel aux environs de Paris. — M. Bonnier, architecte.

l'ensemble même des matériaux employés, sans mouluration inutile, avec adresse et beaucoup de talent.

Les parties en encorbellement sur charpente apparente, les avancées des toits et les pans de bois concourent à former une décoration peut-être originale, mais bien comprise.

Les lucarnes, d'un genre bien spécial, contribuent, avec les

parties en pénétration et les souches, à donner à cet hôtel une silhouette agréable.

Les vérandas en charpente apportent à ces façades une note décorative de bon goût.

Les vases posés sur consoles à hauteur du balcon sont d'un bel

Fig. 11. — Vue d'un hôtel aux environs de Paris. — M. Bonnier, architecte.

effet; ils donnent, par leur forme et leur couleur, un sentiment de gaîté bien trouvé.

Les pelouses, les arbres, les boules au ras du sol sur les limons des perrons, rendent l'ensemble de cette grande maison de campagne encore plus attrayant et lui constituent un cadre admirable.

M. Plumet (Charles) Architecte à Paris, Secrétaire de notre Groupe, avait une exposition des plus intéressantes dans le style demandé.

Dans ces belles façades de constructions, toutes très intéressantes, le sentiment artistique de l'Exposant domine dans l'Art moderne d'une façon générale, et le talent de l'architecte décorateur se révèle dans tous les détails du genre nouveau avec l'idée bien arrêtée de plaire toujours.

Cette exposition comprenait :

1° Une maison de rapport construite en brique et pierre, Avenue Malakoff, à Paris. Cette construction, datant de 1895, est encore légèrement influencée par certaines formes romanes ou gothiques.

2° Une façade de construction édifiée rue de Tocqueville qui est couronnée par un balcon à colonnes d'un très bel effet décoratif et dont les formes sont davantage dégagées du souvenir des anciens styles.

3° La façade bien intéressante d'une autre maison de rapport, Avenue Victor-Hugo, que nous reproduisons ci-contre.

Fig. 12. Façade de maison, avenue Victor-Hugo. M. Plumet, architecte.

Cette façade en pierre de taille, dans laquelle l'idée du style moderne s'affirme de plus en plus, et dont la porte d'entrée est décorée de sculpture de Schnegg, ainsi que les dessus des fenêtres, avait un beau caractère.

Les balcons couverts ainsi que la balustrade supérieure et les

lucarnes terminent bien artistiquement cette maison de rapport.

4° Un petit hôtel particulier, entièrement conforme au programme, figurait également dans cette Exposition.

5° Un château construit à Chènemoireau, dans le Loir-et-Cher, traité également avec beaucoup de talent.

6° Pour terminer la description bien sommaire des châssis de

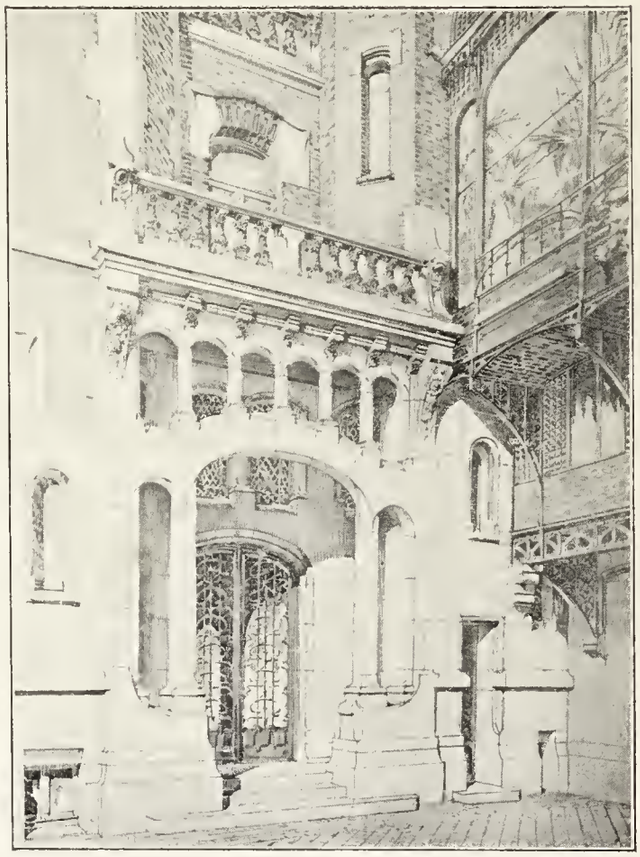

Fig. 13. — Porche d'un hôtel, avenue du Bois de Boulogne.
M. Plumet, architecte.

M. Plumet, nous reproduisons ci-dessus le porche en pierre ajourée d'un hôtel particulier situé Avenue du Bois-de-Boulogne, à l'angle de l'Avenue Malakoff.

Les dessins qui représentaient ces intéressantes édifications étaient d'une habileté remarquable ; les rendus à la plume, faits de main de maître, ont retenu l'attention du Jury, et la haute récompense qui fut accordée à M. Plumet, prouve combien son exposition a été appréciée.

M. Redont (E.), Architecte-Paysagiste, avait une exposition d'un autre genre que celles que nous venons de décrire. Elle comprenait un grand cadre avec aquarelles représentant les très remarquables travaux du paysagiste.

C'est d'abord une reproduction des parcs et jardins de la ville de Reims que nous publions ci-dessous.

L'Exposant a fourni non seulement l'idée de l'ornementation,

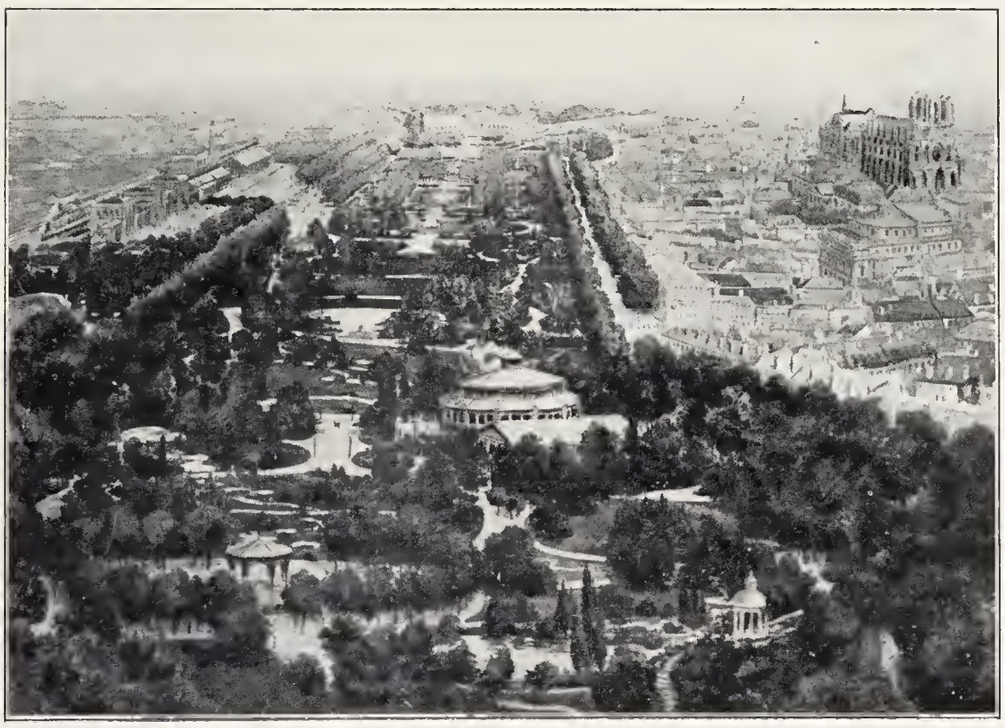

Fig. 14. — Parcs et jardins publics de la ville de Reims. — M. Redont, architecte.

mais il a su tirer parti de toutes ces grandes plantations pour décorer et ombrager bien agréablement ces belles promenades.

Les kiosques qui émergent de ces verdures, sont dus à M. Redont. Ces constructions rustiques augmentent la note gaie et originale de ces grandes allées.

Nous citerons encore, et tout spécialement, parmi les travaux de cet Exposant, le magnifique parc de l'Exposition de Bucarest, dont nous reproduisons également une vue générale.

Dans tous les travaux de M. Redont, se révèle un réel talent de paysagiste. L'artiste leur donne la note voulue et bien appropriée pour les grands décors que doivent former ces plantations, soit

dans les promenades, soit comme cadre à des palais ou constructions diverses, notamment :

Parcs et jardins des résidences royales de Roumanie;

Parcs et jardins publics de la ville de Craiova (Roumanie);

Parcs et jardins du Domaine de la Chaussée, à Bougival (Seine-et-Oise);

Parcs et jardins du Domaine de San Paolo (Italie);

Fig. 15. — Exposition de Bucarest (Roumanie). — M. Redont, architecte.

Parcs et jardins du Domaine de Marchais (Aisne);

Parcs et jardins de la Villa Ormond, à Montreux (Suisse); représentés par des aquarelles à l'Exposition.

Toutes ces reproductions ont valu à M. Redont, un Grand-Prix, que le Jury lui a accordé à l'unanimité.

Ville de Paris

M. Bouvard (J.), Directeur des Services d'Architecture et des Promenades et Plantations, de la Voirie et du Plan de Paris, Commissaire général des Fêtes et Expositions municipales, avait orga-

nisé l'exposition bien remarquable et très intéressante de la Ville de Paris. Elle occupait dans le Palais des Arts Décoratifs, un grand salon, une galerie et deux petits salons.

Ces salons ont été décorés et installés par M. Bouvard (Roger), Architecte délégué de la Ville de Paris pour cette installation.

Fig. 16. — Exposition de la Ville de Paris. — M. Bouvard, architecte.

Tous les objets étaient présentés avec avantage; les cadres, que la décoration bien étudiée leur avait donnés, faisaient ressortir tous ces spécimens de médailles, photographies, tableaux, plans, projets, volumes, etc., etc.

La reproduction ci-dessus révèle que l'Architecte de la Ville de Paris s'est conformé au programme.

Les meubles étaient de belle composition ; la cheminée avait été

étudiée avec talent, son exécution en marbre était irréprochable pour la taille et pour les belles sculptures qui la décoraient.

Nous savons avec quelle sollicitude et quel soin l'éminent Directeur des Services d'Architecture de la Ville de Paris s'occupe de la conservation des grandes constructions monumentales que Paris possède; sa haute compétence dans l'art de bâtir et l'impulsion puissante qu'il donne dans les constructions nouvelles pour que la grande ville conserve sa renommée universelle : tout cela constitue pour M. Bouvard (J.) des titres particuliers à la reconnaissance de tous et à notre admiration.

Pour le Groupe qui nous intéresse, nous citerons les projets et reproductions que M. Bouvard (J.) avait choisis pour figurer dans ces Salons spécialement aménagés par la Ville de Paris.

M. Nénot (Paul), Architecte : Sorbonne. Monographie.

Service d'Architecture

M. Blavette (Victor-Auguste), Architecte : Spécimen de Groupe scolaire, rues de Ménilmontant et des Panoyaux. — 1 Châssis : plan du rez-de-chaussée, plan du premier étage, façade prise sur place.

M. Blondel (Charles-Camille), Architecte : Spécimen de Groupe scolaire, 105 *bis*, rue de l'Ourcq. — 1 Châssis : plan des fondations et des caves, plan du rez-de-chaussée, plan du premier étage, plans des combles et des salles de dessin, développement des façades, détail des façades, vue perspective d'ensemble, photographie.

M. Bonnier (Louis), Architecte : Spécimen de Dispensaire antituberculeux, rue des Pyrénées (Legs Jouve-Rouve-Tanies). — 1 Châssis : plan du sous-sol, plan du rez-de-chaussée, plan des terrasses, photographies.

M. Cavel (Frédéric), Architecte : Spécimen d'École de filles, maternelle et enfantine, 12, rue Chaptal. — 1 Châssis : plan du rez-de-chaussée, plan du premier étage, coupes, façade prise sur place.

M. Decron (Léopold), Architecte : Spécimen d'École professionnelle, rue Garnneron — 1 Châssis : plan du premier rez-de-chaussée, plan du deuxième rez-de-chaussée, quatre photographies.

M. Dulong (René), Architecte : Spécimen de station d'ambulance, rue Caulaincourt. — 1 Châssis : plan du rez-de-chaussée, plan du premier étage, façade prise sur place.

M. Durand (Antonin), Architecte : Spécimen de Poste de périmètre de Sapeurs-pompiers, rue François-Millet. — 1 Châssis : plans du rez-de-chaussée et du premier étage, coupe longitudinale, façade prise sur place.

M. Héneux (Paul), Architecte : Spécimen de Caserne de sapeurs-pompiers, caserne de la rue Carpeaux. — 1 Châssis : plan du rez-de-chaussée, plans des premier et deuxième étages.

M. Sauger (Raphaël-Nicolas), Architecte. Spécimen d'École de Garçons, 15, rue Turgot. — 1 Châssis : plan du rez-de-chaussée, plan du premier étage, façades, coupes.

Tous ces projets et reproductions furent très visités et très admirés, non seulement par le public, mais aussi par les Membres du Jury qui décernèrent la plus haute récompense à la Ville de Paris.

Diplômes d'honneur

M. Arnaud (Édouard), Architecte-Ingénieur, avait réuni, dans son exposition, des photographies des travaux édifiés sous sa direction, et parmi lesquels nous citerons des villas dont les façades sont traitées en une architecture bien raisonnée et très artistique; les détails modernes sont fins et les exécutions sont soignées.

Des tombeaux, pierres tumulaires et des chapelles funéraires étaient également exposés et, dont l'architecture répondait bien à leur destination.

Des projets de diverses constructions de maisons de rapport et de villas, tous dessinés à la sépia avec beaucoup de talent; les rendus sont faits avec un soin que nous avons eu plaisir à constater.

Parmi ces villas, nous avons apprécié particulièrement la façade de celle qui fut primée à un des concours de la ville de Paris. Cette haute récompense dispense le Rapporteur de tout commentaire à propos du talent de M. Arnaud.

Du reste, les vues des intérieurs de cette villa, que nous reproduisons, permettront à nos lecteurs d'apprécier l'artiste comme il co nvient.

Nous avons eu dans la même exposition une façade de maison de rapport construite en ciment armé, à Paris.

Dans cette édification, l'Exposant a su tirer un parti avantageux

Fig. 17. — Vestibule d'escalier. — M. Arnaud, architecte.

de ce nouveau mode de bâtir et la décoration qu'il a appropriée à ce ciment est d'un bel effet.

Toute cette exposition a retenu l'attention du Jury qui a beaucoup apprécié les travaux de M. Arnaud.

Fig. 18. — Façade de maison de rapport en ciment armé. — M. Arnaud, architecte.

M. Bertrand (Émile), avait exposé les projets de plage, comprenant une certaine quantité de villas, toutes plus charmantes les unes que les autres, qui devaient être exécutées au bord de la mer en vue de la création de la plage dite : « La Franqui ».

L'ensemble de toutes ces habitations aux couleurs vives, aux

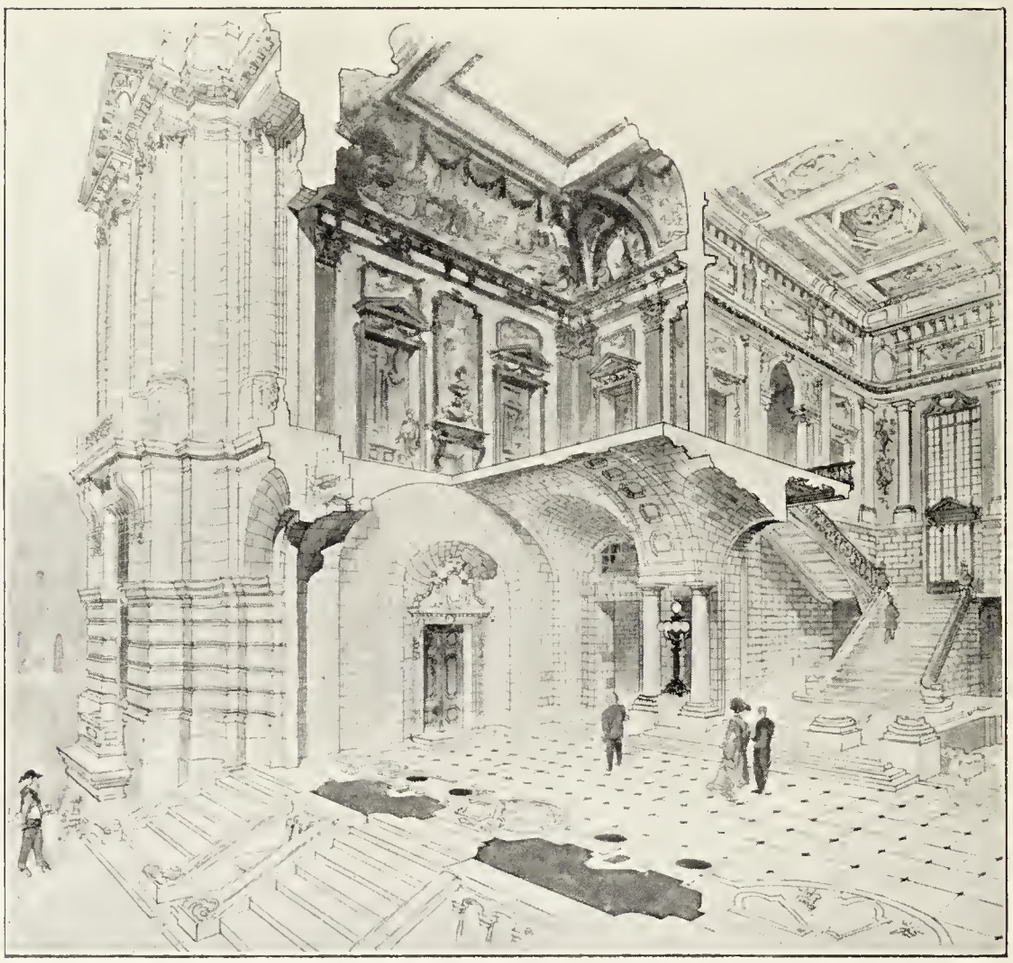

Fig. 19. — Coupe d'un hôtel de ville. — M. Bruno-Pelissier, architecte.

formes gracieuses, offre un rideau de maisons bien gaies. La position de chaque maison varie en hauteur sur les dunes et donne à ce commencement de plage un aspect riant et agréable.

Nous félicitons notre confrère d'avoir su si bien varier les formes et les couleurs de toutes ces intéressantes constructions.

Des photographies d'artistiques décorations d'intérieurs complétaient l'exposition de M. Bertrand.

M. Bruno-Pélissier, exposait le projet du Pavillon de la République Argentine. Ce projet comprenait la façade principale avec plans et coupes, représenté par des dessins d'une exécution tout à fait artistique; les rendus très exactement faits donnaient à l'ensemble de la décoration de cette construction, qui fut édifiée à l'Exposition Universelle de 1900, une grande valeur architecturale.

Une villa figurait aussi dans cette exposition. La composition et

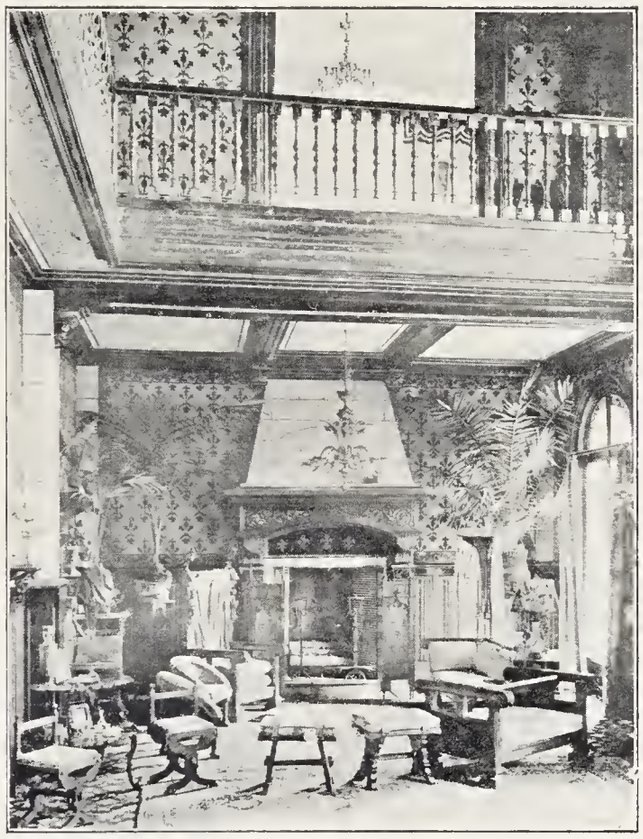

Fig. 20. — Intérieur d'hôtel à Paris. — M. Delmas, architecte.

la décoration des façades, étudiées et appliquées avec talent, ressortaient agréablement.

Nous avons remarqué surtout dans l'exposition de M. Bruno-Pélissier, le projet d'un Hôtel-de-Ville dont la façade monumentale, les détails et la silhouette de la couverture formaient un ensemble de belle composition décorative et architecturale.

La mouluration et la sculpture présentaient une application raisonnée. Chaque motif d'ornementation avait une note aussi caractéristique qu'artistique.

La coupe en perspective que nous reproduisons plus haut, montre combien l'exposition de M. Bruno-Pélissier méritait la récompense que le Jury lui a accordée.

Cette exposition était complétée par des photographies recons-

Fig. 21.

tructions diverses exécutées sous la direction de M. Pelissier. Elles permettaient de constater que l'exposant avait apporté le même sentiment artistique dans l'étude et l'exécution de ces travaux.

M. Delmas, Architecte du Gouvernement, est de ceux qui ne conçoivent plus que l'on doive rester fatalement dans les styles dits classiques, lorsqu'il s'agit de telle ou telle partie de l'habi-

tation, salon Louis XIV, boudoir Louis XV et chambre Louis XVI.

C'est dans ces conditions que M. Delmas a étudié les différentes pièces d'un Hôtel, à Paris et auquel il nous initie par les photographies. L'une de ces dernières donne l'étude d'un hall qui devient un salon de réception de deux étages de plus de six mètres d'élévation, le point le moins élevé a encore quatre mètres, le milieu de cette salle atteint environ la hauteur du deuxième étage.

La décoration et les meubles, spécialement étudiés n'ont pas un caractère fatalement nouveau : ils s'écartent des anciens styles et se rapprochent plutôt des procédés de nos artisans du Moyen-Age, qui appropriaient leurs formes et leurs constructions aux besoins.

Les reproductions ci-dessus de quelques types des meubles avec la cheminée monumentale du grand hall donneront une idée du caractère du mobilier et montreront que dans l'intéressante exposition de M. Delmas, nous avons eu en outre des rendus faits avec un soin tout particulier, où le sentiment artistique du dessinateur architecte apparaît dans tous ses détails.

M. Herscher (Ernest), Architecte, exposait des aquarelles représentant des études pour tapisseries genre moderne.

Ces études ont un caractère très décoratif dans toute l'acception du mot et une grande valeur artistique.

Les tons employés sont hardis, avec des oppositions charmantes. Dans les compositions de ces sujets, des végétations fantaisistes sont bien apparentées à cette décoration moderne, où des oiseaux aquatiques d'espèces variées et aux ailes souvent disproportionnées produisent un effet agréable. Cette décoration est complétée par des végétations et des animaux sous-marins sur un fond couleur de la mer qui produisent, avec les tons employés, une sensation de curieuse admiration.

Le Jury a hautement apprécié cette Exposition. En accordant un Diplôme d'Honneur à M. Herscher, il l'a invité à continuer ses très intéressantes études d'art moderne.

M. Lavirotte, Architecte, à Paris, avait exposé une façade, rendue avec talent, d'une maison qui a été construite, sous sa direction, Avenue de Wagram, n° 34, à Paris.

Cette façade, que nous reproduisons ci-après, a été traitée avec un esprit bien moderne et bien artistique; tous les détails, très étudiés, concourrent à la belle décoration de cette maison, mais ce qui lui donne un caractère tout particulier, c'est qu'elle est entièrement édifiée en grès flammé.

Fig. 22. — Maison de rapport, avenue de Wagram. — M. Lavirotte, architecte.

Ce nouveau produit qui apporte dans l'art de décorer les maisons une originalité bien artistique, peut être considéré comme un matériau de grand avenir pour l'hygiène de l'habitation.

Dans les plans de cette intéressante construction, M. Lavirotte dont le Jury a pu apprécier le talent, nous a mis à même de constater, dans la distribution bien comprise de ces appartements, que le constructeur ne le cédait en rien au décorateur.

L'architecture religieuse était représentée par M. Lequeux. Cette exposition était constituée par trois grands châssis renfermant le projet de l'Église Saint-Vincent de Paul de Clichy que nous reproduisons ci-après.

Si dans cette exposition, nous n'avons pas à parler d'Art moderne, nous devons y retenir les grandes qualités de l'Exposant pour l'art religieux. Il y fait preuve d'une suite d'idées bien caractéristiques dans le monument que nous avons sous les yeux; les dessins sont d'une rectitude parfaite et les rendus d'une réelle habilité.

Toutes les proportions, dans l'ensemble, dans les détails et dans les silhouettes, sont de bonne valeur; le constructeur apparaît dans l'œuvre aussi bien que l'artiste.

Si l'exposition de M Lequeux était en dehors du programme

imposé, elle apportait la note calme d'un ancien style employé

Fig. 23. — Eglise Saint Vincent de Paul, à Clichy. — M. Lequeux, architecte.

dans l'architecture des églises, le moderne n'ayant pas encore été, que nous sachions du moins, le but décoratif d'un temple, mais

nous espérons qu'avec les efforts déjà faits, des cathédrales même seront bientôt traitées dans ce sens décoratif.

Parmi les grandes constructions modernes qui contribuent à embellir nos boulevards parisiens, nous avons la maison de la « New-York », reproduite ci-dessous, que nous connaissons tous et

Fig. 24. — Maison *La New York*. — M. Morin-Goustiaux, architecte.

qui est l'objet de l'admiration journalière des Parisiens et des Étrangers.

Cette belle édification, œuvre de l'architecte de talent, M. Morin-Goustiaux, était en très bonne posture à l'exposition de notre Classe; la photographie à grande échelle qui la représentait, montrait tous les détails d'architecture et de sculpture intéressants et bien étudiés qui décorent cette belle façade.

Les menuiseries des boutiques du rez-de-chaussée ont été appré-

ciées pour leurs belles formes et pour les parties ornées de sculture dont la parcimonie et l'à-propos ont apporté une note décorative de bon goût et de talent à ces belles devantures de magasins.

Des balcons en pierre et en fer, dont les saillies et la décoration

Fig. 25. — *La New York*. Motif d'angle à plus grande échelle.

sont bien proportionnées, rehaussent, avec les belles lucarnes et la silhouette heureuse de la couverture, la haute décoration de cette façade.

Médailles d'Or

M. Guillaume, un des Architectes de la Section française, avait été chargé d'installer et de décorer la Section de l'Agriculture.

M. Guillaume n'avait pas eu, comme dans les Expositions précédentes, l'occasion de nous montrer son talent d'édificateur de Palais ou Pavillons d'Expositions : le Pavillon où étaient exposés

les produits agricoles français ayant été construit par les Architectes italiens.

M. Guillaume avait eu à s'occuper seulement de l'aménagement de nos agriculteurs. Il est incontestable que ces installations ont été aussi étudiées que toutes celles qu'a dirigées cet Architecte, et cette fois, il a eu occasion de traiter en moderne les cadres de ces produits si variés.

Les arrangements des bois apparents, ornés de rosaces au droit de tous les croisements et assemblages, ne manquent pas d'élégance, et toutes ces installations très différentes les unes des autres, ont la particularité, dans leur décoration qui les rend toutes attrayantes, de bien faire ressortir ces produits et ces fabrications.

Comme spécimen de la décoration exécutée sous la direction de l'Exposant, nous donnons la porte ci-contre.

Ce portique, qui a été l'objet d'une étude bien appropriée, a été complimenté pour son exécution soignée.

MM. Sauvage et Sarrazin avaient exposé la façade d'une maison de rapport traitée conformément au programme italien.

L'ensemble plutôt nu, avec peu de mouluration, laisse toute la valeur aux balcons qui apportent dans cette façade une note décorative d'un effet agréable et d'un genre nouveau.

La couverture de cette maison vient, avec les lucarnes du dernier étage, caractériser le genre décoratif d'une architecture bien moderne.

Médailles d'Argent

M. Bliault exposait les plans, façade et coupes de la maison des Dames des Postes et Télégraphes.

Cette construction plutôt simple et d'un genre nouveau était, néanmoins, intéressante par l'étude des plans qui donnaient à cette maison une installation intérieure bien comprise. Les dégagements sont larges et bien aérés, les pièces habitables sont conformes aux lois de l'hygiène.

M. Bliault avait, en outre, exposé une vue du Casino de Carolles-sur-Mer.

La décoration de ce casino est de bon goût, et l'étude qui a présidé à sa composition dénote une certaine valeur artistique chez son auteur.

M. Choupay, Architecte, avait exposé les photographies d'une

école d'apprentissage des garçons et d'une justice de paix qu'il a fait édifier d'après ses plans et suivant ses détails.

Fig. 26. — Agriculture. Portique de la Section Française. — M. Guillaume, architecte.

Tous ces travaux sont traités conformément au programme. Les formes employées, pour les décorations bien modernes, sont un

peu brusques et elles ont un air plutôt sévère que nous comprenons cependant pour la décoration de la salle d'audience de la justice de paix.

La façade de l'école d'apprentissage est modeste et sa décoration est bien suffisante pour la destination de cette construction. Les jours sont grands, les plafonds élevés et les dégagements spacieux; on remarque que l'Exposant a eu souci de l'hygiène de l'école.

Dans cette Exposition, M. Choupay avait exposé trois cadres de photographies d'intérieurs d'habitations. La décoration de ces intérieurs est traitée en moderne: cheminées, lambris; les meubles sont dans la note et leurs arrangements se lient bien avec la décoration fixe des murs et plafonds.

En un mot, M. Choupay est dans le mouvement vers le nouveau : nous ne pouvons que l'encourager dans cette voie.

M. Ernest (Gaston), avait exposé le projet, plans, façades, coupe et perspective de la Villa *Le Goëland*, qui a été édifiée sous sa direction à Biarritz et que nous reproduisons ci-après.

La situation de cette villa sur un mur de soutènement lui donne l'avantage d'être vue à une grande distance; la silhouette est heureuse par les bonnes proportions des lucarnes et des tourelles.

La charpente apparente des avancées de toit et des lucarnes a été traitée avec un certain soin. Tous les matériaux employés dans la construction sont bien appareillés et leurs tons s'harmonisent agréablement avec les couleurs des bois de charpente et de menuiserie.

M. Guet avait une exposition de photographies parmi lesquelles nous avons eu à juger des détails de belle sculpture :

Un projet de chapelle funéraire bien étudiée pour sa destination; les détails sont précis et dessinés avec goût.

Une cheminée monumentale figurait parmi ces photographies. La composition de cette étude avait un caractère artistique indiscutable. Elle a été construite pour un hôtel à Paris où son exécution se révèle aussi belle que sa conception.

Deux rendus figuraient encore dans l'exposition de M. Guet. Ils représentaient des lambris accompagnés de cheminée et bibliothèque, le tout très étudié et d'un bel effet décoratif conforme au programme.

Un appareil de chauffage fondu suivant les dessins de l'Exposant figurait aussi dans cette Exposition.

Médaille de Bronze

M. Besnard (Jean), avait exposé cinq châssis contenant les plans, coupes et façades de l'agrandissement de l'établissement thermal de Sermaize-les-Bains.

Dans les plans, nous remarquons au rez-de-chaussée, une grande

Fig. 27. — Villa à Biarritz. — M. Ernest, architecte.

salle de restaurant, éclairée par des larges fenêtres, terminée par un spacieux hémicycle vitré, le tout d'un bel effet décoratif intérieur. Au premier étage, un vaste hall couvert par une charpente complètement vitrée.

Toute la construction a été traitée à l'extérieur de manière à faire contribuer les matériaux eux-mêmes à la décoration.

Dans la hauteur des deux étages, la division obtenue par les piles du rez-de-chaussée est continuée par des montants en bois mouluré qui encadrent bien l'ensemble des baies au-dessus des-

quelles des panneaux en grès flammés sont d'un chatoyant effet.

En résumé, l'arrangement des divers matériaux, bois, pierre, briques, grès flammés et mosaïque, contribue à donner à ces façades sagement décorées en moderne un aspect plutôt agréable.

Une Mention Honorable a été décernée à M. Gérald de Faye, qui exposait trois photographies de décorations d'intérieurs d'habitation bourgeoise.

Dans ces vues, nous remarquons avec les lambris, qui paraissent être d'une bonne exécution, des portes bien étudiées, une cheminée bien proportionnée s'harmonisant avec les pièces que ces menuiseries ornent.

M. Trélat (Gaston), avait exposé les photographies d'un projet d'achèvement de la cathédrale de Milan.

Ce projet modifiait entièrement la partie supérieure de cette remarquable cathédrale. Il ne manquait pas d'originalité et les dômes proposés par l'Exposant changeaient la physionomie de cette œuvre architecturale italienne.

Ce projet ayant été récompensé lors d'un concours public, le Jury a cru ne pas devoir le juger une seconde fois.

EXPOSITIONS ÉTRANGÈRES

ITALIE

Le Comité d'organisation de l'Exposition s'étant réservé les édifications de la plupart des pavilllons, il en résulte que les Architectes italiens ont pu nous donner dans toutes ces constructions des spécimens de leur architecture en Art moderne.

Nous reconnaissons que nos confrères d'Italie ont un réel talent dans ce nouveau style et, certes, ils méritent des éloges pour les façons bien originales et très artistiques avec lesquelles ils ont traité leurs travaux.

Malheureusement, l'incendie a détruit un certain nombre d'expositions d'études qui nous auraient intéressé certainement dans les descriptions qui vont suivre.

Pour être plus précis dans notre rapport sur la Section italienne, nous reproduirons, autant que cela nous sera possible, les pavillons et autres édifications que nos voisins ont traités en se conformant au programme.

Hors Concours

M. Ferrini (G.), Architecte, Membre du Jury, avait été chargé de l'édification du Pavillon de la Ville de Milan.

Ce Pavillon, dont nous reproduisons la façade ci-après, a valu à son auteur les félicitations du Jury.

Nous ne pouvons, malheureusement, reproduire l'intérieur de ce Palais. Il était décoré avec autant de goût que l'extérieur; tous les détails d'architecture et de sculpture étaient de bonne proportion; les sujets qui composaient cette décoration, avaient été étudiés avec le même soin que la façade.

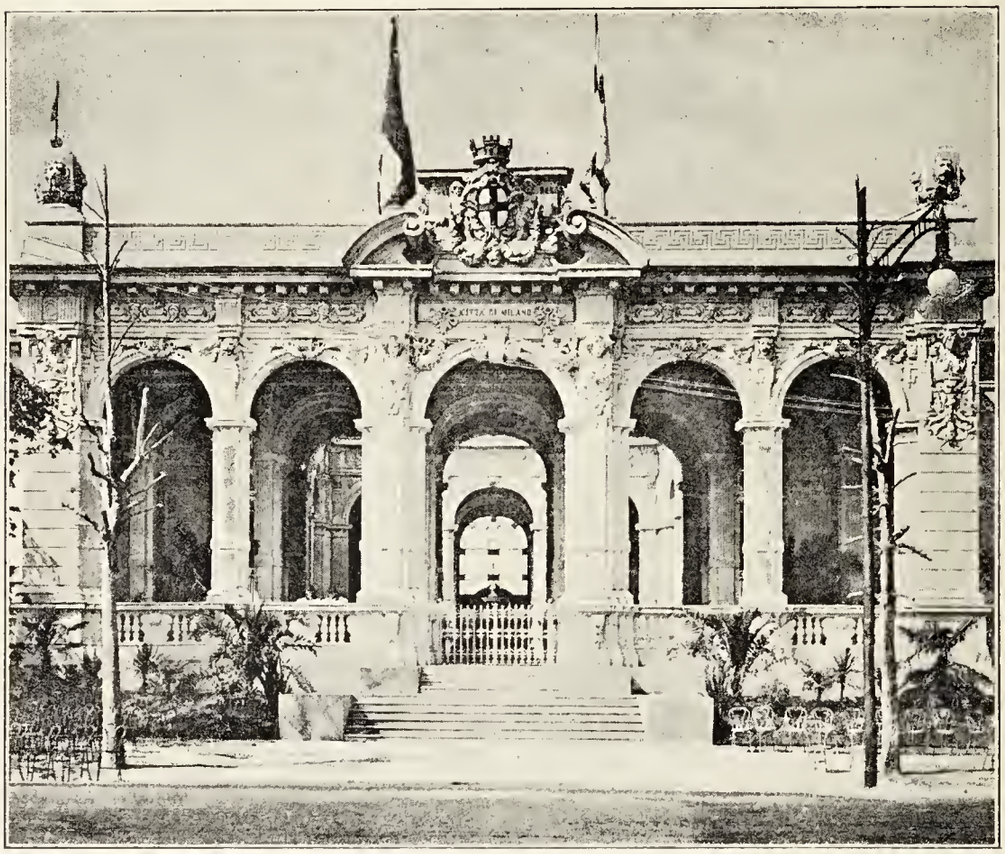

Fig. 28. — Pavillon de la ville de Milan. — M. Ferrini.

La partie centrale, à ciel ouvert, renfermait une fontaine monumentale avec sa vasque en marbre de couleur.

On sait combien les Italiens excellent dans le travail du marbre; il est donc superflu d'ajouter que la taille des moulures et les sculptures ornant cette fontaine sont d'une exécution tout à fait soignée; ses proportions sont heureuses et toute son architecture est riche de détails et de conception.

M. Luigi Conconi, Architecte, Membre du Jury, avait été chargé du Pavillon de l'Humanité.

Cette construction en bois de charpente, avec remplissages en planches, avait une certaine originalité. L'entablement en menuiserie, avec les nombreuses consoles qui le supportaient, couronnait

Fig. 29. — Pavillon de la Paix. — M. Bossi, architecte.

assez agréablement ce Pavillon plutôt simple. Le grand châssis au-dessus de la porte d'entrée avait un caractère assez décoratif avec ses verres ronds traversés par des petits bois en croix de Saint-André.

Des frontons surmontaient les baies de croisées en charpente

moulurée dont les proportions agréables apportent un peu de gaîté dans cette façade plutôt triste.

M. Bossi, Architecte, avait dressé les plans et conduit les travaux du Pavillon de la Paix.

L'architecture plutôt simple de ce Pavillon, laisse toute la valeur

Fig. 30. — Entrée principale. — M. Locati, architecte.

aux grandes sculptures allégoriques, d'une exécution bien artistique.

Le couronnement ne manque pas de caractère, les boules qui coiffent les pilastres d'angles donnent un aspect un peu lourd, les colonnes et les chapiteaux sont bien proportionnés et d'une décoration rationnelle.

Grands Prix

Parmi les architectes qui ont obtenu la plus haute récompense, nous citerons M. Locati, qui a été chargé de l'édification des pavillons bien intéressants que nous reproduisons ici.

Nous commencerons l'examen des remarquables travaux dirigés par notre confrère Locati, par l'entrée principale de l'Exposition.

La photographie précédente nous montre une entrée principale d'une composition et d'une conception architecturale artistiques.

Fig. 31. — Vue de la Place d'Armes. — M. Locati, architecte.

L'exécution de la mouluration est irréprochable. Les pylones à droite et à gauche sont bien étudiés, et leur exécution fait ressortir la valeur des autres détails de la façade. Les sculpteurs qui firent les grandes figures méritent tous nos compliments.

Les grilles en fer fermant les guichets des entrées étaient modestes, afin de laisser toute la valeur à l'architecture.

La vue de la Place d'Armes nous montre les superbes colonnes qui la décorent; leur architecture très décorative les rend agréables à l'œil et les statues qu'elles supportent sont très artistiquement sculptées.

Notre attention fut attirée sur les bases et les chapiteaux de ces colonnes traités en moderne avec un goût fort artistique; leurs

Fig. 32. — Salle de concert. — M. Locati, architecte.

compositions nouvelles indiquent une étude de recherche très approfondie.

La façade principale de la salle de concert, reproduite ci-dessus, mérite une mention spéciale.

La forme circulaire a été traitée avec beaucoup de savoir, et toute la décoration, la mouluration et la sculpture ont été appliquées avec art.

Les deux tours carrées qui l'encadrent à droite et à gauche, complètent heureusement cette façade et la décoration, conforme au règlement italien, est très étudiée dans les détails.

Pour être complet dans la description de cette salle de concert nous en reproduisons l'intérieur.

Toute sa décoration révèle un talent particulier et chaque détail mérite un compliment.

L'ornementation du plafond, composée de branchages et d'arbres aux troncs sortant des colonnes, était d'un effet riant et artistique.

Fig. 33. — Salle des Fêtes. — M. Locati, architecte.

L'architecture de ce Pavillon, comme tout ce que M. Locati a conçu et fait exécuter dans l'Exposition de Milan, était de très bonne composition.

Les lignes des statues qui ornaient les côtés de la porte d'entrée étaient décoratives, originales et très attrayantes ; elles donnaient un caractère bien nouveau à cette porte.

M. Locati a été également l'architecte du Pavillon de la Hollande dont nous parlerons dans la description de cette Exposition.

Nous terminerons la description des œuvres de M. Locati par la reproduction ci-après du Pavillon des Arts décoratifs qui fut incendié.

M. Bongi, Architecte, a eu la plus haute récompense pour ses travaux dans l'Exposition.

Nous lui devons le Pavillon de l'Hygiène.

Fig. 34. — Pavillon des Beaux-Arts. — M. Locati, architecte.

Les détails d'architecture et la sculpture ornementale sont d'un esprit plutôt un peu lourd.

Les groupes sculptés à droite et à gauche, ornent bien les pylones de cette façade.

M. Bongi a été chargé également de la construction du Pavillon des Arènes.

Ce Pavillon est une reproduction, et quoique sortant du pro-

gramme, il n'est pas moins appréciable. Il rappelle un peu le passé et montre le chemin parcouru dans l'art de décorer les édifices. Les lions qui ornent les côtés de ce pavillon ont grande allure et sont sculptés avec grand talent.

Nous devons également à M. Bongi le Pavillon des Arts Décoratifs Français : nous en avons parlé dans la Section française.

Cet Exposant a été également l'architecte de la station du chemin de fer au Parc.

Fig. 35. — Pavillon des arts décoratifs. — M. Locati, architecte.

M. Bongi a construit aussi différents pavillons et kiosques, parmi lesquels, le Pavillon de la Manufacture des tabacs et le Pavillon de l'Amérique latine dont nous parlerons plus loin.

Un Grand Prix a été décerné à la « Société de la Paix » pour son Pavillon, que nous avons reproduit et décrit plus haut, et pour son Exposition.

Parmi les grandes édifications qui furent exécutées dans cette Exposition, mais pour lesquelles le Jury ne crut pas devoir accorder des hautes récompenses, nous avons les constructions des Ingénieurs, MM. Bianchi, Magnani et Rondoni; elles comprennent le

Fig. 36. — Pavillon de l'hygiène. — M. Bongi, architecte.

Fig. 37. — Pavillon de la Marine.

Pavillon de la Marine, que nous reproduisons ci-dessus, et la Galerie du Travail dont nous donnons une vue ci-dessous.

Il est bien certain que ces palais n'ont ni l'élégance, ni la grâce des autres pavillons que l'on connaît par nos photographies.

Contrairement aux derniers, ils sont lourds et leur décoration n'est pas aussi riante.

Mais il faut tenir compte que nous sommes en présence de tra-

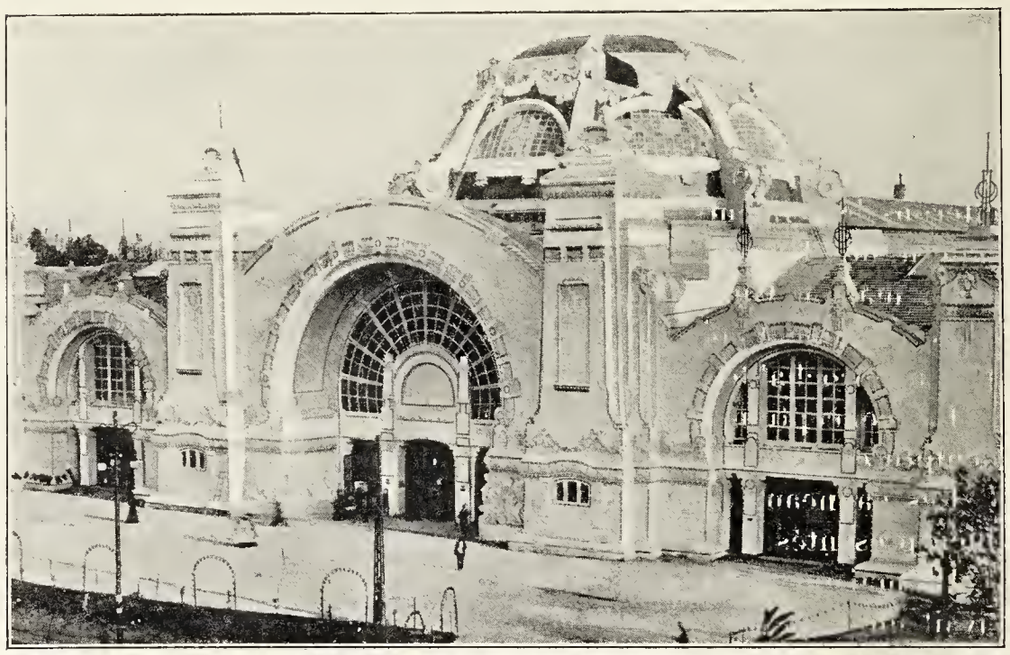

Fig. 38. — Galerie du Travail.

vaux exécutés par des Ingénieurs et dans lesquels, ils ont eu à faire grand pour couvrir de grands espaces. Malgré leurs grandes dimensions, ces édifications, bien qu'elles n'aient été récompensées que par des Médailles d'Argent, sont à noter et méritaient de figurer dans notre rapport.

Parmi les Grands Prix décernés à des Exposants dont les produits furent détruits par l'incendie, nous comptons la maison Murano, de Venise, qui avait exposé des mosaïques, marquées au coin du talent inimitable des Vénitiens. Les quelques vestiges qu'il nous fût possible de voir nous ont révélé la haute valeur des objets exposés.

La maison Pédrizzi, avait exposé des granits ornés de sculpture

d'une tonalité idéale et traités avec un soin minutieux; la sculpture de ces ornements, son application et le fini du travail de marbrerie justifient la haute récompense accordée à cet Exposant : l'appréciation du Jury nous paraît avoir été des plus justes.

La maison Gelmi et Fuser avait exposé différents pavages en grès cérame : ils furent détruits par l'incendie.

M. Castiglioni, ingénieur, avait exposé un grand motif de décoration en ciment coloré comprenant une croix avec support et consoles, une cheminée et une baie de croisée avec fronton et chambranle.

Toutes ces productions de faux-marbres étaient exécutées avec perfection. L'exposant nous démontre que l'emploi de son ciment coloré peut remplacer le marbre, et, dans tous les cas, être appliqué par économie. Parmi les travaux faits avec ses produits, nous citerons les ciments colorés dans le Pavillon des Arènes, dans la Galerie de l'Hygiène et dans le Pavillon de l'Automobile.

La maison Ghilardi et Cie avait exposé une vasque avec fontaine en ciment coloré; le produit était similaire du marbre et son poli irréprochable.

La conception de cet ensemble était très décorative et ses sculptures de bonne composition et de belle exécution.

Les panneaux de céramique en différents tons étaient aussi très bien présentés.

La maison Li Vigni Frères, également éprouvée par l'incendie, avait une exposition en ciment (fausse pierre).

Elle était composée de fragments de façades de maisons, corniches, moulures, consoles, chambranles, le tout bien présenté, et la pierre imitée était irréprochable, à en juger dans les parties épargnées par le feu.

La maison Isso exposait des marbres dont la pureté et le coloris étaient d'une grande beauté, bien taillés et ravalés avec un soin qui fait honneur à cette maison.

La Société italienne Chini avait exécuté les marbres factices qui décoraient l'Aquarium et les fausses pierres en aggloméré. Elle a obtenu la plus haute récompense pour l'exécution soignée et très artistique de cette décoration en simili marbre.

Les Ingénieurs Bergomi et Aceti ont obtenu également un Grand-Prix pour les remarquables travaux qu'ils ont exécutés dans l'Exposition, notamment le restaurant Stabilini.

La Société « Umanitaria » a été également récompensée par un

Grand Prix pour son kiosque bien décoratif qu'elle avait fait édifier.

MM. Peluso Frères, exposaient un lavatory en ciment coloré, avec fresques bien dessinées et exécutées avec beaucoup de talent. Des mosaïques aux couleurs bien choisies et d'un aspect agréable complétaient la décoration de cette pièce. Ils ont obtenu un Grand-Prix.

Le Comité des Arts Décoratifs a obtenu un Grand-Prix pour son Exposition remarquable.

Diplômes d'honneur.

M. Comm (E.), Architecte, avait fait édifier le Pavillon de la Fleur.

Les murs de ce pavillon, sobre dans sa silhouette et dans sa forme, se terminaient par des fleurs de toutes natures; la couverture dissimulée laissait voir tous ces murs ornés et d'un nouveau genre. Une tour octogonale, élevée d'un étage, était aussi garnie de fleurs dans sa partie supérieure.

Ce Pavillon, par sa destination et par sa décoration, était bien nommé.

La maison Rusca (Ernest), dont l'Exposition a été brûlée, a obtenu également un Diplôme d'Honneur.

La Société anonyme pour la fabrication des Ciments, avait exposé une chapelle funéraire, en imitation de granit noir et rouge. Ces deux couleurs appropriées au monument étaient bien comprises, le poli était très bien fait et l'ensemble de cette chapelle laissait croire à la réalité du matériau imité.

La Société des Marbres de Calabre a obtenu aussi un Diplôme d'Honneur pour ses superbes marbres polis qu'elle exposait dans le Pavillon des Arts Décoratifs.

L'un d'eux représentait une balustrade d'un fini et d'une exécution admirables, les moulures de la main courante et des balustres étaient exécutées avec perfection.

La Société anonyme « La Stabilité » s'est vu décerner la même récompense pour l'édification de divers petits pavillons et kiosques dans la partie de l'Exposition, dite « Le Parc ».

Médailles d'Or.

Architectes

M. de Lazzari, qui a construit le Pavillon des Orfèvres italiens, a obtenu la Médaille d'Or pour l'architecture bien raisonnée et très moderne de cette originale construction; le dôme central alourdit sa silhouette bien que les sphères superposées au-dessus viennent égayer cette couverture un peu bizantine par les formes et par les couleurs. Tous les détails de mouluration et de sculpture sont de formes qui ne rappellent que très peu la nature, les feuilles qui y figurent sont déformées par des proportions très chargées ou très allongées.

Malgré tout, ces ornements rendent ce Pavillon encore assez agréable et ce genre moderne a une certaine valeur.

Notre confrère, M. Galetti, a été chargé de l'édification des bâtiments qui composaient un diminutif de la ville du Caire. Chaque pavillon a bien le caractère de ce pays; les boutiques des marchands, le temple, le village des noirs et le sérail sont autant d'études spéciales, bien en rapport avec l'architecture de ce pays. Nous félicitons l'architecte d'avoir donné un peu l'illusion du réel au visiteur.

Industriels

M. Macchi (Adolphe), dont les produits ont été brûlés, avait exposé des carrelages en céramique et en ciment teinté; les parcelles que le feu a épargnées ont permis de constater la parfaite fabrication de ces produits. Des parties de carrelages qui avaient eu à subir l'action du feu de cet incendie, étaient encore en bon état et les teintes peu altérées.

M. de Bernardi, avait dans son exposition, également incendiée, des mosaïques de sol, dont les parties que le feu avait laissé subsister nous ont montré la bonne exécution, avec emploi de marbres de belles couleurs. Ces carrelages ont aussi très bien résisté à l'action de la chaleur du sinistre.

MM. Pozzi et Fils avaient exposé un vase et une colonne en

marbre : ces deux objets étaient de choix par les couleurs et par le travail extrêmement minutieux de taille des marbres.

La colonne de marbre présentée par la maison Cirla était d'un choix parfait et d'une exécution soignée surtout dans le poli.

La maison Sampiétro, Pellgrini et Prémoselli avait exécuté les dallages en asphalte de l'Aquarium. Tous ces dallages sont exécutés avec soin et les dalles qu'ils représentent sont bien symétriques.

La maison Saccii (Jean), avait exécuté les pavages de la station du tramway électrique. Ces revêtements de sol étaient bien établis et assez décoratifs; ils ont été l'objet d'une bonne appréciation de la part du Jury.

Pour terminer les descriptions des Expositions récompensées par des Médailles d'Or, nous signalerons la maison Binelli Frères, qui a fourni les colonnes en marbre du Pavillon de l'Hygiène. Ces colonnes de belle couleur sont d'un travail de taille et de poli très soigné.

Médailles d'Argent.

M. Fermini, Architecte, qui a obtenu une Médaille d'Argent, avait dirigé les travaux de divers kiosques dans l'Exposition. Les kiosques ne manquent pas d'originalité, tout étant conformes au programme.

La maison Poggiani a eu la même récompense pour son exposition. Elle comprenait les marbres du Pavillon des Orfèvres italiens, marbres d'un choix heureux et d'une irréprochable exécution.

Une décoration en ciment, que le feu a épargnée, a valu à la maison Vianini la même récompense. Cette décoration architecturale exécutée en ciment teinté n'était pas sans valeur.

Enfin, nous rappellerons les Ingénieurs Bianchi, Magnani et Rondoni, dont nous avons parlé plus haut et reproduit leurs principaux travaux. Nous devons y ajouter les Pavillons de l'Automobile, du Cyclisme, de la Carrosserie et la Station du chemin de fer.

Médailles de Bronze.

Une Médaille de Bronze a été attribuée à la maison Fallani (Albert), pour une colonne de marbre.

La maison Vogliotti (Jean) a obtenu pareille récompense pour la décoration de la Station du chemin de fer.

La maison Méroni qui avait exécuté des pavages au Pavillon des Arts Décoratifs italiens.

M. Brunelli a obtenu une Médaille de Bronze pour le Pavillon Grubicy.

Nous terminerons les descriptions des Expositions italiennes du

Fig. 39. — Pavillon de l'Amérique latine.

Groupe 45, en signalant la Mention Honorable qui fut décernée à MM. Mentassi, Architecte et Lissoni, pour le kiosque du Cinématographe de Trévise qu'ils firent édifier.

AMÉRIQUE LATINE

Ce Pavillon a été construit par l'Architecte italien, M. Bongi, récompensé dans la Section italienne.

M. Bongi, dont nous avons déjà parlé à propos de l'Exposition de cette Section, a heureusement conçu ce Pavillon et l'a fait exécuter avec talent.

Comme tout ce qu'il a fait dans l'Exposition, ce Palais a été étudié avec un soin tout particulier; la silhouette est heureuse de proportions, le dôme couronne agréablement cet édifice aux lignes pures. Le portique d'entrée, avec ses doubles colonnes et le fronton qui le surmontent, est d'une exécution parfaite au point de vue de la moulure et de la sculpture.

Si nous trouvons du moderne dans cette façade, nous pouvons constater qu'il y est traité avec douceur, sans manquer d'élégance.

L'ensemble de ce bâtiment était agréable à l'œil, et toute son architecture bien raisonnée mérite des éloges à son auteur.

L'intérieur était plus sobre de décoration, mais l'installation avait réclamé une décoration plus calme pour les expositions qui y figuraient.

Un Diplôme d'Honneur a été accordé au Commissariat général de l'Amérique latine pour ce Pavillon et pour son installation.

Un seul Exposant figurait dans notre Classe.

MM. Brigoni Frères exposaient des carrelages en ciment décoré aux tons vifs avec motifs bien dessinés. Ils ont obtenu une Médaille d'Or.

ANGLETERRE

Un Diplôme d'Honneur a été décerné au Commissariat général du Gouvernement britannique pour le Châlet de la Section anglaise, édifié sur la partie de l'Exposition sise Place d'Armes.

Ce châlet, quoique d'une importance plutôt modeste, n'en comportait pas moins un sentiment de décoration nouvelle bien appréciable. Les façades de ce Pavillon sont de bonne composition architecturale, les matériaux employés sont œuvrés avec soin, la sculpture et la mouluration sont d'un bon effet, les tons sont doux et les formes agréables, la couverture, aux dimensions bien proportionnées, termine gentiment cette construction.

L'intérieur de ce châlet est décoré avec goût et les quelques Exposants qui y sont installés, sont avantageusement présentés.

Un seul Exposant avait répondu à l'appel de notre Classe : la maison Marotti, qui avait exposé des marbres brèches aux oppositions violentes de couleurs; ces marbres sont taillés et polis avec la dernière perfection.

Une Médaille d'Or a été accordée à cette maison de marbrerie,

AUTRICHE

Le Pavillon que le Commissariat général du Gouvernement autrichien a fait édifier par l'Architecte Baumann, Vice-président du Jury, Hors-Concours, est sans contredit le seul qui soit d'une note différente entre tous les autres Pavillons.

Celui-ci, contrairement à la presque généralité, a plutôt l'aspect sévère; on n'y trouve pas la note gaie que nous avons vue dans toutes les autres constructions.

Fig. 40. — Pavillon de l'Autriche.

Si son auteur a voulu moderniser l'architecture autrichienne, il l'a fait un peu sévèrement, et dans tous les cas, la mouluration et les détails parcimonieux, quoique artistiques, ne nous ont pas laissé le même souvenir que les autres édifications.

Il y avait cependant un motif de sculpture bien exécuté et d'une grande valeur artistique.

Le Jury a décerné un Grand-Prix au Commissariat général du Gouvernement autrichien pour l'édification de ce Pavillon.

Un autre Grand Prix a été décerné à la Chambre de Commerce de Vienne, pour des plans d'édifices qu'elle avait exposés.

BELGIQUE

Le Pavillon de la Belgique, édifié d'après les plans et les détails de M. Vaës (Henry), Architecte, nous apporte, dans cette Exposition, où la plupart des Pavillons sont dûs à des Architectes italiens, une architecture tout à fait nationale.

Nous y constatons dans tout son ensemble, la note si gaie en même temps que très artistique de la belle architecture belge.

Le soubassement formant socle est en granit de ce pays, les assises en bossages font ressortir les parties au-dessus. La colonnade qui soutient la terrasse est très heureuse dans ses proportions, les colonnes sont très exactes de grosseurs et de galbe, les chapiteaux sont sculptés avec art et la balustrade ainsi que l'architrave qui la supporte sont agréables dans les détails d'architecture et de sculpture.

Les parties supérieures avec les trois frontons triangulaires, les tourelles et les façades latérales sont en matériaux de pierre bleue belge et de brique apparente.

Toute cette architecture a été étudiée avec un talent tout particulier, tant pour les proportions de saillies et d'assises que par la mouluration relativement sobre et aussi par les sculptures si bien employées pour rehausser cette riante construction rouge et bleu gris.

Les campaniles au-dessus des tourelles sont très bien coiffés par des couvertures bien comprises et les poinçons qui les surmontent sont aussi bien proportionnés que sagement moulurés.

Au centre de la façade, un médaillon aux armes de Belgique dont la composition ainsi que son exécution méritent d'être signalées : la sculpture de ce médaillon est finement faite, et son effet artistique est réussi.

Après cette description bien sommaire de l'extérieur de ce Pavillon nous reproduisons, ci-après, une vue de la décoration intérieure.

Dans toute la décoration de ce Salon belge, il y a eu de la part

de son auteur, l'Architecte de talent M. Vaës, qui était Hors-Concours, Membre d'un Jury, une étude spéciale et bien réussie pour chaque chose; les plafonds différents méritent chacun des compli-

Fig. 41. Pavillon de la Belgique.

ments ; les portes, les croisées, baies, etc., etc., tous ces sujets sont traités avec talent.

Le moderne, qui n'a pas été le but principal des recherches de la part de tous ceux qui ont contribué à l'édification et à la décoration de ces salons, a cependant été appliqué avec élégance dans bien des cas, et partout où on le rencontre, c'est avec douceur qu'il apparaît, et il laisse aux visiteurs une bonne impression.

Un Grand Prix a été alloué au Commissariat général du Gouvernement belge, pour ce Pavillon et pour son installation.

M. Horta (Victor), Architecte, Hors-Concours, Membre du Jury, a obtenu les félicitations du Jury pour les belles décorations d'architecture qui figuraient dans ce Pavillon.

Les compositions d'ornementation de M. Horta sont raisonnées avec goût et ont un sentiment bien net qui les place au-dessus de toutes critiques.

M. Caluvaers (Jean-Joseph), qui a également contribué à l'Exposition de la Belgique par des décorations d'architecture très artistement exécutées, était Hors-Concours.

M. Vaës (Henry), avait encore exposé le projet du Palais de la Dentelle, qui a figuré à l'Exposition de Liège 1905. Cet Exposant, dont le talent est incontestable, a pour l'architecture française et pour nos chefs-d'œuvre, la plus haute considération.

Ce pavillon, qui fut une copie de notre Trianon, était scrupuleusement reproduit et sa décoration avait gardé dans la copie tout l'attrait que notre architecture a su inspirer.

M. Van Ophen (Frans), Hors-Concours, Membre du Jury, avait exposé un tableau, intitulé « Les styles dans la maison moderne » où figuraient des projets de décorations d'intérieurs, présentés avec beaucoup de talent et où tous les rendus étaient faits avec un soin incontestable; la décoration moderne était dessinée de main de maître; les fleurs, les feuillages et les fruits y apparaissaient en groupements gracieux et bien raisonnés. Cet Exposant nous a montré que dans le moderne, il savait allier la forme aux exigences du nouveau et pour son exposition bien intéressante, il a obtenu les félicitations du Jury.

Un Grand Prix a été accordé à la Collectivité de l'Art moderne, pour son exposition bien intéressante au point de vue de la décoration des édifices. Toutes les productions, avec le caractère bien marqué de la recherche du nouveau et les études qui ont contribué à toutes ces créations, avaient une certaine valeur artistique.

Un Diplôme d'Honneur a été décerné à M. de Vestel (F.), pour sa participation à la décoration architecturale du Pavillon.

M. Van Ysendyck (Maurice) a obtenu un Diplôme d'Honneur pour son exposition de décoration architecturale bien comprise et très appréciée.

Les projets d'Écoles présentées par M. Sainteusy méritent une mention spéciale. Ces projets sont très complets et étudiés avec

un grand soin ; l'hygiène y est observée dans tous les services. Le dessinateur qui a conçu ces projets a apporté des connaissances incontestables pour les établissements de ce genre. La décoration est en harmonie avec la destination des constructions.

Un Diplôme d'Honneur a été décerné à cet Exposant.

La façade en style moderne exposée par M. Michel-Jolet était rendue avec talent et son genre de décoration issu, à tous les

Fig. 12. — Vue intérieure du Pavillon de la Belgique.

points de vue, d'une heureuse combinaison. Une Médaille d'Or a été décernée à M. Michel-Jolet.

Pareille récompense a été décernée à M. Creten pour son exposition intéressant quelque peu l'Art moderne.

M. Popt a obtenu une Médaille d'Argent pour son exposition qui ne manquait pas d'intérêt.

BULGARIE

Le Commissariat général du Gouvernement bulgare avait fait édifier le Pavillon reproduit ci-après.

Cette construction est édifiée en matériaux apparents, le socle

et le soubassement en maçonnerie de granit opus incertum avec joints plats; la partie supérieure en encorbellement sur les solives du plancher posées en bascule, était en briques de différents moules appareillées en bandes décoratives d'un bel effet. La frise sous l'avancée du toit, composée de grappes de raisin noir avec branchages et feuillages ornait agréablement cette partie supérieure.

Fig. 43. — Pavillon de la Bulgarie.

Les chevrons en saillie sous le toit avec voligeage apparent et le lanterneau central finissaient heureusement cette construction.

La loggia en angle, avec balcon en bois découpé et supports en charpente décorée, était d'une exécution soignée et agrémentait cette façade.

Les menuiseries de châssis et de croisées étaient dans le programme imposé, et la porte d'entrée très décorative mérite tout spécialement une mention pour son exécution parfaite et son genre nouveau très étudié.

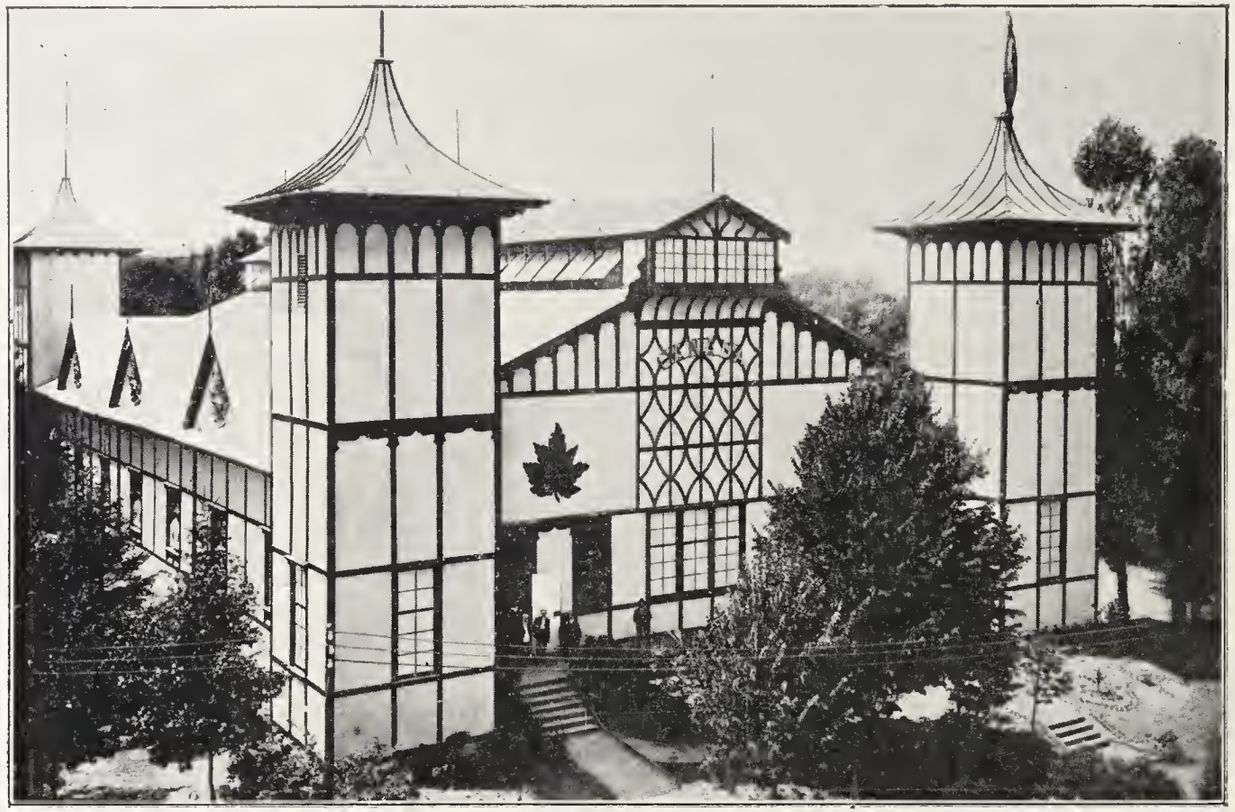

Fig. 44. — Pavillon du Canada.

Dans l'aménagement intérieur, nous avons remarqué une frise décorative très artistement peinte avec des effets de coloris très

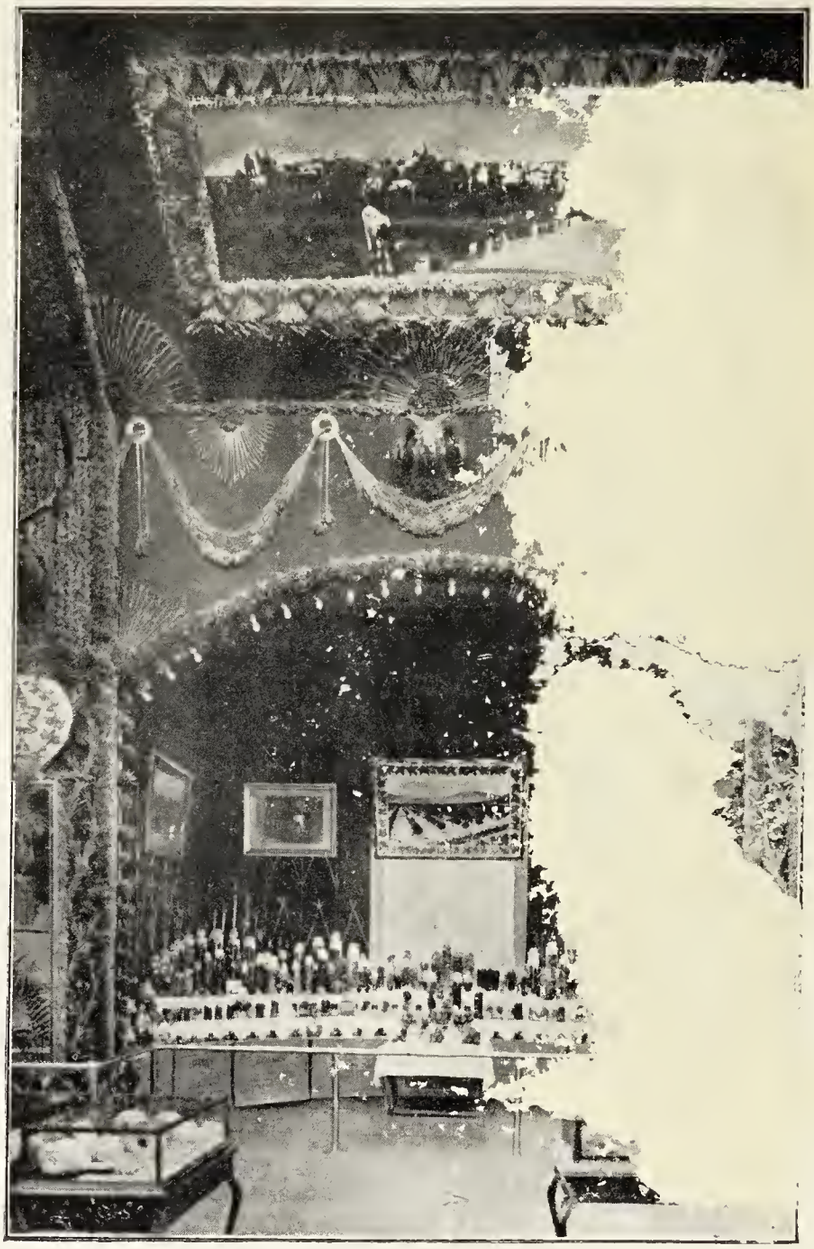

Fig. 45. — Intérieur du Pavillon du Canada.

réussis. Les garde-fous et les rampes d'escaliers, en bois découpés peints, produisaient dans l'ensemble, avec les étoffes et peintures aux tons chauds, une installation d'un bon goût.

Le grand vitrail au centre de la façade, était de belle composi-

Fig. 46. — Intérieur du Pavillon du Canada.

tion, la mise en plomb était très soignée et les tons choisis s'harmonisaient avec la décoration générale de ce Pavillon.

Un Diplôme d'Honneur a été attribué au Commissariat général du Gouvernement bulgare pour ce Pavillon.

CANADA

Le Pavillon du Canada, que nous reproduisons ci-dessus, est construit en pan de bois apparent, avec quelques décorations modernes au droit des traverses horizontales supérieures et sous l'avancée des toits.

La partie centrale aux assemblages circulaires a un caractère assez original, et les ornements, composés de feuilles et branchages, au-dessus des portes d'entrée donnent à ce Pavillon un aspect souriant.

Un Grand Prix a été décerné au Commissariat général du Canada pour la construction de ce Pavillon et pour son aménagement.

La décoration intérieure de ce Pavillon, très originale et très bien appropriée malgré la légèreté des matériaux employés, est tout à fait intéressante. Les cadres, les moulures, les corniches, en un mot, toute la décoration est faite d'herbes, de blés, d'avoines, pailles et céréales de toutes natures : ces pailles tordues, enlacées, nouées sont d'un bel effet, agréables à l'œil par la forme et par la couleur.

Les reproductions que nous en donnons permettent de se faire une idée de cette décoration nouveau genre, pour une Exposition comme celle du Canada.

Dans la partie supérieure des murs, il y avait des tableaux de peinture représentant des vues de sites de ce pays, les cadres de ces tableaux étaient également composés de pailles de blé, de maïs et autres, le tout sur fond rouge vif.

Cette décoration était encore agrémentée de têtes d'animaux naturalisées qui en relevaient encore l'originalité.

HOLLANDE

Le Commissariat général de la Hollande avait fait édifier le Pavillon que nous reproduisons ci-dessous.

Les plans et les détails de ce Pavillon ont été dressés par

Fig. 47. — Pavillon de la Hollande.

M. Locati, Architecte italien, qui a été récompensé dans la Section italienne.

Si ce spécimen de construction a un grand caractère au point de vue de la conception et des détails, nous aurions préféré le genre hollandais que nous avons tant apprécié dans les autres Expositions, notamment à Liège.

Nous n'en déclarons pas moins que ce Pavillon mérite, pour son étude, pour ses détails et pour son exécution nos compliments.

Le groupe de grande sculpture au-devant de l'escalier, en arrière de la pelouse, produit un effet aussi attrayant qu'artistique.

La décoration intérieure de ce Pavillon répond bien aux objets qui y sont exposés : tons clairs et bois apparents.

Un Grand Prix a été décerné au Commissariat général du Gouvernement hollandais.

Un seul Exposant figure dans cette Section, M. Plateelbabbery de Distel, d'Amsterdam, qui avait exposé des mosaïques bien curieuses et bien intéressantes.

Ces mosaïques en panneaux décoratifs représentant des animaux divers, surtout des oiseaux aux plumages coloriés et des poissons aux écailles luisantes, nous donnent l'illusion de peinture à l'huile : cet Exposant, qui a obtenu pour ces panneaux un Diplôme d'Honneur, a été bien apprécié par le Jury.

HONGRIE

Le Pavillon de la Hongrie était construit dans le même esprit que tous les autres Pavillons, la fleur et les feuillages étant aussi employés avec grâce et bon goût dans cette construction.

Les façades de ce Pavillon avaient un caractère assez spécial par les portes d'entrée aux formes nouvelles, et la décoration de l'entrée principale avait été étudiée avec un soin assez artistique et original.

La couverture a été établie avec de belles proportions et elle terminait bien la silhouette de ce Pavillon.

La décoration intérieure a été l'objet d'études approfondies et bien caractéristiques en Art moderne ; toutes les moulurations, les sculptures et les peintures sont empreintes de la note demandée par le programme italien.

Le vestibule d'entrée et toutes les salles ont, pour décoration principale, des portes circulaires, des entrelacs de végétaux céréales, où les épis font le plus agréable effet avec les feuillages enlacés. Les tons or, employés en général, sont parfois rehaussés de dorure d'un effet aussi charmant qu'artistique. Dans l'entrée, nous avons remarqué l'éclairage supporté naturellement par une statue aux deux bras tendus vers le plafond.

Dans la salle de la fontaine, la décoration, dans le haut des murs, a aussi un caractère bien original avec les lignes sinueuses de divers tons qui forment la principale bordure.

La vasque de la grande fontaine est présentée par un ensemble bien compris. Le matériau principalement employé est le marbre.

travaillé avec un grand soin ; l'aspect de cette fontaine nous a charmé.

Dans la salle de l'industrie domestique, nous avons eu à admirer une superbe cheminée monumentale en pierre.

Dans l'entrée, un tableau religieux en mosaïque représentant la Vierge et l'Enfant Jésus.

Cette mosaïque, d'une exécution tout à fait artistique, par l'emploi des marbres bien choisis qui la composent et par les tons aussi parfaits que la peinture, a retenu l'attention du Jury qui a accordé à M. Roth un Grand Prix.

M. Farago, Architecte, l'auteur des détails de décoration des intérieurs de ce Pavillon, a aussi obtenu un Grand Prix.

Un Diplôme d'Honneur a été accordé à M. Seenger, pour ses marbres qui figurent dans ces ensembles.

M. Fischer, a également eu un Diplôme d'Honneur pour sa collaboration dans les décorations de marbre qui garnissent ces salles.

Enfin, M. Giovanni, a obtenu une Médaille d'Argent pour les beaux marbres qu'il avait exposés dans ce Pavillon.

En résumé, le Pavillon de la Hongrie était, pour l'intérieur, une exposition bien remarquable de divers ensembles avec des meubles Art nouveau qui ont produit une excellente impression sur les visiteurs.

RUSSIE

Un Grand Prix a été attribué au Commissariat général du Gouvernement russe pour son installation et pour la décoration intérieure du Pavillon renfermant son Exposition.

Ce Pavillon était entièrement construit en bois. Les découpures de ce bois formaient une décoration dont l'originalité peut être considérée comme la conséquence d'une recherche approfondie de formes nouvelles au point de vue décoratif.

Nous avons constaté que pour édifier ce Pavillon, il avait fallu un effort d'imagination, et l'étude que le constructeur a faite a produit un ensemble qui, dans son genre, a retenu l'attention des Membres du Jury.

L'intérieur avait également son originalité. Il était, à notre avis, plus doux à l'œil, et la recherche du nouveau avait amené le décorateur à un ensemble dont les formes plus calmes donnaient aux

visiteurs une sensation plus agréable. Les installations des Exposants s'harmonisaient heureusement avec l'ensemble de l'exposition russe et les objets qui figuraient dans ce Pavillon.

Parmi les Exposants récompensés, nous plaçons en première ligne l'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DES APANAGES IMPÉRIAUX, qui a obtenu un Grand Prix pour son exposition bien remarquable de mosaïque très artistique, où le jaspe de différentes couleurs est employé avec un goût tout à fait remarquable.

Les artistes mosaïstes qui ont exécuté les panneaux que nous avons admirés d'abord avant de les juger, ont vaincu toutes les difficultés que l'on rencontre dans ce genre de reproduction. Les tonalités et les fondus sont parfaits, au point que dans ces panneaux, le Christ qui nous fût présenté nous parut une peinture finement et habilement exécutée. En réalité, nous nous trouvions en présence d'un travail de mosaïque, dont les effets de ton et de vie, ne lassèrent pas notre admiration.

M. DURNOVO (A. N.), Artiste-Peintre de Saint-Pétersbourg, avait exposé le projet du Pavillon de la Section russe, que nous avons décrit plus haut; il était aussi l'auteur de dessins de superbes vitrines qui encadrent artistement les objets de prix qui y sont exposés.

Un Diplôme d'Honneur a été accordé à M. DURNOVO.

La même récompense a été décernée à M. ROERICH (Nicolas), Artite-Peintre à Saint-Pétersbourg, pour les deux esquisses de mosaïque qu'il avait exposées. Ces dessins sont de main d'artiste et le Saint-Georges qui est représenté dans l'une de ces esquisses est une œuvre d'art qui fut très appréciée.

Une Médaille d'Or a été obtenue par M. RIZZOLATTI, pour ses productions de Labrador poli, et M. VANUSCHINE, de Moscou, qui avait exposé des pierres artificielles, modèles de tablettes, de stèles, et moulures, fut récompensé par une Médaille d'Argent.

L'Exposition du produit appelé « Labrador » dont le poli donne l'aspect du plus beau marbre, a été heureuse.

La présentation du Labrador était faite sous forme de balustrades, de balcons, de perrons réduits. Pour mieux les apprécier, ces échantillons avaient été polis. Des pierres artificielles figuraient dans la même exposition.

Ces deux produits ont été particulièrement appréciés du Jury.

SUISSE

Le Pavillon de la Suisse, reproduit ci-après, a été édifié d'après les plans de l'Architecte italien, M. Guidini.

La partie basse de la façade de cette construction supporte

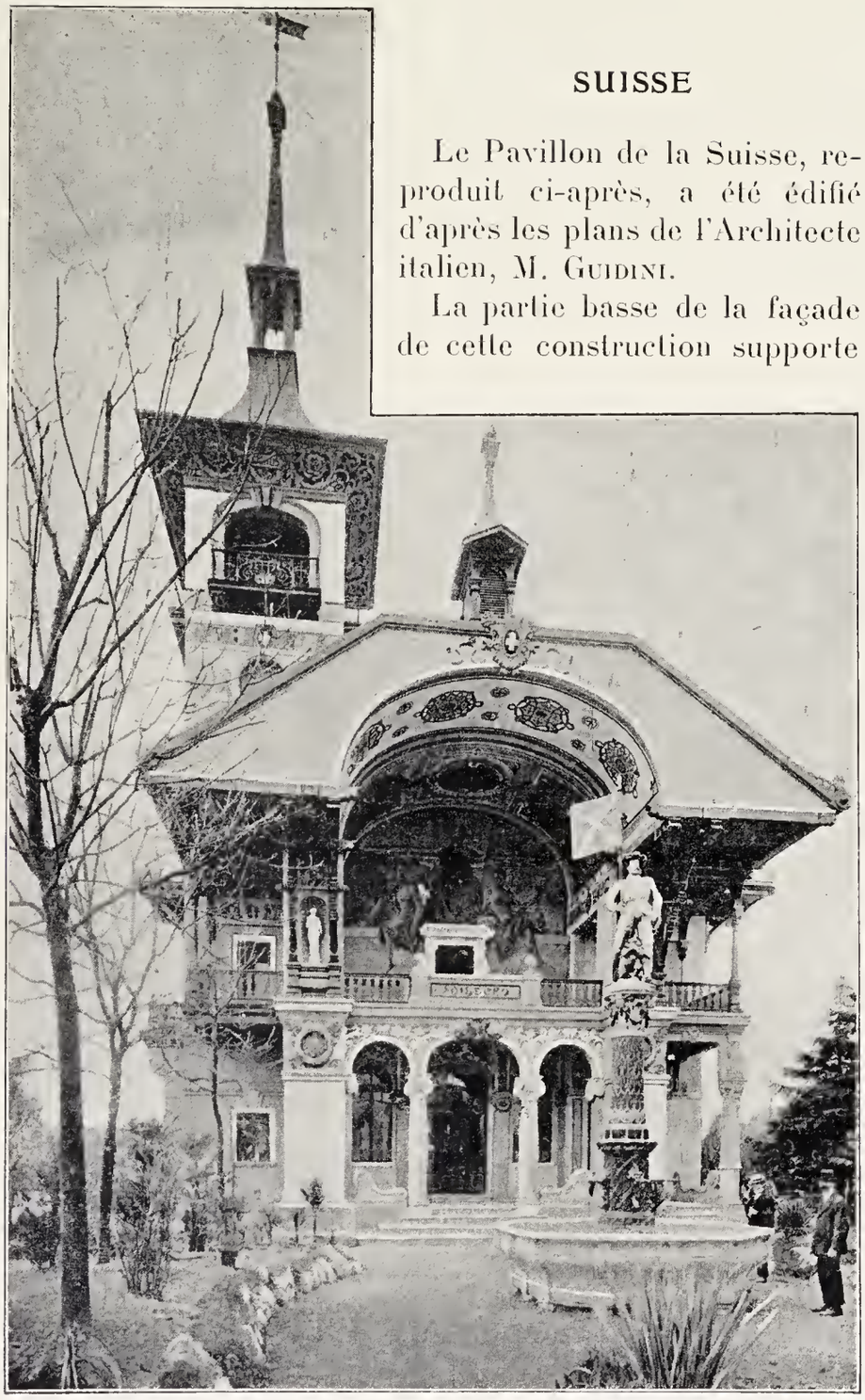

Fig. 48. — Pavillon de la Suisse.

une terrasse; les colonnes ont des proportions heureuses et leurs chapiteaux modernes portent des sculptures bien comprises. Cette avancée est agréablement coiffée d'une balustrade; les charpentes apparentes des avancées du toit encadrent artistement la grande peinture allégorique qui se trouve dans la partie supérieure de ce Pavillon. Les bois apparents qui supportent la couverture sont ornés de découpures, de tournages et de quelques sculptures. Tout en gardant le genre châlet, ils sont en harmonie avec les dessous des saillies de la couverture, agrémentées elles-mêmes de décorations bien établies et surtout heureuses dans leur conception et dans leurs exécutions.

La tourelle de gauche, bien proportionnée, est décorée avec autant de goût et d'habileté que le châlet lui-même; la partie supérieure est garnie d'une frise en encorbellement d'un merveilleux effet, et le tout est terminé par une couverture qui coiffe bien agréablement cette tourelle.

L'installation intérieure quoique plus sobre en décoration, n'a pas moins une réelle valeur au point de vue artistique et au point de vue installation : les produits exposés sont présentés dans cet aménagement avec symétrie et beaucoup d'à propos.

La construction de ce Pavillon a valu un Grand Prix au Commissariat général du Gouvernement suisse.

Une Médaille d'Or, à son architecte, M. Guidini.

Et des Médailles d'Argent de Collaborateurs,

A la maison Bossi Césari et Cie, de Milan;

A la Fabrick d'Interlaken, pour les parquets;

A la Société anonyme Bumpliz-Delsberg, pour la charpente décorative.

Une Médaille d'argent de Collaborateur a été accordée à la Société La Lucerna, pour le kiosque de la Compagnie Anglo-Suisse, chocolat au lait, qui a été édifié Place d'Armes.

Dans l'intérieur de ce Pavillon, nous avons comme Exposant, la Société Parqueterie d'Aigle, à Aigle, qui avait un panneau de parquet très ouvragé et très décoratif avec des assemblages biais très finement ajustés et frises de différents tons. Dans ce spécimen de parquet, nous avons beaucoup admiré les arrangements bien trouvés qui imitent des incrustations.

Cette exposition a été récompensée par un Diplôme d'Honneur.

Une Médaille d'Argent a été décernée à MM. Spring frères,

pour la construction du châlet pour le traitement par l'oxygène du Professeur Raoul Pictet.

Les derniers Exposants suisses que nous avons eu à examiner, ne sont certainement pas les moins intéressants; ce sont MM. Bouvier Frères, de Neuchatel, qui ont construit le kiosque suisse, très élégant avec toute son originalité.

Ce kiosque nous rappelle les châlets si attrayants de ce pays, en conservant les formes et les couleurs nationales.

Une Médaille d'Or a été décernée à ces constructeurs.

RÉCOMPENSES

Le tableau ci-après des récompenses accordées au Groupe 45 (Classe 66), indiquera l'ordre qui doit être attribué à chaque Nation pour le nombre des Exposants, pour la valeur et la quantité des récompenses obtenues.

ARCHITECTES

NATIONS	NOMBRE DES EXPOSANTS	RÉCOMPENSES							
		HORS CONCOURS	GRANDS PRIX	DIPLÔMES D'HONNEUR	MÉDAILLES			MENTIONS HONORABLES	DIPLÔMES DE BON MÉRITE
					Or.	Argent.	Bronze.		
France	26	3	6	8	2	4	1	1	1
Italie	12	3	3	1	2	2	»	1	»
Amérique latine	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Angleterre	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Autriche	1	1	»	»	»	»	»	»	»
Belgique	8	4	»	3	1	»	»	»	»
Bulgarie	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Canada	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Hollande	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Hongrie	2	»	2	»	»	»	»	»	»
Russie	1	»	»	1	»	»	»	»	»
Suisse	2	»	»	1	1	»	»	»	»

Nous publions également un tableau des récompenses que le Jury du Groupe 45 a accordées à des Exposants industriels.

INDUSTRIELS COMPRIS DANS LE GROUPE 45

NATIONS	NOMBRE DES EXPOSANTS	RÉCOMPENSES						
		HORS CONCOURS	GRAND PRIX	DIPLÔMES D'HONNEUR	MÉDAILLES			MENTIONS HONORABLES
					Or.	Argent.	Bronze.	
Italie	30	»	12	4	7	3	4	»
Amérique latine.	2	»	»	1	1	»	»	»
Angleterre . . .	2	»	»	1	1	»	»	»
Autriche. . . .	2	»	2	»	»	»	»	»
Belgique. . . .	4	»	2	»	1	1	»	»
Bulgarie. . . .	1	»	»	1	»	»	»	»
Canada	1	»	1	»	»	»	»	»
Hollande. . . .	2	»	1	1	»	»	»	»
Hongrie	4	»	1	2	»	1	»	»
Russie.	4	»	2	1	1	»	»	»
Suisse.	4	»	1	1	1	1	»	»
						4 médailles de collaborateurs		

Ce tableau n'est établi que pour mémoire, nos Exposants de la Classe 66 B, Industriels, ont été jugés par d'autres Jurys.

Dans le premier tableau des récompenses, où figurent les Exposants Architectes :

La France tient la première ligne, par le nombre : vingt-six Exposants.

L'Italie vient après avec douze Exposants.

Les Nations qui, par leur nombre d'Architectes, prennent rang après l'Italie, sont :

La Belgique avec huit Exposants ; la Hongrie et la Suisse avec chacune deux Exposants ; l'Autriche et la Russie n'ont chacune qu'un Architecte.

Les autres Nations : l'Amérique latine, l'Angleterre, la Bulgarie, le Canada et la Hollande, n'avaient pas d'Architectes à notre Classe.

Pour les récompenses, la France tient la première place avec vingt-trois récompenses, plus trois Hors-Concours, soit vingt-six récompenses.

L'Italie compte neuf récompenses, plus trois Hors-Concours, soit douze récompenses.

La Belgique a eu quatre récompenses, plus quatre Hors-Concours, soit huit récompenses.

La Hongrie et la Suisse ont obtenu chacune deux récompenses, l'Autriche et la Russie n'ont obtenu qu'une récompense.

Pour les hautes récompenses, la France tient encore le premier rang avec six Grands Prix, tandis que l'Italie n'en a obtenu que trois et la Hongrie deux.

La France compte huit Diplômes d'Honneur, la Belgique trois, l'Italie, la Russie et la Suisse n'ont obtenu chacune qu'un Diplôme d'Honneur.

CONCLUSIONS

Après avoir vu et examiné en détail tous les Palais et Pavillons qui nous intéressaient pour notre Classe, il est évident que pour les constructions qui étaient édifiées dans cette belle Exposition, nous n'avons pas eu à nous comparer.

Les Architectes italiens avaient pu, par ces édifications, nous mettre à même de juger leurs créations et leurs études appliquées dans l'Art moderne.

Toutes ces décorations fixes nouvelles d'extérieurs ont été traitées par nos confrères italiens avec un goût parfait et un talent incontestable, et nous constatons chez ces artistes un acheminement très accentué vers le Moderne.

Nous avons eu également, en dehors de l'Exposition, l'occasion de voir des maisons récemment construites dans la ville de Milan, qui n'avaient pas d'autre décoration que celle qui nous intéresse.

Nous félicitons ces Architectes de leurs travaux dans cet art et des progrès remarquables qu'ils y ont fait.

Nous avions aussi le Pavillon national belge, qui fut construit par un Architecte bruxellois et dont la décoration extérieure avait bien des détails modernes conformes au programme; en observant le caractère d'aspect bien connu, il a su allier cette architecture avec le nouveau.

Au point de vue de la décoration fixe exécutée à l'Exposition nous avions à notre actif l'intérieur du Palais des Arts Décoratifs Français qui avait un beau caractère nouveau empreint de l'élé-

gance nationale, qui domine non seulement par la forme, mais aussi par l'esprit.

Le Comité Exécutif de cette Exposition, qui avait convié les Exposants des Arts Décoratifs à grouper leurs études et productions pour former des ensembles, a pu constater que son appel n'avait pas été entendu par leurs nationaux : il n'y avait pas un seul de ces groupements.

La Hongrie avait installé dans son Exposition quelques ensembles qui furent très appréciés.

C'est en France que cette invitation fut accueillie avec le plus d'empressement; nous comptions avec les ensembles de MM. Frantz Jourdain, Bigaux et Besdel, ceux du Ripolin et de MM. Dufrène, cinq groupements qui furent très appréciés et même admirés.

Mais où la France dominait dans toutes ses conceptions, études, projets et reproductions, c'est dans l'exposition si variée, si intéressante des châssis et cadres que nos confrères nous avaient adressés.

Dans cette grande variété, nous avions les travaux les plus divers, depuis les grandes constructions de l'Ingénieur-Architecte jusqu'à la décoration la plus riante du boudoir.

La maison de rapport, l'hôtel, les magasins, les constructions pour fêtes, casinos, théâtres, palais municipaux, hôtels de ville, l'art funéraire et religieux, enfin tous les spécimens d'architecture appliqués à toutes les constructions utiles à la vie et tous ces travaux reproduits et projetés, traités en moderne, offraient une Exposition bien attrayante.

Mais, à notre avis, la plus grande impulsion à l'Art moderne sera en grande partie donnée, dans cette Exposition, par quelques-uns de nos Exposants et surtout par les remarquables décorations faites à La Samaritaine par notre distingué Président, M. Frantz Jourdain, qui nous a fourni les plus belles recherches en architecture moderne; il a donné avec le fer, unique matériau employé dans ces belles façades, les formes les plus nouvelles et les plus artistiques que nous ayons eues à admirer jusqu'à ce jour. Nous sommes certain que M. Jourdain contribue pour une grande part au grand élan donné à l'Art moderne, et que ceux qui hésitent, aussi bien que ceux qui l'admirent ou le suivent, puiseront dans ces décorations inédites les impressions et le sentiment qui les conduiront dans la voie nouvelle que l'Architecture suivra bientôt.

En définitive, les Architectes français ont, à Milan comme à

Saint-Louis et à Liège, remporté une nouvelle victoire par le nombre des Exposants, par la variété de leurs expositions et par les récompenses obtenues.

Cette fois, le succès a été remporté avec des armes nouvelles. Nous nous étions conformés au programme italien, et malgré que nous avions abandonné les reproductions de nos styles, nous avons été en très bonne posture avec l'Art moderne.

Considérant les grands progrès réalisés dans cette voie depuis un laps de temps relativement court, nous ne sommes pas éloignés de l'étape qui marquera le style nouveau, qui s'imposera et qui sera pour nous, nous pouvons l'espérer, une nouvelle gloire artistique.

TABLE DES MATIÈRES

Préface 5
Classification française 7
Classification italienne. 8
Programme de la Section pour l'Art décoratif 9
Considérations 12
Composition du Bureau 14
Admission et Installation 16
Circulaires. 17
Installation. 23
Liste des Exposants. 24
Comparaisons statistiques 26
Opérations du Jury 27

DESCRIPTION DES EXPOSITIONS

France. 29
Emplacements occupés par les Exposants. 33
Hors Concours 35
Ensembles 38

GRANDS PRIX

Devanture d'Art moderne. 38
Atelier d'Artiste. 43
Cabinet d'Art moderne. 47
Exposition Louis Bonnier 48
— Charles Plumet. 50
— E. Redont 52
— de la Ville de Paris. 54

DIPLOMES D'HONNEUR

Exposition Edouard Arnaud 57
— Émile Bertrand 58
— Bruno-Pélissier 60
— Delmas 62
— Ernest Herscher 63
— Lavirotte 63
— Lequeux 65
— Morin-Goustiaux 66

MÉDAILLES D'OR

Exposition Guillaume 67
— Sauvage et Sarrazin 68

MÉDAILLES D'ARGENT

Exposition Bliault 68
— Choupay 68
— Gaston (Ernest) 70
— Guet 70

MÉDAILLES DE BRONZE

Exposition Jean Besnard 71
— Gérald de Faye 72
— Gaston Trélat 72

EXPOSITIONS ÉTRANGÈRES

Italie 73
Hors concours 73
Grands Prix 76
Diplômes d'Honneur 86
Médailles d'or 87
Médailles d'argent 88
Médailles de bronze 88
Amérique latine 89
Angleterre 90
Autriche 91
Belgique 92
Bulgarie 95

Canada 100
Hollande 101
Hongrie 102
Russie 103
Suisse 105
RÉCOMPENSES 109

CONCLUSIONS 113

Exposition Internationale

de Milan 1906

MINISTÈRE DU COMMERCE
DE L'INDUSTRIE & DU TRAVAIL

Exposition Internationale de Milan 1906

SECTION FRANÇAISE
Arts Décoratifs
Classe 66
Section D - Industries d'Art
Groupe VIII

RAPPORT

PAR

M. GEORGES CORNIL
Peintre Décorateur
Officier de l'Instruction Publique

COMITÉ FRANÇAIS
DES EXPOSITIONS A L'ÉTRANGER
Bourse de Commerce
Rue du Louvre
Paris
1910

M. VERMOT
Éditeur

M. G. Doumergue

Ministre du Commerce, de l'Industrie et du Travail.

Commissaire Général du Gouvernement Français
pour l'Exposition de Milan

M. Marcel Jozon

Ancien Directeur de la Navigation au Ministère des Travaux Publics
Inspecteur Général des Ponts et Chaussées,
Vice-Président du Conseil Général des Ponts et Chaussées.

Commissaire Général adjoint du Gouvernement
Français pour l'Exposition de Milan

M. Ernest Ronssin

Consul de France à Milan.

SECTION FRANÇAISE

COMMERCE ET INDUSTRIE

Président du Comité d'Organisation

M. Alfred Maguin

Ingénieur Civil des Mines
Vice-Président du Comité Français
des Expositions à l'Étranger.

AGRICULTURE ET HORTICULTURE

Président

M. Viger

Sénateur, Ancien Ministre de l'Agriculture

Commissaire pour l'Agriculture et l'Horticulture

M. L. Dop

Chef-Adjoint du Cabinet du Ministre de l'Agriculture.

COMITÉ D'ORGANISATION

de la Section Française

Président :	M. Maguin (A.).
Vice-Président :	M. Bellan (Léopold).
Secrétaires-Généraux :	M. Lamaille (Géo).
	M. Manaut (Frédéric).
Rapporteur-Général :	M. Gervais (A.).
Rapporteur-Général Adjoint :	M. Dreyfus-Bing (Paul).
Trésorier :	M. Hollande (Jean).
Secrétaires :	M. Brach (Achille).
	M. Masure (Auguste).

Membres du Comité d'organisation

M. Dupont (Emile),
M. Sandoz (G. Roger).
M. Kester (Gustave).

MM. Ancelot
Astier
Aucoc
Belin
Béquet
Blin (E.)
Bourgeois (P.)

MM. Brally
Chatenay
Cheysson
Debain
Dehaitre
Demaria
Despret

MM. Domange (H.)
Durandy
Faure (J. A.)
Friésé
Gannes
de Grièges
Hachette (L.)
Hamelle
Harant
Hetzel
Holzschuch
Jaboeuf
Jeanteaud
Jouanny
Jourdain-Frantz
Layus (Lucien)
Lefebvre (G.)
Leprince (D.)
Leseur (F.)
MM. Loreau (A.)
Mascuraud
Mercier (H.)
Perdoux
Pilliard
Pinard
Pirel (L.)
Plassard
Plumet
Raingo
Rives (G.)
Sartiaux (E.)
Sauvan
Tubpin
Vacher (M.)
Vauzelle (E.)
Viger (Albert)
Villeminot (L.)

Architecte en chef : M. de Montarnal (E. J.)
Administration : M. Estieu (Maurice).
M. de Brévans (E.).

I. — Services du Commissariat général

Secrétaire-Général : M. Caille (Alexis).
Secrétaire Particulier : M. Toubeau.
Attachés : MM. Bellecroix.
Sornay
Déjardin

II. — Services du Comité d'organisation de la Section française

Chef des Services Administratifs : M. Estieu (Maurice).
Secrétaire Administratif : M. de Brévans.

III. — Services d'Architecture

ARCHITECTES DE GROUPES.

Agriculture :	M. GUILLAUME.
Économie sociale :	M. BLIAULT.
Horticulture :	M. VACHEROT.
Ville de Paris :	M. BOUVARD (Roger).
Classes Industrielles :	MM. COLLIN.
	DUPARD.
	GUILLAUME.
	DE MONTARNAL (E. J.).
	DE MONTARNAL (Jean).

IV. — Service d'Agriculture et d'Horticulture

Attaché au cabinet du Ministre de l'agriculture : M. MARTEL

V. — Service des Douanes

Chef de service : M. VUILLAUME.

GROUPE VIII

Classe 66

ARTS DÉCORATIFS

NOMINATION ET COMPOSITION DU COMITÉ D'ADMISSION ET D'INSTALLATION

Le 7 juin 1905, M. Ancelot, Président du Conseil de Direction du Comité Français des Expositions à l'Étranger, nous adressait la lettre suivante :

Monsieur et Cher Collègue,

« Nous avons l'honneur de vous informer qu'à l'occasion du percement du Simplon, une *Exposition Internationale* aura lieu à *Milan en 1906*.

« Par décret en date du 23 mai 1905, le Comité Français des Expositions à l'Étranger a été chargé par le Gouvernement de la République de recruter, d'admettre et d'installer, dans toutes les Sections, les Exposants français qui participeront à cette Exposition, sous le contrôle du Commissaire général.

« M. Marcel Jozon, ancien Directeur de la navigation au Ministère des Travaux publics, Inspecteur général des Ponts et Chaussées, Vice-Président du Conseil Général des Ponts et Chaussées, a été nommé, par décret du 6 mai 1905, Commissaire général du Gouvernement Français en Italie, à l'occasion de cette Exposition.

« Aux termes de l'article 4 de ce décret, les Comités d'Admission et d'Installation seront composés des membres présentés par le *Comité Français des Expositions à l'Étranger*, à l'agrément du Commissaire général.

« Or, il importe de procéder de suite à la constitution de ces Comités.

« Nous vous serions donc très reconnaissants de nous informer avant le 15 juin,

dernier délai, si vous entendez poser votre candidature (celle-ci ne pouvant être efficacement présentée par nous qu'autant que vous prendrez, dès maintenant, l'engagement d'exposer à Milan) et dans l'affirmative, de nous aviser du Groupe auquel vous désirez appartenir.

« Vous serez, comme votre Conseil de Direction, particulièrement heureux de la nouvelle et précieuse marque d'estime et de confiance qu'a bien voulu nous accorder le Gouvernement, et nous sommes convaincus que vous n'hésiterez pas à nous seconder en vue d'assurer d'une façon brillante la participation de la France à cette manifestation patriotique, industrielle et commerciale dans un pays ami, auquel nous rattachent tant d'affinités et de sympathies.

« Veuillez agréer, Monsieur et Cher Collègue, l'assurance de nos bien dévoués sentiments,

Pour le Conseil de Direction :
Le Président,
A. Ancelot.

Le Président du Comité d'Organisation de la Section Française
A. Maguin.

Le Secrétaire général,
G. Roger Sandoz.

Le 25 octobre 1905, sur convocation de M. Maguin, Président du Comité d'Organisation de la Section Française, une réunion des Membres des Comités appartenant à la Classe 66, avait lieu à la Bourse du Commerce, rue du Louvre, pour la constitution du Bureau, qui eut lieu de la façon suivante :

Bureau du Groupe

Président : M. Frantz-Jourdain, Architecte-Expert, 159, avenue Malakoff, à Paris.

Secrétaires : M. Plumet (Charles), Architecte, 49, avenue Victor Hugo, à Paris.

M. Friésé (Paul), Architecte-Ingénieur, 48, rue Pergolèse, à Paris.

Classe de l'Architecture

Président : MM. Bonnier (Louis), Architecte, 31, rue de Berlin, à Paris.

Vice-Président : M. Besdel (Albert), Architecte, 169, rue de Rennes, à Paris.

Secrétaire : M. Sauvage (Henri), Architecte, 2, Square Moncey, à Paris.

Membres : MM. Bertrand (Émile), Architecte, 22, rue Legendre, à Paris.
Bliault (Eugène), Architecte, 37, rue Davioud, à Paris.
Delmas (Fernand), Architecte, 4, rue de Lota, à Paris.
Dézermaux (Gaston), Architecte, 14, rue Fontaine, à Paris.
Gérald de Faye (F.), Architecte, 38, rue d'Artois, à Paris,
Legros (Georges), Architecte, 121, avenue de Wagram, à Paris.
Lequeux (Jacques), Architecte, 44, rue du Cherche-Midi, à Paris.
De Montarnal (E. J.), Architecte, 213, rue de l'Université, à Paris.
Morin-Goustiaux, Architecte, 169, boulevard Péreire, à Paris.
Redont (Édouard), Architecte, à Reims.
Vaudremer (Émile), Architecte, 23, quai Conti à Paris.

Classe des Industries d'Art

Président : M. Monduit, 31, rue Poncelet, à Paris.

Vice-Présidents : MM. Turck (Georges), 218, rue de Solférino, à Lille.
Borderel (Ernest) 131, rue Damrémont, à Paris.

Secrétaire : M. Vinant (Georges), 19, rue Pauquet, à Paris.

Trésorier du Groupe : M. Vaillant (Fernand), 181, rue Saint-Honoré, à Paris.

Membres : MM. Arnaud (Édouard), 2, rue d'Amsterdam, à Paris.
Cahen (Alphonse), 24, boulevard Edgar-Quinet, à Paris.
Cornil (Georges), *Rapporteur*, 5, avenue de l'Observatoire, à Paris.

Membres : MM. Dufrène (A.) 24, rue François Ier, à Paris.
Fontaine (Lucien), 181, rue Saint-Honoré, à Paris.
Hadrot (Paul), 70, rue Rochechouart, à Paris.
Maison (Louis), aux Riceys (Aube).
Meurer (Auguste), 76, boulevard de la Villette, à Paris.
Schwartz (Albert), 76, boulevard de la Villette, à Paris.

Classe des Objets d'Art

Président : M. Bigaux (Louis), 18, rue du Val de Grâce, à Paris.

Secrétaire : M. Fix-Masseau, 30, rue de Bruxelles à Paris.

Membres : MM. Bottée (Louis).
Raynaud (Léon), 10, rue de la Quintinie, à Paris.
Roty (Oscar).
Vernon (Frédéric), 35, rue de l'Université, à Paris.

ADMISSION ET INSTALLATION

Sous la direction bienveillante et énergique de notre dévoué Président, M. Frantz-Jourdain, et sur ses conseils éclairés, une grande publicité et de nombreuses démarches furent faites par les Membres du Comité auprès des Architectes, Sculpteurs, Ferronniers, Artistes peintres-décorateurs et Industriels s'occupant spécialement de l'Art Décoratif, en vue d'obtenir leur adhésion et leur concours; mais nous nous trouvions en présence d'un programme restreint, n'admettant que des œuvres originales, comprenant uniquement des objets ou des travaux de l'Art Moderne.

Cette condition, *sine qua non*, qui pour beaucoup était une obligation de composer spécialement, en vue de l'Exposition de Milan, des œuvres se rapportant à l'Art nouveau, nous priva, il ne faut pas le dissimuler, du concours de beaucoup d'Artistes à qui le temps manquait pour fournir des productions artistiques conformes au programme suivant :

PROGRAMME

Pour la Section de l'Art Décoratif.

A côté des produits artistiques — destinés à éveiller la pensée et le sentiment — à côté des produits industriels — destinés, dans leur variété toujours croissante, à satisfaire les besoins de la vie

quotidienne — un autre produit de l'activité humaine, dont les origines sont fort anciennes, s'est développé peu à peu. Ce produit, pour la réalisation duquel le désir du beau, du plaisir esthétique s'harmonisent et s'équilibrent avec la satisfaction pratique d'un besoin matériel, c'est *l'œuvre d'Art Décoratif.*

Elle appartient à la fois à l'activité artistique et à l'activité industrielle. L'Art crée le modèle, l'Industrie s'efforce de le multiplier après l'avoir reproduit avec la plus scrupuleuse fidélité, pour le faire pénétrer dans toutes les couches de la masse sociale. Le caractère essentiel de l'œuvre d'Art Décoratif est donc, en dehors de ce qu'elle répond à un besoin matériel de la vie, d'être destinée à la reproduction : tout objet artistique, destiné à la reproduction et dans la condition d'être reproduit par des moyens mécaniques, est un objet d'Art Décoratif. Toutefois, la Commission, suivant en cela la leçon donnée par les Expositions les plus importantes et les plus récentes, et se trouvant d'ailleurs en face de la production plus qu'abondante des industries artistiques, volontairement asservies à la simple imitation des modèles du passé, a cru devoir fermement adopter un criterium précis de sélection.

Dans toutes les branches de l'industrie auxquelles l'Art se peut appliquer dans ses formes variées, les œuvres originales seront seules admises et l'on excluera les imitations serviles des styles du passé.

Il va sans dire que cette manière d'agir n'a nullement pour but d'empêcher les artistes et les industriels de s'inspirer aux trésors de beauté accumulés par les siècles. Des éléments appartenant à tous les styles, à toutes les époques peuvent devenir parties organiques d'une œuvre d'Art Décoratif moderne; mais c'est à la condition que l'artiste et l'industriel réussissent à les transformer, à les faire se pénétrer, à les recueillir en une unité qui réponde, et par le sentiment artitsique et par l'utilité pratique, au caractère et aux exigences de notre temps. La marque de l'individualité, de l'originalité est, en effet, d'exclure l'imitation servile laquelle s'inspire à des fins purement commerciales.

Un jury d'admission devra donc, se basant sur un règlement spécial, juger si l'objet présenté à l'exposition d'Art Décoratif répond aux conditions suivantes :

1° *Avoir les caractères d'une œuvre originale;*

2° *Donner à la fois satisfaction, et dans une juste mesure aux exigences artistiques et aux nécessités industrielles.*

Néanmoins, et précisément parce que les éléments de style qui appartiennent au passé, abondent et s'imposent dans la réalisation de l'Art Décoratif moderne, une sorte de comparaison ou, pour mieux dire, de rapprochement entre le passé et le présent devrait être considéré comme d'une indiscutable utilité pour le public et pour les artistes. Les styles du passé vivent dans les meilleurs modèles que conservent les musées et que certains industriels s'ingénient à reproduire avec une conscience d'art à laquelle ils savent allier le soin d'une facture méticuleuse. Elles aussi, ces reproductions, sont des œuvres d'art; elles concourront avec succès à cultiver le goût et à perpétuer le culte du beau.

Et c'est pour cela, que la Commission ouvrira, à côté de l'Exposition moderne, une Exposition rétrospective de l'Art Industriel, organisée de façon à présenter au moyen de modèles qui auront un caractère d'authenticité, le développement à travers les siècles, des formes artistiques appliquées à certaines branches de la production industrielle, et, par exemple, l'histoire de l'assiette, du verre, de la chaise, de l'épée, du vitrail et ainsi de suite.

Lorsqu'il sortira de cette exposition spéciale pour entrer dans des salles destinées à la production moderne, le visiteur trouvera dans celles-ci la dernière floraison printanière de la grande souche antique.

Il reste encore une chose à dire : la tendance de l'Art Décoratif moderne étant de subordonner toutes les œuvres à un caractère, à une direction industrielle unique, pour les présenter en un ensemble caractéristique, la nécessité d'une Exposition d'intérieurs complets aussi bien que de la décoration extérieure d'édifices, rues, places publiques s'est imposée. Et puisque, les premiers, les étrangers nous en ont fourni l'enseignement et donné l'exemple, il était juste et utile de rendre internationale cette branche de notre Exposition.

Là, les récentes conquêtes de l'Art Décoratif italien moderne pourront se mesurer en champ clos avec les produits étrangers. Et nous avons la foi que la merveilleuse initiative de Turin donnera, sur ce terrain, les premiers résultats utiles.

Pour satisfaire au développement rapide que l'Art Décoratif moderne acquiert de plus en plus, on a fondé à l'Étranger aussi

bien qu'en Italie, de nombreuses Écoles de dessin et Écoles pratiques, dans lesquelles les jeunes ouvriers ont l'occasion de cultiver le sentiment du beau et où ils apprennent à transmettre ce sentiment du beau, qui est une exigence de la vie moderne, aux produits des diverses industries. La Commission qui veut faire voir au public l'activité féconde de ces Écoles a donc déterminé qu'à côté des produits de l'Art Décoratif, il y aura aussi une Exposition des Écoles de dessin et des Écoles pratiques pour l'Art appliqué aux Industries.

Il nous semble que, du programme de cette Exposition, les industriels devront retirer un encouragement pour la production de nouvelles œuvres, dans un fécond rapprochement de leurs diverses productions avec l'art. Nous avons aussi l'espoir que les artistes y trouveront de leur côté une nouvelle occasion d'affirmer cette inépuisable énergie dans la recherche du beau, dont notre pays peut être fier à juste titre.

RÈGLEMENT APPLICABLE

AUX EXPOSANTS DE LA SECTION FRANÇAISE

TITRE PREMIER

Dispositions Générales.

Article Premier. — L'Exposition comprendra pour la France les Sections et Groupes suivants :

a). Transports par terre, Aéronautique, Métrologie;

b). Transports maritimes et fluviaux.

c). Prévoyance.

d). Arts décoratifs.

e). Galerie du travail pour les arts industriels.

f). Exposition rétrospective des transports.

g). Pisciculture.

h). Agriculture.

i). Hygiène publique, Hygiène et Assistance sanitaire dans l'industrie des transports.

k). Produits chimiques et pharmaceutiques, Alimentation, Photographie, Instruments de musique, Armes, Parfumerie, Bimbeloterie.

Elle comprendra en outre, mais pour l'Italie seulement, une section des Beaux-Arts.

Art. 2. — L'Exposition sera située sur les emplacements du Parc, du Champ-de-Mars et de la Place d'Armes.

Elle s'ouvrira en avril et sera close en novembre; mais la durée d'exposition ne sera pas la même pour tous les objets exposés.

Pour la première série, comprenant les Sections suivantes : *a* (sauf les cycles, automobiles et industries qui s'y rattachent), *b*, *c*, *d*, *e*, *f*, *g*, *h*, *i*, l'Exposition sera permanente, c'est-à-dire qu'elle commencera avec l'ouverture et finira avec la clôture de l'Exposition.

Pour la deuxième série, comprenant, dans la section *a*, les classes spéciales aux cycles, automobiles et industries qui s'y rattachent, l'Exposition aura lieu depuis l'inauguration de l'Exposition générale, jusque vers la fin de mai, et au minimum pendant quarante jours.

Enfin, pour la troisième série, qui comprendra la Section *k* et qui sera installée, vingt jours environ après la fermeture de la Section d'automobiles, dans les locaux ayant servi d'abord à cette Section, l'Exposition aura une durée d'environ quatre à cinq mois, commençant après la fermeture de la Section de l'automobilisme et s'étendant jusqu'à la clôture de l'Exposition générale.

Le Comité italien se réserve la faculté de changer les dates d'ouverture et de clôture.

Les machines de toute nature seront mises autant que possible en action sous les yeux du public.

Des expositions spéciales, des congrès, des fêtes, des concours, etc., seront organisés pendant la durée de l'Exposition.

Art. 3. — Il est mis, dès maintenant, à la disposition de la Section française une surface totale de 24.500 mètres carrés, situés tant dans les bâtiments généraux de l'Exposition que dans le pavillon spécial réservé à la Section française.

Art. 4. — Conformément au décret du 23 mai 1905, l'organisation de l'Exposition française est placée sous l'autorité du Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes, et dirigée par le Commissaire général du Gouvernement Général.

Art. 5. — En vue d'effectuer ces opérations, le Comité français des Expositions à l'Étranger a délégué ses pouvoirs à un Comité spécial, dénommé : Comité d'organisation de la section française de l'Exposition de Milan en 1906.

Art. 6. — Les objets exposés seront répartis suivant la classification établie par le Comité anglais, d'accord avec le Comité italien, telle qu'elle figure à la suite du présent règlement.

Toutefois, la classification italienne sera appliquée uniquement pour les opérations du Jury international des récompenses.

TITRE II

Admission. Droit de vente.

Art. 7. — Les demandes d'admission, ainsi que leur duplicata, qui ne doit pas en être détaché, ces deux pièces remplies et signées par les Exposants, seront adressées affranchies au Président du Comité d'organisation de la Section française, Bourse de Commerce rue du Louvre, à Paris.

Art. 8. — Chaque demande n'aura de valeur que pour un seul groupe.

Art. 9. — Les demandes d'admission devront parvenir au plus tard le 15 décembre 1905.

Art. 10. — Les demandes d'admission seront soumises, par Classe, à l'examen des Comités d'admission et d'installation nommés conformément à l'article 4 du décret du 23 mai 1905, et dans lesquels un seul membre par raison sociale aura voix délibérative.

Art. 11. — Les expositions collectives sont autorisées.

Art. 12. — Aucun produit de fabrication étrangère ne pourra être exposé dans la Section française ou ses annexes; aucun produit français ne pourra être exposé en dehors de la Section française ou de ses annexes.

Art. 13. — Nul ne sera admis à exposer, s'il n'est en possession d'un certificat d'admission régulier délivré par le Président du Comité d'organisation de la Section française.

Art. 14. — Les Exposants sont tenus d'exposer leurs produits sous leur nom ou leur raison sociale. Ils sont autorisés à inscrire, à la suite de leur nom ou de leur raison sociale, les noms des collaborateurs qui ont contribué à donner aux objets leur mérite et leur valeur.

Art. 15. — Nul ne peut exposer sous son nom des produits dont il n'est pas producteur ou éditeur.

Toute exposition de produits sous le nom d'un agent ou représentant est rigoureusement interdite.

Art. 16. — Sont exclus les matières explosives détonantes, fulminantes et, en général, toutes matières dangereuses ou nuisibles.

Ne seront reçus que dans des vases solides, appropriés et de dimensions restreintes, les alcools, ou esprits, les huiles et essences, les matières corrosives et, généralement, les corps qui peuvent altérer les autres produits ou incommoder le public.

Les amorces, pièces d'artifices, les allumettes chimiques et autres objets analogues ne pourront être admis qu'à l'état d'imitation sans aucune addition de matières inflammables.

Les Exposants de produits incommodes ou insalubres devront se conformer en tout temps aux mesures de sûreté qui leur seront prescrites.

Art. 17. — Le Commissaire Général se réserve le droit absolu de faire retirer les produits qui lui paraîtraient dangereux ou incompatibles avec la sécurité, la salubrité ou le bon ordre de l'Exposition.

Art. 18. — Les demandes pour autorisation du droit de vente devront être adressées séparément, sous forme de lettre, au Président du Comité d'organisation de la Section française, Bourse du Commerce, rue du Louvre, à Paris.

Art. 19. — L'érection de kiosques, de châlets, de comptoirs de vente, etc., pourra être autorisée en certains points particuliers, les plans et dessins de ces édifices devront toujours être approuvés par le Comité d'organisation de la section française.

Art. 20. — La vente avec livraison immédiate des objets exposés ne pourra avoir lieu qu'avec l'autorisation écrite du Commissaire Général, après avis du Président du Comité d'organisation de la Section française. Cette autorisation pourra être retirée à l'Exposant, même sans préavis, et sans qu'il soit besoin de faire connaître les motifs de ce retrait.

Art. 21. — Le retrait sera prononcé sur le champ si les vendeurs ou vendeuses se livrent à des manifestations ou appels au public, de nature à compromettre la bonne tenue de la Section, ou s'ils vendent, soit des objets de fabrication étrangère, soit des objets de fabrication française autres que les produits de l'Exposant titulaire du certificat d'admission.

Art. 22. — Les Exposants devront toujours être en mesure de prouver que les objets vendus sont réellement des produits de leur propre fabrication. En tous cas, les objets vendus devront être remplacés, avant leur enlèvement, par des produits similaires.

Art. 23. — Les Exposants sont invités à indiquer le prix marchand des objets exposés.

TITRE III.

Cartes d'entrée.

Art. 24. — Il sera mis à la disposition de chaque Exposant ou de chaque représentant d'un Exposant de la Section française, une carte d'entrée gratuite permanente, revêtue de la photographie du titulaire, ainsi que des jetons de service, dans les conditions fixées par le règlement spécial italien sur le service des entrées.

Art. 25. — Toute personne qui représentera plus d'un Exposant ne pourra prétendre, pour cela, à plus d'une carte d'entrée.

TITRE IV.

Transport, Consignation, Réception Installation et Enlèvement des objets exposés.

Art 26. — Les produits destinés à l'Exposition bénéficieront des tarifs réduits qui seront obtenus des chemins de fer français et italiens et des Compagnies de navigation.

Art. 27. — Le Comité général italien se charge gratuitement à l'intérieur de l'Exposition de la manutention de tous les colis de

dimensions normales dont le poids n'excèdera pas 1.500 kilogrammes et qui seront parvenus avant le 15 décembre 1905.

Art. 28. — Les autres objets admis à l'Exposition devront être consignés dans son enceinte, du 15 décembre 1905 au 1er février 1906.

Art. 29. — La manutention des colis comprend :

a) La réception dans l'enceinte de l'Exposition;

b) La mise à pied d'œuvre;

c) L'enlèvement des caisses vides et emballages;

d) La remise à pied d'œuvre des caisses vides et emballages;

e) L'enlèvement des colis réemballés.

Art. 30. — Pour les colis arrivés en retard, si les Exposants, au lieu d'en faire la manutention eux-mêmes et sous leur propre responsabilité, recourent au Comité d'organisation, il sera payé une taxe fixée de gré à gré.

Il sera acquitté une taxe fixée dans les mêmes conditions pour les colis encombrants ou dépassant 1.500 kilogrammes. Au surplus, pour ces derniers colis, il pourra être exigé que la manutention soit effectuée avec le concours ou par les soins exclusifs des Exposants.

Art. 31. — Il sera établi pour l'emmagasinage des caisses vides et emballages, une taxe qui ne pourra être supérieure à 2 fr. 50 par mètre carré d'assise de colis, ou par mètre cube de volume, avec minimum de perception de 2 fr. 50 pour tout emballage qui ne comportera pas un mètre carré d'assise ou un mètre cube de volume.

La taxe d'emmagasinage, ainsi que la gratuité de la manutention, sera applicable aux caisses contenant des vitrines ou du matériel d'installation, aussi bien qu'à celles contenant les produits destinés à être exposés.

Les Exposants resteront libres d'assurer à leurs frais, risques et périls, l'emmagasinage de leurs caisses, à charge de se conformer aux instructions données par le Comité général italien de l'Exposition.

Art. 32. — Chaque Exposant ou son délégué pourvoit à la réception de ses colis, ainsi qu'à la reconnaissance de leur contenu. Si les Exposants ou leurs agents ne sont pas présents pour recevoir leurs colis dans l'enceinte de l'Exposition, le Comité d'organisation pourra faire réexpédier ceux-ci ou les déballer d'office aux frais, risques et périls des intéressés.

Toute introduction de matériaux destinés aux installations est

subordonnée à l'autorisation du Président du Comité d'organisation de la Section française.

Art. 33. — Chaque colis devra porter deux adresses l'une sur le couvercle et l'autre sur l'un des côtés de la caisse, sur des étiquettes tricolores fournies par la Section française.

Ces adresses devront contenir les indications du Groupe, de la Classe et le numéro du certificat d'admission.

Art. 34. — Le matériel d'emballage, caisses et autres, devra être enlevé une semaine au moins avant l'ouverture de l'Exposition.

Art. 35. — Les plans d'installation et de décoration des Exposants dans chacune des Classes sont soumis par les Comités d'installation au Comité d'organisation qui statue, sous le contrôle du Commissaire général.

Le Comité d'organisation assure la décoration générale de la Section française et supporte les frais de gardiennage correspondant à la surveillance générale de cette Section.

Les cotisations à payer par chaque Exposant comprennent le loyer de l'emplacement, la quote-part dans les frais de décoration, de gardiennage et d'installation spéciaux à chaque Classe et sont recouvrées par les Comités d'installation.

Si des Exposants désirent un complément à la décoration d'une Classe, les frais supplémentaires en résultant sont entièrement à leur charge. De même, ils supportent les frais de leur installation particulière, de l'emballage, du transport à l'aller et au retour, du déballage, de l'étalage et du réemballage de leurs produits, ainsi que les taxes établies par les autorités italiennes sur les objets mis en consommation.

Art. 36. — Les Exposants seront responsables des dommages que leurs installations apporteraient aux planchers, cloisons, etc., ainsi que des dégradations provenant d'un usage abusif.

Aucun Exposant ne pourra disposer son installation de manière à priver de lumière, à incommoder ou à frapper d'un préjudice quelconque l'installation d'un autre Exposant.

Art. 37. — L'installation des machines et appareils, qui ne peuvent être mis en place ou montés qu'en empruntant l'emplacement des autres Exposants, ainsi que tous les travaux de fondation de machines, devront être exécutés d'urgence et terminés dans les délais qui seront fixés par le Comité exécutif italien.

L'Exposant qui n'aura pas observé ces délais perdra, par le fait

même, tout droit à son emplacement, son certificat d'admission sera considéré comme non avenu et les taxes d'emplacement perçues resteront acquises, le tout sans aucune formalité judiciaire ou extra-judiciaire. Dans ce cas, les installations non terminées seront enlevées ou achevées d'office aux frais, risques et périls de l'Exposant.

Art. 38. — Aucun produit exposé dans la Section française ne pourra être retiré avant la clôture de l'Exposition, sans l'autorisation écrite du Commissaire général, après avis du Président du Comité d'organisation de la Section française.

Un mois après la clôture de l'Exposition, les produits non emballés ou non démontés et les caisses pleines ou vides non réexpédiées pourront être enlevés d'office aux frais, risques et périls des Exposants.

Ces produits ou caisses pourront être, à l'expiration d'un délai de six mois, vendus aux enchères à la requête du Comité général italien de l'Exposition. Néanmoins, la vente ne pourra avoir lieu qu'un mois après que l'intéressé aura été mis en demeure par un acte judiciaire, signifié également au Président du Comité français.

Le produit de la vente, déduction faite des frais judiciaires et autres, sera tenu à la disposition de l'intéressé ou déposé à la Caisse des Dépôts et Consignations.

TITRE V.

Douanes.

Art. 39. — L'Exposition sera constituée en entrepôt réel de douane et d'octroi. Les produits français y seront introduits en franchise provisoire, à condition d'être réexportés après la clôture de l'Exposition.

TITRE VI.

Catalogue.

Art. 40. — En dehors du Catalogue général officiel italien, contenant le nom des Exposants, le genre d'industrie et le lieu de production, il pourra être publié, par les soins du Comité d'organisation, et après approbation du Commissaire général, un Catalogue spécial de la Section française. Les renseignements nécessaires pour la rédaction de l'un ou l'autre de ces catalogues seront fournis par les Exposants sous leur responsabilité.

TITRE VII.

Services techniques, Énergie, Éclairage. etc.

Art. 41. — Le Comité italien fournira aux Exposants qui en feront la demande et aux conditions fixées par le règlement général italien (art. 36 à 40), l'énergie nécessaire pour actionner les moteurs et appareils qui devront fonctionner à l'Exposition.

Art. 42. — Toutes les parties de machines qui présenteraient des dangers pour ceux qui les approcheraient, seront munies des appareils de garde nécessaires, ce qui n'exonèrera pas les Exposants des responsabilités qui leur incombent.

Art. 43. — Les suspensions éventuelles de l'énergie n'autoriseront aucune demande d'indemnité de la part des Exposants.

TITRE VIII.

Garde et Responsabilité.

Art. 44. — La Société italienne de l'Exposition prend à sa charge la surveillance générale de jour et de nuit, le service de la police et celui d'incendie dans l'enceinte de toute l'Exposition.

Elle prendra toutes les précautions nécessaires, pour éviter les vols, détournements, dégradations, incendies, explosions, inondations, etc., sans que sa responsabilité soit engagée de ce fait.

Elle ne sera responsable que des dégâts occasionnés par suite du manque de solidité, du mauvais état des bâtiments, de leurs couvertures ou de leurs vitrages.

Art. 45. — Bien que repoussant toute responsabilité pour les vols et détournements qui pourraient être commis, le Comité d'organisation de la Section française instituera une surveillance générale destinée à prévenir ces délits. En dehors de cette surveillance générale, les Comités d'installation auront à pourvoir au gardiennage spécial à leurs Classes.

Art. 46. — Les Exposants ont la faculté de faire assurer leurs produits et leurs emballages, directement et à leurs frais.

Art. 47. — Il sera rigoureusement interdit de dessiner, copier, mesurer, photographier, de reproduire par modelage et moulage, etc., les objets exposés dans la Section française ou ses annexes, sans l'autorisation écrite de l'Exposant.

Toutefois, le Commissaire général se réserve le droit, après avis du Président du Comité d'organisation, d'autoriser la reproduction et la vente des vues d'ensemble, sans que les Exposants puissent s'opposer à ces reproductions.

TITRE IX.

Jury international des récompenses.

Art. 48. — Les Exposants français seront représentés dans le Jury international des récompenses (Jurys de Classes, de Groupes et supérieur) dans une proportion identique à celle qui sera fixée par le Comité général italien pour les Exposants appartenant à l'Italie, ou à la nation la plus favorisée.

On observera la même proportion pour les Commissions et les Jurys internationaux dans leurs autres attributions.

Art. 49. — Les Membres du Jury français seront choisis exclusivement parmi les Exposants de la Section française et nommés par le Commissaire général, sur la proposition du Comité français des Expositions à l'Étranger.

TITRE X.

Dispositions diverses.

Art. 50. — Les établissements divers, théâtres, spectacles, attractions, concerts, restaurants, cafés, bars, etc., installés dans l'Exposition ou ses annexes, ne pourront faire figurer dans leurs titres, annonces ou enseignes, ou désignation de produits, les mots « France » ou « Français », ou un substantif ou un adjectif se rapportant à une ville ou région de France, sans l'autorisation écrite du Commissaire général, après avis du Président du Comité d'organisation de la Section française.

Art. 51. — Toutes les annonces ou pièces imprimées émanant d'Exposants français et destinés à être affichées ou distribuées dans l'enceinte de l'Exposition, devront, au préalable, être approuvées par le Commissaire général, après avis du Président du Comité d'organisation de la Section française.

Art. 52. — La qualité d'Exposant comporte soumission aux dispositions du règlement général et des règlements spéciaux, ainsi qu'aux mesures d'ordre et de police qui seront prescrites tant par les autorités italiennes que par le Commissaire général du Gouvernement français.

Paris, le 30 septembre 1905.

Vu et approuvé :

Le Commissaire Général,

M. Jozon.

TRANSPORT DES VOYAGEURS

Exposants :

En France. — La Compagnie P.-L.-M. ne concède d'autre avantage aux Exposants que de leur délivrer des billets d'aller et retour valables pendant 30 jours, jusqu'aux gares frontières de Modane ou de Vintimille, pour la période comprise entre le 13 avril et le 15 novembre.

En Italie. — Les chemins de fer italiens accordent des bons de réduction de Modane ou de Vintimille à Milan et retour, sous les conditions suivantes :

L'Exposant fera la demande écrite, 3 jours au moins à l'avance, au Bureau de la Section française. Il lui sera retourné un bon de réduction et une carte de reconnaissance, qui lui serviront au passage des gares frontières, ou à la gare de Milan pour le retour, à obtenir le billet à prix réduit; les Exposants devront indiquer la classe dans laquelle ils veulent voyager.

Ouvriers :

En France. — La Compagnie P.-L.-M. accorde pour les ouvriers ou employés à destination de l'Exposition de Milan, des bons de réduction de demi-place aller et retour jusqu'aux gares frontières, Modane ou Vintimille, valables en 2e classe ou en 3e classe.

COMITÉ FRANÇAIS
DES EXPOSITIONS A L'ETRANGER
N° 1448
BIBLIOTHÈQUE

En Italie. — Les chemins de fer italiens accordent également des réductions équivalentes pour les ouvriers ou employés.

Pour obtenir ces bons de réduction, il est nécessaire d'adresser au Bureau de la Section française à Paris, une demande écrite et signée, donnant l'état nominatif des ouvriers ou employés pour lesquels il sera établi.

1° Pour voyager sur le P.-L.-M., une autorisation en vue d'obtenir un bon de réduction que les intéressés auront à retirer au Bureau des Permis, 88, rue Saint-Lazare.

2° Pour voyager sur les chemins de fer italiens, un bon italien auquel sera joint un certificat constatant que le titulaire du bon est ouvrier de la Section française.

Ces deux dernières pièces devront être présentées par l'intéressé à la gare frontière à l'aller, ou à la gare de Milan au retour, en vue d'obtenir les réductions annoncées.

Il est nécessaire de bien spécifier sur la demande en quelle classe doivent voyager les ouvriers.

Le Président du Comité d'organisation de la Section française.
A. Maguin.

Le Secrétaire général
Géo Lamaille.

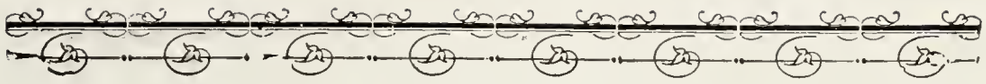

Malgré ce programme restreint, comme nous le disions, ne devant se rapporter qu'à l'Art Moderne, de nombreux artistes et industriels répondirent à notre appel et nous prouvèrent une fois de plus que le concours dévoué de l'Industrie française ne fait jamais défaut, lorsqu'il s'agit de faire triompher la France à l'Étranger par notre supériorité sur tout ce qui constitue l'art et le goût artistique.

Dans ce rapport, le mandat qui nous est confié ne concerne qu'une partie des Arts Décoratifs, les Industries d'Art, mais nombreux sont les Collaborateurs dans l'ensemble de la Section des Arts Décoratifs.

LISTE DES EXPOSANTS

SECTION D

ARTS DÉCORATIFS

Industries d'Art.

MM.

1 Ausseur et Hipp, Menuiserie d'art, 102, rue Lafayette, à Paris.

2 Borderel, Boyer et Cie, Portes en fer forgé, 131, rue Damrémont, à Paris.

3 Bouix Fils, Tapis, Tentures, 7, rue du Mail, à Paris.

4 Busson (Achille), Fers Forgés, 20, rue Lecourbe, à Paris.

5 Cahen (Alphonse), Marbrerie d'art, 24, boulevard Edgar-Quinet, à Paris.

6 Chevrel et Pied-Chevrel, Marqueterie décorative, 11, rue de la Cerisaie, à Paris.

7 Cornil (Georges), Peinture décorative, 5, avenue de l'Observatoire, à Paris.

8 Daburon, Vitrine fer et bronze, 14, rue Burq, à Paris.

9 Digard (Sébastien), Cuivre et Céramique, 56, rue Saint-Sébastien, à Paris.

10 Dumont-Foin, Meubles, 45, rue de Reuilly, à Paris.

11 Fontaine et Vaillant, Serrurerie d'art, 181, rue Saint-Honoré, à Paris.

12 Garnier, Porte sculptée, 17, rue des Gobelins, à Paris.

13 Hadrot (Paul), Toiles pour peintures décoratives, 70, rue Rochechouart, à Paris.

14 Jeanselme, Ébénisterie d'art, 7, rue des Arquebusiers, à Paris.

15 Kovacs (André), Fers forgés, 27, rue de la Villette, à Paris.

16 Lecoeur et Moriquand, Menuiserie d'art, 141, rue Broca, à Paris.

17 Lefeuvre, Peinture décorative, au Mans (Sarthe).

18 Maison, Fers forgés, aux Riceys (Aube).

19 Michel, Gravure décorative, 3, rue Duguay-Trouin, à Paris.

20 Monduit (Ph.), Cuivrerie d'art, 31, rue Poncelet, à Paris.

21 Noury (Henri), Panneau décoratif, 95, rue Montmartre, à Paris.

22 Pachy, Marbrerie d'art, à Roubaix (Nord).

23 Palleau, Peinture décorative, 30, avenue d'Orléans, à Paris.

24 Picard, Verres décorés, 111, rue de Reuilly, à Paris.

25 Pifre, Ascenseur, 174, rue de Courcelles, à Paris.

26 Préaubert, Décoration, à Nantes (Loire-Inférieure).

27 Quantin (Ch.), Fers forgés, 43, passage des Favorites, à Paris.

28 Raynaud (Léon), Sculptures, 10, rue de la Quintinie, à Paris.

29 Ripolin (Société Le), Peintures vernissées, 7, place de Valois, à Paris.

30 Schwartz et Meurer, Fers forgés, 76, boulevard de la Villette, à Paris.

31 Turck (Georges), Meubles, 281, rue Solférino, à Lille (Nord).

32 Vinant (Georges), Fers forgés, 19, rue Pauquet, à Paris.

33 Zambon (Les fils de), Mosaïque, 60, rue Emeriau, à Paris.

EMPLACEMENT

La Section française occupe le Palais des Arts Décoratifs, avec une de ses parties les plus importantes.

Ce Palais, construit par l'ingénieur Orsino Bongi, possède une superficie de 10.000 mètres carrés; surmonté d'un dôme monumental qui le couronne, l'architecture en est sobre et de bon goût, mais cependant, pourrions-nous critiquer l'économie de décoration aussi bien extérieure qu'intérieure, qui ne répond qu'imparfaitement aux merveilles qu'il renferme.

L'édifice, par ses larges et nombreuses ouvertures, ne laisse aucune œuvre d'art dans l'ombre, et il y a lieu de féliciter M. Orsino Bongi, d'avoir tenu compte, ce qui n'a pas toujours lieu malheureusement, que pour une Exposition, ce qu'il faut, avant tout, c'est de voir et de bien voir.

Du centre du Palais, la vue embrasse largement les quatre galeries qui l'entourent, et l'impression produite par cette disposition est des plus favorables.

Notre salon d'honneur de la Section française se trouve situé à ce centre même et élevé de quelques marches, ce qui en fait ressortir encore davantage toutes les beautés.

Quatre magnifiques tapisseries des Gobelins en forment l'encadrement, deux représentant des Scènes de Don Quichotte et les deux autres représentant les Saisons et les Éléments. D'autres tapisseries d'Aubusson complètent la décoration et s'harmonisent

à merveille avec l'ameublement et les objets d'art qui sont un sujet d'admiration générale.

Quoique cette description sorte un peu du cadre de ce rapport, il faut pourtant y signaler les immenses vitraux décoratifs que la France a fait étudier et exécuter spécialement pour orner les deux grands pignons du Palais.

L'inspiration en est grandiose, l'exécution parfaite; les personnages largement drapés se détachent sur un fond d'or, avec de magnifiques bordures à tons chauds dans les encadrements.

Les sujets principaux symbolisent l'Art réunissant les deux sœurs latines, France et Italie, et la France appelant à elle l'Art et l'Industrie.

Les industries d'Art faisant l'objet du présent rapport, se trouvent un peu disséminées dans ce Palais et c'est un bien, puisqu'elles ont pour but de rehausser les expositions diverses.

Mais comme la tendance de l'Art décoratif moderne se manifeste de plus en plus en subordonnant toutes les œuvres à un criterium industriel unique et en leur donnant à toutes un cachet caractéristique, il a paru intéressant d'exposer des intérieurs complets où sont réunis tous ces objets.

C'est dans ce but, qu'en dehors de toutes les œuvres disséminées, certaines ont été réunies pour former deux intérieurs complets, l'un représentant un atelier d'artiste, sous la direction d'après le plan de M. Besdel, architecte, et l'autre sous la direction et d'après la composition de M. Bigaux, artiste décorateur, représentant un cabinet d'Art moderne.

Ces deux ensembles qui se font vis-à-vis, sont d'un très heureux effet et le goût qui a présidé à leur composition a empêché, ce qui était à craindre, que cet ensemble d'objets d'art ne nuise aux œuvres personnelles. Au contraire, en évitant l'encombrement, et chaque chose étant bien à sa place, toutes les œuvres se font valoir les unes et les autres.

DESCRIPTION DES EXPOSITIONS

AUSSEUR et HIPP

MENUISERIE D'ART

51 *bis*, Avenue de Ségur, Paris.

MM. Ausseur et Hipp, dont la Maison est une des plus importantes pour la Menuiserie d'Art, ont exposé dans l'ensemble du « Cabinet d'Art Moderne », organisé par M. Bigaux, artiste décorateur, une porte à deux vantaux et des revêtements de lambris en style moderne, composés de lithomarqueterie d'un art parfait.

Les bâtis, refouillés de fines moulures, ont la chaude coloration d'un bel acajou; les panneaux en chêne clair sont ornés de délicates marqueteries aux couleurs vives et font un très bel effet, s'harmonisant d'une façon heureuse avec les œuvres qui les accompagnent.

Il y a dans ce procédé de lithomarqueterie une véritable œuvre d'art, puisque la finesse d'exécution arrive à donner l'illusion d'une peinture avec ses colorations riches et variées.

La marqueterie, d'un usage très répandu pour l'ornementation du mobilier, s'obtient au moyen d'évidements pratiqués dans le bois suivant un dessin appliqué et dans le creux desquels on incruste des pâtes colorées ou des bois et des métaux; mais, MM. Ausseur et Hipp ont imaginé de colorer les bois au moyen d'huiles péné-

trantes et de teintures bouillantes, et de donner à leur pâte, au moyen d'un procédé spécial, l'aspect du marbre. Cette pâte épouse des formes auxquelles le bois et le métal ne pourraient se plier, ce qui leur permet d'obtenir des dessins d'une finesse remarquable.

Un Diplôme d'Honneur a été décerné à la Maison Ausseur et Hipp.

BORDEREL, BOYER et Cie

FERS FORGÉS

131, Rue Damrémont, à Paris.

La Maison Borderel, Boyer et Cie exposait deux types légèrement différents de portes en fer forgé de style moderne, ornementées de lauriers roses avec branches et feuillages, fleurs épanouies et fleurs en boutons, le tout en cuivre repoussé, les tiges formant les divisions de compartiments destinés à recevoir les vitraux.

L'idée originale qui a présidé à la composition de ces portes est d'un curieux effet, et l'ensemble en est charmant.

Le marteleur a su donner à son travail un si heureux relief qu'il faut examiner de près, la finesse des fleurs surtout, pour se rendre compte des difficultés à vaincre avec le métal.

Les vitraux s'harmonisent agréablement par leurs tons bleus dégradés, et l'œil est charmé par cet ensemble artistique.

Du reste, la Maison Borderel, Boyer et Cie que nous connaissons tous, n'en est plus à compter ses succès. Sa fondation date de plus d'un siècle, et combien d'œuvres d'art ont été produites par elle pour la restauration de châteaux et de demeures seigneuriales.

La magnifique rampe artistique du Petit Palais des Champs-Elysées est son travail, ainsi que les plafonds vitrés du Grand Palais ; car, à côté des travaux de ferronnerie artistique, cette Maison exécute également de très grands travaux de constructions en fer.

La Maison Borderel, Boyer et Cie a obtenu un Diplôme d'Honneur.

BOUIX et Fils

TAPIS, TENTURES

7, Rue du Mail, à Paris.

La Maison Bouix et Fils a exposé dans l'ensemble du « Cabinet d'Art Moderne », de M. Bigaux, un tapis point noué de style moderne.

Ce tapis en teintes claires, avec de grandes branches de fleurs blanches formant entourage est d'un effet très doux à l'œil et très harmonieux. Le semis or en rehausse la richesse et les feuillages des angles sont d'une parfaite composition.

Exécuté spécialement pour l'emplacement prévu qu'il occupe en recouvrant entièrement le sol de ce cabinet d'ensemble, il vient prêter sa coloration aux objets qui l'entourent et donne l'impression de ces beaux tapis de la Savonnerie française, avec lesquels il peut certainement rivaliser.

La Maison Bouix et Fils exposait également un rideau d'intérieur de bibliothèque, en taffetas réséda avec soubassement brodé à la main de feuilles teintes « feuille morte ».

L'ensemble de ce rideau est très sobre et bien approprié à une bibliothèque.

La Maison Bouix et Fils est connue par ses produits artistiques qu'elle exporte à l'Étranger dans des proportions considérables.

Un Diplôme d'Honneur lui a été décerné par le Jury.

BUSSON (Achille)

FERS FORGÉS

20, Rue Lecourbe, Paris.

M. Busson (Achille) a obtenu un Grand-Prix pour sa très belle exposition de fers forgés.

En dehors des très grands travaux de construction qu'exécute la Maison Busson, se rattachant à l'art de bâtir, les objets ayant trait plus particulièrement à l'ameublement y sont traités d'une façon excessivement artistique.

M. Busson expose des chenets très décoratifs en fer forgé, Art nouveau, surmontés de figurines normandes, dont la ciselure atteint la perfection.

Un pare-étincelles, pelle et pincettes en fer forgé, dans lesquels sont également admirables l'habileté du forgeron et le goût artistique du sculpteur qui a modelé les motifs en cuivre et les figures qui ornent ces objets.

L'élégance du dessin, la sobriété entendue des motifs d'ornementation, la façon dont les moindres détails du travail sont traités, méritent ici mieux qu'une simple mention, car de pareilles œuvres deviennent aujourd'hui d'autant plus rares que les amateurs de grand art pour qui elles sont exécutées, deviennent de plus en plus clairsemés.

M. Busson n'en est plus à compter les nombreuses récompenses qu'il a obtenues dans les Expositions antérieures et cette fois-ci encore, son talent et son travail ont été bien récompensés par un Grand-Prix.

CAHEN (Alphonse)

MARBRERIE D'ART

24, Boulevard Edgar-Quinet, à Paris.

M. Cahen (Alphonse), dont la Maison est des plus anciennes et des plus renommées de Paris pour le travail du marbre, a exposé une réduction d'un édicule composé de marbre blanc de Carrare, de vert de mer et de granit blanc des Vosges.

L'architecture est bien proportionnée, et la forme en est gracieuse.

Il y a lieu d'admirer en même temps que la finesse d'exécution de tous les détails et le refouillement des sculptures, la grande difficulté que l'artiste a dû vaincre pour les différentes tailles qui, dans une pierre aussi dure et aussi susceptible d'éclats que le granit, atteignent la perfection.

Les bronzes très décoratifs qui ornent et accompagnent ce monument sont tous parfaitement traités, et la ciselure en est très fine et très soigneusement faite.

Il y a beaucoup de goût dans la réunion des différents marbres, du granit et du bronze, qui, par l'opposition des couleurs produit un ensemble des plus artistiques.

Par sa forme et sa décoration, cet édicule peut très bien s'adapter à un monument commémoratif; sa conception réussie et sa parfaite exécution en font un monument digne de remarque.

M. Cahen (Alphonse) a obtenu une Médaille d'Argent.

CHEVREL et PIED-CHEVREL

MARQUETERIE DÉCORATIVE

11, Rue de la Cerisaie, à Paris.

La Maison Chevrel et Pied-Chevrel, a obtenu une Médaille d'Or pour son exposition qui est des mieux réussies.

Dans l'ensemble du « Cabinet d'Art Moderne » de M. Bigaux, elle a exposé une frise décorative, toute en marqueterie bois naturels, pour un intérieur d'appartement; mais cet espace trop restreint ne lui suffisait pas pour donner un aperçu de tous ses travaux artistiques et une partie de son exposition, la plus importante, est allée à l'ameublement.

La Maison Chevrel et Pied-Chevrel ne se contente pas d'innover des dessins d'Art nouveau; elle reproduit également des œuvres de nos grands Musées nationaux; aussi l'on reste en admiration, l'œil charmé, devant ses panneaux qui atteignent la dernière perfection.

Il ne s'agit plus ici de la marqueterie d'ameublement reproduisant des dessins plus ou moins symétriques; il s'agit d'une véritable œuvre d'art, d'une reproduction de tableaux représentant tous les genres, scènes champêtres, fleurs, personnages, etc., et tout cela exécuté avec des teintes graduées, des tons chatoyants de demi-teinte, donnant la complète illusion d'une vraie peinture, malgré toutes les difficultés que comporte l'exécution en marqueterie.

Du reste, la Maison Chevrel et Pied-Chevrel est, dans son genre, non seulement la plus importante et la première de toute la France, mais on peut dire de toute l'Europe, et il nous a été donné personnellement l'occasion d'en admirer les produits à l'Étranger.

Sa renommée s'étend jusqu'en Amérique où elle y fait une exportation considérable, affirmant ainsi la supériorité de produits nationaux.

Toutes les récompenses les plus hautes lui ont été décernées.

CORNIL (Georges)

PEINTURE DÉCORATIVE

5, Avenue de l'Observatoire, Paris.

M. Cornil (Georges), peintre-décorateur, auteur du présent Rapport, a été mis Hors-Concours et nommé Expert du Jury, à l'unanimité des Membres du Jury de la Classe 66.

Son exposition comprenait une large frise murale décorative, composée spécialement pour orner l'ensemble du « Cabinet d'Artiste » exposé sous la direction de M. Besdel, architecte.

Dans cette frise, des sujets allégoriques représentaient les Saisons qu'entouraient des ornements de branchages, fleurs et fruits, dans le style Art nouveau, dont la composition et le coloris ont retenu l'attention de MM. les Membres du Jury.

Des tableaux comprenant de nombreuses photographies complétaient cette exposition et représentaient les principaux monuments dans lesquels M. Cornil a exécuté d'importants travaux de peinture notamment la Nouvelle Sorbonne, la Bourse de Commerce de Paris, l'Opéra-Comique, le Petit-Palais des Champs-Elysées, différents Palais des Expositions de 1889 et de 1900, etc., etc.

De nombreuses récompenses (Médailles d'Or et Grand-Prix) ont été précédemment décernées à la Maison Cornil, qui est une des plus importantes pour tout ce qui concerne la décoration dans tous les styles.

DABURON

VITRINE EN FER FORGÉ

14, Rue Burcq, Paris.

M. Daburon, qui a obtenu un Diplôme d'Honneur, est un artiste sachant donner une élégance particulière à ses compositions de vitrines soit en acier, soit en fer ou cuivre, dans toutes les formes et dans tous les styles.

La vitrine qu'il exposait à Milan, construite en acier raboté, poli et bronzé à l'acide par un procédé qui lui est spécial, avait un cachet artistique des plus décoratifs.

Le bronzage en était très soigné et l'application de motifs d'or-

nements en bronze qui venaient s'appliquer dans les angles était bien comprise.

Destinée à contenir des objets d'art, cette vitrine permettait au visiteur de pouvoir les admirer sous toutes leurs faces, grâce à la finesse des montants ou traverses formant l'encadrement.

DIGARD (Sébastien)

CUIVRE ET CÉRAMIQUE

56, Rue Saint-Sébastien, Paris.

M. Digard a exposé dans l'ensemble de M. Besdel « Cabinet d'artiste » une façade de cheminée Art nouveau en cuivre rouge.

Cette cheminée, qui est prise dans une planche de cuivre, offre un réel intérêt pour les connaisseurs, à cause de la grande difficulté de travail qu'elle comporte.

Elle est martelée d'une seule pièce et sa forme concave en plusieurs sens en rend l'exécution très compliquée. Le cadre est en cuivre mouluré avec arrangement en céramique à l'intérieur. Le tout produit un effet très harmonieux.

Cette pièce est certainement unique en son genre à l'Exposition de Milan, car, dans le commerce, elle s'exécute généralement en plusieurs pièces assemblées permettant de réunir moins difficilement les parties cintrées.

M. Digard s'est vu décerner par le Jury, une Médaille d'Or.

DUMONT-FOIN

MEUBLES ARTISTIQUES

45, Rue de Reuilly, Paris.

La Maison Dumont-Foin, qui exposait pour la première fois, a su conquérir d'un seul coup l'admiration du Jury, puisqu'il lui a été décerné un Grand-Prix.

Son exposition comprenait deux meubles de style moderne, en acajou naturel ciré : un bureau-ministre et une bibliothèque.

Le bureau-ministre avec larges dimensions, présente à droite deux grands tiroirs et à gauche une porte; les deux côtés forment plein cintre avec écoinçons et panneaux à platebandes; la face

postérieure a une traverse cintrée et des panneaux également à platebandes.

La sculpture des écoinçons et des tiroirs a été tirée de l'églantine, les poignées des tiroirs sont en cuivre argenté, le dessus du bureau garni de maroquin.

Par ses dimensions et sa commodité, c'est le meuble bien compris et luxueux.

La bibliothèque de même style est un meuble à trois corps; ceux de côté comprennent chacun une niche, un tiroir et une porte à glace; celui du milieu en avant-corps, comprend deux portes à panneaux sculptés et une partie ouvrante, surmontée d'une tablette débordant sur les côtés avec acrotère. Les sculptures sont également tirées de l'églantine et les poignées et pentures en cuivre argenté.

Ces deux meubles sont certainement admirables et conçus dans le dernier genre du confort moderne et élégant.

FONTAINE et VAILLANT

SERRURERIE D'ART

181, Rue Saint-Honoré, Paris.

La Maison Fontaine et Vaillant nous montre ce que l'on peut obtenir de plus artistique avec des ferrures de portes et de croisées.

Ces diverses pièces qui comprennent des crémones des espagnolettes, des verrous, des targettes, des poignées, des béquilles, des paumelles, des boutons, des clefs et des serrures de luxe de leur fabrication, sont à examiner pièce par pièce. Elles en valent la peine et retiennent l'attention par leur jolie composition dans tous les styles et leur extrême finesse d'exécution.

Toutes les formes en sont gracieuses, les personnages et les ornements y sont traités avec un art parfait qui fait honneur au ciseleur.

La Maison Fontaine et Vaillant, qui a continué à maintenir une vieille réputation par ses créations artistiques toujours nouvelles, tient certainement à l'heure actuelle la première place dans cette fabrication de luxe.

Le Jury a placé la Maison Fontaine et Vaillant, Hors-Concours.

GARNIER (Camille)

SCULPTURES

216, Rue de la Convention, Paris.

M. Garnier (Camille), a obtenu un Diplôme d'Honneur pour ses sculptures, quoiqu'il ne nous ait exposé qu'une porte en chêne à deux vantaux.

Mais la composition des sculptures, leur forme style moderne, et leur exécution soignée dénotent au premier coup d'œil un artiste de grande valeur.

Les chambranles ornés de feuillages et de feuilles de rosiers pris sur nature, le cadre surmontant cette porte et les panneaux très fouillés, sont traités avec un art parfait auquel nous a habitué M. Garnier.

Il n'y a qu'un regret à formuler, c'est que M. Garnier ne nous ait pas exposé quelques-uns de ses panneaux artistiques à personnages qu'il sculpte si admirablement aussi bien sur la pierre et le marbre que sur le bois.

HADROT

TOILES POUR PEINTURES DÉCORATIVES

70, Rue Rochechouart, Paris.

La Maison Hadrot nous a montré des échantillons de toiles de toutes sortes pour peintures décoratives, destinées à des surfaces murales, panneaux et tableaux.

Il n'y a pas en France un peintre-décorateur qui ne connaisse la Maison Binant-Hadrot et n'emploie ses produits, car cette Maison tout en étant renommée pour la qualité de ses toiles, a une fabrication spéciale qui lui permet d'obtenir la plus grande largeur de tissus qui ait pu être exécutée jusqu'à présent: Certaines de ses toiles atteignent jusqu'à 8 mètres de largeur.

La Maison Hadrot fabrique également des toiles imitation de tapisseries anciennes et tous les accessoires pouvant servir à l'exécution des peintures sur toiles.

Le Jury n'a décerné à M. Hadrot qu'une Médaille de Bronze, considérant sans doute que cette fabrication concernait plutôt la Classe des Tissus, où M. Hadrot avait obtenu un Grand-Prix à Hanoï en 1902, et une Médaille d'Or, à Saint-Louis, en 1904.

JEANSELME

ÉBÉNISTERIE D'ART

7, Rue des Arquebusiers, Paris.

La Maison Jeanselme a exposé une grande partie de boiserie décorative genre moderne, dans laquelle la participation des grès artistiques, des cuivres repoussés et des mosaïques viennent apporter leur part d'ornementation.

Cette partie d'ébénisterie se compose de deux grands pylones en bois verni, ornés de sculptures traitées dans le style Art nouveau et tirés du pin sylvestre. Le bandeau qui réunit ces pylones est traité dans le même style. Le tout forme une décoration très artistique.

Mais la Maison Jeanselme exécute bien d'autres modèles d'ébénisterie d'art, supérieurs à cette partie qu'elle nous expose. Il faut voir dans ses ateliers tous ces travaux d'ébénisterie traités avec les bois des îles, rares et précieux qu'elle exécute pour la décoration de nos grands paquebots et qui la mettent au premier rang de nos grandes industries françaises.

Le Jury a décerné à la Maison Jeanselme, un Diplôme d'Honneur.

KOVACS (André)

FERS FORGÉS

27, Rue de la Villette, Paris.

M. Kovacs, qui est un grand artiste, a obtenu un Diplôme d'Honneur, pour son exposition, une des plus artistiques parmi tant d'autres.

Il exposait un vase en fer forgé d'une seule pièce et d'une forme très élégante et très originale ; le haut de ce vase se terminant par des fleurs d'iris avec feuillages.

Plusieurs cadres également en fer martelé de différents styles sont fort bien traités, soit comme fruits, fleurs, ou branchages qui en forment la composition.

Une belle tête de satyre complète cette exposition et nous montre que M. Kovacs ne craint pas de s'attaquer à tous les genres et qu'il excelle dans chacun.

Tout y est traité avec conscience et avec un art admirable. Chaque pièce mérite une attention spéciale.

LECŒUR et MORIQUAND

MENUISERIE D'ART

141, Rue Broca, Paris.

La Maison Lecœur et Moriquand exposait un lambris de salon, une cheminée, une porte en chêne et différents meubles dans le stand de M. Bigaux « Cabinet d'Art Moderne ».

Le Jury des Arts Décoratifs a décidé de laisser à la Classe « Ameublements » le soin d'examiner les produits de la Maison Lecœur et Moriquand.

LEFEUVRE

PEINTURE DÉCORATIVE

au Mans (Sarthe).

M. Lefeuvre, peintre architecte décorateur, exposait dans la Classe « Industries d'Art », plusieurs de ses tableaux.

1° Un tableau représentant un projet d'intérieur de chambre à coucher, dont la composition très soignée est bien comprise. Au point de vue dessin et coloris, c'est parfait.

2° Un tableau représentant un projet de salle à manger, qui est également très bien composé et fort bien exécuté.

3° Un panneau décoratif dont le centre est occupé par le portrait, grandeur nature, d'une jeune fille et dont l'ornementation de l'encadrement, style Art nouveau, est artistement peint.

Cette fillette, gracieuse et souriante, est représentée en costume d'été, une ombrelle tenue horizontalement dans les deux mains, les bras tombant naturellement; la pose est charmante.

Pour faire comprendre avec quel soin et quel talent ce beau tableau a été traité par l'artiste, il nous suffira de dire qu'il représente pour lui le souvenir d'une enfant adorée qu'il a perdue.

M. Lefeuvre mérite toutes nos félicitations pour avoir consenti à participer à notre Exposition française à Milan, en se séparant momentanément d'un semblable tableau, surtout après le désastre d'incendie arrivé à la Section italienne.

Le Jury n'a accordé à M. Lefeuvre qu'une Médaille de Bronze, considérant que cette série de tableaux concernait plutôt la Classe « Peinture artistique » que celle des « Industries d'Art » qu'il examinait.

MAISON (Louis)

FERS FORGÉS

aux Riceys (Aube).

M. Maison (Louis) a été récompensé par un nouveau Grand-Prix pour sa belle exposition de fers forgés.

Cette exposition se composait :

1° D'un départ de rampe pour escalier d'honneur, exécuté en fer carré et poli à vives arêtes. Toutes les difficultés d'ajustements circulaires et superposés ont été vaincues; les enroulements aux formes précises et gracieuses la rendent admirable par la pureté du style; les ornements en bronze ciselé sont d'une exactitude toute artistique et la réunion de ces bronzes avec le fer poli a été faite avec un soin et une telle habileté que ce travail de fer forgé devient une œuvre d'art où sont confondus les talents du sculpteur et du ferronnier.

2° D'un panneau de rampe Art nouveau, qui rappelle, si elle ne lui ressemble, la magnifique rampe qui existe au Grand Palais des Champs-Élysées, dans l'escalier d'honneur.

L'exécution et la composition en sont très belles.

3° Un spécimen de balustrade en fer forgé et bronze ciselé du style Louis XVI, dont les assemblages ne le cèdent en rien à ceux de la rampe précédente, et dont le fer forgé et ciselé a été exécuté avec autant de goût que de talent.

En un mot, l'exposition de M. Maison (Louis) a été une des plus saillantes et des plus admirées.

MICHEL (Victor)

GRAVURE DÉCORATIVE

3, Rue Duguay-Trouin, Paris.

La Maison Michel, très renommée pour tout ce qui concerne la gravure électrotypie, stéréotypie, photogravure, est une des plus anciennes maisons dans ce genre de gravure.

Son exposition se compose de deux grandes gravures décoratives, l'une intitulée « Troisième Exposition des Arts, Artistes Francs-Comtois » et représentant un groupe de pins; l'autre, intitulée : « Les Francs-Comtois, à Tunis, 1898 » représentant un bouquet d'arbres, avec, dans le fond, la reproduction d'un village arabe.

Ces gravures sont traitées avec un art et une perfection admirables et nous devons féliciter spécialement l'artiste qui les a exécutées.

Mais nous aurions été bien désireux que la Maison Michel joigne à ces gravures quelques reproductions de tableaux du Louvre et de nos peintres modernes qu'elle exécute si bien.

Le Jury a accordé à la Maison Michel un Diplôme d'Honneur.

MONDUIT (Ph.)

CUIVRERIE D'ART

31, Rue Poncelet, Paris.

La Maison Monduit qui, à juste titre, tient la première place à Paris pour tout ce qui concerne la cuivrerie d'art, exposait comme sujet principal une œuvre grandiose, placée à l'entrée de la Section française et dominant par ses proportions tout ce qui l'entourait.

Le sujet était une statue de très grande allure entièrement en cuivre martelé à la main et représentant un Saint-Michel terrassant le démon.

Par ses formes impeccables, par l'expression hardie du personnage et par l'exécution raffinée de tous les détails, on ne peut que réunir dans la même admiration le talent du sculpteur et celui du ferronnier qui ont droit à tous les éloges.

D'autres objets artistiques, tels qu'un masque également en cuivre martelé, un lustre en bronze et cuivre pour l'électricité, un radiateur pour le chauffage électrique, nous montrent la diversité des sujets exécutés par la Maison Monduit qui sait donner à chaque objet un cachet des plus artistiques.

Un Grand-Prix a été attribué à M. Monduit, qui déjà dans les Expositions précédentes a obtenu maintes fois cette haute récompense.

Mais ce qui distingue encore davantage M. Monduit, c'est le dévouement qu'il apporte dans l'organisation de chaque exposi-

tion, où son talent et sa grande expérience sont d'une heureuse utilité pour le Comité et lui attirent toutes les sympathies.

NOURY (Henri)

PEINTURE DÉCORATIVE

95, Rue Montmartre, Paris.

M. Noury, artiste décorateur, a exposé un panneau décoratif, représentant une vue de campagne avec effet du matin.

D'un côté, des tiges de ronces avec leurs feuillages et leurs fleurs se penchant dans un ruisseau; de l'autre côté, des cyprès y sont représentés, au milieu desquels se dégage un rocher d'où sort en chutes un ruisselet.

Ce rocher est surmonté d'une statue représentant une femme fièrement campée dans sa nudité, les bras ramenés derrière la tête.

Quoique très bien exécuté, ce panneau sortait un peu du programme modern-style.

Il a obtenu une Médaille de Bronze.

PACHY

MARBRERIE D'ART

à Roubaix (Nord).

La Maison Pachy a obtenu une Médaille d'Or pour son exposition qui se composait d'un monument en style moderne dessiné et exécuté spécialement pour Milan.

Ce monument entièrement en granit est remarquable par sa forme architecturale et imposante. La sculpture est sérieuse, d'un fini parfait; l'exécution de la taille très régulière et d'autant plus difficile qu'il s'agit d'une pierre excessivement dure et susceptible d'éclats. Le polissage en est très brillant.

Le tout forme un ensemble admirable; on peut dire qu'il n'y a point de fioritures inutiles, mais une ligne d'un dessin ferme et soutenu qui se retrouve partout.

L'ornementation totale est sobre tout en étant d'une grande richesse.

Ce n'est pas un modèle que l'on rencontre dans les nécropoles; il a un cachet tout particulier et très artistique.

M. Pachy a voulu initier les profanes aux difficultés de sa profession. Il nous montre une plaque d'une seule pièce sur laquelle il a représenté divers échantillons de taille et de polissage à divers degrés, résumant le travail du granit et ses transformations.

L'idée très heureuse de cet enseignement a été très appréciée du Jury.

La Maison Pachy a obtenu dans de précédentes Expositions de nombreuses récompenses soit comme Médailles d'Or ou Grand-Prix.

PALLEAU

PEINTURE DÉCORATIVE

30, Avenue d'Orléans, Paris.

La Maison Palleau qui exécute de grands travaux de peinture décorative, a eu une heureuse inspiration en exposant à Milan des panneaux qui reproduisent sur bois et plâtre des faux-bois et des faux-marbres couramment employés dans la décoration intérieure des appartements, vestibules, escaliers, etc.

La ressemblance est parfaite; les bois et marbres sont imités à s'y méprendre, les fonds de peinture ont été bien traités.

A notre époque de luxe et de confortable, cette imitation permet d'embellir nos demeures et d'obtenir à bon marché des effets pouvant rivaliser pour l'œil avec les bois et marbres véritables.

Une Médaille d'Argent a été attribuée à M. Palleau qui exposait pour la première fois.

PICARD (Ch. G.)

VERRES DÉCORÉS

111, Rue de Reuilly, Paris.

La Maison Picard est connue et renommée pour tout ce qui concerne le verre et ses diverses applications.

Dans la gravure, la décoration sur verres ou glaces, les vitraux, l'opaline, elle a apporté de telles améliorations, qu'aujourd'hui rien ne se construit sans que ses produits ne viennent participer à la décoration ou à l'éclairage des pièces les plus diverses.

Son exposition, dans le Cabinet d'Artiste de M. Besdel, archi-

tecte, comprenait le plafond lumineux en verre cathédrale, givré et décoré par des émaux.

La peinture est sertie au tube, et il paraît que la cuisson en est faite au four ouvert et non au moufle.

De cette façon, les émaux employés ont la particularité d'être en contact direct avec le feu et l'action oxydante du charbon n'a aucun effet sur eux, tandis que les émaux de fabrication ordinaire n'y résisteraient pas, et par ce fait, leur durée n'est pas comparable.

Quel effet décoratif et agréable à l'œil que cette diversité de couleurs chatoyantes avec le relief de ces émaux, lorsqu'un rayon de soleil vient les enflammer et projeter leur éclat sur tout ce qui les entoure.

M. Picard a obtenu, avec les félicitations du Jury, une Médaille d'Or.

PIFRE

ASCENSEUR

174, Rue de Courcelles, Paris.

La Maison Pifre a obtenu un Diplôme d'Honneur aux Arts Décoratifs et un Grand-Prix à la Classe des Transports.

Qui ne connaît les ascenseurs Pifre? puisqu'aujourd'hui nulle maison moderne ne se construit sans un ascenseur, et que dans les anciennes maisons, c'est une nécessité d'en placer pour les mettre au goût du jour.

La plus grande partie de ces ascenseurs sort de la Maison Pifre. De leur fonctionnement, nous n'en parlerons pas; cela est de la compétence de la Classe des Transports; mais au point de vue décoratif, nous voyons une cabine d'ascenseur en bois de noyer sculpté dont les dessins et contours ont été traités avec la dernière perfection et en font une œuvre d'ébénisterie d'art. La porte et le garde-fou en fer forgé avec ciselures sont d'un très heureux effet.

M. Pifre a voulu démontrer que l'on pouvait joindre à l'utile et au confortable le luxe artistique; il y a pleinement réussi.

PRÉAUBERT

FRISE DÉCORATIVE

27, Rue du Calvaire, à Nantes.

Dans la frise décorative qu'expose M. Préaubert, il faut admirer la composition autant que l'exécution qui toutes deux sont hors de pair.

Cette grande frise sur toile imprimée est faite d'applications de laine coupée avec nuances dégradées. Le dessin Art nouveau est remarquable et les entrelacements de branchages et de fleurs sont l'œuvre d'un artiste consommé.

Elle entoure la Section du Pavillon des Arts Décoratifs et y produit un très bel effet par ses tons chauds et harmonieux.

Le procédé de M. Préaubert, qui, breveté en France, est de son invention personnelle, a le très grand avantage de ne pas dépasser un prix modeste et par conséquent d'en permettre l'emploi dans la décoration de grandes salles d'Exposition.

Quant à la composition du dessin, elle est l'œuvre de M. Frantz-Jourdain, un artiste éminent qui a su acquérir une très grande réputation dans l'art de la Décoration et qui, du reste, suit les traces glorieuses de son père, M. Frantz-Jourdain, notre sympathique Président de Classe, architecte et artiste célèbre, à qui Paris doit de nombreux et remarquables embellissements.

M. Préaubert s'est vu décerner un Diplôme d'Honneur, auquel ont applaudi tous les amateurs de grand art.

QUANTIN

FERS FORGÉS

43, Passage des Favorites, Paris.

La Maison Quantin a exposé dans l'ensemble du Cabinet d'Artiste de M. Besdel, le plafond vitré qui éclaire, cette pièce.

Composé en fers à vitrage assemblés moitié par moitié, la rigidité est donnée par l'ajustage de l'ensemble fait à la lime.

Dans chaque angle et différemment sont des branches de laurier, chêne, vigne et aubépine forgés; les feuilles en tôle repoussée au marteau sont soudées sur les branches.

L'effet est très réussi et la disposition des fers très bien comprise pour recevoir les verres qui viennent décorer ce plafond.

M. Quantin a obtenu une Médaille d'Argent.

RAYNAUD (Léon)

SCULPTURE

10, Rue de la Quintinie, Paris.

L'exposition de M. Raynaud (Léon) comprenait l'ornementation en sculptures de l'atelier d'Artiste.

En style moderne, de ligne très sobre, le principe décoratif a pour base une interprétation de la plante.

Une cheminée monumentale très étudiée est d'un parti tout à fait nouveau; le cadre entouré d'une frise de pin avec les niches de côté forment un ensemble original.

La balustrade ajourée devant l'atelier qui est d'un dessin des plus artistiques se terminent par deux grands piliers servant de supports à deux statuettes gracieuses.

La corniche qui entoure le plafond est bien étudiée et composée de motifs de fleurs en divisions avec panneaux intermédiaires.

Sur une sellette est exposé également un chapiteau de colonne dont la décoration est faite entièrement d'orchidées. La sculpture en est très finement refouillée.

Tout est traité en grand artiste comme l'est M. Raynaud, qui a de plus exposé dans deux châssis, les photographies de différents motifs décoratifs exécutés par lui dans de nombreux palais et monuments.

Un Diplôme d'Honneur a été décerné à M. Raynaud (L.).

Société " LE RIPOLIN "

PEINTURES

7, Place de Valois, à Paris,

La Société « Le Ripolin » peintures vernissées, exposait un salon qui, naturellement, avait sa décoration exécutée avec ses différents produits de peintures mates ou brillantes.

Les portes, lambris, chambranles et moulures de corniches étaient peints en Ripolin brillant, faisant opposition de tons avec

les autres parties de décoration d'ornements de corniches, dessus de portes, motifs de panneaux, cadres de glace peints en Ripolin mat.

Le tout formait un ensemble très décoratif.

Cette peinture est très appréciée pour la décoration intérieure des appartements, car elle est en même temps, au point de vue de l'hygiène, un des meilleurs produits en peinture vernissée.

La Société anonyme « Le Ripolin » a été mise Hors-Concours.

SCHWARTZ et MEURER

FERS FORGÉS

76, Boulevard de la Villette, Paris.

La Maison Schwartz et Meurer a droit à une mention toute spéciale pour son exposition, certainement une des plus remarquables parmi toutes celles en fers forgés qui étaient installées dans notre Classe.

Nous voyons d'abord une balustrade en fer forgé avec main-courante en cuivre mouluré, les panneaux de remplissage avec élégies et feuillages en bronze ciselé.

Tous les enroulements sont gracieux par la pureté du style, les ornements sont ciselés avec un art consommé et l'ensemble de cette balustrade est d'une conception très artistique.

A l'entrée du portique, dans le stand du Cabinet d'Artiste, nous voyons un imposte en fer forgé en trois parties disposées pour recevoir des glaces. Cet imposte aux feuillages de marronniers martelés forme une frise décorative style moderne d'un goût parfait.

MM. Schwartz et Meurer ont exposé également une grille garde-feu. Ce bijou de ferronnerie française, aux feuillages martelés et blanchis, donnait la note d'un travail de conception très artistique et d'une exécution raffinée. Le bronze décoratif qui entrait comme motif central et représentant une tête de chat peut être considéré comme une pièce précieuse de ciselure et de bronze d'art.

La Maison Schwartz et Meurer, qui est une des plus connues de Paris pour les fers forgés, bronzes ciselés et fers martelés et sculptés, nous faisait apprécier par des tableaux ou albums renfermant des photographies, les nombreux travaux qu'elle a exécutés, notamment :

Les Grands Magasins de la Samaritaine : vérandas et marquises.

Le Palais du Prince Impérial, à Tokio.

L'Hôtel-de-Ville de Dunkerque.

La nouvelle Mairie d'Ivry-sur-Seine.

Les grandes Serres de la Ville-de-Paris, au Parc des Princes.

La Préfecture de Rennes.

Le Palais de S. M. le Roi des Belges, à Lacken, etc., etc.

Tous ces travaux, exécutés avec un grand esprit artistique, ont beaucoup intéressé le Jury et retenu son attention admirative.

La Maison Schwartz et Meurer a été mise Hors-Concours.

M. Meurer était Membre du Jury.

TURCK (Georges)

MEUBLES ARTISTIQUES

281, Rue de Solférino, Lille.

M. Turck (Georges) s'est vu décerner un Grand-Prix, comme il en avait obtenu plusieurs à diverses Expositions précédentes, et en effet, nous avons affaire à un artiste consommé.

Son exposition remarquable comprenait une cheminée monumentale avec deux parties de lambris et une double porte, style moderne, en chêne patiné et ciré. Ces différentes pièces faisant partie d'une salle à manger destinée à quelque palais.

L'interprétation est celle de la *Pomme de pin*.

La cheminée monumentale avec hotte et galerie arrêtée dans la partie milieu comprend dans son manteau un bas-relief en bronze doré et patiné vert d'une grande valeur artistique, représentant un coq, une poule et ses poussins.

Cette pièce est remarquable comme le cadre fermant l'entourage de l'âtre qui est lui-même fort bien approprié à l'ensemble, la partie supérieure s'évasant et comprenant à son centre un soleil levant.

Sur ce même panneau, un hémistiche de Leconte de Lisle :

> Le coq a chanté, voici l'aube claire,
> L'étoile s'éteint, le ciel est d'argent.

L'intérieur de l'âtre comprend des plaques en fonte décorée.

La conception de cette œuvre est d'un grand artiste, et quant à l'exécution, elle est poussée au dernier degré du fini et du rendu, aussi bien dans les ajustements que dans les sculptures.

M. Turck exposait de plus dans le Salon d'Art moderne, un canapé-bibliothèque, deux fauteuils et deux chaises.

Ces pièces sont exécutées en acajou chromaté et ciré, style moderne, les sculptures représentant des roses églantines d'une finesse admirable.

Les garnitures en reps broché, d'une tonalité vert clair, s'harmonisaient à merveille et faisaient un ensemble des mieux réussis.

La Maison Turck s'est acquis une renommée dans la décoration artistique moderne des demeures, qui est vraiment méritée.

VINANT (Georges)

FERS FORGÉS

19, Rue Pauquet, Paris.

M. Vinant (Georges) était Membre du Jury, et par cela même, Hors Concours.

Son exposition comprenait dans le Cabinet d'Art Moderne de M. Bigaux, une sellette en fer forgé.

Les quatre montants d'angle, forgés et torsadés, sont réunis par deux larges frises, composées de fleurs et de feuilles d'anémone.

Ces pièces délicates relevées au marteau sont d'une exécution parfaite et d'une finesse remarquable.

L'ensemble de cette sellette étudiée avec goût en fait vraiment une œuvre artistique de ferronnerie art moderne pour salon. Tous les détails y sont traités avec un soin minutieux, qui fait grand honneur au ferronnier et au ciseleur.

M. Vinant, tout en dirigeant les grands travaux de serrurerie d'art qui ont fait de sa Maison une des plus importantes de la place de Paris, est doublé d'un artiste consciencieux qui s'est attaché à développer de plus en plus les travaux de ferronnerie artistique et leur appropriation aux intérieurs, qui, avec l'art moderne bien compris, gagnent ainsi en originalité et acquièrent une robuste élégance que ne donnent souvent pas les accessoires d'un autre genre.

La liste serait interminable s'il fallait rappeler les travaux artistiques de M. Vinant, mais nous nous souvenons du grand succès qu'il a obtenu à l'Exposition de Liège avec une très belle grille destinée au château de Carlepont.

Du reste, sa haute compétence en ferronnerie l'a fait désigner comme Membre du Jury, et c'est tout dire.

ZAMBON

MOSAIQUES ARTISTIQUES DÉCORATIVES

60, Rue Emeriau, Paris.

Les Fils de M. Zambon (Vincent), qui est réputé comme un maître mosaïste sur la place de Paris, nous ont exposé un ensemble de panneaux démontables en mosaïque d'art pour cheminées monumentales.

Cet ensemble se composait de différentes pièces du même style dans le goût moderne, un grand foyer, plusieurs panneaux latéraux, un panneau transversal sous tablette.

Le dispositif de ces châssis consiste en cornières armées de tringles en acier et la plus grande solidité est assurée par cela sous tous les rapports, avec un minimum de poids.

C'est, du reste, une innovation des Fils de M. Zambon, d'avoir trouvé ce système de panneaux démontables, leur permettant de construire sur dessins et d'expédier au loin des intérieurs de cheminées, pouvant s'adapter sans le concours d'ouvriers envoyés spécialement pour monter ces intérieurs.

La mosaïque traitée dans le genre romain, par très petits cubes, avec des malachites, des lapis, des porphyres et des jaunes de Sienne et autres marbres tout à fait rares, donne à l'ensemble un effet des plus décoratifs et un coloris très agréable.

Le fini d'exécution et la conception des dessins font de ce travail une œuvre digne de remarque.

Les Fils de M. Zambon (Vincent) ont obtenu un Diplôme d'Honneur.

EXPOSITIONS ÉTRANGÈRES

ITALIE

L'Italie, qui nous avait invités à participer à son Exposition Internationale de Milan, cette capitale de la Lombardie, si laborieuse et si florissante dans l'Industrie et le Commerce, a eu la douleur de subir au moment de l'inauguration, un incendie désastreux, qui a atteint la Section Italienne de l'Art Décoratif et a anéanti de nombreux chefs-d'œuvre dignes de son génie national.

Loin de se décourager, elle a aussitôt, sous la direction de son actif et sympathique Président, M. le Sénateur Mangili (César), entrepris de réparer l'œuvre de destruction, qui heureusement, avait pu être circonscrite et, dans l'espace d'un mois, reconstruire son Palais des Arts Décoratifs.

Voilà une première preuve de l'activité de cette nation qui nous est chère, et devant un tel effort et un pareil résultat, qu'il nous soit permis d'ajouter nos félicitations à toutes celles qui lui ont été adressées.

Au point de vue qui intéresse les « Industries d'Art », il faut convenir que la Nation-Sœur, nous suit de près dans les progrès constants des travaux artistiques et cela ne doit pas nous laisser indifférents au point de vue de la concurrence sur le marché du monde entier.

M. Bertrand (Émile), avait exposé les projets de plage, comprenant une certaine quantité de villas, toutes plus charmantes les unes que les autres, qui devaient être exécutées au bord de la mer en vue de la création de la plage dite : « La Franqui ».

L'ensemble de toutes ces habitations aux couleurs vives, aux

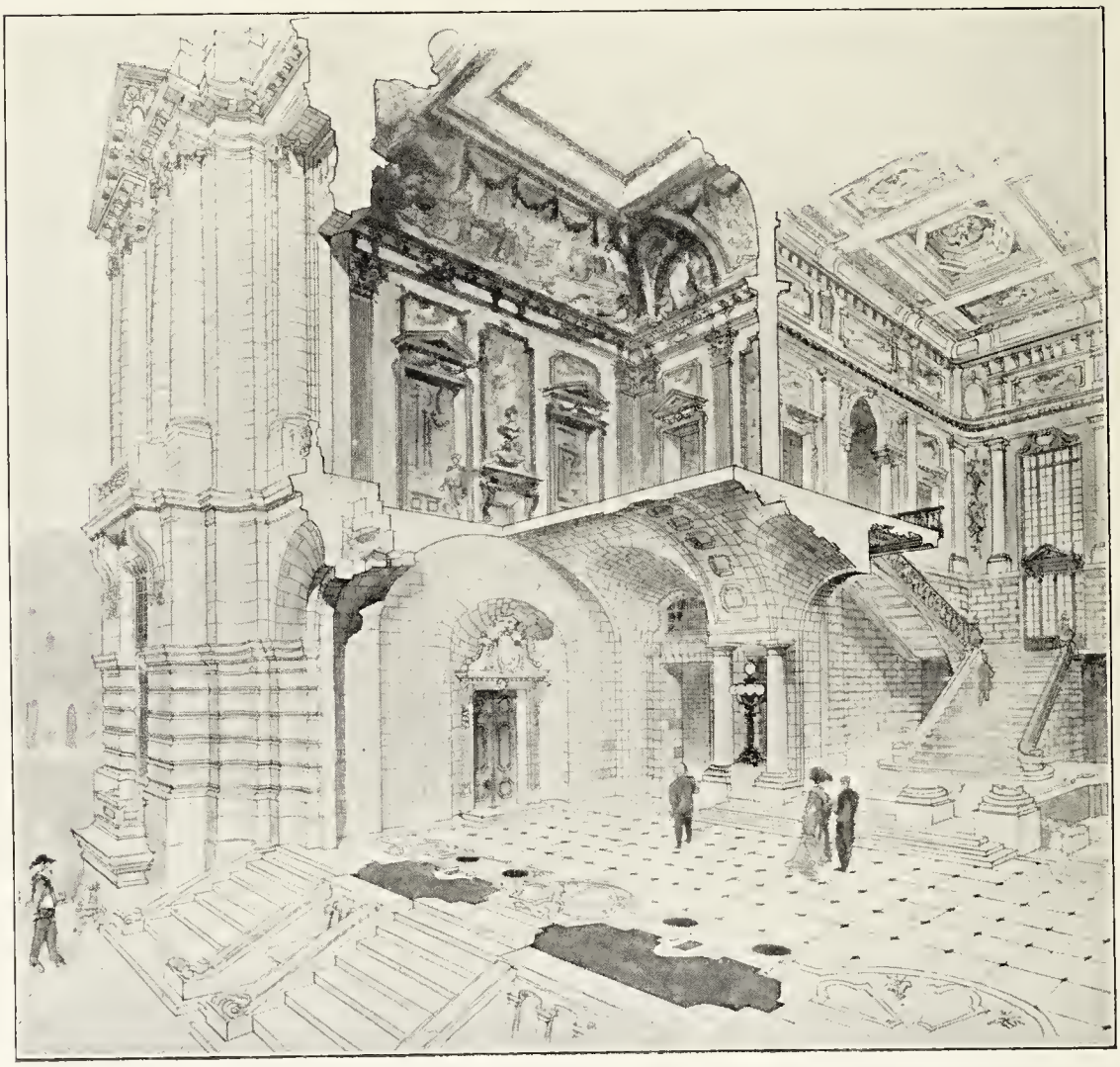

Fig. 19. — Coupe d'un hôtel de ville. — M. Bruno-Pelissier, architecte.

formes gracieuses, offre un rideau de maisons bien gaies. La position de chaque maison varie en hauteur sur les dunes et donne à ce commencement de plage un aspect riant et agréable.

Nous félicitons notre confrère d'avoir su si bien varier les formes et les couleurs de toutes ces intéressantes constructions.

Des photographies d'artistiques décorations d'intérieurs complétaient l'exposition de M. Bertrand.

M. Bruno-Pélissier, exposait le projet du Pavillon de la République Argentine. Ce projet comprenait la façade principale avec plans et coupes, représenté par des dessins d'une exécution tout à fait artistique; les rendus très exactement faits donnaient à l'ensemble de la décoration de cette construction, qui fut édifiée à l'Exposition Universelle de 1900, une grande valeur architecturale.

Une villa figurait aussi dans cette exposition. La composition et

Fig. 20. — Intérieur d'hôtel à Paris. — M. Delmas, architecte.

la décoration des façades, étudiées et appliquées avec talent, ressortaient agréablement.

Nous avons remarqué surtout dans l'exposition de M. Bruno-Pélissier, le projet d'un Hôtel-de-Ville dont la façade monumentale, les détails et la silhouette de la couverture formaient un ensemble de belle composition décorative et architecturale.

La mouluration et la sculpture présentaient une application raisonnée. Chaque motif d'ornementation avait une note aussi caractéristique qu'artistique.

par elle à tout ce qui concerne l'Art Moderne, nous montre à Milan qu'elle continue hardiment sa marche en avant et que nous nous trouvons en face d'un concurrent ami, mais sérieux.

D'abord, son Pavillon, construit avec une riche façade, aux tourelles légères et élancées, dans le style flamand de la Renaissance modernisé, aux formes opulentes, rappelant les constructions d'Anvers et de Brabant, est digne de retenir notre attention.

Un portique à sept arcades précède l'entrée du Pavillon, flanqué de deux tours hardies d'environ 40 mètres de haut.

Sur le frontispice principal, se détache un mystique Saint-Michel brandissant une épée, œuvre d'un aspect grandiose.

A l'entrée, un grand et riche salon contenant des meubles antiques et d'admirables tapisseries, donnent une impression violente d'Art.

De ce salon part une galerie centrale sur laquelle donnent les salles latérales. Chacune de ces salles constitue un ensemble où tout se trouve réuni et très bien composé : meubles style moderne de diverses pièces, salles à manger, salons, bureaux, etc., vitraux artistiques, tentures peintes et brodées, bronzes, tapisseries et objets d'art appropriés. Chaque objet mériterait une mention spéciale.

Commençons par le portique d'entrée de la Section, œuvre de l'architecte, M. Horla. Ce portique est dominé par le groupe de Braecke « Les Filles de l'Inspiration » vers qui s'élancent « La Sculpture » et « La Peinture ». La composition est magistrale et l'exécution remarquable.

Dans la Section, à droite, nous trouvons trois pièces, un hall, un salon de réception et une antichambre.

S'harmonisant avec les meubles et boiseries, nous y voyons quelques eaux-fortes de Bartsoen, un triptyque de Knopff, des cadres contenant des dessins de monuments.

Ensuite le grand Salon d'honneur où se trouve placé au centre le groupe de Rombaux : « Les Filles de Satan », puis deux Termes « Satyres » de composition hardie.

Les deux grandes toiles de Chamberlani et de Fabry nous enchantent moins, quant à la composition.

Voici maintenant un « intérieur flamand moderne » de l'architecte de Cœne; belle note reposante et familiale avec ses vieilles poteries.

Ensuite un bureau-bibliothèque, où sont réunis des sculptures

charmantes et des panneaux décoratifs très beaux. Et ainsi de suite dans divers salons.

Terminons par la salle à manger Art nouveau, de grand style et de décoration superbe. La grande cheminée monumentale est une œuvre magnifique avec son groupe en bronze « Le Cycle des heures » de WOLFERS, qui nous a charmé.

Nous le répétons, la Belgique a fait preuve de grands efforts et de progrès nouveaux, et son importante exposition a été remarquée et admirée par tous.

Le Commissaire Général de la Belgique était M. FIERCUS-GEVAERT.

HOLLANDE

La Hollande nous montre une exposition très complète de ses faïences d'Art, dont elle a la suprématie avec leurs tons recherchés et leurs formes originales.

Il y a surtout une gamme de tons dégradés dans les bleus tendres, que nous fait admirer la *Faïencerie Anonyme* BROUWERS » de Leiderdorp, qui est digne de remarque.

La Manufacture de KAT, BERGEN-OP-ZOOM, d'Augusteyn, nous fait voir des faïences exécutées à la main, qui sont des objets de vitrine dont la finesse est aussi recherchée que la composition.

Et avec cela, que de richesse de tons, que de sujets délicieux dans la décoration du Stand occupé par la Hollande, qu'une frise décorative en mosaïque de toute beauté encadre avec ses tons chauds rehaussés d'or.

La Hollande, à part ses faïences, expose également des meubles, des étoffes, certainement appréciables, mais qui n'ont rien de très intéressant au point de vue de l'Art moderne, dont nous nous occupons spécialement ici.

HONGRIE

Le Commissaire du Gouvernement hongrois était M. SZTRENY (Joseph), Secrétaire d'État.

La Hongrie occupait une très grande superficie dans le Pavillon des Arts Décoratifs. Malheureusement, elle a partagé avec la Sec-

tion Italienne le même désastre d'incendie qui lui a détruit les plus beaux objets de son exposition d'Art.

Comme l'Italie, elle s'est ressaisie, et à la hâte, a reconstitué une nouvelle exposition qui, vu les circonstances, mérite vraiment nos félicitations.

On pouvait y admirer de nombreux bronzes de M. Simon (Emerico), de M. Strobl (Luegi), de Ligeti (Nicolo), qui sont des œuvres de grand art.

Un salon richement meublé nous montre tous les progrès réalisés par la Hongrie dans la Sculpture, rehaussée d'appliques en bronze finement ciselées et d'un confortable élégant.

Mais la première place lui revient, sans conteste, pour ses cristalleries qui, heureusement, n'ont pas été atteintes par l'incendie.

Quoique cette branche d'industrie n'entre pas dans la composition de ce Rapport, nous ne pouvons nous empêcher d'exprimer en passant notre sincère admiration.

JAPON

Le Japon se distingue, comme toujours, dans les Expositions précédentes, par la richesse et la variété de ses porcelaines cloisonnées et objets sculptés, qui sont intéressants par le sentiment artistique particulier à cette nation.

Tout est traité avec un art léger quant à la forme et avec une intensité de coloris qui lui est spéciale.

Son installation avait une certaine importance aux Arts Décoratifs. Par la diversité de ses objets d'Art, le Japon tient à nous faire connaître son essor et ses progrès artistiques dans des productions très appréciées chez nous.

RUSSIE

La Russie avait envoyé à Milan des Objets d'Art nombreux, dont la plupart provenaient du Cabinet de Sa Majesté l'Empereur de Russie.

On sait que ses artistes excellent dans l'art de tailler les pierres précieuses, et c'est à rester en admiration devant ces vases ou objets divers en jaspe et en porphyre avec leurs formes élancées, gracieuses et hardies.

Les teintes vert ondulé, gris-violet dominent, et par leur transparence on peut juger toutes les difficultés vaincues dans la taille d'une délicatesse infinie.

Un service de toilette, surtout, en jaspe d'Orsk, d'une fragilité extrême, est une merveille de composition et de ciselure.

Quelques cristaux ouvragés blancs, représentant des fleurs, exécutés par un grand artiste M. Omrakoff, sont dignes d'attention, ainsi que quelques biscuits « La Naissance de Vénus » et « Ce que murmurent les Vagues » d'un autre artiste éminent, M. Schmykoff.

Des peintures à couleur métallique d'un effet assez original complètent cette exposition qui est admirable en tous points.

SUISSE

La Suisse, sous la direction de son Commissaire Général, M. Rinaldo Simen avait construit un fort beau Pavillon, reproduction du style national, historique et pittoresque de Berne, avec une originalité de conception et une grâce de formes tout à fait remarquables.

Sur le côté droit de l'édifice s'élance une tour légère et gracieuse, flanquée dans sa partie supérieure des armoiries des vingt-deux cantons.

Dans d'autres ornements sculptés en forme de médaillons sont représentés les plus illustres personnages de la Suisse.

Les salles sont artistement décorées et conviennent admirablement, par leur élégance et leur clarté, à une exposition.

L'industrie nationale, l'Horlogerie, y occupe naturellement la plus grande place.

Cependant, quelques mobiliers artistiques s'y font remarquer par leurs sculptures délicates.

Mais ce qui nous a intéressé au plus haut point, ce sont les émaux précieux peints par des maîtres renommés, tels que Lossier, Demole et Pantex, de Genève.

Les dessins sont d'une grande pureté d'exécution, et les sujets traités d'une grande conception artistique.

Mais en fait d'Art nouveau, la Suisse ne nous a pas semblé s'y intéresser beaucoup, car à part quelques productions d'Art moderne sans grand intérêt, toute son Exposition, admirable certainement, ne se composait que d'Art ancien.

COMPOSITION DU JURY

Président :

Italie : M. Tesoroni,. Comm. Giovanni de Naples.

Vice-Président :

France : M. Viollet (Ch.), industriel, à Paris.

Secrétaire :

Italie : M. Giacchi (Giovanni), architecte, à Milan.

Jurés titulaires :

Allemagne : M. Macco (Robert).
Angleterre : M. Harrison Townsend, architecte, à Londres.
M. Canziani (Henri), à Londres.
Autriche : MM. Fonsek (Frédéric), à Milan.
Herbatschek (David), à Milan.
Mark Breiter (Édouard), à Milan.
Rath (Stephan), Vienne.
Reich (Julius), Vienne.
Moser (Ludwig), Karlsbad.
Carlo Kappl.

Belgique : MM. Fierens Gevaert, Bruxelles.
Ciamberlani, —
Hobé, architecte, —
Berchmans, peintre, —
Van der Cruyssen.
Wanthoz.

Bulgarie : M. Cav. Generoso Galimberti, à Milan.

Chine : M. Chu-Fung-Yuen.

France : MM. Deshouillières, Chauvigny (Vienne).
Mercier, industriel, Paris.
Metz, —
Meurer, —
Poteau, —
Vinet, —

Hollande : MM. Middelburg.
Cav. Generoso Galimberti, Milan.

Hongrie : MM. Nadler (Robert).
Teles (Edmond).
Zsolnay (Nicolo).
Thek (Andrea).
Agotai (Lodovico).
Deutsch (Giulio).
Zambra (Luigi).

Italie : MM. Bondi (Camillo), Florence.
Cairati (Michele), ingénieur, Milan.
Ceruti (Ugo).
Cometti, professeur, Turin.
Conte Giustiniani, Florence.
Lomazzi (Giovanni), Milan.
Ongaro (Massimiliano), Venise.
Sezanne, professeur, Rovereto Trentino.
Rubino (Ernesto), Turin.
Richard (Augusto), comm. Milan.
Olbrich (Joseph), architecte, Darmstadt.
Boari, ing., Adamo Ferrata.
Casanova, peintre, Boulogne.
Citterio, professeur, Milan.
Del Bò Romolo, sculpteur, Milan.

Japon : MM. Makoso Kojichima.
Suzukichi Takagi.

Russie : M. Nikiphoropf.
Suisse : M. Hantz, directeur du Musée des Arts Décoratifs à Genève.

Jurés suppléants :

France : MM. Jaudel, Paris,
Jemont, industriel, Paris.
Vinant, —

Expert :

France : M. Cornil (Georges), décorateur, Paris.

RÉCOMPENSES

OBTENUES POUR L'ENSEMBLE DU GROUPE

DES ARTS DÉCORATIFS

FRANCE

Hors Concours	60
Grands Prix	235
Diplômes d'Honneur	121
Médailles d'Or	97
Médailles d'Argent	40
Médailles de Bronze	18
Mentions Honorables	16
Ensemble	587

TABLEAU GÉNÉRAL RÉCAPITULATIF DES RÉCOMPENSES DÉCERNÉES AUX NATIONS PARTICIPANTES :

NATIONS	HORS CONCOURS	GRAND PRIX	DIPLÔME D'HONNEUR	MÉDAILLE D'OR	MÉDAILLE D'ARGENT	MÉDAILLE DE BRONZE	MENTION HONORABLE	TOTAUX PAR NATION
France	396	753	441	481	343	105	122	2.641
Italie	547	523	520	1.236	1.077	589	300	4.792
Belgique	202	2 41	151	150	111	38	8	901
Allemagne	124	199	102	125	63	34	23	670
Suisse	83	77	77	158	130	59	19	603
Angleterre	53	97	54	98	53	20	8	383
Hongrie	49	55	36	74	48	10	17	289
Autriche	68	60	29	45	20	10	3	235
Bulgarie	19	16	30	53	63	25	3	209
Russie	24	42	13	52	40	12	4	187
Amérique latine	5	27	22	50	16	11	5	136
États-Unis	7	29	27	34	15	11	1	124
Japon	10	11	12	22	16	1	»	72
Hollande	20	17	14	3	13	2	2	71
Chine	11	13	5	20	7	»	3	59
Autres nations	9	32	21	47	21	3	7	140
Totaux	1.627	2.192	1.554	2.648	2.036	930	525	11.512

CONCLUSIONS

Après les importants succès obtenus tout récemment par l'Exposition Française à Saint-Louis et à Liège, il y a lieu tout d'abord de féliciter hautement les courageux organisateurs de cette belle manifestation de l'Art français et ensuite de rendre hommage à tous nos Artistes, Peintres, Sculpteurs et Industriels dont les nouveaux efforts considérables viennent de remporter à Milan un triomphe éclatant.

Les tableaux comparatifs des nombreuses récompenses obtenues par la France sont le meilleur témoignage de la haute valeur des œuvres exposées, où rivalisent l'ingéniosité, l'élégance, la richesse et la variété de nos produits.

La Classe 66, Arts Décoratifs, a été spécialement admirée, et c'est elle qui, proportionnellement, a obtenu le plus grand nombre de récompenses.

N'oublions pas que nous étions en présence d'un programme qui restreignait nos productions au style *Art Nouveau*; que nous exposions dans un pays d'autant plus difficile et exigeant qu'il a donné, depuis des siècles, des leçons d'art au monde entier et qu'il a abrité et abrite encore dans cette merveilleuse Villa Médicis toute une pléiade de nos artistes.

Le génie français, nous sommes heureux de le constater une fois de plus, tient la première place dans l'évolution qui s'accomplit pour créer et perfectionner un style moderne, mieux approprié à nos goûts, à nos aspirations et à nos besoins.

Par la diversité de leurs œuvres, nos Exposants ont montré que notre valeur artistique de conception et de production était toujours à la hauteur de notre renommée.

Après l'Italie, qui étant chez elle, avait naturellement un bien plus grand nombre d'Exposants, nous laissons loin derrière nous toutes les autres nations, et nous pouvons dire avec orgueil qu'une grande part du succès de l'Exposition de Milan nous revient.

Avant de terminer ce rapport, une constatation s'impose : c'est la grande facilité et la tendance qu'ont nos amis, les Italiens, à s'assimiler et à reproduire nos compositions artistiques nouvelles.

Si nous pouvons être flattés de cette marque particulière d'estime, cela doit surtout nous engager et nous exciter à toujours perfectionner nos œuvres et à en produire de nouvelles pour conserver à la France la place prépondérante qu'elle occupe parmi les Industries d'Art du monde entier.

TABLE DES MATIÈRES

Conseil supérieur français 5
Comité d'organisation 7
Comité d'Admission 11
Admission et Installation 15
Programme 16
Réglement applicable aux Exposants 19
Transports 31
Listes des Exposants 33
Emplacement 35
Exposition Ausseur et Hipp 37
— Borderel, Boyer et Cie 38
— Bouix fils 39
— Busson 39
— Cahen 40
— Chevrel et Pied-Chevrel 41
— Cornil 42
— Daburon 42
— Digard 43
— Dumont-Foin 43
— Fontaine et Vaillant 44
— Garnier 45
— Hadrot 45
— Jeanselme 46
— Kovacs 46
— Lécœur et Moriquaud 47
— Lefeuvre 47
— Maison 48
— Michel 48

Exposition Monduit 49
— Noury 50
— Pachy 50
— Palleau. 51
— Picard 51
— Pifre. 52
— Préaubert 53
— Quantin 53
— Raynaud 54
— Ripolin. 54
— Schwartz et Meurer 55
— Turk 56
— Vinant 57
— Zambor. 58

EXPOSITIONS ÉTRANGÈRES

Italie. 59
Allemagne 60
Angleterre 61
Autriche. 61
Belgique 61
Hollande. 63
Hongrie 63
Japon 64
Russie 64
Suisse 65
Composition du Jury 67
Récompenses. 71
Conclusions. 73

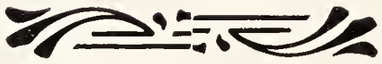

Exposition Internationale

de Milan 1906

Ministère du Commerce
de l'Industrie & du Travail

Exposition Internationale de Milan 1906

Section Française

Groupe VIII

Classe 66, Section C.

RAPPORT

par

Pierre SELMERSHEIM

Architecte

Comité Français
des Expositions à l'Étranger
Bourse de Commerce
Rue du Louvre
Paris
1910

M. VERMOT
Éditeur

EXPOSITION INTERNATIONALE DE MILAN 1906

Commissaire Général du Gouvernement Français :
M. Marcel Jozon.

Président du Comité d'organisation de la Section Française :
M. Alfred Maguin.

GROUPE VIII

Président : M. Jourdain (Frantz).
Secrétaires généraux : MM. Friésé.
Plumet.
Secrétaire adjoint : M. Viollet-le-Duc (Georges).
Trésorier : M. Vaillant.

SECTION A

ARCHITECTURE

Président : M. Bonnier (Louis).
Secrétaire : M. Sauvage (Henri).

SECTION B

LES ARTS INDUSTRIELS

Président : M. Monduit (Ph.).
Vice-Présidents : M. Turck.
M. Borderel.
Secrétaire : M. Vinant.

SECTION C

LES OBJETS D'ART

Président : M. Bigaux (Louis).
Secrétaire : M. Masseau (Fix).
Membres : M. Bottée (Louis).
M. Roty (Oscar), Membre de l'Institut.
M. Vernon (Frédéric).

Le Groupe VIII, Classe 66 (Arts décoratifs), a été subdivisé en trois sections A, B, C.

Section *A* : Architecture
Section *B* : Les Arts industriels.
Section *C* : Les Objets d'art.

Cette dernière section comprenait les manifestations des artistes proprement dits, envoyant leurs œuvres sous leur responsabilité personnelle. Ceux de ces artistes qui, pour exécuter leurs œuvres, avaient besoin de collaborateurs industriels, pouvaient les citer, et ces derniers ont été inscrits au catalogue dans la section des Artistes industriels.

D'autre part, certains des artistes collaboraient à des ensembles, dirigés et conçus, par des architectes ou des artistes décorateurs et ont été portés sur la liste des collaborateurs de ces ensembles; néanmoins, chacun d'eux concourait pour son propre compte avec le ou les objets qu'il avait envoyé, bien qu'il puisse être en même temps compris dans la récompense collective obtenue par l'ensemble sous le nom de son auteur.

C'est cette section des artistes proprement dits qui fait l'objet du présent rapport.

Liste des Exposants de la Classe des Objets d'art.

1. André (Alexis), 9, rue Falguière, Paris.
2. Belville (Eugène), 95, rue Jouffroy, Paris.
3. Bergès (Maurice), 45, rue Mozart, Paris.
4. Bigaux (Louis), 83, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris.
5. Bigot (Alexandre), à Mer (Loir-et-Cher).
6. Bourgeot (Georges), 3, rue des Gobelins, Paris.
7. Boutet de Monvel (Charles), 8, rue Tronchet, Paris.
8. Carabin (François), 22, rue Turgot, Paris.
9. Carrière (feu).
10. Cazalis (Mme Alice), 2 *ter*, rue Herran, Paris.
11. Charpentier (Alexandre), 18 *bis*, impasse du Maine, Paris.
12. Chudant (Jean), 43, rue de Douai, Paris.
13. Collineau (Mlle Marie), 44, rue Peyronet, Neuilly-sur-Seine.
14. Cordier (Henri), 17, quai d'Anjou, Paris.
15. Courché (Félix), 26, rue Demarquay, Paris.
16. Courteix (Fernand), 10, avenue de l'Alma, Paris.
17. Croix-Marie (Paul), 99, rue de Vaugirard, Paris.
18. Dampt (Jean), 17, rue Campagne-Première, Paris.
19. Dampt (Mme D. Cid.), 17, rue Campagne-Première, Paris.
20. Decœur (Émile), 16, rue Gudin, Paris.
21. Decorchemont (François), 12, rue Ganneron, Paris.
22. Dejean (Louis), 278, boulevard Raspail, Paris.
23. Delaherche (Auguste), à Armentières (Oise).
24. Desma (Mlle Marthe), 41, rue Bayen, Paris.

25. Dobler (Henri), 7, rue des Trois Ormeaux, à Aix (Bouches-du-Rhône).
26. Ducrocq (Bruno), 11, villa Spontini, Paris.
27. Dufrène (Maurice), 24, rue François Ier, Paris.
28. Duthoit (Adrien), 98 *bis*, rue du Cherche-Midi, Paris.
29. Fix Masseau, 30, rue de Bruxelles, Paris.
30. Follot (Paul), 88, boulevard de Port-Royal, Paris.
31. Fourain (A.), 13, rue des Augustins, Reims.
32. Gigou (Louis), 55, faubourg Saint-Antoine, Paris.
33. Grégoire, 1, rue Leclère, Paris.
34. Guillemin (Joseph), 259, rue de Belleville, Paris.
35. Hairon (Charles), 5, boulevard de Port-Royal, Paris.
36. Heureux (Mlle Andhrée d'), 38, avenue de Wagram, Paris.
37. Hirtz (Lucien), 51, rue des Mathurins, Paris.
38. Jourdain (Francis), 159, avenue Malakoff, Paris.
39. Lachenal (Edmond), à Châtillon (Seine).
40. Lacroze (Mme Alice), 84, rue Lauriston, Paris.
41. Lelièvre (Eugène), 12, rue Debelleyme, Paris.
42. Lelièvre (Octave), 12, rue Debelleyme, Paris.
43. Léonard (Agathon), 54, rue de Paris (Vanves).
44. Levasseur, 37, villa d'Alésia, Paris.
45. Lieutier (Honoré), 15, rue Trousseau, Paris.
46. Loisel (G.), 5, avenue des Peupliers, Parc Saint-Maur (Seine).
47. Mangin (Mlle Marc), 29, rue Chevert, Paris.
48. Méthey (André), 3, rue du Maine (Asnières).
49. Mezzara (Paul), 13, avenue Carnot, Paris.
50. Mirman (Mlle Jane), 86, boulevard de Port-Royal, Paris.
51. Morisset (André), 5, rue Chasseloup-Laubat, Paris.
52. Ory-Robin (Mme Blanche), 7, rue Boissonade, Paris.
53. Osbert (Alphonse), 7, rue Alain-Chartier, Paris.
54. Paris-Réby (Armand), 7, rue Daguerre, Paris.
55. Pillet (Charles), 83, boulevard Montparnasse, Paris.
56. Régius (Édouard), 6, passage Piver, Paris.
57. Roche (Pierre), 25, rue Vaneau, Paris.
58. Saint-André de Lignereux, 5, rue Théodule-Ribot, Paris.
59. Savine (Léopold), 7, avenue des Sycomores, villa Montmorency, Paris.
60. Scheidecker (Franck), 32, rue du Sentier, Paris.
61. Schenck (Édouard), 13, boulevard Montparnasse, Paris.
62. Seitte (Charles), 61, boulevard Montparnasse, Paris.

63. Selmersheim (Pierre), 7, villa du Roule, Neuilly-sur-Seine.
64. Simmen (Henri), 55, rue Dombasle, Paris.
65. Société des Artistes décorateurs, Paris.
66. Tarrit (Jean), 23, villa d'Alésia, Paris.
67. Tourrette (Étienne), 4, rue Montesquieu, Paris.
68. Truchet (Abel), 4, rue Caroline, Paris.
69. Vallombreuse (Henri de), 36, rue Jouffroy, Paris.
70. Vernier (Émile), 5 *bis*, rue Bara, Paris.
71. Vernon (Frédéric), 35, rue de l'Université, Paris.
72. Yencesse (Ovide), 6, rue Guénégaud, Paris.

En plus ont été omis au Catalogue les deux exposants suivants :

73. Mlle Claudel.
74. M. Herscher.

Soit, en tout : 74 exposants.

PROGRAMME DE LA SECTION POUR L'ART DÉCORATIF

Le programme de la Section pour l'Art décoratif, élaboré par la Commission nommée par le Comité exécutif de l'Exposition de Milan, dite *Commission pour la Section de l'Art décoratif,* était particulièrement intéressant.

Après avoir décrit d'une façon très heureuse ce qu'il fallait entendre par l'œuvre d'art décoratif, considérée à la fois au point de vue artistique, et au point de vue industriel, la Commission veut adopter, un « critérium précis de sélection ». Elle reconnaît, et tout le monde est de cet avis, que l'on peut faire œuvre d'art décoratif en s'inspirant des styles du passé, en réunissant des éléments pris dans les anciens styles, et, en les transformant et les unifiant, en faire une œuvre qui répondra à l'utilisation pratique et au programme moderne qu'elle devra remplir.

L'œuvre d'art décoratif moderne ne devra donc pas être une « imitation servile » des styles anciens.

Caractère de l'objet d'art décoratif moderne.

Un Jury d'admission devait, en conséquence, juger si l'objet présenté à l'Exposition d'Art décoratif répondait aux deux conditions suivantes :

1° Avoir le caractère d'une œuvre originale;

2° Donner à la fois satisfaction, et dans une juste mesure, aux exigences artistiques et aux nécessités industrielles.

La Commission disait encore ceci :

« La tendance de l'art décoratif moderne, étant de subordonner toutes les œuvres à un caractère, à une direction industrielle unique, pour les présenter en un ensemble caractéristique, la nécessité d'une exposition d'intérieurs complets, aussi bien que de la décoration extérieure d'édifices, rues, places publiques s'est imposée. »

La Commission préconisait de cette façon la création d'ensembles.

Influence d'un beau programme sur l'Art moderne en Italie.

Ce vaillant programme, ainsi sévèrement borné aux efforts de l'esprit moderne, était la digne continuation du programme également si moderne de l'Exposition de Turin, en 1902, qui indiquait les tendances modernes et l'orientation nouvelle dans laquelle de courageux esprits avaient dirigé les Arts décoratifs en Italie; tendances et orientation qui se sont accentuées ces dernières années pour aboutir à l'admirable éclosion d'art décoratif moderne que nous montre la Section Italienne à l'Exposition de Milan, et que l'on sent partout dans les rues, dans les magasins, dans les hôtels de la ville.

Preuve admirable de l'influence heureuse, d'un programme intelligemment conçu, et rempli et appliqué avec persévérance, sur la production artistique et industrielle de toute une nation.

Notre Groupe VIII consacré aux Arts décoratifs, en présence de ce magnifique programme, était particulièrement bien placé pour le réaliser dans de bonnes conditions.

Le Groupe se divisait en 3 Classes :

A. — Les Architectes;
B. — Les Industriels d'Art;
C. — Les Artistes décorateurs.

Avec ces éléments divers, le Groupe avait tout ce qu'il fallait pour réaliser les ensembles modernes que désirait le programme; les 3 Classes pouvaient fusionner, pour former des groupements, qui, chacun, auraient pu mettre sur pied un ensemble avec des éléments pris dans chaque catégorie.

L'Architecte, pour concevoir l'ensemble, diriger ses collaborateurs artistes et industriels vers l'unité et l'harmonie indispensable, surveiller l'exécution ;

Les Artistes décorateurs, pour créer les modèles de bronze, de staff, de ferronnerie, de tentures, de tapis, de broderie, etc. ;

Les Industriels d'art, pour l'exécution en matière définitive de ces modèles.

De la collaboration intime de ces trois sortes d'éléments aurait dû sortir de nombreux ensembles, et il semblait que cela fût facile à réaliser, car c'est ainsi que les choses se passent dans la vie courante, sauf qu'habituellement, c'est sur de mauvaises copies des styles anciens que cette méthode s'applique, et que bien souvent l'architecte se contente de se servir des modèles courants existant déjà dans le commerce.

Le Comité du Groupe VIII pensa donc organiser son exposition en s'inspirant de ces données nouvelles, pour nous autres Français.

(A Paris en 1900, et à Turin en 1902, quelques rares exposants avaient seuls, sous leur propre responsabilité, organisé des ensembles).

Voici la circulaire, datée du 18 novembre 1906, que le Comité faisait parvenir aux personnalités susceptibles de répondre à son appel.

Circulaire du 18 novembre 1906, envoyée par le Comité du Groupe VIII.

Monsieur,

Par décret en date du 23 mai 1905, le Comité Français des Expositions à l'Étranger est chargé d'organiser la participation de la France à l'Exposition de Milan qui doit s'ouvrir en avril 1906.

M. Jozon, Inspecteur général des Ponts et Chaussées, représentera le Gouvernement français en qualité de Commissaire général.

Le Comité Français des Expositions à l'Étranger, qui a assumé, vis-à-vis du Gouvernement, la responsabilité pécuniaire et morale de l'entreprise, a bien voulu nous confier le soin de solliciter votre collaboration dans cette œuvre dont vous apprécierez la portée.

Le Groupe auquel vous viendriez vous rattacher serait le Groupe VIII, afférent aux Arts décoratifs et comprenant 3 classes :

La Classe A, pour les Architectes ;

La Classe B, pour les Industriels d'art ;

La Classe C, pour les Artistes décorateurs.

Dans le cas où vous consentiriez à être des nôtres, permettez-nous de vous indiquer sur quelles bases nouvelles il nous semble que ce Groupe devrait être organisé.

Jusqu'à présent, dans toutes les Expositions françaises ou étrangères, les architectes, industriels d'art et décorateurs français, faisaient, chacun suivant le genre de ses travaux, des envois que le hasard des emplacements juxtaposait, mais entre lesquels n'existait aucun lien rationnel ni artistique. Chaque catégorie s'isolait, et, dans chaque catégorie, chaque exposant se séparait de ses confrères. Si une pareille façon de procéder peut convenir à des produits alimentaires, à des machines ou à des automobiles, elle nous paraît déplorable pour des œuvres ou des objets d'art qui, pour être mis en pleine valeur, veulent être présentés dans leur cadre véritable, c'est-à-dire dans un ensemble harmonique, conçu par une pensée artistique directrice.

C'est ce qu'ont compris nos concurrents étrangers. Aussi, les avons-nous vus, dès 1900, renonçant presque complètement aux expositions particulières dans des stands individuels, se réunir dans des groupements, formant des ensembles décoratifs, où chacun avait une place, et était à sa place.

Le succès répondit à leur tentative. Les dispositions adoptées par eux, loin de nuire aux œuvres et objets d'art exposés, contribuèrent, au contraire, grandement à les rendre plus intéressants aux yeux des visiteurs et à les faire apprécier à la fois par les gens de métier et par le grand public.

C'est à une semblable association que nous vous convions aujourd'hui.

Certes, nous ne méconnaissons pas les difficultés de l'entreprise, mais elles sont surmontables, puisque nos rivaux en sont venus à bout.

Pour réussir, il sera nécessaire et il suffira que chacun de nous consente à mettre les ressources de son art et de sa technique, ses moyens d'action, et en même temps sa bonne volonté au service de l'idée maîtresse qui présidera à chacun des ensembles.

Le nombre et la nature des ensembles seront déterminés par le nombre et la nature des concours qui nous seront offerts.

Nous ne vous demandons pas aujourd'hui un engagement ferme; nous sollicitons seulement une adhésion de principe à notre programme, pour la réalisation duquel une parfaite communauté de vues s'est établie entre les Architectes, Industriels d'art et Artistes décorateurs, ayant déjà fait connaître leur intention d'exposer à Milan dans le Groupe VIII.

Est-il nécessaire d'ajouter qu'à côté de nos trois Classes, le champ reste complètement ouvert pour la formaton d'autres groupements, sous la seule condition que ces derniers, comme les premiers, respecteront les prescriptions du règlement général de l'Exposition et notamment celle qui exige que toutes les œuvres, figurant à Milan, soient d'un caractère artistique très nettement moderne, à l'exclusion de toute copie et de toutes réminiscences des styles des siècles passés.

Sous cette seule réserve, toutes les initiatives seront les bienvenues.

Quelle que soit l'importance que nous attachons aux expositions d'ensemble, issues de la collaboration artistique des Architectes, des Industriels et des Décorateurs, nous comprenons fort bien que beaucoup d'œuvres ne sauraient rentrer dans l'une de ces collectivités.

Nous accueillerons donc avec empressement et installerons de notre mieux, dans les galeries qui leur seront spécialement affectées, les dessins, peintures, sculptures et tous objets relevant de l'art décoratif *moderne*, présentés isolément.

Vu le peu de temps qui nous sépare de l'ouverture de l'Exposition, nous vous prions instamment de bien vouloir, dans le plus bref délai, remplir et nous nous retourner la demande d'admission ci-jointe, afin que très prochainement nous puissions réunir tous les adhérents et, avec leurs conseils, procéder à une organisation définitive.

Le Président du Groupe VIII,

Frantz Jourdain
159, avenue Malakoff.

Les Secrétaires Généraux du Groupe VIII,

Plumet
49, avenue Victor-Hugo.

Friésé
48, rue de Pergolèse.

Le Secrétaire-adjoint,

Georges Viollet-le-Duc
68, rue Condorcet.

Le Trésorier du Groupe VIII,

Vaillant
171, rue Saint-Honoré.

Pour la Classe A

Le Président : **L. Bonnier**
31, rue de Berlin.

Le Secrétaire : **Henri Sauvage**
2, square Moncey.

Pour la Classe B

Le Président : **Ph. Monduit**
31, rue Poncelet.

Les Vice-Présidents : **Turck**
rue de Solférino, Lille.

Borderel
6, boulevard Ornano.

Le Secrétaire : **Vinant**
19, rue Pauquet.

Pour la Classe C

Le Président : **Pierre Roche**
25, rue Vaneau.

Le Vice-Président : **L. Carrier-Belleuse**
15, rue La Tour-d'Auvergne.

Le Secrétaire : **L. Bigaux**
18, rue du Val-de-Grâce.

Résultat de la Circulaire du 18 Novembre 1906.

Cette circulaire, qui posait admirablement la question, et rédigée dans un esprit très libéral aurait dû, semble-t-il, faire affluer au Comité une quantité importante d'offres intéressantes.

Ce ne fut pas la vérité, malheureusement ; peu d'exposants vinrent dès le début, et dans ce peu, il y eut par la suite des défections. Certains projets, des plus intéressants, ne purent être réalisés : faute des moyens matériels d'exécution.

Le résultat final fut un succès, un très gros succès même, mais nous devons montrer quelles grosses difficultés le Comité eût à vaincre et les principales causes de ces difficultés.

Difficultés rencontrées par le Comité.

Ces difficultés provinrent principalement du manque de temps, et de la pénurie des moyens d'exécution matériels, pénurie causée par le peu d'enthousiasme des entrepreneurs et industriels d'art, au sujet du Moderne dont le public veut peu, et souvent pas du tout. Ceci va nous entraîner dans quelques considérations, sur l'art moderne dans ses divers contacts avec les exécutants et industriels, et avec le public, sur qui, il faut finalement agir, puisque c'est lui qui achète ou commande et paie.

Pour les ensembles, une des premières difficultés est la question de temps et des moyens matériels d'exécution qui est liée intimement à cette question de temps.

On n'est jamais prévenu assez tôt, et ici, dans le cas de Milan, quatre mois et demi seulement restaient avant l'ouverture.

L'Architecte et ses Collaborateurs.

Pour faire un ensemble, l'architecte ou l'artiste décorateur qui le conçoit, doit d'abord faire son projet. Puis une fois qu'il est étudié et dessiné, ce qui demande déjà un certain temps, il lui faut trouver ses collaborateurs : collaborateurs artistes d'abord pour composer les modèles, collaborateurs industriels ensuite, qui transformeront ces modèles en matière définitive, ou exécuteront d'après les détails de l'architecte les parties de l'ensemble qui ne comportent pas de modèles.

Et outre du temps matériel d'exécution propre de l'ensemble, il faut à l'architecte beaucoup de temps pour trouver ces collaborateurs de deux sortes qui doivent, et rentrer dans les idées de l'architecte et s'imposer souvent de lourds sacrifices de temps et d'argent.

Difficultés rencontrées par l'Architecte d'un ensemble.

Cette association des trois éléments : architecte, artiste décorateur et industriel d'art qui, au premier abord, semble facile à réaliser, est au contraire pleine de difficultés, nous entendons pour la réalisation d'une œuvre intéressante et nouvelle. Une des difficultés d'une semblable association est pour l'architecte d'obtenir l'unité dans la façon de composer de ses différents collaborateurs; c'est pour ainsi dire, impossible; alors il faut tout au moins obtenir l'harmonie dans les différents éléments qui composeront l'ensemble.

Qualités nécessaires à un collaborateur.

Il faut que les collaborateurs s'inspirent de la conception de l'ensemble et de la façon dont il a été composé, il faut qu'ils restent très disciplinés, et chacun à sa place, renonçant à vouloir briller séparément au détriment de son voisin et surtout au détriment de l'ensemble. C'est là un des gros écueils des ensembles, c'est là aussi une grande partie de la science de l'architecte de savoir trouver les collaborateurs qui comprendront sa manière de voir et qui accepteront, sans arrière-pensée, sa direction, même si on est un collaborateur jouissant personnellement d'une grande notoriété et d'un talent remarquable, car le premier devoir d'un collaborateur artiste est de se plier à la discipline nécessaire à la parfaite réussite de l'ensemble.

Artistes créant tout par eux-mêmes.

Cette grosse difficulté de trouver des collaborateurs a amené certains architectes ou artistes décorateurs non seulement à concevoir et dessiner leur ensemble, mais aussi à créer eux-mêmes la plupart des modèles qui devront y entrer. Ils dessinent et construisent d'abord la maison, puis composent et dessinent les ensembles des pièces, puis les meubles et leurs sculptures, puis les bronzes qui vont sur ces meubles, puis les tentures, les broderies, les tapis, les appareils d'éclairage, les vitraux, etc.

Ces artistes n'ont alors besoin d'avoir comme collaborateurs que des dessinateurs ou modeleurs sans personnalité, mais souples, qui

suivront leurs indications. Il y en a même qui dessinent et modèlent eux-mêmes tous les détails.

Les Collaborateurs Artistes.

Quand ils ont à faire un travail où entrera de la grande décoration ou de la grande sculpture, ils auront bien garde de s'adresser à certains artistes peintres ou sculpteurs, d'un talent énorme, mais d'un orgueil non moins grand, dont la première préoccupation sera toujours de faire œuvre personnelle, sans tenir compte de l'ensemble qu'il abîmera immanquablement. L'architecte ou l'artiste décorateur, soucieux de son ensemble, s'adressera donc à des talents moins en vue et plus souples, et plus jeunes; il choisira ces collaborateurs Artistes dans l'école où la tendance qui se rapprochera le mieux de son esprit, et en trouvera doués de beaucoup de talent. Avec ces collaborateurs là, en leur fixant bien le cadre où se présentera leur œuvre et avec les modèles qu'il aura créés lui-même, en meubles, bronzes, sculptures ou décorations planes, il est sûr d'obtenir le résultat le plus parfait possible.

Il faut bien le dire; jusqu'à présent, ce sont seulement les architectes ou artistes décorateurs, malheureusement trop rares, qui ont procédé ainsi, qui ont obtenu les seuls résultats intéressants chez nous. Ceux-là seulement obtiennent l'unité et l'harmonie, conditions essentielles d'une œuvre architecturale ou décorative, même s'il y a des fautes ou des excès. Mais si l'artiste est doué d'invention et de goût, l'œuvre ne sera pas loin d'être parfaite, et en tout cas jamais banale.

Rareté des Industriels d'Art qui veulent bien faire les frais de modèles nouveaux.

Une autre difficulté dans les ensembles pour les expositions est de trouver les industriels d'art qui créeront les modèles en matière définitive.

Ils sont malheureusement fort rares les industriels qui veulent bien faire les frais d'un modèle, même quand on leur fournit le dessin d'exécution ou le modèle en plâtre.

Quelques-uns l'ont fait, mais, en général, n'ont pas persévéré dans cette voie, disant que le public ne veut pas de modèles nouveaux.

Routine de certains commerçants et des vendeurs.

La faute n'en est pas au public; elle incombe toute à la routine des vendeurs et des commerçants qui ne l'encouragent pas à acheter des modèles nouveaux, qui au contraire cherchent à l'en dégoûter. Ces vendeurs ou commerçants, qui n'ont en général aucun goût, ont aussi l'esprit trop paresseux. Il leur faudrait pour comprendre ces formes nouvelles, se donner du mal et réfléchir. Ils préfèrent bien mieux rester dans leur routine, et vendre des meubles ou des bronzes ou du papier peint comme on vend des petits pains ou de l'épicerie.

Les Industriels qui ont fait de l' « Art Nouveau ».

D'autres industriels ont aussi contribué à éloigner le public du Moderne. Ce sont ceux qui, animés de bonnes intentions et flairant les affaires à faire, à la suite du commencement d'engouement que le public a manifesté un instant pour le Moderne, ont essayé de se lancer dans le mouvement moderne, à la suite des quelques novateurs isolés des âges héroïques des débuts.

La tentative était intéressante et digne d'être encouragée, car elle eût fortement contribué à la diffusion des idées modernes; malheureusement, ces industriels, hélas! dénués de goût pour la plupart, ne frappèrent pas où il aurait fallu pour créer les modèles nouveaux. Au lieu de s'adresser aux véritables Artistes ayant fait leurs preuves, et se recommandant par leur esprit original et inventif, ils eurent recours à leurs dessinateurs habituels qui n'étaient nullement préparés à cela.

Dessinateurs Industriels.

Ces jeunes gens éduqués par les écoles professionnelles, dans l'unique connaissance, et quelle connaissance! des styles du passé, sans aucune personnalité (du moins, elle n'a pas été développée), absolument dénués d'esprit inventif ou ingénieux, de goût, ou même simplement d'esprit logique de construction et de décoration, se mirent tout d'un coup à composer le moderne qu'on leur demandait. Comment s'y prirent-ils? Ce fut très simple : on se procura les revues d'art moderne, les ouvrages spéciaux

d'art décoratif, et l'on copia des formes, celles surtout qui avaient frappé l'esprit, sans les comprendre, sans les discuter; on les plaça n'importe où, n'importe comment, dans n'importe quelle matière, et l'on assista à cette éclosion du style, qu'au Faubourg, on nomme encore « Art Nouveau », qui écœura tout le monde et fit le plus grand tort au mouvement moderne.

La transformation d'un état de chose existant ne se fait pas en un jour.

Il est une chose certaine, et ce fut la grande erreur du début du mouvement moderne, causée par les illusions et l'enthousiasme de la jeunesse; c'est qu'on se figura que d'un seul coup on allait tout changer et rénover en un rien de temps l'Art décoratif.

C'était une grave erreur, et la pratique se chargea bien de nous le démontrer.

Un style ne se crée pas en un jour; c'est la résultante de toute une époque, et ce qui fut vrai pour les styles anciens le sera pour le style de notre époque. L'important fût que quelques artistes sentirent que l'Art décoratif ne vivait pas, et qu'il fallait faire quelque chose.

Ils firent ce quelque chose sous leur propre responsabilité, firent des choses bien, ou se trompèrent; qu'importe, le mouvement fut créé, et d'autres artistes marchèrent à leur suite.

Les principes du style de notre époque commencent à se dégager.

De tous ces efforts, quelques œuvres s'imposèrent, des principes de composition, petit à petit, s'affirmèrent; les nouveaux procédés, le travail des machines, les nouveaux matériaux, les nouvelles conditions, même du travail, entrèrent en ligne de compte pour coopérer au mouvement moderne, et c'est la réunion de tous ces éléments qui donneront la caractéristique des œuvres d'art décoratif de notre époque, qui en formeront le style, qui, comme tous les styles, ira en se transformant petit à petit, d'un mouvement uniforme et continu, pour, à un moment donné, en former un autre, fils du précédent, qui aura aussi ses caractéristiques particulières.

Le style moderne existe.

Le mouvement moderne existe donc bien, et on peut dès maintenant considérer qu'un style moderne est né. Il a moins de vitalité

chez nous qu'à l'étranger, mais il ne faut pas désespérer de le voir enfin éclore magnifiquement dans notre pays où les gens de talent et de volonté ne manquent pas, ainsi que la chose est arrivée dans les autres pays qui ont été moins réfractaires à sa nouveauté, précisément parce qu'ils n'avaient pas derrière eux la longue tradition et les admirables styles du passé, sur lesquels notre industrie s'éternise depuis cent ans.

Influence capitale des Architectes pour la diffusion du Moderne.

Le style moderne éclorera d'autant plus vite, et refoulera à jamais les serviles imitations du passé, quand les architectes voudront bien tous l'encourager, ou même simplement ne pas le combattre, car, petit à petit, par la force même des choses, il s'introduit par détails, par morceaux dans les œuvres des architectes, il les pénètre et les transforme sans brusquerie.

Le Moderne apparaît malgré tout dans la plupart des constructions.

Il n'y a qu'à regarder les façades des maisons que l'on construit aujourd'hui, pour voir, sous leur ensemble classique, aux lignes générales Louis XV et Louis XVI, de nombreux détails absolument modernes, notamment dans la sculpture. C'est bien là un signe des temps.

D'ailleurs, les problèmes nouveaux à résoudre, les matériaux nouveaux, la part de plus en plus prépondérante de la machine dans la fabrication, le besoin de faire beaucoup avec peu d'argent forcent l'architecte même le plus réfractaire aux idées neuves, à trouver des solutions nouvelles, car tout est arrangeable; il y a des solutions pour tous les problèmes, et pour peu que l'architecte ait du goût et de la logique, une nouvelle forme est trouvée, une nouvelle manifestation des infinies combinaisons que l'art peut enfanter est réalisée.

De nombreux Architectes suivent le mouvement moderne.

Nous pouvons constater avec plaisir qu'un grand nombre d'architectes marchent avec le mouvement moderne, et en dehors des quelques vaillants de la première heure qui ont lancé le mouvement, nombre de leurs confrères font en moderne la plupart de leurs

constructions, et certains qui font de très grosses affaires et jouissent d'une grande notoriété marchent résolument dans cette voie.

De nombreux Industriels sont forcés de les suivre.

Cela fait le plus grand bien au mouvement moderne, car les entrepreneurs ou les grosses maisons d'agencement et d'ameublement qui sont à plat ventre devant ces dispensateurs de gros travaux, sont, pour leur plaire, forcés de suivre leurs indications ou de leur présenter des projets modernes. Cela secoue leur routine et les entraîne, malgré leur résistance et leur paresse, vers d'autres conceptions que celles sur lesquelles ils voudraient bien somnoler toute leur existence.

La concurrence étrangère.

Également la terrible concurrence que viennent leur faire chez nous certaines maisons étrangères leur sont un précieux stimulant.

Influence du public. — Son mauvais goût.

Quelque chose qui secouerait nos industriels, et les encouragerait vers le nouveau, serait la demande du public.

Il est certain que si le public exigeait des choses nouvelles et bien, et refusait énergiquement de se salir la vue avec les horreurs dont MM. les Industriels encombrent le marché, ceux-ci fileraient doux et se remueraient pour le satisfaire. Ce temps n'est pas proche, il ne sera même jamais! car ce n'est pas la masse, la majorité, qui sera jamais assez raffinée, assez éduquée pour exiger de ses fournisseurs des objets de bon goût, répondant à la fois à des besoins artistiques et à ses besoins matériels d'usage déterminé ou d'utilité courante.

Il faut améliorer le goût du public.

On peut toujours, à défaut d'une transformation complète du public, essayer d'améliorer son goût. En y travaillant, on agira toujours d'une façon favorable sur une élite dont l'esprit s'ouvrira à la beauté des choses et à leur bon sens. Ceux-là seront des clients par le moderne.

Mauvaise volonté et mauvais goût des Industriels.

Mais il est certain que, dans l'état actuel des choses, ce ne sont pas les industriels qui opèreront ce changement. Ceux qui savent, et pourraient faire quelque chose, se gardent bien de le détromper ce bon public, et ils continuent à lui donner des flambeaux Louis XV et des bahuts Renaissance. Ceux qui ne savent pas sont persuadés qu'ils ont créé quelque chose d'artistique, quand ils ont fait une cheminée rococo en fonte, avec une tête de Minerve et des faisceaux de licteurs. Ils sont eux-mêmes à éduquer.

Mauvaise éducation du public. — Son incohérence.

Cette mauvaise éducation du public retarde beaucoup l'évolution du mouvement moderne. La simple logique et le bon sens nous apprennent avec certitude qu'il ne faut pas que ce soit le public, ce public en général aux idées si arriérées sur certaines choses, et qui s'emballe si rapidement sur d'autres, qui impose son goût, son mauvais goût aux artistes et aux fabricants.

Ce sont, au contraire, ceux-ci, architectes, artistes décorateurs, industriels d'art qui doivent imposer leur façon de voir au public, dont les conceptions de la vie moderne sont de la plus parfaite incohérence.

Pourquoi dans certaines industries, comme celles des voitures automobiles, du bijou, de la toilette féminine, le public accepte-t-il les idées et les formes nouvelles? Pourquoi dans d'autres, comme celles du mobilier et de la décoration, est-il aussi réfractaire et illogique? C'est un fait qu'il faut constater sans chercher à l'expliquer, car dans toutes ces industries des hommes de talent créèrent des œuvres belles et de saine logique.

Le mouvement automobile.

Quand prit naissance l'irrésistible mouvement automobile actuel et qu'il fallut mettre des carrosseries sur des châssis mécaniques, les carrossiers, d'abord routiniers et d'esprit peu inventif, mirent dessus, leurs formes ordinaires de voitures traînées par des chevaux. Ils aboutirent à des résultats inesthétiques, que le public, pour une fois par hasard, épris d'un peu de bon sens, critiqua

vivement. Ces critiques et l'expérience brutale et sans appel de la route se chargèrent de remettre constructeurs et carrossiers dans la bonne voie du bon sens et de la logique.

L'expérience brutale manque pour les œuvres d'Art décoratif.

Les décorateurs n'ont pas, eux, ce critérium de l'expérience; une chaise Louis XV ne se rompt pas sous le poids d'un derrière de l'an 1907, et c'est dommage, parce qu'on serait alors forcé de remédier à des formes périmées.

Carrosseries modernes. — Carrosseries Louis XV.

On n'avait pas été jusqu'à faire des carrosseries Louis XIV ou Louis XV, parce que les carrosseries hippiques du moment n'étaient pas Louis XIV ou Louis XV. La logique impérieuse de l'utilisation des véhicules sur la route avait empêché ce non-sens. Mais s'il y en avait eu, comme il y a des mobiliers Louis XIV ou Louis XV, nous aurions vu des voitures automobiles Louis XIV ou Louis XV. On a rencontré cependant dans Paris quelques voitures à traction mécanique décorées en Louis XV, commandes de gens irrémédiablement fermés; ce fut heureusement pour nous des cas isolés, et l'on vit dans l'espace restreint de dix années les voitures « sans chevaux » se transformer petit à petit pour arriver aux formes des voitures actuelles : logiques, harmonieuses, véritablement esthétiques, ainsi que le sont également celles d'une belle locomotive, d'une belle machine, ou l'ossature d'un beau pont métallique.

Résultats rapides dus à l'expérience.

Dans cette industrie, où l'expérience brutale donne journellement ses leçons, dix années suffirent pour arriver par la force des choses au résultat vrai.

Un Artiste aurait rendu ces résultats encore beaucoup plus rapides.

Ce laps de temps aurait été notablement réduit, si seulement un carrossier avait voulu adjoindre à ses dessinateurs ordinaires, routiniers, et ne sachant pas voir et comprendre l'idée nouvelle,

un homme inventif, ingénieux, bon constructeur, ayant du goût et ayant surtout l'esprit bien ouvert aux conceptions modernes.

Il en existait plusieurs dès cette époque et qui avaient bien avant 1900 dessiné des modèles, répondant exactement à ceux que l'on voit aujourd'hui.

Mais à ces débuts de l'automobile, les carrossiers ne voulaient rien savoir, et c'est la seule expérience et les exigences du public qui se sont chargé de faire leur éducation.

Les Industriels de la carrosserie ne se sont pas obstinés dans leur routine.

Il convient néanmoins de les féliciter de ne pas s'être obstiné à piétiner sur place, et d'avoir compris leur intérêt d'aller de l'avant. La vogue du public qui suivit sans peine et les gros bénéfices qu'ils en tirent sont leur juste récompense.

Le métier des bijoux a été rénové dans un espace de temps très restreint, grâce à l'influence d'un Artiste de génie.

Un autre métier a connu aussi une vogue extraordinaire, c'est celui des bijoux.

Ici, c'est un artiste de génie qui a eu une conception absolument nouvelle pour la composition et l'exécution des bijoux. Il a créé des œuvres d'art, purement originales, n'ayant absolument rien à réclamer des styles passés. Il a ouvert une voie féconde où l'ont suivi d'autres artistes et les industriels.

Les efforts ont été très rapidement couronnés de succès.

Emballement du public pour ces formes nouvelles.

Le public, et les femmes surtout, pour qui ces objets étaient plus spécialement créés, s'emballèrent à fond sur ces idées, quoique dans la plupart des cas, les matériaux qui entraient dans la composition de ces bijoux, fussent souvent dénués de valeur intrinsèque. Comme quoi, pour sa propre parure, la femme est toujours prête à accepter les idées nouvelles, et même en réclame constamment.

Les Industries de la toilette et de la parure de la femme.

C'est ce qui fait que les industries qui s'occupent de la parure et de la toilette de la femme sont poussées par cette demande continuelle, à aller toujours de l'avant. Rien n'est jamais assez neuf, rien n'est assez original, ou même excentrique.

Poussés par les demandes du public féminin,
les dirigeants de ces industries cherchent et trouvent toujours du nouveau.

Ce besoin de changement et d'avoir toujours du nouveau pour faire des affaires, force les industriels à chercher de nouveaux dessins, de nouveaux procédés, de nouvelles matières. Le résultat répond à ces efforts, et dans les industries de l'habillement on trouve toujours de nouveaux tissus, de nouvelles colorations, de nouveaux modèles, de nouvelles formes, que ce soit en tissus de fil, de laine, ou de soie, en dentelles ou en broderies, en boutons ou en passementerie.

La variété est là, infinie, comme dans les manifestations de la vie.

Ces industries vivent et progressent au contraire des industries de l'ameublement et de la décoration, qui végètent et piétinent sur place dans leur obstination à vouloir toujours répéter les styles anciens.

Les industries de l'Ameublement ne sont pas suivies par le public
quand elles cherchent à innover.

Au contraire des industries de l'automobile, ou des industries de la parure de la femme, les industries de l'ameublement ne sont en aucune façon aidées ou suivies par le public, quand elles cherchent à innover.

Illogisme du public dès qu'il s'agit de l'Ameublement ou de la Décoration
des Intérieurs.

Les femmes qui ne sauraient plus vivre sans automobiles, qui aiment et portent les bijoux de Lalique ou de Gaillard, qui ont des robes aux grandes lignes souples, harmonieuses et enveloppantes, ou les costumes tailleurs, si bien en rapport avec la vie moderne,

ces robes ou costumes, dans les tissus les plus nouveaux et les plus variés ; les femmes sont hermétiquement fermées aux manifestations modernes, dès qu'il s'agit d'ameublement, de décoration ou de construction .

Il faut pour leur intérieur, selon la mode, du Louis XV, du Louis XVI ou de l'Empire.

Le Louis XIV revient en vogue, et comme le veulent les gens du Faubourg et les tapissiers, on nous ramènera à la Renaissance et aussi au Gothique.

Et quelle Renaissance? Et quel Gothique? Les gens doués d'un peu de goût et connaissant bien les belles choses anciennes, savent comment sont traités et maltraités ces malheureux styles. Mais qu'importe au public qui n'y entend rien et ne connaît des styles que l'apparence.

Costumes modernes et Intérieurs de style.

Les femmes ont-elles jamais compris l'inharmonie de leurs costumes et coutumes modernes, dans les milieux dits de style ; la très laide tache des habits des hommes aux lignes sévères, dans les rocailles d'un décor Louis XV, ou les dorures somptueuses d'une salle Louis XIV ; le grotesque et le ridicule d'un costume de bicycliste ou de chauffeur dans un intérieur Louis XVI.

Electricité et formes périmées.

A-t-on jamais compris l'imbécillité de l'adaptation des styles, à l'éclairage électrique, par exemple, cette manifestation essentiellement moderne de la science actuelle. Que dire d'une lampe à arc Louis XV? Et pourquoi pas une dynamo Renaissance?

On pourrait varier à l'infini ces oppositions qui montrent le nonsens et la bêtise de nos contemporains en matière d'ameublement.

En ameublement, il faut raisonner.

Ici, ce n'est pas l'instinct ou la coquetterie qui guident les gens, comme pour l'auto et la toilette. Il faut pour la décoration des intérieurs faire preuve de raisonnement, de goût et de logique. Là-dessus tout est à faire et l'éducation du public est à peine commencée.

Les Artistes novateurs sont la bête noire de certains industriels.

Il y a cependant eu des artistes qui ont fait des choses très parfaites en ameublement et en construction moderne.

Il y en a un nombre assez limité : ce sont toujours les mêmes dans notre pays, depuis les débuts de la rénovation des arts décoratifs. Mais ils sont perdus, ignorés du public et niés par les industriels du Faubourg et les tapissiers dont ils sont la bête noire, parce qu'ils les dérangent de leurs habitudes et de leur routine.

A de rares exceptions près, les artistes décorateurs n'ont pas d'ennemis plus acharnés.

Mais le Moderne triomphera parce qu'il représente le progrès.

Cela n'a d'ailleurs qu'une importance très minime, car comme nous l'avons démontré plus haut, et l'Exposition de Milan en est une nouvelle preuve, le mouvement moderne existe et finira, malgré l'inertie, malgré toutes les mauvaises volontés, par éclore magnifiquement et tout transformer. Déjà il pénètre petit à petit tous les corps de métiers, toutes les industries.

Ce n'est donc qu'une affaire de temps. On n'arrête pas la vie que nous, les Modernes, nous représentons, tandis que nos adversaires qui tournent toujours dans le même cercle, sont la négation du mouvement et finiront bien par disparaître, malgré les sursauts que leur font faire leurs intérêts menacés, ou bien alors ils devront transformer complètement leur manière de voir et surtout de faire.

Nous avons essayé de faire comprendre la situation de l'Art décoratif moderne. Malgré les tentatives qui ont été faites, malgré sa vitalité certaine, il se débat encore dans notre pays contre beaucoup d'hostilités ouvertes et cachées, et contre beaucoup d'indifférence.

Ceci explique les grosses difficultés que les organisateurs de la Classe 66 ont éprouvées pour faire aboutir l'admirable programme exposé dans la circulaire du 18 novembre, répondant d'une façon si heureuse au programme d'Art décoratif de l'Exposition de Milan.

Difficultés pour faire aboutir les Ensembles.

Ainsi que le prévoyait la circulaire, les difficultés pour faire aboutir des Ensembles furent grandes, comme le prouva d'ailleurs le résultat final.

De nombreux projets furent étudiés.

Beaucoup de projets furent élaborés, les uns par des architectes, d'autres par des artistes décorateurs.

Si tous avaient pu prendre corps, nous aurions eu une remarquable exposition d'ensembles.

Hélas! pour beaucoup, il y eut trop de difficultés matérielles, manque de temps, ou manque d'argent, et surtout manque de bonne volonté parmi certains industriels pour faire les frais d'exécution en matière définitive de modèles d'art moderne, dont le placement n'était pas certain par la suite.

Les Industriels de la Section B sont acquis aux idées modernes.

Hâtons-nous de dire que ne sont pas dans ce cas ceux qui exposèrent dans la Section B de notre Classe. Les uns ont exposé dans les ensembles qui aboutirent, les autres qui exposèrent individuellement, étaient certainement disposés à exposer dans les autres ensembles qui échouèrent seulement par le manque de l'entrepreneur ou industriel d'une profession nécessaire à une partie indispensable de l'ensemble. Nous ne saurions donc trop remercier ces vaillants, qui prouvèrent leur bonne volonté vis-à-vis des idées modernes, en exécutant et en exposant individuellement des œuvres répondant au programme moderne de Milan. Notre Collègue, M. Cornil, rapporteur de la Section B, se chargera d'étudier ces œuvres et de glorifier leurs auteurs comme ils le méritent.

Les ensembles exposés.

Quatre ensembles seulement aboutirent, dont deux par les architectes; l'un, de notre Maître et Président de Groupe, Frantz Jourdain, qui exposait une travée de la devanture de la remarquable construction, qu'il exécute actuellement pour les magasins de la Samaritaine; l'autre ensemble, de M. Besdel.

Nous ne dirons rien ici de ces œuvres qui sont de la compétence de notre Collègue, le rapporteur de la section A des Architectes.

Artistes Décorateurs qui ont collaboré à l'Ensemble de M. Frantz Jourdain.

Nous avons cependant à citer les artistes décorateurs qui collaborèrent à l'ensemble de M. Frantz Jourdain.

Il y avait :

Un surtout de M. André Alexis.
Des grès d'Alexandre Bigot.
Des plaquettes d'Alexandre Charpentier.
Des statuettes de F. Carabin.
Des grès de Decœur.
Un buste de Dejean.
Des pots de Delaherche.
Un coffret de Mlle Desma.
Des étains de M. Fourain.
Un buste de M. Grégoire.
Des broderies de Mlle d'Heureux.
Des émaux de M. Loisel.
Des vases de M. Méthey.
Un moine de Pierre Roche.
Les plaques en cuivre repoussé et martelé de Schenck.
Des pots de De Vallombreuse.

Deux autres ensembles étaient présentés : l'un de M. Bigaux (Louis), Président de la Section C des Artistes décorateurs ; et l'autre de M. Dufrène (Maurice), artiste décorateur.

Ensemble de M. Louis Bigaux.

M. Bigaux (Louis) a exposé un Cabinet d'art moderne. Cette pièce répondait d'une façon admirable à ce que demandait le Comité dans sa circulaire, et ce fut une des choses la plus réussie et la plus justement appréciée du public.

M. Bigaux, avec la collaboration d'artistes décorateurs, et des industriels d'art qui exécutèrent ses conceptions, réalisa un ensemble original, harmonieux, bien moderne, et surtout, qualité essentielle, bien vivant.

On aurait pu croire la pièce habitée avec son confort, ses tentures, ses bibelots utiles et familiers ; on pouvait s'attendre à voir entrer dans cette pièce la maîtresse de la maison, en costume d'intérieur.

C'est le compliment auquel M. Bigaux (Louis) attachera certainement le plus de prix : il a fait œuvre vivante.

Il y a deux parties à considérer dans cet ensemble :

La partie de décoration fixe et meubles, et la partie de décoration mobile ; les bibelots et accessoires.

M. Bigaux (Louis), celui qui fut la pensée artistique et directrice de l'ensemble, a nécessairement dessiné et donné tous les détails de l'architecture de sa pièce et les principaux motifs de son ensemble. Il a dessiné les lambris, les portes, les meubles, ce qui était indispensable pour donner l'unité de décoration et le caractère à son ensemble. Il a encore dessiné les bronzes, les appareils d'éclairage et de chauffage, une mosaïque, les rideaux, le tapis, etc.

Les Industriels d'Art collaborateurs de M. Louis Bigaux.

Il a trouvé pour l'exécution de ses modèles de remarquables exécutants, tels que MM. Borderel et Boyer, Bouix, Daburon, Dumont-Foin, Fontaine Frères et Vaillant, Garnier, Veuve Lecœur, Moriquand et Cie, Monduit, Turck, Vinant, Zambon.

Ici la diversité des exécutants n'a aucune importance, il suffit seulement qu'ils soient bons exécutants, puisque la direction fut unique, que l'artiste, le chef de l'orchestre des exécutants, savait ce qu'il voulait et où il allait, puisqu'il avait dessiné lui-même tout ce qui compte le plus dans son ensemble. Chacun est bien à sa place, chaque chose est bien mise en valeur.

Nous ne saurions donc trop féliciter ces industriels de l'effort qu'ils ont fait. Chacun, pour sa part, a contribué au succès, et en a récolté les bénéfices.

En dehors de ces parties essentielles de l'ensemble, qui ne saurait exister sans elles, mais qui serait froid et sec si elles n'étaient habillées et meublées, M. Bigaux en a augmenté l'intérêt et y a donné de la vie, en réunissant d'autres artistes ; ceux qu'il aime, dont le tempérament s'accorde avec le sien, les artistes du bibelot, ceux qui font des statuettes, des bijoux, de l'orfèvrerie, de la céramique, etc.

Tous réunis dans l'ensemble harmonieux s'harmonisent avec lui, sont en valeur, se présentent comme dans une habitation, et cela a un charme et une saveur toute particulière.

Les Artistes Décorateurs collaborateurs de M. Louis Bigaux.

C'est ainsi que nous voyons dans cette heureuse pièce : des bijoux de Bergès; des grès de A. Bigot; des porcelaines de Bourgeot; des bijoux de Boutet de Monvel; deux médailles de Dampt; des grès de Decœur; des pâtes de verre de Decorchemont; des pots de Delaherche; une lampe de Ducrocq; des bibelots de Fix Masseau; des émaux de Hirtz; des bibelots en ivoire et bois sculptés de Hairon; un bronze de Léonard; des broderies de Mlle Marc Maugin; un tableau de Morisset; un panneau brodé en ficelle, si original de Mme Ory Robin; des plaquettes de Pillet; un lustre de Schenck; des médailles de Vernon; des poteries de Vallombreuse; des médailles de Yencesse, etc.

Exemple à suivre et à encourager.

Et nous ne saurions trop le répéter, cet ensemble de M. Bigaux (Louis) est le type de ce que nous devrions trouver désormais en nombre important dans les expositions d'Art décoratif.

C'est la collaboration intime des trois éléments indispensables à la venue d'un ensemble, quel qu'il soit :

Architecte ou artiste décorateur, inspirateur et directeur de l'ensemble, artistes décorateurs chargés de la composition des détails ou des bibelots, et industriels d'art chargés de l'exécution matérielle et intelligente des modèles ou éléments entrant dans la composition de l'ensemble.

C'est ce que le public aimera et comprendra.

Les expositions d'Artistes isolés, ou de spécialités d'industriels, ont certes leur intérêt, mais seront toujours sèches et sans vie à côté d'un ensemble où ces mêmes éléments entreront et qui là seront mis en valeur.

Ensemble de Maurice Dufrène.

L'autre ensemble par un artiste décorateur était la chambre à coucher de Dufrène (Maurice), un de nos jeunes artistes, au talent le plus souple et le plus varié, au tempérament original, personnel et bien pondéré en même temps. C'est une des figures les plus sympathiques parmi les promoteurs du mouvement moderne et un

de ceux qui, à juste titre, auront une influence marquée sur l'Art décoratif de notre époque.

Tout le monde connaît les œuvres de Dufrène; il a fait des bronzes, des porcelaines, des bijoux, des modèles d'orfèvrerie qui sont de pures merveilles de composition et de bon goût. Il a fait des tapis, des broderies, des papiers et étoffes de tenture, des cuirs travaillés, etc.

Son activité s'est étendue à tous les métiers qui ont besoin d'avoir comme départ des objets qu'ils fabriquent, le décorateur; et partout sa personnalité, son esprit logique, son bon goût, ont créé des œuvres charmantes, originales, répondant admirablement à leur besoin, et avant tout, pas excentriques, ce qui fait qu'on ne se fatiguera jamais d'avoir chez soi un bibelot de Dufrène. En un mot, ses œuvres ont du style.

Depuis quelques années, Dufrène s'est mis à faire des meubles et de la décoration d'intérieurs. Il a encore ici admirablement réussi et son goût raffiné, sa logique de constructeur, son sens de la composition architecturale lui ont permis de faire, dès le début, des œuvres presque parfaites qui ont remporté très vite le succès qu'elles méritaient.

A Milan, Dufrène présente une chambre à coucher en teck et citronnier, composée du lit de milieu placé sur un emmarchement, d'une armoire à trois corps, d'un bureau de femme avec une étagère au-dessus, de tables verre d'eau de chaque côté du lit, d'un canapé et de chaises, recouverts en velours rouge capucine.

C'est la carcasse des meubles qui est en teck; les panneaux sont en citronnier, et certains, aux endroits bien voulus pour avoir un point plus riche, ont un motif de marqueterie.

Au mur, nous voyons une ordonnance de pilastres formés d'une bande de moquette rouge capucine avec un riche motif rouge et bleu brodé en application à la partie supérieure. Les bords en sont arrêtés par des baguettes moulurées en teck.

Les panneaux encadrés par ces pilastres sont tendus d'un reps rayé deux tons gris beige avec décor au pochoir à la partie supérieure. Le dessus de lit en velours gris à côtes, avec broderies appliquées bleu et rouge. Sur le sol, une superbe carpette en point noué de fond rouge deux tons avec motifs bleus deux tons également.

Tout a été composé et dessiné par Dufrène jusque dans les plus petits détails, depuis les lambris, les meubles et leurs sculp-

tures et leurs bronzes, jusqu'aux tapis, aux pochoirs des tentures murales, aux broderies du dessus de lit et des pilastres, aux décors des rideaux, etc.

La coloration, cette chose capitale dans un ensemble, qui, avec les proportions est tout pour ainsi dire (le détail étant une chose secondaire qui vient seulement ajouter son charme, et la personnalité), la coloration est très cherchée. La note dominante est le rouge capucine où vient se détacher le ton brun chaud du teck et le jaune moiré du citronnier. Le velours gris beige du lit compte avec le bois et le fait se détacher d'ensemble. Les gris beige des panneaux des murs leur donnent de la légèreté. Les différents tons de bleus viennent aux points voulus ajouter leurs notes vibrantes. L'harmonie générale est absolument réussie.

Cet ensemble de Dufrène rentre dans la catégorie de ceux qui sont faits par des artistes isolés, faisant strictement tout par eux-mêmes, et où, ainsi que je l'ai dit précédemment, les collaborateurs deviennent de simples exécutants, il faut qu'ils soient de bons exécutants, connaissant bien leur métier, mais leur initiative est forcément très limitée. Ils s'effacent nécessairement devant la très grande personnalité de l'artiste qui est ici son propre entrepreneur.

Cet ensemble où il n'y avait que du Dufrène était une œuvre remarquable, mais qui tout en étant très variée dans ses détails et d'une unité parfaite, faisait un peu le même effet que les expositions de spécialistes exposant leurs spécialités. Il aurait fallu pour le meubler et le rendre plus vivant d'autres éléments : des bibelots, des statuettes, de la peinture, etc.

L'ensemble de M. Bigaux était, à cet égard, beaucoup plus dans le vrai.

L'Exposition de Bigaux et celle de Dufrène représentent deux tendances, très différentes, mais également intéressantes.

Les expositions d'Art décoratif doivent certes accueillir à bras ouverts, et avec reconnaissance même, ces artistes isolés et fiers, qui veulent faire tout, absolument tout par eux-mêmes, mais elles doivent avant tout encourager les ensembles comme celui de M. Bigaux, où collaborent intimement les Artistes décorateurs et les Industriels d'art.

Les uns, comme celui de M. Dufrène, seront toujours une excep-

tion ; les autres, comme celui de M. Bigaux, doivent être la majorité et devraient être très nombreux. Plus ils seront, plus il y aura d'industriels collaborant au mouvement moderne, plus vite nous arriverons à entraîner le goût public dans la voie féconde et vraie que nous suivons.

M. Bigaux, ainsi que M. Dufrène ont chacun obtenu un Grand Prix, ce qui était de stricte justice.

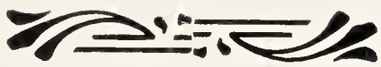

OBJETS D'ART PRÉSENTÉS ISOLÉMENT

A côté des ensembles, les Comités des 3 Classes, A, B, C, de la Classe 66, du Groupe VIII, dans sa circulaire du 8 novembre, prévoit à juste raison que les objets d'Art décoratif pourront être présentés isolément.

Toutes les manifestations d'Art décoratif, ne peuvent toujours entrer dans des ensembles, qui comme on l'a vu, furent très limités.

On a donc accueilli le mieux possible tous ces exposants isolés, et on fit tout le nécessaire pour qu'ils fussent exposés dans les conditions les meilleures.

Nous verrons par les dispositions générales prises pour l'exposition des 3 Classes du Groupe VIII, comment on parvint à rendre intéressantes dans leur ensemble les expositions des Artistes isolés.

Les Artistes décorateurs répondirent peu d'abord à l'appel du Comité.

A l'appel du Comité, un certain nombre d'Architectes répondirent; également un nombre intéressant d'Industriels d'Art. Les Artistes décorateurs proprement dits furent d'abord rebelles pour venir à Milan.

Avantages que leur offrait l'Exposition de Milan.

Le très beau programme de Milan aurait dû cependant inciter à venir tous ces adorateurs des idées nouvelles; c'était aussi la première fois que les Artistes décorateurs étaient, après l'avoir tant demandé, reconnus officiellement dans une Exposition universelle; qu'ils étaient groupés comme Artistes décorateurs, et non mis comme des parents pauvres, à la remorque des autres Arts, dits Beaux-Arts.

Bien mieux, on leur donnait le pas sur ces Beaux-Arts qui n'existaient pas à Milan.

Sans vouloir méconnaître l'influence et l'intérêt des Beaux-Arts proprement dits, on reconnaissait que, eux, les Artistes décorateurs, ont une influence énorme sur le goût et le raffinement d'une époque, qu'ils donnent essor à une foule d'industries qui ne pourraient vivre sans eux; qu'ils contribuent pour une grande part à la renommée et à la richesse du pays.

Cause de leur hésitation.

Ces raisons de sentiment et ces avantages auraient certainement décidé les Décorateurs à venir en foule à Milan; mais, il y a un mais; c'est que les Artistes décorateurs ne sont pas riches, pas plus riches et souvent moins que les Artistes des Beaux-Arts, qui eux ont toujours eu, quand ils ont été invités dans des Expositions, toutes les facilités pour exposer : gratuité d'emplacement, gratuité de transport, d'emballage; qui ont toujours été défrayés des frais et faux frais, gardiennage, assurance, etc.

Ces frais pour les Beaux-Arts avaient toujours été payés aux Artistes sous forme de crédits votés à cet effet par les Chambres à la demande du Gouvernement.

Ici à Milan, rien de semblable; les Artistes décorateurs, comme les autres exposants, doivent payer leur emplacement, leur transport, emballage, gardiennage, etc.

Leurs moyens ne leur permettent pas ce luxe. L'Artiste des Beaux-Arts a, en général, peu de déboursés à faire pour mettre sa pensée à exécution. Ce n'est pas toujours vrai, certaines œuvres peuvent parfois revenir fort cher, mais c'est une exception, et souvent c'est une commande bien payée. Tandis que l'Artiste décora-

teur, pour mettre à exécution sa pensée et faire cette exécution en matière définitive, est obligé à de gros frais; un ensemble, des meubles coûtent très cher; des bijoux, des émaux, de l'orfèvrerie, des dentelles, coûtent très cher, et les Artistes n'ont pas toujours trouvé l'éditeur ou l'industriel qui se chargera de ces frais; nous avons vu d'ailleurs combien ces derniers, en général, étaient réfractaires aux manifestations modernes. Quant aux commandes particulières, contrairement à ce qui arrive pour les peintres et les sculpteurs, jamais un client ne consent à se séparer ou à attendre pendant six ou huit mois l'objet qu'il a commandé et il craindrait, non sans raison, de le voir revenir détérioré ou défraîchi.

Ceci explique le peu de succès qu'eût l'appel des comités du Groupe VIII vis-à-vis des Artistes décorateurs.

Le Comité du Groupe réussit à obtenir du Comité Français des Expositions à l'Etranger, la gratuité d'emplacement pour les Artistes décorateurs non patentés.

Le Comité du Groupe entraîné par l'ardente conviction de M. Bigaux (Louis), Secrétaire d'abord de la Classe C, son Président par la suite, et qui défendit avec une ardeur inlassable la cause des Décorateurs, le Comité décida de faire le possible et l'impossible pour attirer à Milan les Artistes décorateurs.

On obtint d'abord du Comité Français des Expositions à l'Étranger, organisateur sous sa responsabilité de l'Exposition Française à Milan, la gratuité d'emplacement pour les Artistes décorateurs non patentés, c'est-à-dire la place proprement dite, leur quote-part de décoration de la Classe et du gardiennage. Cette gratuité d'emplacement représentait, en réalité, une subvention de 12.500 francs donnée par la Bourse de Commerce aux Artistes décorateurs non patentés.

Nous ne saurions trop remercier le Comité Français des Expositions à l'Étranger pour son beau geste. C'est, en réalité, toutes les industries sans distinction venant en aide aux Artistes, et nous sommes sûr que le Comité Français est heureux de nous avoir ainsi aidé, car la présence de l'élite des Artistes décorateurs français à l'Exposition de Milan, a rehaussé d'un magnifique éclat l'ensemble de l'Exposition Française. Les importantes et nombreuses récompenses obtenues par les Artistes décorateurs furent la consécration de leur succès.

Nous sommes persuadés qu'à l'avenir, le Comité Français des Expositions à l'Étranger continuera à être le Mécène des Artistes décorateurs, qui lui prouveront leur reconnaissance en apportant, de plus en plus nombreux, leur inlassable concours aux organisateurs des Expositions.

Le Comité du Groupe obtient encore pour les Artistes Décorateurs une subvention au Ministère du Commerce.

Le Comité du Groupe VIII non content de ce premier résultat, qui exonérait déjà de gros frais les Artistes, multiplia ses démarches, auprès des pouvoirs publics, et obtint encore du Ministère du Commerce une subvention de 7.000 francs qui permit cette fois de donner en plus aux Artistes la gratuité d'emballage et de transport aller et retour.

Grâce aux subventions, les Artistes Décorateurs peuvent venir en nombre à Milan.

Rien ainsi ne s'opposait à la venue des Décorateurs à Milan. Malheureusement, du temps passa avant que l'on eût abouti à ces heureuses solutions, et quand on vint dire aux Artistes : « Venez vous n'aurez rien à payer », il était bien tard (Février 1906). Les Artistes n'avaient plus le temps matériel pour créer des œuvres importantes et spéciales pour l'Exposition.

Néanmoins, ils vinrent assez nombreux. Les représentants les plus autorisés de l'Art moderne furent représentés.

Le Groupement important de la Société des Artistes Décorateurs donne son adhésion et entraîne à Milan une importante partie de ses Sociétaires.

Une collectivité importante d'Artistes décorateurs, dont M. Bigaux (Louis), Président de la Section C, fait partie, la Société des Artistes décorateurs fut vivement sollicitée par lui d'exposer à Milan.

De nombreux sociétaires suivirent leur Président M. Vernier, et leur collègue Bigaux.

Ce fut un apport sérieux au Groupe de Décorateurs déjà inscrit.

En effet, sur 74 exposants de la Classe C des Artistes décorateurs, 35 faisaient partie de la Société des Artistes décorateurs. La Société exposa elle-même, sous son nom, dans une vitrine lui appartenant et œuvre d'un de ses sociétaires, et dans laquelle prirent place de nombreux exposants appartenant à la Société. Elle montra ainsi, heureusement réunies, les œuvres d'un certain nombre de ses sociétaires, d'une notoriété et d'un talent justement reconnus.

Par sa présence et les hautes et nombreuses récompenses que ses sociétaires obtinrent, la Société des Artistes décorateurs montra ainsi sa grande importance et l'intérêt que sa participation donnera toujours aux Expositions.

Commission d'Examen.

Les objets envoyés furent soumis à une Commission d'examen formée des Comités du Groupe VIII. La principale mission de cette Commission fut de voir si les envois répondaient bien aux conditions posées par le programme général de la Section pour l'art décoratif :

1° Avoir le caractère d'une œuvre originale ;

2° Être bien un objet d'art décoratif.

La plupart des envois répondant bien au programme, il y eut très peu de choses à éliminer.

Après l'admission, le Groupe VIII fut ainsi constitué par :

27 Architectes pour la Section A ;

33 Industriels d'art pour la Section B ;

Et 74 Artistes décorateurs pour la Section C.

Emplacement de la Section Française d'Art Décoratif.

Ces trois Sections groupées avaient leur exposition à l'extrémité nord du Palais des Arts décoratifs français, où se trouvait réuni tout ce que la classification italienne groupait sous la dénomination « Arts Décoratifs » répartis dans les Groupes 41, 42, 43, 44 et 45 de cette classification.

La superficie occupée par nos trois Sections du Groupe VIII était de 600 mètres carrés environ, et le développement mural était de 250 mètres environ.

Comment était exposée la Section Française d'Art Décoratif.

Notre Groupe VIII était particulièrement bien placé. C'était la première chose qui se présentait, lorsque l'on entrait par cette extrémité du Palais, par l'une ou l'autre porte monumentale occupant les angles de ce Palais. Les visiteurs étaient immédiatement séduits par le bel arrangement des deux salles d'entrée, éclairées d'un jour doux et abondant, mettant bien en valeur les œuvres d'art, venant des grandes portes et cloisons vitrées situées au fond des portiques d'entrée; et aussi séduits par la belle tenue artistique, ici résolument moderne, et par l'intérêt que présentait la plupart des objets exposés, créés par une élite de nos meilleurs Artistes.

Ces deux salles d'angle de forme pentagonale étaient reliées entre elles par une salle rectangulaire située dans l'axe du Palais, dont le fond, face à la galerie centrale du Palais, était occupé par la vitrine-devanture de grand magasin, exposée par notre Président Jourdain (Frantz), et occupée par un certain nombre d'artistes que nous avons cités plus haut, qui formaient un ensemble avec lui. Quelques-uns, entres autres, Delaherche, Bigaux (Alexandre), qui virent certaines de leurs plus belles pièces entièrement détruites, furent victimes d'un ouragan terrible qui détériora le toit du Palais, inonda toute la vitrine et brisa la grande glace de la devanture, laquelle, en tombant, pulvérisa nombre de bibelots. Ce fut une des malchances de cette Exposition de Milan, qui compta de nombreux sinistres, mais qui n'entravèrent heureusement pas son magnifique succès.

A droite et à gauche de la vitrine de Jourdain (Frantz), des portes donnaient accès à la salle des Conférences, laquelle servait aussi de salle d'entrée au Secrétariat français situé à cette extrémité du Palais. Cette salle a été décorée d'une importante frise par le peintre décorateur Dutuoit (A.), représentant le Règne de l'Art sur la Science et l'Industrie.

Au-dessus, dans une large baie ouverte dans la face nord du Palais, se trouvait l'admirable vitrail : la Chasse, exposée par le maître verrier Gaudin (Félix), et exécutée d'après le carton de Grasset. Cette pure merveille a obtenu, comme il était de toute justice, un Grand Prix décerné à Gaudin (F.) l'exposant, et le Jury, qui tenu par son règlement ne pouvait en voter autant au collabo-

rateur GRASSET auteur du carton, a tenu à manifester par un vote unanime de félicitations, inscrit au procès-verbal, la profonde admiration qu'il avait pour l'immense talent du maître GRASSET, le précurseur incontesté du mouvement moderne en France.

Contre et parallèlement aux deux salles d'angle et à la salle rectangulaire les reliant, se trouvait une longue galerie éclairée par le haut tenant toute la largeur du Palais.

Là, se trouvait exposé le restant de notre Groupe. Aux deux extrémités de cette galerie, au delà des circulations latérales du Palais, se trouvaient deux emplacements rectangulaires où avaient pris place deux ensembles. D'un côté, le cabinet d'art moderne de M. BIGAUX (L.); à l'autre bout, l'atelier d'artiste de M. BESDEL, le rapporteur de la Section des Architectes.

Le quatrième ensemble, la chambre à coucher de DUFRÈNE, était exposée dans la salle d'entrée pentagonale de gauche.

L'ensemble du Groupe VIII se trouvait donc réuni dans les deux salles d'angle, la salle rectangulaire et la galerie.

Installation de la Classe.

Leur installation fut confiée à COLLIN (André), un de nos jeunes architectes, au talent le plus sympathique et vraiment moderne.

Pour donner l'unité de décoration à ces salles de formes très différentes, il prit le parti très simple de les relier entre elles par une large frise décorative.

Le dessin en fut demandé à JOURDAIN (Francis), le peintre fin et délicat des coins intimes, auteur de nombreux modèles de décoration plane : entre autres de papiers de tenture d'une note très nouvelle et personnelle, d'un goût parfait qui peuvent compter parmi les meilleurs qui ont été faits à notre époque.

L'exécution de la frise fut faite par PRÉAUBERT, qui employa là son si intéressant procédé de toiles feutrées qui donne aux tentures murales faites avec ces toiles un caractère tout à fait inédit, très riche, d'un aspect velouté et de tonalités harmonieuses, et d'une solidité remarquable.

L'ensemble obtenu fut ainsi très riche, avec des moyens simples et peu coûteux, et l'on peut seulement regretter que la couleur générale de la frise ait été un peu trop sourde.

Une tenture unie, sur laquelle devait être accroché châssis, cadres, ou panneaux décoratifs, recouvrait le restant des murs.

C'est dans l'ensemble ainsi obtenu que se répartirent les 3 Sections du Groupe VIII, ainsi très intimement mélangées, et justement cela donna beaucoup de charme et de vie à notre Classe.

Présentation heureuse des Expositions.

On sait combien est sèche et rébarbative une exposition d'Architecture, quand elle se compose uniquement de châssis. Malgré tout l'intérêt des dessins exposés, pareille exposition, malheureusement pour nous, fait immanquablement fuir le public.

Ici, au contraire, les châssis austères ont été répartis sur tous les murs de nos quatre salles. Entre eux on a mis des panneaux décoratifs, des vitrines adossées, meublées d'objets précieux, des morceaux de sculpture; par devant, d'autres vitrines, des détails d'architecture exécutés : ferronnerie, plomberie, cuivres, grès etc.

L'ensemble est devenu vivant et exempt de monotonie, et le public s'est plu dans nos trois Sections, et passait ainsi, sans fatigue, d'un dessin d'architecture à un bibelot ou à un meuble.

Variété des Expositions.

L'extrême variété de notre groupement fut aussi un de ses attraits. Là, en effet, dans un espace relativement restreint, se trouvaient réunis des envois, qui faisaient l'objet de 5 Groupes important de la classification italienne et de leurs nombreuses classes. Si ce ne fut pas une facilité pour les opérations du Jury, qui, de ce fait, furent très compliquées et donna lieu à des omissions regrettables, cette diversité dans les œuvres d'Art exposées donna à notre section l'impression d'une galerie, où un amateur éclectique aurait réuni une riche collection de beaux objets d'Art moderne, dans toutes les branches de l'Art décoratif, et le public avait ainsi dans son ensemble, une idée générale et des plus heureuses, vu la valeur artistique des objets exposés, et la présence de beaucoup de nos Maîtres dans leur spécialité, de notre production artistique moderne.

L'activité des Artistes décorateurs s'étend à toutes les manifestations de la vie moderne, et à la plupart des branches de l'industrie.

Nos maîtres de l'Art moderne en France étaient représentés à Milan.

Nous allons voir comment et par qui nos métiers d'Art décotifs étaient représentés à Milan. Nous verrons que beaucoup de nos Maîtres incontestés sont venus renforcer la pléiade des jeunes, et ont envoyé des spécimens de leur art. Les Italiens ont parfois regretté en passant devant leurs envois, que ceux-ci ne soient pas plus importants, mais ont toutefois voté avec acclamations des Grands Prix à tous ces noms illustres sans pour cela oublier les jeunes qui ont fait preuve de talent et de recherches.

C'est pourquoi notre Section peut s'enorgueillir d'avoir remporté à l'Exposition de Milan un très grand nombre de Grands Prix, de Diplômes d'Honneur et de Médailles d'Or.

Nous donnerons plus tard la liste de ces récompenses, et en comparant leur nombre avec celui des récompenses obtenues par les autres nations, on verra que la France peut toujours être considérée au premier rang par ses Artistes, et que c'est toujours un facteur de succès de les avoir dans une Exposition.

Comment et par qui nous étions représentés dans les Groupes et Classes de la classification italienne.

Si nous prenons la classification italienne par groupes et leurs subdivisions, nous allons voir comment et par qui ces groupes et classes étaient représentés par les Artistes décorateurs, exposant dans la Classe 66, Groupe VIII, Section C (classification française).

GROUPE 41

CLASSE 1

Pour la Classe 1 (Peinture décorative), nous avons :

Le panneau décoratif au-dessus de la cheminée de son ensemble de Louis Bigaux.

Cinq panneaux décoratifs de M. Chudant.

Un panneau décoratif de Mlle Collineau.

Un projet de plafond de M. Courché.

L'importante frise de la salle des Conférences de Duthoit.

Deux pastels de Mme Dampt.

Un dessus de porte dans l'ensemble de M. Bigaux, d'André Morisset, fait avec son procédé si personnel de peinture à l'œuf.

Un panneau décoratif de M. Osbert.

CLASSE 2

Pour la Classe 2 (Plastique décorative), nous avons :

De Carabin, qui a fait tant de spirituelles statuettes : quatre pièces bronze.

Du maître Alexandre Charpentier : les exquises figures bas-relief éditées par la maison Fontaine Frères et Vaillant, qui ornent des boutons de crémones ou de portes, des boîtes de serrures, des plaques de propreté.

Trois bronzes de Cordier.

Un buste plâtre de Dejean, et une exquise statuette en terre cuite.

Du charmant et fin sculpteur Fix Masseau : un encrier en étain, une tête en pâte de verre, un porte-allumettes en grès.

Un plat d'étain de Fourain.

Des bustes et vases avec figures, en terre cuite émaillée, de Grégoire.

De Hairon : de délicats bibelots, vases, boîtes, sculptés dans de belles matières : bois rares et ivoires.

Du maître Léonard : le Vampire, superbe pièce unique, en bronze.

De Levasseur : un lavabo étain et une statuette en bronze et ivoire

De l'ingénieux sculpteur Pierre Roche : un moine en bronze, formant chauffe-pieds pour mettre dans le lit.

Huit statuettes en porcelaine émaillée de Savine.

De Jean Tarrit : quatre pièces en bois, grès, bronze et terre cuite.

CLASSE 3

Pour la Classe 3 (Vitres et Céramiques), nous avons :

Les grès d'Alexandre Bigot.

Les porcelaines dures de Bourgeot.

Les grès de Decœur.

Les pots du maître Delaherche.

Les céramiques de Lachenal.

Les vases de Methey.

Les très beaux pots de Vallombreuse.

De Follot : une paire de flambeaux et une pendule en porcelaine émaillée.

Dans cette Classe peut rentrer : les délicates formes en pâte de verre de Decorchemont ; les vitraux de Guillemin et les délicats paysages en vitraux, qu'il appelle mosaïque de verre de Paris-Réby.

CLASSE 8

La Classe 8 des Papiers peints est brillamment représentée par Francis Jourdain avec ses frises originales, bien composées et d'une coloration exquise.

CLASSE 9

La Classe 9 des Cuirs est représentée par :

M. Belville.
Mme Cazalis.
Mlle Desma.
Mlle D'Heureux.
Mlle Mangin (Marc).
M. Saint-André de Lignereux.

CLASSE 12

La Classe 12 (Appareils d'éclairage) est représentée par :

M. Ducrocq, qui expose une lampe de bureau électrique dont l'hortensia est le principe ornemental, en bronze et verre moulé.

CLASSE 13

Pour la Classe 13 des Meubles, nous avons :

Une très intéressante vitrine de Bourgeot.

Une sellette en bois sculpté de Croix-Marie.

De Pierre Selmersheim : une grande vitrine de milieu, qu'il a composé pour la Société des Artistes décorateurs, à laquelle elle appartient.

De M. Simmen : un intéressant panneau de marqueterie.

CLASSE 1, 2e Catégorie

Dans la Classe 1 de la 2e catégorie du même Groupe : Ameublements complets, nous avons :

Le cabinet d'art moderne de M. Bigaux et la chambre à coucher de Maurice Dufrène, pour lesquels nous avons dit précédemment tout le bien que nous pensons.

GROUPE 42

CLASSE 6

La Classe 6 (Étoffes, Tapis) est représentée encore par M. Louis Bigaux, qui a composé les rideaux et le tapis de son ensemble, et que la Maison Bouix a exécuté.

CLASSE 7

Pour la Classe 7 (Nappes, Dentelles, Broderies), nous avons :

Des dentelles et broderies de M. Courteix.

Des broderies de Mlle D'Heureux, de Mlle Marc Mangin.

Des dentelles de Mezzara.

Des broderies d'André Morisset et de M. Seitte.

Et les admirables tentures murales de Mme Ory Rolin, l'artiste intelligente et au goût raffiné, qui a inventé et mis en œuvre, une façon tout à fait nouvelle de faire de riches et harmonieux panneaux décoratifs, avec les moyens les plus simples et des éléments très frustes, et même pauvres, comme des grosses toiles et des ficelles. Mais comme en tout, il y a la manière, et Mme Ory Rolin par son métier, par sa science des oppositions, par son dessin intelligent, par ses recherches de points pour varier les effets, par des rehauts en matières plus précieuses, tels que fils d'argent et d'or, est arrivée à faire des œuvres de premier ordre qui sont dignes d'entrer dans des musées. Un Grand Prix a justement récompensé son beau talent.

GROUPE 43

Le Groupe 43 qui comprend la Classe 17 des Arts graphiques, et la Classe 18 des Imprimés décoratifs, n'est représenté dans notre Section que par des gravures de Mlle Jane Mirman et par deux affiches admirables du Maître regretté Carrière.

Nous pouvons faire rentrer dans cette catégorie les trois très intéressantes et spirituelles enseignes d'Abel Truchet.

GROUPE 44

CLASSE 11

Dans la Classe 11 (Métaux, Armes et Accessoires), nous voyons :

Une sellette en fer forgé de Gigon.

Les bronzes d'ameublement de Lieutier.

Des fers forgés de Regius, d'une exécution savoureuse ; et de Édouard Schenck : des panneaux en fer et cuivre repoussé.

CLASSE 15

La Classe 15 (Orfèvrerie) : nous trouvons rentrant dans cette Classe :

Un important surtout de table d'André, une coupe, un vase, une boîte.

De Eugène et Octave Lelièvre : une série de pièces d'orfèvrerie ; et de Franck Scheidecker : d'intéressants objets en cuivre découpé,

dessous de plat, corbeille à pain, porte-couteaux pour le service de la table.

Dans cette Classe rentre les bijoux de Maurice Bergès et ceux si originaux de Boutet de Monvel.

S'y rattachent également les émaux de Mme Cazalis et de Loisel,

Et aussi les impeccables plaquettes et vases émaillés, les unes de Lucien Hirtz, les autres de Tourrette, dont le goût et la maîtrise dans cet art difficile sont universellement appréciés. Tous deux ont justement remportés chacun un Grand Prix.

CLASSE 16

La Classe 16 du Groupe 44 (Monnaies, Médailles, Plaquettes), était représentée par cinq artistes de grande valeur.

Le maître Dampt, Pillet, Vernier, Vernon et Yencesse. Chacun avait envoyé une importante vitrine de ses dernières œuvres, et le Jury international a reconnu le haut intérêt de notre école moderne de graveurs en médaille, en accordant à chacun un Grand Prix.

GROUPE 45

Le Groupe 45, le dernier de la Section pour l'Art décoratif, était celui réservé aux architectes dont nous n'avons pas à nous occuper dans le présent rapport.

Les Industriels d'Art étaient jugés par les mêmes Jurys Internationaux de Groupes.

Les Industriels d'art rentraient également chacun pour sa spécialité dans les divers groupes et classes de la classification italienne, les mêmes groupes et classes indiqués plus haut pour les Artistes; la classification italienne ne spécifiant pas de différence entre les Artistes et les Industriels; tout le monde était sur le même pied d'égalité au point de vue du Jury.

D'ailleurs, l'article 42 du règlement d'organisation du Jury international faisait à propos de la nomination du Jury du groupe cette très sage remarque : on tiendra compte aussi bien de la tendance artistique que de l'industrielle, les Arts décoratifs n'étant que le résultat d'une heureuse fusion des deux tendances.

Ainsi donc, nos trois Sections A, B, C, qui formaient un groupe unique dans la classification française, étaient dépendantes de cinq groupes de la classification italienne et, par suite eurent affaire à cinq Jurys internationaux de groupe, suivant le règlement italien.

Opérations des Jurys internationaux.

Comme Rapporteur de la Classe des Artistes décorateurs, leur représentant en conséquence, car aucun Artiste décorateur ne faisait partie du Jury, nous étions à Milan au moment des opérations du Jury international pour les Arts décoratifs.

Malgré le règlement italien qui empêchait les rapporteurs d'être membres titulaires du Jury des récompenses, mais grâce à la courtoisie des membres du Jury international du Groupe 41, groupe dont dépendait la majeure partie des Artistes décorateurs, nous avons eu le plaisir de suivre entièrement les opérations du Jury du Groupe, ce qui nous a donné la très grande satisfaction de pouvoir défendre avec efficacité, les justes intérêts des Artistes décorateurs.

D'accord avec M. Bigaux (Louis), le Président de la Section C, qui nous avait donné ses instructions avant notre départ pour Milan, et qui lui-même était d'accord avec M. Jourdain (Frantz,) notre Président du Groupe VIII; et en collaboration avec MM. Meurer et Vinant, membres du Jury au Groupe 41, et représentants dans

ce Jury des Industriels d'art de notre Section B, nous dressâmes pour chacune de ces deux Sections B et C (Industriels d'art et Artistes décorateurs) les listes de propositions de récompenses, que nous défendîmes énergiquement au moment du passage des Jurys devant les objets exposés. Et nous avons eu le plaisir de faire aboutir intégralement toutes ces propositions.

Pour ceux de nos collègues qui dépendaient du Jury des Groupes 42, 43 et 44, nous transmîmes nos propositions aux représentants français qui faisaient partie de ces différents Jurys et qui également les firent aboutir.

Ce ne fut pas toujours commode pour n'oublier personne, et joindre les différents Jurys qui opéraient un peu dans tous les coins de l'Exposition, partout où il y avait de l'Art décoratif, et il y en avait partout.

Aussi, nous ne saurions trop remercier nos collègues Meurer et Vinant pour l'inlassable activité et l'ardente conviction avec laquelle ils défendirent là-bas, aussi bien les intérêts des Industriels d'art, que ceux des Artistes décorateurs.

RÉCOMPENSES OBTENUES PAR LES ARTISTES DÉCORATEURS

Voici le tableau des récompenses obtenues par la Section C des Artistes décorateurs comprenant 74 Exposants.

23 GRANDS PRIX

MM. Bigaux (Louis).
Bigot (Alexandre).
Bourgeot.
Carabin.
Charpentier (Alexandre).
Charpentier (Alexandre).
Dampt.
Decorchemont.
Delaherche.
Dufrène (Maurice).
Duthoit.
Hirtz (Lucien).
Hirtz (Lucien).
Lachenal.
Léonard.
Mme Ory-Rolin.
MM. Pillet.
Scheidecker.

MM. Selmersheim (Pierre).
Tourrette.
Vernier.
Vernon.
Yencesse.

19 DIPLOMES D'HONNEUR

MM. André (Alexis).
Belville.
Bigaux (Louis).
Decœur.
Fix-Masseau.
Follot.
Gigou.
Hairon.
Herscher.
Jourdain (Francis).
Lelièvre (Eugène).
Lelièvre (Octave).
Levasseur.
Morisset (André).
Roche (Pierre).
Savine.
Tarrit.
Truchet (Abel).
De Vallombreuse.

19 MÉDAILLES D'OR

MM. Bergès.
Boutet de Monvel.
Mme Cazalis.
Mlle Claudel.
MM. Cordier.
Courteix.
Croix-Marie.
Dejean.
Ducrocq.

MM. Grégoire.
Guillemin.
Herscher.
Methey.
Mezzara.
Mlle Mirman (Jane).
MM. Paris-Réby.
Régius.
Schenck.
Simmen.

8 MÉDAILLES D'ARGENT

M. Chudant.
Mlle Desma.
D'Heureux
Mme Lacroze.
MM. Lieutier.
Loisel.
Mlle Mangin (Marc).
M. Seitte.

MÉDAILLES DE BRONZE

Mme Collineau.
M. Courché.

2 MENTIONS HONORABLES

MM. Dobler.
Fourain.

3 HORS CONCOURS

MM. Osbert.
Saint-André de Lignereux.
La Société des Artistes Décorateurs.

Résumé des Récompenses pour les Artistes décorateurs.

En résumé, sur 74 Exposants, les Artistes décorateurs ont obtenu :

Grands Prix	23
Diplômes d'Honneur . .	19
Médailles d'Or	19
Médailles d'Argent. . .	8
Médailles de Bronze . .	2
Mentions Honorables . .	2
Hors Concours.	3

Nos Artistes du Bibelot sont très forts, mais nous ne sommes pas à la hauteur des autres pays pour la conception des Intérieurs.

C'est un admirable résultat qui montre une fois de plus combien nos Artistes sont justement appréciés à l'Étranger. Nous pouvons en être fiers; cependant il ne faudrait pas s'endormir sur ces succès, car si pris individuellement et chacun dans son métier, nos Artistes sont de très grande valeur, il faut aussi constater que, si nous nous plaçons au point de vue des progrès réalisés dans notre pays, au sujet des conceptions, d'ensembles et de la décoration des intérieurs, au sens moderne du mot, nous sommes loin d'être à la hauteur des autres pays. Ce fut une chose frappante à l'Exposition de Milan.

Les Industriels en général (sauf certaines exceptions connues), ceux de l'Ameublement en particulier et les Tapissiers en sont la cause.

La faute en est uniquement due à la majorité des industriels, qui à de rares exceptions près, comme celles que nous voyons à Milan, dans notre Groupe VIII, refusent systématiquement d'entrer dans le mouvement moderne, de le défendre vis-à-vis du public qui

suivait bien volontiers, si seulement les commerçants voulaient bien le pousser un peu dans ce sens, et s'ils voulaient dans les Expositions faire les frais de présentation d'ensembles bien étudiés.

Or, ce ne sont pas les Artistes qui manquent, et soit qu'on en groupe un certain nombre, sous une direction unique et intelligente; soit que l'on s'adresse à un Artiste isolé capable de tout concevoir, on réaliserait des choses intéressantes, variées et en aussi grand nombre que l'on voudra.

Les Industriels du Meuble ne veulent pas s'adresser aux Artistes du Décor ou aux Architectes.

Mais les industriels de l'ameublement ne demandent rien; ils restent dans leurs poncifs, aidés de dessinateurs sans idées, sans goût, sans personnalité. Chaque fois qu'un Artiste ou un groupe d'Artistes fait des démarches auprès d'un de ces industriels et vient leur soumettre des projets, ils sont toujours éconduits, et sont considérés comme des fous par ces derniers.

Une cause profonde du mal vient de l'enseignement néfaste donné dans les Ecoles d'Art industriel.

Le mal a sa source très profonde, et une de ses causes est l'enseignement déplorable des écoles industrielles, où les mêmes commerçants, ennemis acharnés des idées modernes, sont les maîtres absolus et où se recruteront une partie des industriels de demain.

Dans ces écoles où la routine triomphe, on enseigne les styles (les styles du Faubourg); on n'éveille aucune idée, aucune initiative chez les jeunes gens ; ils ont toujours les mêmes programmes : faire un buffet Renaissance ou un salon Louis XV. Le moderne est honni et on met en garde les jeunes gens contre ces tentatives inspirées certainement par des esprits insensés. Pour les pontifes de ces écoles, le moderne n'existe pas; on ne veut en entendre parler à aucun prix.

Pas plus tard que l'année dernière, est arrivée la savoureuse histoire suivante :

Un membre de la Commission de surveillance d'une de ces

écoles, qui est un de nos Architectes les plus distingués et un homme d'avant-garde, émit l'idée subversive que pour les modèles exécutés par les élèves au cours d'ébénisterie on pourrait peut-être bien sortir des sentiers battus des styles, et faire exécuter aux élèves des modèles plus inédits.

Il fut, il faut croire, très persuasif, car, non sans peines, il décida le Conseil à essayer quelque chose.

On s'adressa à un de nos jeunes Artistes au talent le plus intéressant et un de ceux qui ont fait les meubles modernes les mieux compris : bien construits, élégants, logiques et harmonieux. L'Artiste très heureux de cette demande, où il voyait un changement d'orientation, dans un enseignement caduc, fit immédiatement les projets de trois ou quatre petits meubles très simples, faciles à exécuter pour des débutants. Il en fit tous les plans d'exécution et les envoya au Directeur de l'école. Depuis, il n'a plus jamais entendu parler de rien. Il sût seulement un jour, indirectement, que le professeur chargé du cours d'ébénisterie avait déclaré péremptoirement que les modèles étaient inexécutables!! Ils furent d'ailleurs exécutés depuis, pas à l'atelier de l'école, et cela fit des petits meubles, d'un art exquis, dans leur simplicité pleine de charme et de bon goût.

Nos Écoles d'Art industriel ne sont même pas capables de former des jeunes gens connaissant leur métier.

Ces Écoles dites d'Art industriel sont absolument néfastes pour le bon goût et la renommée de notre pays.

Non seulement elles se refusent à tout mouvement vers des idées nouvelles, mais elles ne sont même pas capables de former des jeunes gens connaissant bien leur métier.

Ceux qui ont de l'habilité se spécialisent dans le croquis et apprennent à faire des aquarelles dans l'unique but de séduire le client, et même de le tromper. Ils composent, même en style, des choses absurdes, banales, faites de chic, et seraient bien incapables de dire comment se construiraient les meubles qu'ils ont dessinés.

Ils sont encore bien plus incapables de faire le tracé d'un plan de meuble, la chose importante en somme, pour la réalisation d'un meuble en matière définitive, puisque c'est dans l'exécution de ce tracé, après que les proportions générales du meuble ont été arrêtées dans un dessin en géométral à petite échelle, que seront

étudiés le caractère des profils, l'étude des détails et la construction.

D'autres jeunes gens sont spécialisés dans le tracé des plans; ils sont méprisés des faiseurs de croquis, qui se croient très supérieurs; ils sont d'ailleurs en général incapables de composer eux-mêmes; ils tracent seulement des plans, sur les croquis donnés par les autres dessinateurs et s'efforcent de réaliser en un tracé pour l'exécution définitive des images plus ou moins habiles, mais rarement étudiées au point de vue de la réalisation pratique. Ce sont eux qui dessineront des profils suivant les formules apprises, qui chercheront des détails suivant les poncifs habituels, qui ajusteront des formes ressassées, les unes au bout des autres, sans les comprendre, sans les raisonner.

Ce n'est pas de leur faute aux uns comme aux autres; on ne leur a appris que des formules, on n'a cherché à développer ni leur goût, ni leur esprit critique; on a tué chez eux l'initiative et la curiosité des idées neuves.

Les Écoles d'Art industriel à l'étranger.

Les Écoles d'Art industriel à l'étranger sont autrement fécondes. Le remarquable essor des Arts décoratifs en général, en dehors de chez nous, et l'intérêt soutenu que présentent dans les différents pays leurs recherches continues dans la décoration de leurs intérieurs et leur ameublement, en sont la preuve tangible.

Ces Écoles sont de toute évidence dirigées par des personnalités intelligentes, artistes à l'esprit ouvert à toutes les beautés, à toutes les idées nouvelles. On le sent, on le voit en examinant les travaux des élèves de ces écoles, qui montrent bien les tendances franchement modernes, vers lesquelles sont dirigés tous ces jeunes efforts. Et c'est un plaisir de voir les trouvailles heureuses, de forme, de couleur ou d'arrangements, qui abondent dans ces dessins, les solutions ingénieuses, rationnelles et variées qui sont trouvées pour les problèmes posés.

Les expositions des écoles industrielles d'Italie, d'Autriche ou de Hongrie, sont particulièrement remarquables à cet effet et dignes d'être étudiées attentivement.

Exemple à suivre.

Les dirigeants de nos Écoles professionnelles devraient bien s'inspirer un peu de l'esprit libéral et tourné vers le progrès qui règne dans les écoles similaires de l'étranger, car nous verrions alors s'épanouir en masse des talents nouveaux, des artistes originaux et féconds, qui auraient la plus heureuse influence sur l'avenir de nos Arts décoratifs en France, et leur heureuse diffusion à l'étranger.

Les Industriels de l'Ameublement ne voulant rien faire, les Artistes sont là, heureusement, pour sauver la réputation du pays devant les autres Nations.

Si donc, il n'y avait eu en France que les Industriels du mobilier et les écoles professionnelles pour faire progresser l'Art moderne dans notre pays, il n'y aurait jamais eu la moindre tentative pour rénover nos intérieurs.

Heureusement, certains Artistes ont senti qu'il y avait quelque chose à faire; ils se sont mis à l'œuvre et ont exécuté à leurs frais quelques ensembles complets, qui eurent du succès auprès des Artistes et d'une partie du public.

Heureusement encore, quoique rares, certains particuliers, ayant d'autres idées que celles de leur tapissier, ont aimé ces tentatives, et ont fait des commandes à quelques Artistes.

Ce qui fait, qu'il existe tout de même en France, pas à de grands exemplaires malheureusement, quelques intéressants spécimens d'art moderne pour le mobilier. Il y en a même de très bien, rares, malheureusement, et pas connus, pas vus, étant chez des particuliers. Ils ne peuvent servir à l'éducation de la foule.

Il en sera ainsi, tant que les Industriels du meuble ne voudront pas faire des commandes aux Artistes, et les exposer dans leurs magasins d'abord, et ensuite dans toutes les Expositions qui se présenteront.

Nous montrerons alors que nous sommes capables de soutenir la lutte même sur ce terrain des ensembles, avec l'Industrie étrangère.

Comment nos Industriels du Meuble avaient compris et rempli le programme moderne de Milan.

Or, à Milan, ceux des Industriels du Meuble qui y avaient exposé, étaient en contradiction absolue avec le programme même de l'Exposition.

Tous avaient, avec le plus touchant ensemble, exposé du style; chose qui n'aurait pas dû pouvoir se produire, expositions que les jurés italiens qualifiaient avec justice de « hors programme ».

Mais quand on est la majorité, c'est-à-dire le plus fort (momentanément, espérons-le), il est avec les règlements et les programmes des accommodements; l'exposition française des industriels de l'ameublement en est une preuve, et les visiteurs de l'Exposition de Milan auraient eu une triste opinion de nos Arts décoratifs et de notre esprit de progrès, s'il n'y avait pas eu les Sections B et C de notre Classe 66, Groupe VIII, pour leur montrer que tous nos Industriels n'étaient pas rétrogrades, et que nos Artistes décorateurs étaient franchement dans le courant moderne.

Comment les Industriels des autres Nations ont compris et rempli le programme de Milan.

Nous allons voir en examinant rapidement les expositions étrangères, combien, au contraire de la plupart des nôtres, les Industriels des autres Nations ont été respectueux du programme de l'Exposition, et les admirables résultats auxquels ils sont arrivés.

L'ART DÉCORATIF EXPOSÉ PAR LES AUTRES PEUPLES

En se plaçant au point de vue des Arts décoratifs en général, et plus particulièrement de la Décoration des intérieurs et de l'Ameublement, quatre nations se distinguaient nettement : l'Italie d'abord, de qui nous recevions l'hospitalité, puis la Belgique, la Hongrie et l'Autriche.

L'ALLEMAGNE

Exposition de la manufacture de pianos Rud Ibach-Sohn.

L'Allemagne était peu représentée : nous devons cependant signaler la très intéressante exposition de pianos de la maison Rud Ibach-Sohn, qui a eu l'esprit de demander ses modèles à des artistes et architectes réputés.

C'est ainsi que nous voyons un piano à queue du professeur Billing de Karlsruhe, un piano droit de Stoeving, un autre de Behrens, un piano à queue de l'architecte Cuypers d'Amsterdam, etc.

Il y avait là douze à quinze modèles tous intéressants; en général, de lignes simples et droites, des lignes de construction, en bois naturels ou patinés, agrémentés d'incrustations et de points de marqueterie.

Comment cette Maison recrute ses modèles.

Chaque artiste, avec son tempérament, avait fait œuvre originale et logique, avec ceci de particulier que tous les modèles sont suffisamment simples pour ne pas entraîner à des dépenses exagérées d'exécution, et pour pouvoir être facilement exécutés en série. (Ce doit être une condition posée à l'artiste.) Et d'ailleurs, en s'adressant aux artistes cités plus haut, qui jouissent en Allemagne et en Hollande d'une juste renommée, et qui sont parmi les maîtres du mouvement moderne dans ces pays, la maison Sohn savait parfaitement qu'elle aurait des modèles intéressants et pratiques.

Comment les Maisons analogues en France ont procédé quand, par hasard, elles ont essayé de faire un modèle moderne.

Quelle est la manufacture de pianos français qui peut se vanter d'une telle recherche?

Quand, par hasard, il a été fait un piano moderne (nous n'en connaissons que trois ou quatre exemples), on a en fait une chose horriblement coûteuse, surchargée de sculptures, de peintures, de marqueteries, qui veulent représenter des symboles. Comme si le symbole avait jamais donné du caractère à une œuvre d'art décoratif ou à un meuble !

Ce qu'il faut chercher avant tout, ce sont les lignes d'ensemble ou la composition générale, les proportions et la construction ; choses dont ne se sont jamais douté les peintres ou sculpteurs auxquels on s'est adressé. Ils ont fait l'objet unique, mal conçu au point de vue pratique, horriblement coûteux et peu facile à reproduire. Le constructeur de pianos s'est trompé de porte, et on lui a fourni un monstre.

Ce qu'il convient de faire.

Ce qu'il faut faire, c'est le modèle de série intéressant, de lignes nouvelles simples et bien étudiées, qui ne coûtera pas plus cher à exécuter que les boîtes noires qu'on nous sert depuis si longtemps, ou les pianos en noyer frisé agrémentés d'appliques et de poignées en « bronze d'art » Louis XV.

Nous nous sommes étendus longuement sur ce cas particulier du piano, parce qu'il est typique et parce que l'intéressante exposition de la maison Sohn nous en a fourni le prétexte. Son initiative et sa façon de recruter ses modèles est la véritable manière d'opérer pour avoir des œuvres originales et pratiques, et cette façon de faire peut s'appliquer aussi bien à des buffets, des poêles en fonte, ou des lustres électriques. C'est aux Architectes et aux Artistes décorateurs, qui ont fait leurs preuves en moderne, qu'il faut s'adresser si l'on veut avoir des modèles nouveaux, pratiques, logiques, et d'un prix d'exécution pas plus élevé que ce que l'on fait actuellement.

LES PAYS-BAS

Les Pays-Bas ont aussi une exposition très restreinte. Il faut signaler cependant leurs baticks, des tapis aux dessins très simples et quelques ensembles : salon, salle à manger de formes très simples, droites, avec incrustations et marqueteries.

L'ANGLETERRE

L'Angleterre est peu représentée. Comme meubles, nous voyons, des pièces de Maple, ou de Warhing, que nous connaissons bien puisque ces maisons ont des représentations à Paris.

Quelques maisons de céramiques ont des expositions intéressantes, entre autres les Ruskin, Pottery de Hawson, Taylor dont les pots grand feu sont de pures merveilles.

LA SUISSE

La Suisse est représentée par quelques œuvres intéressantes, dont une partie est exposée dans la partie réservée à la Suisse dans le Palais des Arts décoratifs.

De très beaux pots en cuivre repoussé, de Dunan.

Un vitrail de Karl Mehrli, de Zurich.

Un vitrail de Chiara, de Lausanne.

Un autre de Dickmann, de Lausanne.

Les fers forgés de Karl Moser, de Berne.

Et les papiers de Tekko Salubra, de Bâle, qui édite une des plus intéressantes collections de papier moderne dont nous avons connaissance.

Dans le Pavillon Suisse se trouve deux salles intéressantes : la grande salle du rez-de-chaussée d'une allure monumentale et somptueuse, avec sa grande cheminée, ses poutres apparentes, ses murs peints sur enduits, ses meubles cossus un peu lourds en chêne noirci avec incrustations de cuivre et bois, ses sièges garnis de cuir. On sent la tradition de l'architecture suisse de la Renaissance, mais sans la copier servilement, et le résultat est très beau.

Au premier étage est une pièce plus franchement moderne : un salon en poirier : des vitrines, des tables, des sièges recouverts d'étoffes brodées, une cheminée avec étagère, etc. L'ensemble est d'une belle exécution et d'un aspect très distingué.

Également dans ce Pavillon, une exposition de meubles en rotin de formes nouvelles et originales.

L'ITALIE

Ce que les Italiens ont fait depuis 1900.

L'exposition d'Art décoratif italien est tout ce qu'il y a de plus remarquable. Les progrès que les Italiens ont fait depuis l'Exposition universelle de 1900, où ils n'avaient absolument rien en fait de moderne, sont inouis. Ils ont su voir, ils ont su comprendre ce qu'il y avait à faire, en étudiant les admirables expositions d'Art décoratif, que nous ont montrées, en 1900, les Allemands, les Autrichiens, les Finlandais. Ils se sont dit qu'il y avait assez longtemps que l'on piétinait sur place, que l'on s'épuisait à recopier les styles du passé, qu'il fallait aller de l'avant.

L'Exposition de Turin en 1902.

Ils se sont mis résolument à l'œuvre, et l'Exposition de Turin, en 1902, conçue comme celle de Milan sur un programme essentiellement moderne, fut la première manifestation publique de

leur renaissance et où, comme à Milan étaient conviés les étrangers qui avaient par leur exemple montré la route nouvelle et féconde, où l'Italie s'était franchement engagée à leur suite. Le succès de Turin fut un magnifique encouragement pour les Arts décoratifs italiens, qui persévérèrent dans la voie si largement ouverte à tous les efforts, à toutes les initiatives.

Milan en 1906.

Milan est la suite logique de Turin.

Nous devons impartialement constater que, dans leur art usuel, dans leurs recherches d'Intérieurs, les Italiens sont devenus des maîtres; que leur industrie du meuble est d'une prodigieuse vitalité et d'une activité sans pareille.

Le Palais des Arts décoratifs et tout ce qu'il contenait fut, comme on sait, détruit de fond en comble par un terrible incendie.

Les Italiens ont trouvé le moyen de réédifier leur Palais dans l'espace de deux mois, et tous les Industriels de refaire entièrement leurs expositions respectives : intérieurs complets, meubles vitraux, etc. C'est une belle leçon d'énergie et la preuve d'un enthousiasme qui vient à bout de toutes les difficultés.

Au mois d'octobre, quand fonctionnèrent les Jurys internationaux d'Art décoratif, on ne se serait jamais douté du sinistre qui avait eu lieu et que tout avait été entièrement détruit, tant leur exposition était parfaite, bien au point et complète.

Ce sont surtout les Industriels qui exposent.

Il est important aussi de constater ici que ce ne sont que des industriels ou des maisons de commerce qui exposent. Parfois, elles ont comme collaborateurs ou sont dirigées par des Artistes ou des Architectes dont les noms sont mis en avant, mais le plus souvent les objets exposés sont dessinés par le personnel habituel de ces maisons, par leurs dessinateurs ordinaires, sortis en général des écoles professionnelles d'art appliqué. Or, beaucoup de ces expositions d'ensembles, de meubles, de vitraux, sont parfaites. Ceci montre bien l'intelligent enseignement qu'ont dû recevoir les jeunes gens. Ils savent composer d'ensemble, ils savent construire, ils sont ingénieux, ils ont l'esprit souple et logique. Ces qualités se

retrouvent dans la plupart des Ensembles. C'est l'enseignement de l'école professionnelle qui les a semées et développées dans des intelligences ouvertes et des âmes d'Artistes.

Nous autres Français avons comme nos frères latins d'Italie l'âme artiste et l'intelligence vive. Que les élèves de nos écoles industrielles soient dirigés dans un sens opposé à celui où on les mène actuellement, et nous ne serons pas longtemps à avoir une pléiade d'Artistes modernes épris de vie et de vérité.

Les Ensembles.

La plupart des Industriels italiens du meuble qui ont exposé à Milan seraient à citer. Ils furent très nombreux et firent de larges sacrifices d'argent pour exposer brillamment. La plupart eurent un minimum de deux pièces; certaines maisons exposèrent un appartement complet : salon, salle à manger, bureau, chambre à coucher.

Qualités que nous y trouvons.

Nous trouvons dans ces ensembles toutes les caractéristiques que nous devons trouver dans des compositions modernes : souci de la composition d'ensemble de la pièce, recherche des proportions; recherche de la couleur en général : saillies, point de sculpture, ou de marqueterie, et souci des harmonies entre les diverses matières employées : marbre, bois ou métal; étoffes, papiers ou peinture, verre ou céramique; solution satisfaisante du programme donné; adaptation des formes à l'utilité de l'objet; recherche des matières et souci de la construction.

Dans nombre de ces ensembles, nous trouvons des recherches ingénieuses et originales de commodités pratiques, des utilisations heureuses de toutes les parties d'un meuble pour la commodité et le confort : classeurs bien compris dans les bureaux, commodes à vastes tiroirs pour éviter le pliage des effets, armoires à penderies commodes, etc. Petits détails qui font voir qu'un meuble est bien étudié et bien compris pour les services qu'il doit rendre.

Dans les matières employées, nous trouvons des choix habiles, de beaux bois vernis, d'incrustations de métal et de bois précieux, de verres sertis dans des métaux, de marbres, de mosaïques bien employées. On sent la recherche heureuse et non tarabiscotée, et

les résultats très parfaits obtenus montrent que tous ces jeunes efforts sont dans la vraie voie féconde et sans limite.

Le brillant succès de l'Exposition de Milan est la juste récompense de tous ces efforts faits par les Exposants italiens, et ne peut que les encourager à persévérer.

Description des principales Expositions.

Jetons un rapide coup d'œil sur les principales expositions :

Perlesca, de Milan :

3 Chambres à coucher.

Fagnani et Pirola, de Milan :

Salon en bois gris avec marqueterie, siège et tenture en moire bleue avec broderie d'or.

Morandi, à Florence :

Chambre à coucher.

Spicciani, de Pescia :

Chambre à coucher en acajou verni avec panneaux sculptés.

Pirola, de Milan :

Billard à blouses, motifs bronze pour les blouses bien étudiés et bien exécutés.

Manzoni, de Milan :

Bibliothèque salon. Les meubles en bois peint, bleu foncé gris avec ornements peints. Ce procédé peu employé maintenant est à retenir, car il peut donner des résultats très riches et même somptueux quand le cadre est approprié.

Fillippo Haas et Figli, de Milan :

Une salle à manger en teck et 2 chambres à coucher; très belle exposition.

Giovanni Sello, d'Udine :

Salle à manger en chêne clair avec bronzes. Soubassements en marbre et appliques de bronze. Ensemble très original et bien étudié.

Fabrique italienne de meubles de Milan :

Une chambre en palissandre verni.

Un grand salon en acajou verni avec motifs sculptés.

Salle à manger en mailpodu.

Bureau en chêne verni.

Tous ces meubles d'une exécution parfaite, très étudiés, originaux, mais bien composés. Très belle exposition.

Achille Falcen, de Vérone :

Chambre à coucher en sycomore blanc avec incrustations grises : ensemble intéressant et très distingué.

Le peintre Tommaso Bernasconi et le professeur Francesco Ferrario, de Milan.

Chambre à coucher avec meubles, attenant et se composant avec les lambris, en bois clair genre poirier verni. Parties de sculpture dorées, garniture de sièges et rideaux en damas bleu. Aux murs, ornements en stuc très peu en relief, rehaussés d'or.

Ensemble bien composé, bien exécuté et d'une distinction et d'un goût parfaits.

Grazioli et Gaudenzi :

Salle à manger acajou et marqueteries.

Chambre à coucher acajou et bronzes.

L'architecte Monti et Cie, de Milan :

Chambre à coucher en bois rouge clair verni avec marqueteries ton sur ton. Très sobre et très bien.

Bureau. Lambris et meubles en acajou verni avec panneaux en bois moucheté et quelques motifs sculptés très bas relief. Tapis et tentures grises. Ensemble très distingué.

Ces deux ensembles parfaitement composés et d'un goût raffiné.

Ducrot, de Palerme :

Salle à manger en chêne clair. Meubles traités en planches découpées, mais très bien compris pour donner de la plasticité. Motifs de sculpture en creux.

Chambre à coucher en chêne et placages clairs.

Quarti et Cie, de Milan :

Très importante exposition.

Salle à manger en palissandre verni avec incrustations de cuivre; sièges garnis de cuir vert. Ensemble parfait.

Chambre à coucher très luxueuse noyer et citronnier verni, avec marqueterie citronnier; sculptures dans les soubassements. Très belle exécution. Sièges garnis en drap jaune ; grande glace ronde avec cadre en bronze au-dessus d'une commode aux vastes tiroirs. L'harmonie d'ensemble est des plus réussie.

Petit salon en érable gris verni. Ensemble très bien et très distingué. Petits panneaux en vitrail mis en cuivre, aux portes des meubles, avec motifs en cuivre découpé et cabochons de couleur qui donnent un effet extrêmement riche.

Fratelli della Chiesa, de Milan :

Salle de billard : lambris, portes, banquettes et billard en frêne verni avec motifs en bronze pour les blouses. Très bien exécuté, très intéressant.

Beaucoup d'autres exposants seraient encore dignes d'être notés pour leurs efforts intéressants dans la voie moderne.

Expositions isolées.

A côté de ces expositions d'ensemble, il nous faut signaler quelques expositions intéressantes d'Art décoratif présentées isolément ou réparties dans différents ensembles qu'elles contribuent à rendre plus vivants.

Il faut citer, en première ligne, les admirables majoliques du comte Vincenzo Giustiniani qui fut un des promoteurs ardents et convaincus du mouvement moderne en Italie. Le cache-pot aux lions est une pure merveille.

Les céramiques et les bronzes de Lerche, aux riches patines, aux formes savoureuses. Nous connaissons ici ce très bel Artiste qui a été exposé plusieurs fois à notre Salon de la Société Nationale des Beaux-Arts.

Les admirables et précieux vitraux de G. Beltrami et Cie de Milan.

Deux panneaux à signaler plus particulièrement : la mouche de tonalité gris bleu avec cabochons rouges, et le dindon avec des fleurs, qui sont de pures merveilles de bon goût et de préciosité d'exécution.

Il y avait, paraît-il, bien d'autres panneaux aussi remarquables, mais qui ont été détruits dans l'incendie du Palais. La Maison Beltrami n'a pu refaire qu'une exposition plus réduite, quoique encore importante, mais sans les nombreuses pièces d'un art tout à fait supérieur, très longues à exécuter.

Encore à citer : les vitraux de Ceriotti et Manetta, les appareils d'éclairage de Brunt et Cie de Milan, et la très belle exposition de la Maison Fontana de Milan, qui a édifié un pavillon spécial, le Palais de Cristal, où sont groupés les spécimens les plus variés et toujours intéressants des remarquables travaux qu'elle exécute.

Exposition Fontana.

La Maison Fontana est une grande manufacture de glaces, mais dirigée par des esprits avisés et artistes; elle ne s'est pas cantonnée dans la fabrication des glaces, leur bombage ou leur biseautage, où elle montre qu'elle peut exceller. Dans son pavillon, est une glace de 6 mètres sur 8, découpée, chantournée suivant des lignes Louis XV, avec d'énormes rentrées, et biseautée tout autour d'un large biseau de 8 centimètres. C'est évidemment un tour de force, mais c'est inexistant au point de vue art et recherches. Sous la poussée d'une direction intelligente, la Maison Fontana a cherché tout ce qu'on pouvait faire avec des glaces ou des verres. Elle a fait les trouvailles les plus heureuses, et pour les utiliser et les faire connaître s'est mis à faire des meubles : vitrines, miroirs, étagère, paravents, etc., où ces matières pouvaient entrer. Maintenant elle fait carrément des mobiliers et des installations. Tout cela dans l'esprit le plus moderne, le plus original.

Des spécimens de mobiliers et d'installations sont dans son pavillon et nous montrent de belles conceptions d'ensembles, en même temps que les partis aussi riches que variés que l'on peut tirer des divers procédés de décoration des glaces et verres.

La glace, cette très belle matière, mais froide et morte aussitôt qu'on l'emploie en masse un peu grande, devient avec le travail qu'on lui fait subir une matière plus vivante, plus souple, susceptible d'effets et de colorations variées; elle peut être très décorative et extrêmement riche.

Nous voyons des glaces gravées, défoncées suivant des dessins et motifs; les fonds sont polis ou dépolis, ou rechampis de tons différents, harmonieux entre eux et avec des parties de glaces adjacentes dépolies à différentes valeurs; ou encore ces fonds sont dorés, ou remplis par des émaux; ou bien encore, on est venu y incruster des verres coloriés ou des cabochons. Les effets obtenus sont d'une souplesse et d'une variété infinies.

Par les mêmes procédés sont traités des verres de nature différente : transparents, martelés, cathédrales ou imprimés, blancs ou coloriés, les verres opalins ou les verres opaques, et toujours si les dessins sont bien compris, si l'artiste a des idées et du goût, ce qui semble courant chez Fontana, les résultats sont charmants et imprévus.

On sent dans cette exposition une fécondité de recherches et de trouvailles heureuses, réellement impressionnante, et il serait à souhaiter que nos grandes manufactures aient seulement une petite partie du feu sacré qui pousse cette grande maison italienne, toujours en avant, vers le mieux, vers le nouveau.

Exposition des chambres d'hôtel.

Nous ne voulons pas quitter la section italienne, sans signaler la très importante exposition de chambres d'hôtel, organisée par le Touring-Club Italien. C'est toujours de l'Art décoratif.

Les programmes étaient, en somme, exactement les mêmes que ceux établis par notre Touring-Club, les besoins des voyageurs et les questions de prix de revient sont à peu de choses près les mêmes dans tous les pays. On demandait des chambres et des salles de bains et cabinet de toilette.

Comment fut résolu chez nous le problème quand il fut posé.

Chez nous, il y eut quelques résultats intéressants, mais assez peu nombreux. Quelques rares maisons avaient compris le problème : faire des meubles simples, solides, d'un entretien facile, d'un prix de revient raisonnable, quelquefois même bon marché; faire aussi œuvre de goût et de logique. Elles furent justement récompensées, le Jury n'étant pas heureusement composé de marchands de meubles. Un résultat imprévu du concours fut devant les conditions très nettes du programme et surtout à cause des bas prix de revient fixés, de faire faire du moderne à des maisons qui cherchent les affaires d'hôtel. (Le moderne a la réputation d'être toujours assez bon pour le bon marché, réputation détestable! Pourquoi? On peut faire en moderne les mobiliers les plus riches, les plus somptueux, en belles matières, ornés de bronzes, en beau travail). Les dites maisons firent donc du moderne, mais comme toujours ne demandèrent pas leurs dessins à des personnalités compétentes; elles firent le bas moderne, dit « art-nouveau ».

Résultat plutôt fâcheux!

D'autres maisons ne se donnèrent même pas cette peine, et l'on vit quelques chambres Louis XVI, quelques toilettes rococo dignes de la trôle.

Comment les Italiens ont résolu le problème.

Les maisons italiennes, autrement entraînées au moderne, ont fait avec ce programme des chambres d'hôtel, une nouvelle exposition d'ensemble importante et très remarquable.

Nous y retrouvons toutes les qualités, toutes les recherches, toute la science que j'ai signalées plus haut à propos des ensembles.

Ce sont d'ailleurs pour la plupart des Exposants, les mêmes que ceux qui ont exposé au Palais des Arts décoratifs :

L'architecte Monti, de Milan,

La Fabrique Italienne de meubles, etc...

A citer encore :

Moroni et Forsati, de Lissone.

Pontalini et Figlio, de Milan.

Paleari Ferdo et Fils.

Chiesa et Cie, de Palazzolo.

Unione Decorative, de Milan, etc.

Caractéristique de ces mobiliers.

La caractéristique de la plus grande partie de ces meubles est la grande simplicité des lignes et des surfaces. Peu de moulures, quelques rares sculptures très bas relief, limitées toujours dans des formes très simples, cercles, carrés ou rectangles. De beaux bois, bien choisis, presque toujours vernis, avec souvent des points d'incrustation ou de marqueterie. Pas de planche découpée, toujours des équarrissages suffisants pour donner de l'impression de solidité à l'œil et aussi en réalité. Recherches du confortable et de la commodité; recherches de coloration et d'harmonie entre tous les éléments de la pièce : bois, tapis, tentures, garniture des sièges.

La plupart des Exposants ont des ensembles parfaits à tous les points de vue.

Comme on a pu le voir par cet exposé de la Section italienne des Arts décoratifs les Industriels, mélangés aux Artistes, nous donnent une admirable impression d'efforts collectifs ou individuels, qui forcent l'admiration et montrent une vitalité et une prospérité sans pareille.

LA BELGIQUE

La Belgique a fait également à Milan une remarquable manifestation de son Art décoratif moderne.

Son exposition était dans un pavillon construit et disposé spécialement pour elle par le maître Horta, l'architecte au talent si personnel, un de ceux qui ont le plus contribué au mouvement moderne en Belgique. Un comité organisateur de la Section d'Art décoratif moderne, composé d'hommes de lettres, d'architectes, de peintres et sculpteurs, de professeurs, avait été formé pour mener à bien l'œuvre passionnante de faire connaître à la foule les œuvres contemporaines des Artistes belges de l'Art décoratif et de montrer que, sous ce rapport, la Belgique patrie de quelques-uns des plus célèbres rénovateurs de l'Art moderne, était toujours à la hauteur de sa réputation.

A la tête de ce comité organisateur était Fierens-Gevaert, homme de lettres et critique d'art, ardent défenseur du Mouvement Moderne.

L'architecte Léon Sneyers, commissaire spécial.

Les peintres Berchmans et Fernand Khnopff.

L'architecte Georges Hobé et Victor Horta.

Tous noms bien connus de ceux qui sont au courant du Mouvement d'Art moderne.

Les conditions d'Existence du Moderne sont sensiblement les mêmes que chez nous; cependant les Artistes Belges furent plus efficacement subventionnés par leur Gouvernement que chez nous.

Au milieu de grosses difficultés matérielles, le Comité organisateur vint à bout de sa tâche. C'est une justice à rendre au gouvernement belge, comme aux industriels belges, l'un se montre, comme chez nous d'ailleurs, d'une parfaite indifférence vis-à-vis des efforts modernes, la plupart des autres sont tout aussi rétrogrades que chez nous, et ennemis des nouveautés qui dérangent leur quiétude.

Cependant, à force de démarches, de ténacité, le Comité obtint du gouvernement, malgré son indifférence, une subvention pour les Arts décoratifs. Quoique insuffisante, cette subvention permit,

grâce au dévouement des membres du Comité organisateur, qui donnèrent sans compter leur temps, leur travail et aussi leur argent, grâce surtout à l'activité et au dévouement du maître Horta, d'édifier le pavillon où vînt s'abriter la Section si intéressante d'Art Décoratif belge.

Description de l'Exposition belge.

Une Section de sculpture précède l'entrée de la Section d'Art décoratif. On y voit des œuvres du maître Constantin Meunier, de MM. Jef Lambeaux, Paul Dubois, Samuel.

Le portique d'entrée de Victor Horta, d'une belle architecture simple et robuste, bien proportionnée, aux grands nus se raccordant par des grandes gorges aux lignes de couronnement, est surmonté par le groupe de Pierre Braecke : les Filles de l'Inspiration. Des bas-reliefs de Braecke ornent les avant-corps du portique et devant deux belles figures de Constantin Meunier.

On pénètre dans le grand salon d'honneur, œuvre de Horta, où nous voyons des sculptures de Rombaux, de Evrard, deux fontaines de Horta surmontées de deux groupes de Braecke, des bas-reliefs de Constantin Meunier. Dans le fond du salon latéral de droite, une grande toile décorative de Ciamberlani : la Vie sereine. Dans le fond du salon latéral gauche une autre grande toile décorative de E. Fabry : l'Expansion coloniale.

A droite de l'entrée est l'exposition de l'architecte Léon Sneyers, composée de trois pièces : une antichambre, un hall et un salon de réception.

Ces ensembles sont remarquables, d'une composition originale et d'un goût parfait. Dans le salon : meubles en frêne verni, tissus soie brodée pour les sièges et tentures, vitraux en jaune et blanc d'une exquise coloration. Tableaux de Khnopff.

Dans le hall : lambris et meubles en sycomore verni avec incrustations de métal, cadres avec dessins de monuments par l'auteur de l'ensemble. Ces dessins sont charmants et nous montrent l'originalité pleine de goût de Sneyers.

Toujours à droite, dans une salle après le salon d'honneur, est l'exposition Courtraisienne : un intérieur moderne flamand de l'architecte de Coene. L'installation générale est faite par les ateliers d'art de Courtrai de MM. de Creux Frères, avec peintures décoratives de Viérin et des céramiques de Laigneil.

La pièce suivante est occupée par l'exposition gantoise : un bureau-bibliothèque par l'architecte Oscar Van de Voode, où prennent place les peintres Buysse et Delvin, les sculpteurs Van-Biesbroeck et Metdepenninghen. Les broderies sont de Mlle Buyst et les cuirs de Mme Woortmann. Les vitraux de M. Lebrun, et la lustrerie de MM. Meert et Lebrun.

Vient ensuite un salon des arts féminins.

Puis à gauche, dans le fond du pavillon, une grande salle où sont les grandes peintures monumentales : la Ruée humaine de C. Montald et ses quatre panneaux : l'Architecture, la Sculpture, la Peinture, la Musique.

Puis, l'École de Platon de M. Delville et toute une série des admirables petits bronzes de Constantin Meunier.

Sur le côté gauche, en revenant vers l'entrée, se trouve un petit salonnet du Livre, de l'Illustration, où l'on trouve des éditions d'art, des dessins, des illustrations, des eaux-fortes, des reliures. A citer les noms de F. Khnopff, Rassenfosse Theo Van Rysselberghe, etc. A la suite, un petit salon des Écoles professionnelles.

Puis après, le compartiment liégeois, œuvre de l'architecte Léon Sneyers, avec, au-dessus de la cheminée, un panneau décoratif de E. Berchmans, et répartis dans l'ensemble des bronzes et objets d'art d'Oscar Berchmans.

A la suite, vient l'exposition anversoise composée de deux petits salons en staff, des architectes Van Asperen et Van Averbecke. On y voit des sculptures de E. Deckers et F. Dupon, des peintures de G. Morren et Vloors, des vitraux exécutés par Blockhuys.

Encore à gauche, tout près de l'entrée, était l'exposition de l'architecte Georges Hobé, comprenant une salle à manger et un salon-fumoir. Ensembles bien étudiés, sobres, très simples.

Au fond de la salle d'honneur, l'exposition de M. Henri Désir : salle à manger d'une belle exécution, dans laquelle on voit une grande cheminée avec son groupe en bronze de Ph. Wolfers, qui expose aussi dans cette salle des bijoux et de l'orfèvrerie.

Ce sont particulièrement les Architectes qui, en Belgique, conduisent le Mouvement Moderne.

Comme nous le voyons par ce résumé, ce sont surtout les Architectes qui sont à la tête du Mouvement Moderne en Belgique,

Ils sont soutenus très courageusement par la jeune école littéraire qui a admirablement compris tout l'avenir et l'intérêt de ce mouvement.

Mais, comme on peut le voir aussi, leur pléiade renforcée de quelques Artistes peintres sculpteurs ou graveurs, et des quelques industriels qui exécutent leurs modèles, est relativement peu nombreuse.

Mais leur remarquable exposition à Milan montre qu'ils ont la foi, le courage et la volonté, qu'ils s'entendent bien pour serrer les coudes, et le triomphe définitif de leurs idées n'est comme chez nous qu'une question de temps; toutes les mauvaises volontés, toutes les apathies seront vaincues, car ces artistes et leurs idées représentent le mouvement, la marche en avant, la vie, le progrès, qu'aucune puissance humaine n'est capable d'arrêter.

LA HONGRIE

Passons maintenant à la Section hongroise.

La Hongrie a été très éprouvée à l'Exposition de Milan. Son exposition d'Art décoratif, — des plus importantes, et entièrement d'une conception originale et nouvelle pour nous, mais se rattachant bien aux traditions du pays, — a été complètement anéantie en même temps que la Section italienne dans le terrible incendie qui détruisit le Palais des Arts décoratifs.

Les Hongrois comme les Italiens ont fait preuve d'un courage et d'une activité sans pareille, en refaisant en deux mois toute leur Exposition. Leur gouvernement fournit de nouveaux crédits, les Artistes et les Industriels se remirent à l'œuvre, et l'on édifia un nouvel ensemble un peu moins important que le premier, sur les mêmes données et qui, tel qu'il est, est une œuvre véritablement remarquable.

Description de l'Exposition hongroise.

L'entrée très impressionnante dans sa simplicité aux grandes lignes calmes, aux grands nus bien proportionnés, s'ouvrait sous un premier vestibule, par une large porte plein cintre au centre très bas. A droite et à gauche de la porte, deux grandes figures très archaïques, un peu byzantines d'allure. Le soubassement des

piédroits de l'arc et de la façade, et les socles des figures étaient revêtus de carreaux de céramique à reflets métalliques :

Après un petit vestibule à droite et à gauche duquel s'ouvraient les portes donnant accès à deux salles circulaires voûtées en coupoles avec œil circulaire à la partie supérieure, on entrait dans une grande salle à pans et à niches fermées par des demi-coupoles venant pénétrer les segments de voûtes plein cintre qui continuaient les murs et pans de la salle. Ces segments de voûte s'appuyant eux-mêmes sur de robustes arcs également plein cintre et de centres très bas, de la même section rectangulaire que les larges piles d'où ils naissent, sans l'intermédiaire de chapiteaux; ces arcs viennent s'amortir sur une ouverture circulaire au centre de la salle, qui sert à l'éclairer, et d'où descendent et pendent des plantes souples et gracieuses.

Au fond une grande niche demi-circulaire, très basse, au milieu de laquelle est une fontaine se déversant dans le bassin qui l'entoure, qui remplit toute la niche. Sur les bords du bassin et sur la fontaine s'ébattent de gros canards en céramique à reflets métalliques que l'on croirait vivants. Tous les revêtements du bassin, fond et parois, les revêtements de la niche elle-même sont en même matière, mais de couleurs, de composition et de grandeurs variées. Toutes ces couleurs, tous ces reflets jouent dans la lumière, ou dans l'ombre, ou dans l'eau, sur les surfaces droites, ou cylindriques, ou sphériques, c'est un chatoiement varié à l'infini. Des plantes se marient et se composent avec toute cette architecture, et cela forme un ensemble très imprévu d'un charme exquis et d'un sentiment artistique tout à fait nouveau pour nous. Le principal auteur de ces merveilles est le grand céramiste Zsolnay, qui fut l'homme actif, infatigable, la volonté agissante qui contribua le plus à mettre sur pied cette admirable exposition hongroise.

Les revêtements en céramique forment soubassement aux murs de la salle : les piles, elles, sont revêtues en soubassement de cuivre martelé et patiné, avec motif formant jardinière, en cuivre martelé également, avec têtes de bêtes, et dont la vasque de forme demi-sphérique est supportée par trois colonnettes en marbre, venant elles-mêmes s'appuyer sur un socle en marbre, qui tourne tout autour de la salle.

Sur le sol, un carrelage en grès jaune et blanc formé par la juxtaposition de carreaux d'un seul modèle, mais si bien composé, que l'ensemble forme un très beau et très riche jeu de fond.

Quelques vitrines d'un même modèle, très simple, très carré, surmonté d'un dessus en pyramide, à l'armature composée de larges bandes de cuivre pour tenir les glaces, sont réparties d'une façon régulière sur la surface de la salle. Elles contiennent les œuvres d'art des Artistes du bibelot : statuettes, bijoux, orfèvrerie, émaux, reliures, etc. ; nombre d'œuvres très remarquables y sont exposées.

Puis, pour compléter l'ensemble de la salle, quelques meubles, quelques bustes ou statues, quelques carpettes, des sièges sont placés aux bons endroits.

Cet ensemble est une chose parfaite, d'un goût, d'une distinction, d'une originalité absolue. La critique la plus difficile ne saurait trouver rien à redire, et il faut sans réserve admirer et féliciter les Hongrois de nous avoir montré à Milan comment on pouvait faire une œuvre d'une tenue d'ensemble aussi parfaite, et d'une conception artistique aussi pure, tout en y réunissant, à côté des artistes et collaborateurs qui ont participé à l'ensemble, un très grand nombre d'exposants aux aptitudes les plus variées.

C'est un bel exemple de volonté et de discipline que nous ne saurions trop méditer en France.

Dans les deux petites salles circulaires à droite et à gauche de l'entrée, charmantes également dans leur simplicité, par leur bonne proportion et leur coloration très réussie, étaient répartis quelques bibelots : pots, statuettes, etc., quelques sièges, et dans chacune une très belle table circulaire, en chêne patiné violet clair, avec incrustations.

Au pourtour de ces pièces, sur une tablette à bonne hauteur sont toute une série de belles photographies, bien encadrées, qui nous donnent les vues de la Section hongroise avant l'incendie qui la détruisit de fond en comble. Nous pouvons par là nous rendre compte de la bien plus grande importance de cette Section, mais qui était faite des mêmes éléments que ceux que nous voyons dans l'Exposition actuelle.

A côté de cet ensemble, quelques autres salles complètent la Section, qui sont remplies par les expositions individuelles d'industriels du meuble, de la broderie, etc. A signaler aussi des jouets très intéressants, bien compris, originaux, bien dessinés, et qui sont des interprétations simplifiées d'une façon intelligente et spirituelle de formes vivantes, et non des copies bêtes et mal faites de la nature.

Ecoles professionnelles hongroises.

A signaler aussi les très bons dessins, les très bonnes compositions des élèves des écoles professionnelles. On y sent que l'enseignement est libre, vivant, bien approprié aux besoins modernes, et que l'on y fait la guerre à la routine, à la banalité, à la veulerie qui se contente de rabâcher les styles anciens, amollit les courages, et tue l'initiative et la critique.

Rien ne peut mieux le prouver que le bel effort qu'ont fait les Hongrois pour leur exposition d'Art décoratif.

L'AUTRICHE

Il nous reste à examiner l'exposition de la Section autrichienne.

Le Palais Autrichien du Maître BAUMANN

Le Palais autrichien est l'œuvre de l'architecte Baumann, un des précurseurs et un des maîtres incontestés de l'École moderne viennoise. C'est dire que le Palais autrichien nous montre un spécimen de l'architecture moderne autrichienne, si intéressante à tous les points de vue.

Façade monumentale et classique d'allure générale, mais cependant très moderne.

L'ensemble offre un bel aspect monumental avec son grand portique central à doubles colonnes, aux nobles proportions, que dépasse en deuxième plan le pignon de la nef centrale, et accosté à chacune de ses extrémités par des parties massives, aux grands nus très simples, percés de fenêtres carrées sans le moindre chambranle, surmontées de bas-reliefs très colorés et très renfoncés dans le grand nu aux formes rigides qui les entourent.

Des pylônes surmontés d'aigles et d'attributs viennent caler les extrémités de ces avant-corps. C'est, comme on le voit, une façade d'une tenue absolument classique, mais qui, par ses détails, par la façon extrêmement simple dont elle est traitée, a un tout autre

caractère que les palais que nous sommes accoutumés à voir chez nous; pas de cartouches inutiles, pas de consoles ou de volutes, pas de balustres aux formes archi-connues, pas même de chapiteaux ou colonnes.

Les colonnes jumellées, rondes, de la même couleur grise que le restant du monument, sont tout simplement terminées à leur partie supérieure par une surface plate qui reçoit les poutres apparentes du portique, laquelle surface s'amortit par un simple chanfrein avec le fût de la colonne. Trois bagues parallèles légèrement ondulées, creusées très peu dans le fût, et réchampies en bleu outremer foncé viennent border et caler le haut de la colonne; un peu au-dessous de ces bagues, une ligne de points légèrement creusés aussi dans le fût et peints en blanc vient encore souligner ces bagues et contribue comme elles à la richesse de la colonne. C'est comme on le voit, extrêmement simple. Si les rapports entre les lignes colorées et les lignes claires sont bons, si les proportions de ces éléments rudimentaires lignes et points sont bien étudiées, si les valeurs de coloration sont exactes, si la colonne est bien en proportion avec l'ensemble du monument, le détail colonne est beau. L'architecte a composé une belle colonne sans chapiteau. Il a étudié un parti et trouvé une bonne solution parce qu'il a du talent et du goût. Et on peut affirmer qu'il y a des centaines d'autres solutions.

Mais ceci est pour prouver qu'il n'est pas nécessaire de mettre jusqu'à la fin des siècles des chapiteaux ioniques ou corinthiens sur des fûts de colonnes dont la hauteur augmentée de celle de la base et du chapiteau est 9 ou 10 fois leur diamètre.

Les autres parties du monument sont étudiées dans le même esprit : toujours un souci de faire simple, le souci des bonnes proportions, le souci de la couleur.

Les détails sont étudiés et résolus par le maître Baumann, avec son sentiment personnel d'artiste et sans le moindre esprit de tradition. Aussi a-t-il fait une œuvre originale et personnelle, qui a bien l'allure monumentale qui convenait pour le Palais d'un grand pays.

La nature arrangée vient mêler son charme à la sévérité des lignes d'architecture. C'est ainsi que des plantes et des fleurs viennent grimper le long des nervures terminées par un épanouissement et disposées autour des colonnes dans le premier tiers de leur hauteur.

C'est ainsi que des arbustes en caisses, taillés en pyramides, viennent accuser les axes ou accoter des motifs architecturaux, de leur note sombre et solide.

L'Atrium intérieur.

En pénétrant dans le Palais, en dehors des salles prises par les diverses expositions de la Section autrichienne, nous trouvons un atrium qui est encore une chose charmante et exquise.

Un portique de coloration grise et bleue, aux poutres apparentes soutenues par de délicates colonnettes en bois, simples ou jumellées suivant les faces, tourne tout autour d'un espace carré découvert, semé de gazons et de fleurs; des caisses remplies de fleurs sont disposées entre les colonnettes, et au milieu de la pelouse est une charmante fontaine en marbre, grès et ciment, sur laquelle est une figure couchée, patinée en or. Cet ensemble également du maître Baumann est une petite merveille de bon goût et de grâce charmante et intime.

Les Expositions particulières.

Jetons un coup d'œil sur les expositions d'ensemble :

La maison Portois et Fix, de Vienne, nous montre un appartement complet :

Un vestibule orné de colonnettes tournées, très gabées, enrichies de bagues à la base et avec tailloir, très saillant à la partie supérieure, portant bien les linteaux des baies. Sur les murs, une décoration au pochoir formant jeu de fond composé de très petits éléments.

Un salon en bois noir verni avec, aux meubles, des sabots en bronze doré.

Une salle à manger en acajou verni.

Un bureau en noyer composé de vitrines d'angle, d'un canapé étagère, d'une horloge d'angle, d'une grande bibliothèque de bureau, d'un guéridon et de divers sièges. Cette pièce est très parfaite.

Un fumoir en chêne, toujours très distingué.

Une première chambre très simple en platane patiné, comprenant une armoire à trois corps, une commode, le lit, une table, des sièges, et une armoire avec baignoire

Une deuxième chambre plus riche en acajou, avec bronzes.

Enfin, une cuisine comportant un grand buffet, des étagères, une glacière, la table, des sièges et tabourets. Tous ces meubles composés d'une façon très simple, mais toujours avec le souci des proportions, des rapports de volume et des commodités.

Toutes ces pièces sont bien étudiées dans leurs détails, comme dans leur présentation d'ensemble.

Sans chercher à faire excentrique, on a fait avec des moyens simples, mais bien étudiés, des œuvres originales, de très bon goût, pratiques, où sans effort sont exclues les réminiscences du passé.

Nous trouvons ensuite les maisons qui fabriquent les meubles en bois courbé, cette industrie qui a pris une si grande extension en Autriche, et qui sous l'impulsion de quelques maisons dirigées d'une façon remarquablement intelligente et avec le concours de bons Artistes, a donné au point de vue prix, comme au point de vue Art, les résultats les plus intéressants

La Maison D. G. Fischel Figli de Niemes, en Bohème, a son exposition dans une grande salle rectangulaire très haute, éclairée par un vitrail à sa partie supérieure, aux quatre angles de laquelle sont disposées quatre petites pièces, où sont exposés : un petit salon, un bureau, une petite salle à manger, une chambre; toujours de lignes très simples, très modernes, en bois gris, en bois noir, en bois jaune, en bois rouge.

La partie centrale de la grande salle est disposée en salle à manger d'hôtel avec un grand buffet-bar, qui, ainsi que les tables, les sièges sont en acajou foncé verni. Les nappes, les accessoires de table, les couverts, la verrerie, le service de table sont également des modèles originaux, pratiques, toujours traités d'une façon simple, bien dans la matière, et dans le caractère des meubles et de la décoration.

Vient ensuite une importante exposition de la Maison Thonet.

Un vestibule en bois gris (frêne teinté dans la masse). Lambris à panneaux courbes tournant tout autour de la pièce, avec vitrines dans les angles, tenant au lambris, ainsi que des banquettes recouvertes de tissu formant jeu de fond gris et rouge; très belle harmonie d'ensemble.

Un salon composé d'un meuble-bureau, table, sièges, cadres et lambris. Velours bleu sur les sièges. Tapis, carpette avec jeu de fond de la Maison Ginskey.

Un salon blanc laqué, comprenant : une table coiffeuse, des étagères, des sièges recouverts en jaune rayé.

Un bureau, comprenant : le meuble-bureau, un guéridon, des sièges en acajou verni foncé, et recouverts d'une moquette à dessin formant jeu de fond, grise avec motifs bleu vert, d'une composition et d'une couleur exquises. L'ensemble est parfait.

Un salon en bois jaune teinté, comprenant : bureau, guéridon, pendule, sièges recouverts d'un tissu bleu à jeu de fond.

Un autre salon en acajou verni : lambris autour de la pièce, avec vitrines d'angles dans ces lambris, et glaces ovales dans les axes. Table guéridon, grand canapé et sièges recouverts d'un tissu à jeu de fond.

Une salle à manger en chêne très foncé, verni. Lambris tout autour de la pièce, avec buffet et dessertes tenant au lambris. Table, sièges recouverts d'un tissu rose violet. Très bel ensemble.

Toutes ces pièces donnent sur un grand hall central d'une belle architecture, éclairé à la partie supérieure par des jours verticaux meublés de vitreries très simples.

Sur le sol, un magnifique tapis d'une coloration somptueuse à grands dessins géométriques pour l'ensemble, et formé de petits éléments dans les détails.

Vient ensuite la très belle exposition de la Maison J. et J. Kohn, de Vienne.

Comme les maisons précédentes, la Maison Kohn a quelques pièces diversement composées et en outre des salons réservés aux provinces :

Un salon pour la Bohême, aux meubles en bois courbé, aux tentures rouge et jaune formant jeu de fond. Des photographies aux murs.

Un salon du Tyrol : la table, les sièges en bois noir courbé; comme tissus : une toile imprimée formant jeu de fond noir et vert. Sur le sol, un linoleum à damiers : deux verts, un gris et un jaune clair. Des photographies au mur. L'ensemble est d'une tenue et d'une distinction parfaites.

Un troisième salon laqué blanc est accompagné de tissus à jeu de fond dont la coloration est faite de deux gris beige et un gris bleu. Sur le sol, un tapis formé de carrés et de lignes et petits éléments triangulaires. Les couleurs sont : vert orange et bleu foncé. L'harmonie est superbe. Un autre tapis composé de points

et de lignes est formé de deux gris et d'un blanc. Il est d'une distinction exquise.

Comment composent souvent les Autrichiens.

Comme on peut le voir, les Autrichiens composent presque toujours avec des éléments très simples et groupés le plus souvent suivant des formes géométriques. Les recherches de coloration sont de plus extrêmement étudiées, et ils arrivent aux effets les plus charmants, les plus imprévus, les plus originaux. Que nous sommes loin chez nous de cet art simple et sain.

La remarquable Salle d'honneur de J. et J. Kohn.

Mais le triomphe de la Maison J. et J. Kohn est sa grande salle d'honneur, où toujours, avec des éléments très simples, elle obtient une richesse, une somptuosité, une allure monumentale dont nous autres, habitués aux sempiternels ordres, à la débauche des moulures, des cartouches, des sculptures, des dorures, nous nous faisons difficilement une idée.

La salle est de forme rigoureusement rectangulaire, sans la moindre saillie, très haute de plafond, sans même de corniche. Sur les murs, un grand damier : le carreau clair en blanc jaune uni ; le carreau foncé comportant un motif le même partout, rouge et noir.

Sur le sol, une immense carpette de Ginskey formant jeu de fond : noir, blanc et jaune. Elle fait admirablement bien.

Comme meubles, des fauteuils très lourds, très carrés, composés de bois courbes dont la section est un demi-cercle allongé, juxtaposés les uns aux autres. La nature du bois est le frêne teinté presque noir et verni. Des ornements et les sabots, en bronze doré, viennent ajouter à ces sièges leurs points de richesse. La tenture des sièges est formée d'un satin rayé noir et jaune.

C'est d'une richesse et d'une distinction inouïes.

Aux deux bouts de la salle sont des doubles portes également composées de bois courbes de même nature et de même couleur que ceux des sièges, juxtaposés en rangs nombreux. Au milieu de chacune de ces portes est un petit imposte rempli par un charmant motif en fer forgé.

Des arbustes taillés, dans des baquets, toujours en bois courbé de même nature que les autres, encadrent les portes et accompagnent le socle, où domine sur le tout le buste doré de l'empereur François-Joseph.

Telle qu'elle est, avec sa très grande sévérité de lignes et son somptueux coloris dont les dominantes sont le noir, le rouge et l'or, nous tenons cette salle pour une œuvre des plus remarquables et une des choses les plus parfaites que nous montre l'Exposition de Milan.

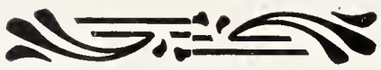

CONCLUSION

Comme nous pouvons le voir, par le rapide exposé des principales expositions étrangères d'Art décoratif à l'Exposition de Milan, nos concurrents étrangers ne s'endorment pas et travaillent avec énergie.

Leurs efforts sont couronnés du plus grand et du plus légitime succès, et il faut bien l'avouer sur la question des ensembles, ils nous sont nettement supérieurs. Nos Artistes décorateurs pris isolément sont remplis de talent; leurs œuvres, chacune dans sa catégorie, sont en tous points, remarquables; ils sont justement aimés et appréciés, chez nous comme à l'étranger; mais cela n'est pas suffisant.

Il nous faut travailler la question du « home », du chez-soi, c'est-à-dire celle des ameublements et de la décoration des Intérieurs.

C'est dans notre intérieur, au milieu des meubles qui sont, on peut le dire, les choses les plus usuelles de la vie, que nous vivons, que nous demeurons la plus grande partie de notre temps. C'est ce qui nous touche de plus près. L'intérieur doit donc être harmonieux, pratique, confortable, solide et agréable.

Les meubles y tiennent la plus large place avec la disposition des murs, leur décoration, les portes, les fenêtres, le sol, le plafond. C'est très bien d'avoir un beau bibelot, il fera plaisir quand on le regardera spécialement, mais il ne saurait compenser le malaise, ou seulement l'indifférence que l'on éprouvera en entrant dans le cadre où il est placé, si ce cadre est inharmonieux ou banal.

Il ne faut pas cesser de le répéter : ce sont les formes modernes qui répondent le mieux, quand elles sont étudiées par des gens de goût et de talent, aux multiples besoins de la vie moderne. C'est un non-sens et un anachronisme que d'acheter ou de se commander un intérieur dit de style, qu'il soit Louis XV ou Renaissance, Louis XVI ou gothique, arabe ou japonais.

Que les gens qui trouvent un intérieur ancien dans leur héritage, s'en servent tel qu'il est, rien de plus légitime ; mais ceux qui se créent un intérieur neuf, se doivent à eux-mêmes de le faire dans le style de l'époque où ils vivent.

C'est évidemment une chose dont ils ne se rendent toujours pas compte. Aussi, les personnes qui aiment le mouvement moderne, ou y touchent d'une façon quelconque ne doivent jamais perdre une occasion de faire de la propagande pour les idées nouvelles.

On peut leur citer les initiatives étrangères, leurs recherches, les beaux résultats auxquels les Etrangers sont arrivés; mais le Français n'aime pas qu'on lui donne l'Étranger en exemple, où cependant, pour bien des choses, il y a à étudier et à prendre. On peut alors leur donner l'exemple des générations de Français qui nous ont précédés.

Quand les gens du XIIIe siècle voulaient agrandir un monument construit au XIe ou XIIe siècle, ajouter par exemple une chapelle à une église existante ; ils ne refaisaient pas cette chapelle en style roman ; ils la faisaient en style XIIIe, le style de l'époque où ils vivaient. Et ainsi de suite ; dans un même monument dont de nombreuses générations se sont servis (la plupart de nos cathédrales en sont le plus frappant exemple), on voit s'y succéder, au fur et à mesure des besoins, les parties XIIe, XIIIe, XIVe, XVe, Renaissance et même XVIIIe siècle qui se superposent et viennent les unes à côté des autres. Dans un chœur du XIVe, nous voyons des stalles Louis XIV et des grilles Louis XV. Dans un pignon gothique, s'ouvre une porte Renaissance. Jamais il n'est venu aux Artistes de ces époques reculées, l'idée de copier les styles des temps écoulés, même quand ils venaient ajuster leur œuvre sur des parties plus anciennes.

Plus près de nous, au XVIIIe siècle, il ne serait jamais venu à l'idée des seigneurs ou des bourgeois de cette époque, de commander aux Artistes, Riesener, Goutières ou autres, leurs contemporains, des meubles ou des bibelots gothiques ou Renaissance.

C'est d'ailleurs pourquoi nous avons l'admirable continuité des

styles anciens que nous admirons aujourd'hui. Les Artistes et les Artisans cherchaient continuellement des formes nouvelles, qui s'adaptaient aux besoins de leur époque.

En faisant comme eux, en cherchant des formes nouvelles et des solutions nouvelles répondant à nos besoins de 1907, nous serons bien plus dans la tradition française, qu'en copiant maladroitement nos admirables styles des siècles passés. Et c'est un effort qui serait digne des Artistes français et même des Industriels.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
Liste des Exposants de la Classe des objets d'art	7
Programme de la Section pour l'Art décoratif	11
Les Ensembles exposés	29
Objets d'Art présentés isolément	37
Classification par groupes et classes	47
Récompenses obtenues par les Artistes décorateurs	55
L'Art décoratif exposé par les autres peuples	65
Conclusion	91